

9 décembre (Le Point)

https://www.lepoint.fr/editos-du-point/etienne-gernelle/si-les-ricains-n-etaient-pas-la-08-12-2022-2500904_782.php

« Si les Ricains n'étaient pas là... »

ÉDITO. Alors que l'Iran, la Russie et la Turquie poursuivent leurs visées impérialistes, RN et LFI se retrouvent dans la détestation commune des États-Unis.

Par Étienne Gernelle



Marine Le Pen, présidente du Rassemblement national ; Jean-Luc Mélenchon, leader de La France insoumise, et Adrien Quatennens (LFI), le 27 octobre 2022. **Une alliance objective, sur fond antilibéralisme, contre « l'impérialisme américain ».**

Publié le 08/12/2022 à 09h00 - Modifié le 08/12/2022 à 18h02

Qui peut encore croire que le combat des Iraniennes n'est pas le nôtre ? La semaine dernière, le *Washington Post* a révélé que le pouvoir en place à Téhéran aurait offert 150 000 dollars à un trafiquant de drogue pour assassiner le philosophe Bernard-Henri Lévy - qui écrit dans ces colonnes depuis presque trente ans. D'autres personnalités critiques du régime, comme l'ancien conseiller à la sécurité nationale de la Maison-Blanche John Bolton, et la journaliste iranienne Masih Alinejad, ont été visées selon le *Washington Post* : le premier pour être tué, la seconde pour être kidnappée.

Le Point se tient évidemment aux côtés de Bernard-Henri Lévy : pas seulement parce qu'il est l'un des nôtres, mais aussi parce que c'est la liberté qu'on met à prix. Dans quel monde vivons-nous ? En août dernier, la tentative de meurtre contre l'écrivain Salman Rushdie, dans l'État de New York, trente-trois ans après la fatwa émise par l'ayatollah Khomeyni, nous avait déjà rappelé que la guerre idéologique menée par Téhéran ne reconnaît pas de frontières.

Jusqu'où ira l'impérialisme de l'Iran, qui est déjà militairement présent en Irak comme en Syrie, notamment par le biais de ses gardiens de la Révolution ? Jusqu'à Paris et New York ?

Vladimir Poutine, qui a envahi l'Ukraine en février dernier, ne craint pas non plus d'envoyer ses tueurs loin de ses frontières. En témoignent évidemment les empoisonnements d'opposants ou de témoins gênants ces dernières années, et, plus récemment, les nombreux « suicides » d'hommes d'affaires russes exilés.

L'autocrate turc Recep Tayyip Erdogan joue lui aussi sur les deux tableaux. D'un côté, il pratique l'expansionnisme territorial, avec les menaces à l'égard de la Grèce (permanentes), l'épuration ethnique visant les Kurdes de Syrie (2018) et le soutien actif à l'Azerbaïdjan contre l'objet de leur haine commune, l'Arménie. De l'autre, il ne se gêne pas pour user de ses sinistres hommes de main nommés « loups gris » en Europe.

L'alliance lepéno-mélenchoniste. Sans scrupule, ni gêne, ni frontières. Les nouveaux impérialistes osent tout, c'est même à cela qu'on les reconnaît. **Et, pourtant, il en est, comme Jean-Luc Mélenchon (appuyé en cela par sa jumelle Marine Le Pen), qui préfèrent encore utiliser leur énergie à pourfendre l'« impérialisme américain »... Tristes farceurs ! Ils pourraient déjà lire les journaux,** ils apprendraient que l'Amérique de Biden, comme celle de Trump et d'Obama avant elle, est plutôt dans une phase de retrait, préférant le plus souvent le protectionnisme à l'interventionnisme. Le repli américain et l'émergence de nouveaux appétits étaient d'ailleurs en 2018 la thèse centrale d'un livre de... Bernard-Henri Lévy, *L'Empire et les cinq rois* (Grasset). **Enfin, pour bien haïr il faut parfois éviter de lire...**

Quant aux moments où l'Amérique sort de sa réserve, ces derniers temps, il faudrait plutôt la remercier. **Sans Washington, Poutine aurait mangé l'Ukraine toute crue, et Taïwan aurait été avalée par Pékin.** « *Si les Ricains n'étaient pas là...* » chantait Michel Sardou en 1967. **Cinquante-cinq ans plus tard, une bonne partie de la gauche française continue pourtant de voir dans l'Amérique le « Grand Satan ».**

La semaine dernière à l'Assemblée nationale, **une résolution de soutien à l'Ukraine et de condamnation de l'agression russe a été largement adoptée... malgré les abstentions des groupes RN et LFI. La même alliance objective motivée par la détestation pavlovienne de l'Amérique, vieille marotte de l'extrême droite comme de l'extrême gauche, sur un fond partagé d'antilibéralisme.**

Rien de très nouveau, au fond. Dans la préface des éditions française et allemande de son fameux opus *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Lénine renvoyait déjà dos à dos « *toutes les puissances belligérantes* » de la Première Guerre mondiale, confondant ainsi agresseurs et agressés. **Le lepéno-mélenchonisme est aussi un léninisme attardé.**

9 décembre (Atlantico)

<https://atlantico.fr/article/decryptage/islam-vaincra-coupe-du-monde-au-qatar-fifa-maroc-espagne-musulmans-football-competition-qualification-sofiane-boufal-marocains-afrique-moyen-orient-champions-du-monde-ballon-rond-benoit-rayski>

MUNDIAL

Islam vaincra...

C'est en bonne voie.



Les joueurs du Maroc avant leur match contre la Croatie au stade Al-Bayt à Al Khor, au nord de Doha, le 23 novembre 2022.

Benoît Rayski

L'équipe de foot du Maroc a battu celle de l'Espagne. Son capitaine s'en est félicité en ces termes : **"je dédie cette victoire à tous les Marocains, à tous les peuples arabes, à tous les peuples musulmans"**. Il y a plus d'un milliard de musulmans sur la planète. Ils ont tous frémi d'aise en entendant les propos du joueur. **Car la victoire sur l'Espagne a une valeur hautement symbolique.** Aux temps de la Reconquista, les armées d'Isabelle la Catholique chassèrent les émirs marocains de la péninsule ibérique qui l'occupaient. **La revanche marocaine s'est jouée au Qatar.**

Taper dans un ballon avec l'aide de Mahomet est en effet une garantie de succès. Allah sait reconnaître les siens. **Nul doute qu'avant de vaincre les Espagnols, les joueurs marocains se sont plongés dans le Coran pour terrasser les mécréants espagnols.** L'équipe du Maroc va devoir se confronter à celle du **Portugal**. Les Portugais vengeront-ils la chrétienté battue par les Marocains ? **Jésus contre Mahomet, le match s'annonce féroce.**

Ps : **Notons qu'après la victoire de leur équipe les supporters marocains ont dévasté Bruxelles.** Mahomet y était-il pour quelque chose ? **Ils ont également manifesté sur les Champs-Élysées en brûlant un drapeau israélien. Pour France Inter, il s'agit d'un "jour de liesse".**

9 décembre (Le Point)

https://www.lepoint.fr/debats/l-immigration-peut-remedier-au-declin-de-la-population-francaise-08-12-2022-2500967_2.php

« L'immigration peut remédier au déclin de la population française »

ENTRETIEN. L'économiste Maxime Sbaihi, auteur d'un livre sur la démographie française, réagit à la chute historique du nombre de naissances en octobre.

Propos recueillis par [Kévin Badeau](#)

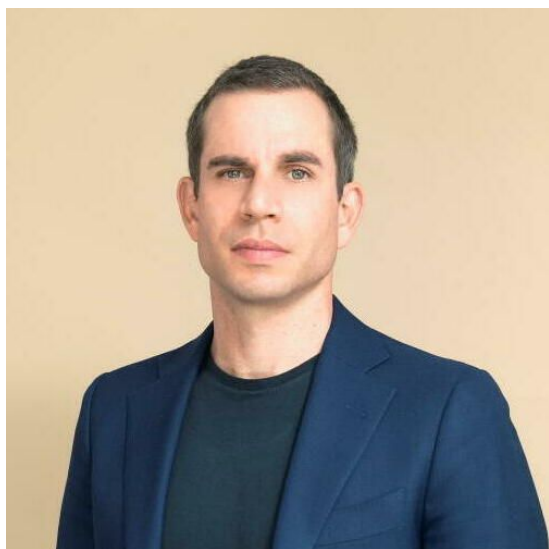


À Paris, le 20 juin 2020, une personne tient un drapeau français lors d'une manifestation pour la régularisation des sans-papiers en France. © Antoine de Raigniac/Hans Lucas via AFP

Publié le 08/12/2022 à 16h00

Un chiffre historique. Seulement 1 942 bébés sont nés chaque jour, en moyenne, au mois d'octobre dernier. Selon les statisticiens de l'Insee, **c'est le chiffre le plus bas depuis 1994, soit presque trente ans**. Ce triste record confirme une tendance : **les Français font de moins en moins d'enfants**. Maxime Sbaihi, économiste, auteur du livre *Le Grand Vieillessement* (éditions de L'Observatoire, 2022), remet en perspective ce chiffre dans un entretien au *Point*.

Le Point : L'Insee indique une chute historique des naissances en octobre. Que s'est-il passé neuf mois plus tôt ?



Maxime Sbaihi, économiste. © Hannah Assouline

Maxime Sbaihi : 1 942 bébés par jour en moyenne en octobre, c'est le chiffre le plus faible en trente ans ! Il est très difficile d'y attribuer une explication calendaire ponctuelle, mais force est de constater que, depuis mars 2022, le nombre mensuel de naissances est systématiquement inférieur aux niveaux enregistrés en 2020, à l'exception du mois d'août. **En 2020, la natalité dans notre pays était déjà tombée à son niveau le plus bas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.** On pensait alors que c'était un trou d'air passager, lié à la crise du Covid, et qu'un rebond suivrait. Il ne s'est pas matérialisé. **Cela fait maintenant sept ans que la natalité française baisse année après année.** Le monde d'après les confinements est encore moins nataliste que le monde d'avant.

La baisse continue des naissances est un inquiétant thermomètre de l'époque.

Qu'est-ce que la baisse structurelle du nombre de naissances dit de notre société ?

Il y a un **effet mécanique** dû à **la diminution du nombre de femmes en âge de procréer depuis le milieu des années 1990. Mais le nombre de naissances dépend aussi de la fécondité, de l'envie et de la possibilité d'avoir des enfants.** La baisse continue des naissances est donc un inquiétant thermomètre de l'époque. **Elle reflète les difficultés économiques et sociales d'une jeunesse qui peine à se projeter sereinement dans l'avenir.** Sa **précarité**, alliée à un **contexte franchement anxiogène**, retarde tout : les profils de carrière, l'obtention d'un logement, l'intérêt du mariage et, *in fine*, la perspective de fonder une famille.

Au même moment, la population vieillit. Dans votre livre, vous écrivez que le vieillissement démographique ne fait que commencer. Pouvez-vous nous expliquer ?

C'est un phénomène silencieux, mais extrêmement puissant. Le baby-boom d'après-guerre est devenu le papy-boom d'aujourd'hui. Il déforme par le haut notre pyramide des âges, qui n'a plus rien de pyramidal. C'est la première fois dans notre longue histoire que les moins de 20 ans sont moins nombreux que les plus de 60 ans. Ces derniers représentaient 13 % de la population en 1900, contre 26 % aujourd'hui, et ils seront 33 % à l'horizon 2050. Les 17 millions de retraités que nous comptons aujourd'hui seront 23 millions en 2060. Cette révolution collective est à la fois inédite et inéluctable. Elle ne fait que commencer.

Dans les grandes lignes, quelles sont les conséquences de cette mutation démographique ?

Elles sont multiples. **Économiques, d'abord. Par un effet de masse et de longévité, les plus de 60 ans détiennent désormais 60 % du patrimoine en France.** C'est du jamais-vu. Cette concentration est néfaste pour la croissance et pour les jeunes générations qui peinent à se constituer leur propre patrimoine, on le voit bien sur l'immobilier. **Les actifs doivent aussi fournir des efforts de cotisation sans précédent pour financer un nombre record de retraités qui passe un temps record à la retraite.** Les finances publiques se retrouvent également sous pression pour financer les besoins croissants d'une population vieillissante. **La dépendance va, par exemple, nécessiter des investissements colossaux qui ne sont toujours pas budgétés.** D'un point de vue **politique**, le grand vieillissement entraîne la démocratie dans une dérive **gérontocratique.**

Faut-il une politique nataliste plus ambitieuse ?

On ne crée pas des enfants à coups de décrets ou de chèques. Regardez en Hongrie, ça ne marche pas. Le désir personnel d'avoir des enfants est la variable sur laquelle la politique a le

moins de prise. Il y a néanmoins des leviers d'action. Je pense qu'il faut surtout repenser la place faite aujourd'hui à la jeunesse. **Le logement est devenu quasiment inaccessible aux jeunes ménages dans les grandes villes.** De toutes les classes d'âge, **c'est chez les moins de 30 ans que le taux de pauvreté est le plus élevé.** C'était vrai avant le Covid, ça l'est encore plus aujourd'hui, car ce sont eux qui ont pris sa crise économique en pleine face. **La jeunesse est devenue notre variable d'ajustement alors que son sort devrait être érigé en priorité nationale.** Commençons par là.

Devons-nous choisir entre nos vieux et nos bébés ?

Bien sûr que non. **Le problème, c'est que les premiers sont l'électorat le plus puissant tandis que les derniers n'ont pas leur mot à dire.** La démocratie est confrontée à cette fameuse « **tragédie des horizons** » qui consiste à **prendre aujourd'hui des décisions électoralistes contraires à l'avenir.** La démographie renforce cette tendance, car les électeurs vieillissent aussi. **Les électeurs de moins de 30 n'ont pas le même horizon ni les mêmes préoccupations qu'un électeur de 50 ans, sauf que ces derniers sont désormais en majorité absolue dans l'électorat français.** Par la force de la démographie, il est devenu trois fois plus rentable électoralement de s'intéresser aux plus de 50 ans qu'aux moins de 30 ans. Notez que le premier réflexe de ce gouvernement fut d'ailleurs de récompenser ses électeurs en augmentant de 5 % les pensions des retraités, au détriment des actifs.

Face au défi démographique, faut-il ouvrir les vannes de l'immigration ?

C'est une manière de remédier au déclin à venir de notre population. D'après les projections démographiques de l'Insee, **les décès vont devenir durablement supérieurs aux naissances dès 2035.** C'est demain. **La baisse concomitante de la population active va remettre en cause tout le fonctionnement de notre modèle social.** **L'Allemagne a depuis longtemps compris cette menace.** D'ailleurs, le gouvernement actuel est en train de préparer une loi immigration qui prévoit une stratégie de recrutements « massifs » à l'étranger par **l'assouplissement des conditions d'accueil pour les immigrés qualifiés.** C'est le choix du pragmatisme sur la peur. **Nous ferions bien de nous en inspirer.**

Sauf erreur de notre part, le titre de votre livre est un clin d'œil malicieux à la théorie du grand remplacement. Y croyez-vous ?

C'est effectivement un clin d'œil. À force de réduire la question de la démographie à la seule obsession du trou de serrure migratoire, **la France n'a pas vu sa propre démographie muter.** Pendant que nous débattons du grand remplacement, c'est un phénomène beaucoup moins fantasmé et infiniment plus puissant qui sévit en arrière-fond. **Cessons de chercher des boucs émissaires et ayons le courage de regarder notre démographie dans le blanc des yeux.**

9 décembre (Le Point)

https://www.lepoint.fr/economie/carnet-de-cheques-epuise-la-france-seule-face-a-elle-meme-09-12-2022-2501034_28.php

Carnet de chèques épuisé : la France seule face à elle-même

Égoïsme allemand, protectionnisme américain... Perclus de dettes et de déficits, en proie à l'inflation, l'Hexagone risque de se retrouver marginalisé.

Par [Marc Vignaud](#)

Publié le 09/12/2022 à 08h00 - Modifié le 09/12/2022 à 09h58

Rarement on a senti les représentants de l'industrie française aussi nerveux. Face à l'envolée des coûts de l'électricité et du gaz en Europe, ils sont persuadés que le pays n'a plus réellement la capacité de réagir comme l'exigerait la gravité de la situation. **« On n'a plus les moyens de notre politique à cause de notre déficit, c'est aussi simple que ça. La France est coincée par son budget et par l'Europe, alors que l'Allemagne ne l'est pas »**, s'alarme un pilier du patronat industriel français, pas mécontent de s'épancher sur les dangers du moment.

La situation tranche avec celle que l'on nous annonçait après la crise du Covid, quand le gouvernement espérait une vague de relocalisations. **La guerre russe en Ukraine a tout chamboulé**. Le spectre d'un nouveau train de délocalisations des industriels gourmands en énergie aux États-Unis ou en Asie, où les prix restent beaucoup plus sages, hante désormais l'Europe et singulièrement l'Hexagone. Les sites de production d'aluminium, pressés de se décarboner, sont particulièrement menacés, comme les hauts-fourneaux d'ArcelorMittal à Fos-sur-Mer. L'heure est suffisamment grave pour que le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, ait officiellement invité la presse au siège de l'organisation patronale, avenue Bosquet, le 16 novembre pour sonner le tocsin. **« Il existe un risque général de compétitivité pour l'Europe vis-à-vis de la Chine, de l'Asie et des États-Unis »**, a souligné le patron des patrons.

Priorité aux ménages. Lesté par une dette publique élevée, de 112 % du PIB contre 98 % avant la crise sanitaire, le gouvernement est soupçonné de ne pas être en mesure d'imiter Berlin, qui a mis 200 milliards d'euros sur la table pour sauver son économie du naufrage. Parmi les industriels français s'est imposée l'idée qu'**Emmanuel Macron et son ministre de l'Économie et de la Souveraineté industrielle, Bruno Le Maire, ont tiré l'essentiel de leurs cartouches** pour protéger la population de l'inflation qui ronge le pouvoir d'achat et que les entreprises sont laissées pour compte. **« L'option politique qui a été choisie a été d'indemniser davantage les ménages. La priorité absolue leur a été donnée »**, lâche abruptement notre représentant patronal influent, sous couvert d'anonymat. L'année prochaine, malgré une hausse de 15 % de l'électricité et du gaz, **le bouclier tarifaire pourrait coûter 45 milliards d'euros en fonction des prix du marché, quand les entreprises doivent pour l'instant se contenter d'une enveloppe « fermée » de 10 milliards d'euros**, selon l'expression du ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire.



Énergie. La rentabilité de l'aciérie ArcelorMittal à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) est menacée par la flambée des prix en Europe.

Après avoir dépensé sans compter pendant la crise du Covid, ce dernier veut à tout prix éviter de tirer le dernier chèque de son carnet. Aussi a-t-il vu rouge quand la Première ministre, Élisabeth Borne, a arbitré en faveur de la prolongation de l'indemnité carburant de quinze jours, jusqu'à la mi-novembre, alors que la CGT bloquait les raffineries du pays dans une grève préventive pour obtenir des hausses de salaires de la part de TotalEnergies. **C'est que le syndrome britannique commence à inquiéter dans les couloirs de Bercy, où l'on craint d'être attaqué sur les marchés financiers, comme l'éphémère Première ministre Liz Truss.** Un ministre l'avoue tout de go : *« La dette n'est jamais un problème, jusqu'au jour où elle le devient. Ce n'est pas du tout une mécanique progressive, c'est comme la pluie de la mousson sur les toits indiens. On est chez soi tranquille, on boit son thé et, tout à coup, toute l'eau accumulée se met à tomber. En France, la moindre faute de gestion des finances publiques - en maintenant, par exemple, la remise carburant qui coûte 1,6 milliard par mois - risque de faire passer nos taux de 3 % à 4,5 % du jour au lendemain. Et là, on est morts. »* Député macroniste de la commission des Finances, Charles Sitenstuhl reconnaît que *« le gouvernement a mis le sujet des finances publiques au second plan dans ce budget. On a pourtant commencé cette législature avec une alerte sur les finances publiques »*.

« Moment churchillien ». C'est bien pour cette raison que **Bercy s'est montré très attentif à ne pas ouvrir en grand les vannes pour les entreprises.** *« Elles auraient voulu qu'on arrose tout le monde, qu'elles soient toutes traitées de la même manière. On a mis 10 milliards d'euros sur la table, on verra si un jour il faut en rajouter un peu. Si le système n'avait pas été ciblé, on se serait retrouvé à payer les factures d'électricité des banques ou de LVMH. Nous n'en avons aucune envie, et le marché, devenu très nerveux, sanctionnerait »*, confie une source gouvernementale.

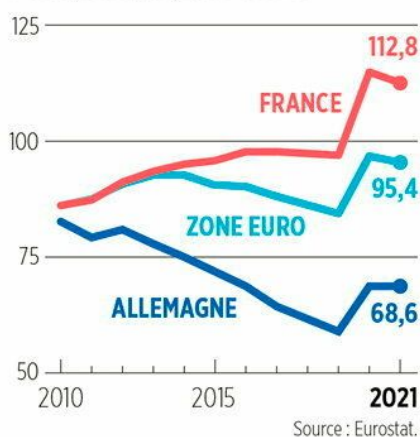
Certains, au sein de l'exécutif, regrettent toutefois de ne pas avoir décidé une augmentation supérieure à 15 % des prix de l'électricité et du gaz pour les particuliers pour 2023. **« Mettre autant d'argent sur les ménages, 100 milliards sur trois ans, ça interroge. Je suis intimement convaincu qu'une hausse de 30 % serait passée »**, explique un conseiller du pouvoir au fait du dossier. **Cela aurait bien sûr nécessité d'augmenter les aides aux Français les plus modestes pour leur permettre de faire face à leur facture, mais ça aurait tout de même coûté moins cher.** Pour Xavier Ragot, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques, **on se rapproche d'un « moment churchillien »**, car il n'y a plus de raison de laisser augmenter la dette publique. Pour lui, la question centrale est désormais : *« Qui va payer plus d'impôts ? »*

« Ayez confiance », voilà le discours que tient pour le moment le pouvoir aux représentants patronaux, tel le serpent Kaa dans *Le Livre de la jungle*. Une entreprise de persuasion qui ne les convainc pas vraiment. Le ministre de l'Économie est soupçonné de ne pas tout faire auprès de la

Commission européenne (chargée de contrôler les distributions d'aides d'État pour préserver le marché unique) afin d'obtenir l'assouplissement des conditions du guichet d'aides aux entreprises qu'il a mis sur pied pour alléger leurs factures de gaz ou d'électricité. *« Pourquoi aller se battre à Bruxelles alors qu'on n'en a pas les moyens ? »* demande-t-on. Pour avoir droit aux aides de 50 à 150 millions d'euros, les grandes entreprises énérgo-intensives doivent ainsi avoir enregistré une baisse de 40 % de leur excédent brut d'exploitation. Une condition jugée trop drastique. *« Nous allons négocier pour le faire baisser l'année prochaine »*, promet Bruno Le Maire, qui vise à ramener ce chiffre à 20 %.

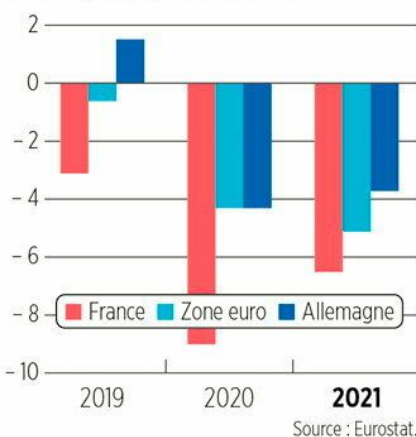
Une montagne de dette

Dettes publiques, en % du PIB



Un déficit abyssal

Déficit public, en % du PIB



Dépendance allemande au gaz. En attendant, **l'Allemagne est soupçonnée de pouvoir contourner les règles de juste concurrence, ce que nie catégoriquement Bercy.** Dans l'entourage de Bruno Le Maire, on martèle que l'on s'est assuré auprès de notre voisin *« que les entreprises françaises bénéficieraient des mêmes aides et seraient aussi bien traitées que les entreprises allemandes, dans le respect du cadre européen »*. Un responsable ajoute que la France *« n'hésitera pas une seconde »* : elle déposera plainte si elle constate qu'une entreprise a reçu trop d'aides, en contradiction avec les règles européennes. La commissaire à la Concurrence, la Danoise Margrethe Vestager, chargée de garantir une concurrence équitable dans l'Union, avoue subir une forte pression. *« Comme vous pouvez vous en douter, certains États membres utilisent davantage leur téléphone que d'autres »*, ironise-t-elle, tout en promettant de garantir que les règles soient les mêmes pour tous.

Coincée sur le front budgétaire, **Paris doit composer avec la stratégie solitaire de Berlin, aux moyens financiers incomparables.** *« La relation avec les Allemands est vraiment très compliquée. Ils sont dans une logique "Germany first" »*, est bien obligé de reconnaître un officiel. Le couple franco-allemand bat de l'aile. L'explication n'est pas à aller chercher bien loin. *« Leur modèle, que ce soit pour l'approvisionnement énergétique ou leur accès au marché chinois, a été percuté de plein fouet. Au lieu de réinventer un modèle avec la France, ce que Macron a proposé, ils se précipitent dans l'ajustement du leur,* se désolé un ministre français dans un langage beaucoup moins policé que lorsqu'il s'exprime devant les micros. **Les Allemands ne renoncent pas à la dépendance au gaz, mais, au lieu que ce soit le gaz russe, ça va être le gaz algérien, sénégalais ou l'hydrogène en Arabie saoudite, d'autant qu'ils refusent le nucléaire et que les énergies alternatives ne suffiront pas.** » Le ministre n'en revient toujours pas qu'Olaf Scholz, le chancelier social-démocrate, ait accepté de se rendre seul en Chine début novembre alors qu'Emmanuel Macron lui avait proposé de l'accompagner. *« Xi a dit à Scholz de venir seul et il y est allé. Vous imaginez si la France avait fait ça et que Macron avait dit : "Fuck, j'y vais tout seul" ? »*

Quitteront-ils l'Europe ?

Safran, Solvay, Volkswagen... Nombreux sont les industriels qui s'interrogent sur leurs investissements en Europe à cause de l'envolée des prix de l'énergie. **Safran**, le géant français de l'aéronautique, a annoncé officiellement qu'il allait retarder de dix-huit à vingt-quatre mois la construction d'une usine supplémentaire de freins carbone près de Lyon. En attendant, la production va monter en puissance aux États-Unis et en Malaisie... Thomas Schäfer, un responsable de **Volkswagen**, a expliqué que les investissements dans les nouvelles usines de batteries pour voitures électriques en Europe ne seront « pas viables » sans réduction rapide des prix de l'énergie. Le producteur suédois de batteries électriques **Northvolt** va d'ailleurs réfléchir à deux fois avant d'implanter une nouvelle usine en Allemagne, comme il l'avait prévu.

Blocage. Il n'y a qu'à voir comment Paris peine à obtenir un découplage des prix de l'électricité par rapport au gaz, alors qu'il devrait bénéficier davantage de sa production bon marché d'électricité nucléaire, malgré une production historiquement basse liée aux problèmes de corrosion sur certains réacteurs. Jusqu'à présent, les discussions pour transposer le mécanisme déjà utilisé par l'Espagne et le Portugal n'ont pas abouti. Au mieux, il faudra attendre le prochain conseil européen de l'énergie, le 19 décembre, pour que la Commission européenne fasse des propositions. Mais certains responsables français n'y croient déjà plus. « *Le mécanisme ibérique est mort. Il ne faut jamais s'entêter sur des trucs dont on n'est pas intimement convaincu* », considère un ministre pour qui ledit mécanisme « a fait exploser la consommation de gaz au Portugal et en Espagne » au moment où l'Europe cherche précisément à réduire sa dépendance.

Le plafonnement des prix du gaz lui-même est à peine plus avancé, les Allemands craignant d'inciter leurs fournisseurs à vendre leur gaz ailleurs. Ce qui met en rage des pontes du patronat français : « *Le Conseil européen [des chefs d'État et de gouvernement] décide de plafonner les prix du gaz et Bruxelles refuse de le faire ! Et devinez qui bloque à Bruxelles ? Les Allemands !* » Un habitué des réunions dans la capitale belge est bien obligé de le reconnaître : « *Ils n'ont pas entièrement tort, la Commission européenne est totalement dans leur main.* » L'entourage de la ministre française de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, fait d'ailleurs cet aveu révélateur : le mécanisme proposé par la Commission lors du conseil des ministres européens de l'Énergie du 24 novembre « *se déclencherait uniquement si une infrastructure de gaz était détruite* » Autant dire quasiment jamais... L'exécutif européen a bien été sommé de revoir son mécanisme pour le rendre plus opérationnel d'ici au conseil du 19 décembre, mais son application concrète ne semble pas pour demain.

Subventions américaines. Si le moteur européen franco-allemand a du mal, c'est en partie à cause de la coalition hétéroclite au pouvoir de l'autre côté du Rhin. Olaf Scholz doit composer avec son vice-chancelier, Robert Habeck, du parti écologiste, ainsi qu'avec **le très libéral Christian Lindner**. Fin novembre, la Première ministre Élisabeth Borne en personne a passé deux jours à Berlin pour tenter de convaincre les Allemands. La déclaration commune avec Olaf Scholz qui en est sortie n'acte aucune avancée majeure...

Pendant ce temps, **les Américains**, eux, ne s'embarrassent pas des divisions de leurs alliés du Vieux Continent et avancent leurs pions sur l'échiquier mondial pour résister au raz de marée chinois. **Le gaz naturel liquéfié censé remplacer le gaz russe est vendu au prix fort, tandis que Joe Biden a fait adopter l'Inflation Reduction Act (IRA)** - la loi sur la réduction de l'inflation - prévoyant d'accorder des subventions massives (sous forme de crédits d'impôt) à l'hydrogène, aux véhicules électriques ou encore aux énergies renouvelables, à condition que celles-ci soient produites à hauteur de 40 % sur le sol américain, au Mexique ou au Canada. **Une condition contraire aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et qui fait craindre que les**

projets d'usines de batteries en France et en Europe soient déjà menacés. Pour tenter de convaincre le président américain d'accorder les mêmes exemptions aux Européens, Emmanuel Macron s'est rendu en personne à Washington, où il a qualifié ces aides de « *super agressives* ». Le président français semble avoir obtenu des concessions importantes de son homologue. « *Je n'ai jamais eu l'intention d'exclure des gens qui coopèrent avec nous* », a lancé Joe Biden lors d'une conférence de presse, ajoutant que des modifications étaient possibles pour étendre les exemptions aux pays « alliés ». « *Les Américains vous écrasent avec leurs Pataugas. Si vous ne hurlez pas que vous avez mal, ils ne vous voient pas. Ils n'avaient pas vu le problème de l'IRA* », décryptait un ministre français plusieurs jours avant la visite d'État du président Macron. Attention, toutefois, à ne pas crier victoire trop vite. Car le diable se cache dans les détails. Et il faut que le Congrès accepte de suivre la position exprimée par le président démocrate. La France veut éviter une course aux subventions entre pays, dont les gagnants seraient les entreprises privées, mais pas les États.



Cavalier seul. Le chancelier allemand Olaf Scholz rencontre le président chinois Xi Jinping le 4 novembre à Pékin.

« **La vieille mondialisation est morte** ». Sans concessions suffisantes venues d'outre-Atlantique, il faudra bien convaincre les Allemands d'accepter de répliquer, ce qui n'a rien d'évident. « *Dans la coalition allemande, le SPD a toujours été très atlantiste. Scholz fait des rissettes à Biden toutes les trente secondes* », s'agace un responsable hexagonal, toujours sous couvert d'anonymat. **La France compte davantage sur Robert Habeck**, le vice-chancelier issu des Verts, pour infléchir leur position sur ce sujet. « *L'Europe a un mal terrible à se débarrasser du dogme de la vieille mondialisation. Mais cette vieille mondialisation est morte*, considère ce responsable. **Les Français ont de plus en plus de mal à comprendre qu'on puisse accorder des primes de 7 000 euros pour des véhicules électriques achetés en Chine** ». À court terme, l'Union peut accélérer le versement de ses propres subventions publiques dans le cadre des « *projets importants d'intérêt européen commun* », par exemple pour les batteries électriques. Mais, alors que le crédit d'impôt américain est immédiat, les subventions européennes mettent parfois deux ans à arriver réellement. « *La vraie difficulté, c'est la complexité et la lenteur des procédures. Il faut que l'Europe se secoue les puces.* » **La France plaide même pour un véritable « Buy European Act » si les Américains ne fléchissent pas.** Faute de quoi elle serait marginalisée. « *Si on ne fait pas de préférence européenne, conclut un responsable, on crèvera.* »

La force de frappe allemande

Depuis le début de la crise énergétique, l'Allemagne a notifié 265 milliards d'aides d'État à la Commission européenne, sur un total de 528 milliards pour l'ensemble des 27 États membres. Soit environ 50 % du total ! Et cela n'inclut même pas encore toutes les sommes du nouveau plan de 200 milliards d'euros de soutien à son économie annoncé récemment. Mais cette somme ne

servira pas seulement à aider les entreprises allemandes. L'essentiel devrait servir à aider les ménages à faire face à l'augmentation de leurs factures d'énergie. La France, elle, arrive en deuxième position avec 160 milliards de mesures notifiées, soit 30,5 % du total. Une différence qu'il faut toutefois rapporter à la taille respective des économies. « *Quand vous comparez au PIB, les choses sont plus équilibrées* », insiste la commissaire européenne Margrethe Vestager, qui souligne que les sommes autorisées diffèrent des montants qui seront effectivement versés. En tout état de cause, les aides d'État ne peuvent pas dépasser 70 % de la consommation d'énergie passée, afin que les entreprises soient bien incitées à faire des efforts de sobriété. § M. V.

9 décembre (Le Monde)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/12/08/antoine-lilti-pluraliser-les-lumieres-est-la-condition-meme-de-leur-universalisation_6153568_3232.html

« Pluraliser les Lumières est la condition même de leur universalisation »

Tribune

Antoine Lilti, Historien, professeur du Collège de France

L'historien est titulaire de la chaire « Histoire des Lumières, XVIII^e-XXI^e siècle » au Collège de France. « Le Monde » publie des extraits de sa leçon inaugurale, qu'il a prononcée ce 8 décembre.

Publié le 08 décembre 2022 à 20h00, mis à jour le 08 décembre 2022 à 20h00

Une question essentielle mérite d'être posée : de qui les Lumières sont-elles l'héritage ? Les textes et les idées des Lumières ont fait l'objet, depuis le XVIII^e siècle, de très nombreuses traductions. Ils ont circulé, ils ont été transmis, reçus et adaptés, dans des contextes différents.

L'historien indien Partha Chatterjee a évoqué avec subtilité devant un parterre d'étudiants africains, en 1997, l'ambivalence de cet héritage pour de nombreux intellectuels issus du monde colonisé par l'Europe : les Lumières ont été transmises par l'ancien colonisateur britannique, mais aussi par la philosophie et les sciences sociales contemporaines, elles sont indissociables de la modernité, c'est donc un héritage qu'il est possible de revendiquer et de défendre, avec une distance critique née de la conscience aiguë que cet héritage a été transmis à travers une situation de domination violente, même s'il a fourni, par ailleurs, les ressources pour la dénoncer et la vaincre.

Ce processus de transmission a donc contribué à l'universalisation des Lumières, mais à une universalisation ambiguë et incomplète, puisque subsiste, chez certains de ces héritiers, un rapport dual qui s'apparente peut-être à ce que W. E. B. Du Bois, dans un autre contexte, celui des Noirs américains, appelait la « *double conscience* ».

Traduction et hybridation

C'est toute l'identification des Lumières à l'Europe, si prégnante dans nos représentations, qui doit être interrogée. **Les Lumières n'ont jamais été un héritage exclusivement européen.** Les révolutionnaires sud-américains, au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, traduisaient et lisaient le *Contrat social*, qui fut une des principales sources du républicanisme, du Rio de la Plata jusqu'au Venezuela.

A leur tour, les réformateurs ottomans et persans, puis les Japonais de l'ère Meiji, comme Fukuzawa Yukichi ou Nakae Chomin, se tournèrent vers les auteurs français, allemands et anglais pour penser la modernité et ce qu'ils appelaient les droits du peuple. Ils les adaptaient à leurs propres objectifs et les interprétaient au regard de leurs traditions. Comme l'a montré Maruyama Masao, qui fut lui-même, dans le Japon du XX^e siècle, une figure d'intellectuel éclairé, le succès des Lumières de Meiji ne tient pas seulement à l'appropriation du savoir occidental, mais à l'existence d'une modernité intellectuelle japonaise, qui, au cours du XVIII^e siècle, avait déjà entamé la critique du néoconfucianisme, des rites et de la tradition.

Si le cas japonais est particulièrement parlant, il n'est pas isolé. **Aujourd'hui, dans de nombreux pays du monde, les Lumières restent une promesse d'émancipation, non plus comme une leçon venue d'ailleurs, mais parce que depuis longtemps, des processus de traduction et d'hybridation ont forgé des traditions intellectuelles locales, même si celles-ci restent parfois minoritaires ou étouffées. Il est essentiel de se défaire d'une interprétation en termes d'influence ou de diffusion, comme si les idées circulaient exclusivement et pacifiquement de l'Europe vers le reste du monde.**

Importance de la révolution haïtienne

Les reformulations, théoriques ou militantes, des idées des Lumières, dans des contextes nouveaux, relancent leur interprétation ; elles pluralisent leur héritage, elles universalisent leur signification. C'est grâce aux *Jacobins noirs* de l'historien caribéen C. L. R. James, puis aux écrits d'**Aimé Césaire**, plus tard de Michel-Rolph Trouillot, qu'a été reconnue, y compris par l'historiographie occidentale, l'importance de la **révolution haïtienne** (1791-1904) pour comprendre le véritable potentiel universaliste des Lumières.

Aujourd'hui, ce sont **les femmes iraniennes, luttant contre un régime théocratique et patriarcal, qui font résonner à leur tour le mot d'ordre de la liberté individuelle**, qui fut si souvent, y compris en Occident, confisqué par les hommes.

Plutôt que d'universalisme, il faudrait parler d'une « universalisation » des Lumières, c'est-à-dire d'un processus de reprises et de reformulations grâce auquel l'idéal d'émancipation a pris des figures nouvelles. En matière morale et politique, le véritable universalisme ne peut pas être l'affirmation surplombante d'une vérité, indifférente à son lieu et à ses conditions d'énonciation. Il doit encore moins, bien sûr, être confondu avec le **rejet des identités particulières, qui n'est que l'interprétation française d'un certain républicanisme fondé sur l'assimilation.**

A cet universalisme de surplomb, qui se traduit toujours par une injonction à la conformité, **on préférera l'universalisme latéral**, évoqué par **Maurice Merleau-Ponty** dans un très beau texte consacré à Claude Lévi-Strauss, auquel on accède par « *l'incessante mise à l'épreuve de soi par l'autre, et de l'autre par soi* », ou encore, pour citer Souleymane Bachir Diagne, par « *l'inscription du pluriel du monde sur un horizon commun* ».

Traditions non européennes des Lumières

A la différence de l'universalisme, l'universalisation ne se décrète pas. Elle ne prétend pas revendiquer, depuis une position d'autorité, la validité universelle de valeurs qui sont le résultat d'une histoire particulière. Elle est la démonstration en acte de la capacité de certaines idées à prospérer et à s'épanouir dans des contextes historiques différents, dans la pluralité des langues et des cultures, jusqu'à servir contre ceux qui les trahissent tout en s'en réclamant. **Pluraliser les Lumières est la condition même de leur universalisation.**

On peut même aller plus loin, si on veut prendre au sérieux la tension entre les Lumières comme période historique et comme idéal philosophique. En 1935, le jeune **Leo Strauss** fit un geste important en opposant aux Lumières modernes, celles du XVIII^e siècle, des Lumières médiévales, qu'il identifiait à l'œuvre de **Maïmonide**, mais aussi à celle d'**Al-Farabi**. Ces **Lumières juives et musulmanes** avaient, selon lui, promu la liberté de philosopher et l'usage critique de la raison, mais sans opposer celle-ci à la religion révélée.

Néanmoins, ce n'est qu'en référence aux Lumières du XVIII^e siècle européen que prend sens l'opération qui consiste à désigner sous ce terme d'autres moments de l'histoire de la pensée. Or ce geste, avec plus ou moins de rigueur, a été répété à plusieurs reprises, en général avec l'objectif d'identifier des traditions non européennes des Lumières.

Que fait-on lorsque l'on parle des Lumières andalouses ou des Lumières perdues de l'Asie centrale au temps d'Avicenne, que l'on cherche dans la philosophie chinoise classique un équivalent humaniste des Lumières ? Ce ne sont évidemment pas les mêmes Lumières que l'on identifie selon que l'on met en avant la liberté de philosopher, la critique des religions, la diffusion du savoir, l'essor du progrès technologique ou les droits politiques des individus. **Dès lors, on doit envisager une histoire globale de ces « Lumières multiples », qui désignent les sources diverses, dans différents contextes, d'un idéal d'émancipation par le savoir. La spécificité du XVIII^e siècle européen n'est pas réfutée, mais elle devient l'objet d'une approche comparative plutôt qu'une pétition de principe.**

9 décembre (Le Monde)

https://www.lemonde.fr/international/article/2022/12/08/les-declarations-d-emmanuel-macron-sur-la-russie-ulcerent-kiev-et-ses-allies_6153530_3210.html

Les déclarations d'Emmanuel Macron sur la Russie ulcèrent Kiev et ses alliés

Alors que les frappes russes se poursuivent sur les infrastructures civiles, le chef de l'Etat évoque « les garanties de sécurité » à accorder à Moscou après la guerre.

Par [Philippe Ricard](#)

Publié le 08 décembre 2022 à 15h30, mis à jour le 08 décembre 2022 à 15h30



Le président français, Emmanuel Macron, au sommet UE-Balkans occidentaux, le 6 décembre 2022, à Tirana (Albanie). ANDREEA ALEXANDRU / AP

La saillie n'a rien d'une gaffe. Elle exprime plutôt une conviction profonde d'Emmanuel Macron. La phrase prononcée par le chef de l'Etat en vue d'offrir des « garanties de sécurité » à la Russie, quand les combats cesseront, a suscité un tollé dans l'Est du continent européen, plus de neuf mois après l'invasion russe de l'Ukraine. « Qu'est-ce qu'on est prêt à faire pour donner des garanties pour sa propre sécurité à la Russie le jour où elle reviendra à la table des négociations ? », s'est interrogé le chef de l'Etat, dans un entretien sur TF1, samedi 3 décembre. « Un des points essentiels, c'est la peur que l'OTAN vienne jusqu'à ses portes, c'est le déploiement d'armes qui peuvent menacer la Russie », a-t-il expliqué, **semblant reprendre les arguments avancés par Moscou pour justifier son offensive.**

L'Ukraine n'a pas tardé à réagir, au moment où la Russie s'acharne à détruire ses infrastructures civiles dans le but de saper le moral de sa population, en la privant de chauffage et d'électricité cet hiver. « **Quelqu'un veut fournir des garanties de sécurité à un Etat terroriste et meurtrier ?** », a lancé le secrétaire du Conseil national de sécurité et de défense ukrainien, Oleksi Danilov, sur Twitter.

Pour le vice-ministre polonais des affaires étrangères, Marcin Przydacz, M. Macron « commet une erreur en disant ce qu'il dit ». « Vladimir Poutine a une structure mentale qui fait que toute tentative de contact, d'apaisement, le renforce psychologiquement », a-t-il observé dans un entretien diffusé en Pologne. Le vice-premier ministre letton, Artis Pabriks, estime pour sa part que **l'idée de donner des garanties de sécurité à la Russie « revient à tomber dans le piège du récit de Poutine selon lequel l'Occident et l'Ukraine sont responsables de la guerre ».**

« Discours illisible et inaudible »

Les propos rappellent ceux prononcés en mai par Emmanuel Macron, lorsqu'il avait invité à « ne pas humilier » Moscou, alors que nombre des alliés de l'Ukraine souhaitent en premier lieu la défaite de la Russie sur le terrain, c'est-à-dire son retrait complet des territoires occupés, y compris la Crimée, annexée

unilatéralement en 2014. A chaque fois, les mots du chef de l'Etat mettent à mal ses relations avec les capitales de l'Est du continent, en dépit du soutien militaire, diplomatique et financier que la France apporte à l'Ukraine. **Bruno Tertrais, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique, parle d'un « discours illisible et inaudible, et surtout contreproductif pour son propre agenda européen ».**

Cette nouvelle controverse survient en effet alors que le chef de l'Etat, avant tout soucieux d'éviter une escalade, ne rate pas une occasion d'inciter à la reprise des négociations entre Kiev et Moscou, quand les Ukrainiens le jugeront nécessaire, prend-il garde de préciser. Pour lui, comme il l'a martelé lors de son voyage à Washington début décembre, la guerre ne peut se conclure sur le champ de bataille, mais par la recherche d'une « *paix durable* », via la diplomatie. Une façon à ses yeux de restaurer non seulement l'intégrité territoriale de l'Ukraine, mais aussi l'ordre de sécurité européen. Cette dernière préoccupation, théorisée en 2019 pour justifier sa politique de rapprochement avec Moscou, est antérieure au conflit, mais n'a fait que se renforcer dans l'esprit d'Emmanuel Macron depuis le déclenchement de l'invasion russe.

Si Paris a pu penser un temps que l'hiver pourrait offrir une fenêtre d'opportunité pour de telles discussions, en escomptant un ralentissement des combats sur le terrain, **Vladimir Poutine ne donne aucun signe de rechercher un cessez-le-feu. Le président russe répète au contraire, comme il l'a fait encore mercredi 7, que le conflit sera « un long processus ».** L'urgence du moment, côté allié, est donc plutôt de continuer à soutenir la résistance ukrainienne, dans l'espoir qu'elle garde l'initiative, afin d'arriver en position de force dans d'éventuelles négociations.

Paris se défend d'être un « mauvais allié »

Volodymyr Zelensky lui-même a conditionné tout arrêt des combats au retrait complet des forces russes. Et le président ukrainien demande à ses alliés de mettre sur pied, faute de perspective rapide d'adhésion à l'OTAN, un « *pacte de sécurité* » visant à protéger Kiev de toute nouvelle attaque russe. Un projet en ce sens a été proposé par l'ancien secrétaire général de l'OTAN, le Danois Anders Fogh Rasmussen. La sortie du conflit ukrainien se fera en offrant des « *garanties de sécurité pour l'Ukraine* », a aussi estimé, lundi, le diplomate en chef de l'Union européenne, Josep Borrell, dans un discours devant l'Institut Jacques Delors à Paris : « *Pour la Russie, on en parlera plus tard.* »

Face à l'ampleur des réactions, Emmanuel Macron a tenté d'endiguer la controverse : « **Il ne faut pas faire de grands cas, essayer de créer des polémiques là où il n'y en a pas** », a réagi le président français, lors d'un sommet avec les pays des Balkans, mardi à Tirana. « *J'ai toujours dit la même chose, c'est-à-dire qu'à la fin, dans les discussions de paix, il y aura des sujets territoriaux sur l'Ukraine – et ils appartiennent aux Ukrainiens –, et il y aura des sujets de sécurité collective sur toute la région.* » Paris se défend donc d'être un « *mauvais allié* », quelques jours avant d'organiser avec Kiev, mardi 13, une grande conférence humanitaire pour aider l'Ukraine « *à passer l'hiver* ». « *Nous ne sommes pas les seuls à dire qu'il faudra un accord pour mettre fin à cette guerre déclenchée par la Russie* », se défend un diplomate français. « **Il faudra bien alors que chacun y trouve son compte.** »

Le chancelier allemand, Olaf Scholz, s'inscrit lui aussi dans cet état d'esprit. « *La priorité est que la Russie mette immédiatement fin à la guerre et retire ses troupes* », a-t-il dit jeudi dans un entretien au quotidien *Ouest-France* et au groupe de presse allemand Funke, tout en ajoutant : « **Nous sommes bien sûr prêts à discuter avec la Russie du contrôle des armements en Europe.** » Pas certain que ses propos parviennent à rassurer les capitales de l'Est du continent, tant l'autorité de Berlin, comme celle de Paris, y est contestée depuis le début de l'invasion russe.

9 décembre (Le Monde)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/12/08/parti-socialiste-la-laicite-offre-les-meilleures-armes-juridiques-contre-la-diffusion-des-theses-islamistes_6153466_3232.html

Parti socialiste : « La laïcité offre les meilleures armes juridiques contre la diffusion des thèses islamistes »

[Tribune](#)

Collectif

A l'occasion de la Journée de la laïcité, le 9 décembre, les trois responsables du Parti socialiste, Olivier Faure, Corinne Narassiguin et Jérôme Guedj, rappellent le cadre juridique de ce principe républicain et proposent, dans une tribune au « Monde », de créer un « Défenseur de la laïcité », sur le modèle du Défenseur des droits.

Publié le 08 décembre 2022 à 07h00, mis à jour le 08 décembre 2022 à 07h00 Temps de Lecture 4 min.

La laïcité est devenue un dogme abstrait brandi à tout-va, pour prouver son attachement à la République en lui prêtant des pouvoirs qu'elle n'a pas, ou pour s'en prendre à une religion afin de l'exclure du champ républicain. Cette instrumentalisation suscite la méfiance voire le rejet envers la laïcité et la République universaliste qu'elle incarne. En parlant trop et mal de la laïcité, on abîme ce principe républicain dont nous avons pourtant plus que jamais besoin face à certaines fragmentations de notre société. **Revenons donc aux bases, pour rappeler ce qu'est la laïcité, ce qu'elle n'est pas et comment on peut lui redonner tout son sens dans notre quotidien.**

[La loi de séparation des Eglises et de l'Etat promulguée le 9 décembre 1905](#) codifie le principe de laïcité, qui prend ses sources dans les Lumières de la Révolution française. Son article 1 « assure **la liberté de conscience** » et **la liberté de culte, dans le respect de « l'ordre public »**. C'est-à-dire la liberté de croire ou de ne pas croire, et la liberté de pratiquer sa religion dans le respect des libertés d'autrui. Son article 2 établit que **la République « ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte »**. **C'est la neutralité et l'impartialité de l'Etat à l'égard des religions.**

L'essence de la laïcité est contenue dans ces deux articles. Ce n'est rien de plus, et c'est déjà beaucoup.

Une loi de paix civile

La laïcité n'est pas la liberté d'opinion, ni la liberté d'expression, ni la liberté de la presse. Ces libertés sont des droits constitutionnels établis depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. La laïcité, ce n'est pas non plus l'égalité entre les femmes et les hommes, même si le cadre laïque facilite le combat féministe contre les obscurantismes religieux.

L'élaboration de la loi de 1905 s'est réalisée dans le tumulte et la confrontation. C'est pourquoi ses articles 31 à 35 prévoient la protection contre les pressions. **Ils ont été utilisés pour poursuivre judiciairement, jusqu'à la condamnation, des cléricaux catholiques qui combattaient l'application de la loi.** Depuis, **cette loi est devenue une loi de paix civile.**

En dépit de ce contexte particulier, la loi de 1905 fut élaborée pour s'appliquer également à toutes les religions. **Nul besoin de la modifier pour l'adapter à l'islam.** Par définition, elle protège déjà les musulmanes et musulmans dans leur droit de croire et de pratiquer leur religion, sans entrave ni pression. **La laïcité est un principe universel et intemporel qui établit un cadre juridique protecteur des libertés de conscience et de culte. C'est ce qui en fait un principe éternellement moderne.**

Un principe vivant

Pourtant, parce qu'elle touche à la fois aux convictions intimes et aux rapports de force entre le religieux et le politique, **la laïcité est un principe vivant. L'interprétation de la loi de 1905 doit s'adapter au contexte contemporain en restant fidèle à son esprit originel. Il peut même être nécessaire de la compléter, comme avec la loi de 2004 sur le port des signes religieux ostensibles dans les écoles publiques.** L'école est le lieu de l'apprentissage des communs, mais aussi celui de l'émancipation individuelle, où chaque adulte en devenir apprend à penser par lui-même, indépendamment de ses origines culturelles et familiales. **Pour ces raisons, l'école est régulièrement le terrain de combat des fanatiques, qui craignent plus que tout la liberté de penser.**

Depuis le début du siècle, la laïcité est de nouveau bousculée, et d'abord par l'islamisme. Pas par l'islam, mais par cette idéologie politique qui vise à imposer une vision rigoriste de l'islam, selon laquelle la loi religieuse s'imposerait aux lois humaines. En République, seul le peuple est souverain. Il ne procède d'aucune transcendance. **L'islamisme s'oppose au principe de laïcité, en s'attaquant à la séparation des Eglises et de l'Etat, à la liberté de conscience et à la liberté religieuse des musulmans eux-mêmes par l'interdiction de tout débat théologique.**

C'est pour cela que nous, socialistes, refusons d'utiliser le terme « islamophobie ». Il a été promu par ceux qui utilisent la réalité du racisme et de la haine antimusulmans pour dénoncer toute critique de l'islam, pour qualifier les lois laïques de liberticides, et donc pour combattre la liberté de conscience, d'expression et même religieuse. Toute croyance, idéologie ou philosophie peut être moquée, dénoncée, combattue. En revanche, nul individu ne peut être inquiété pour sa foi, religieuse ou civique.

Pressions

C'est l'islamisme qui nourrit la haine antimusulmans. C'est la laïcité qui offre les meilleures armes juridiques contre la diffusion des thèses islamistes. En ce sens, **le gouvernement aurait dû saisir la justice, au nom de l'article 34 de la loi de 1905, pour poursuivre l'imam qui a amplifié la cabale fanatique contre Samuel Paty.** Nous demandons que les procureurs reçoivent des instructions claires sur l'application des articles 31 à 35 de la loi de 1905 concernant les pressions sur les libertés de conscience et de culte.

La laïcité s'applique à toutes les religions. Dans le débat sur la fin de vie, qui touche à ce qu'il y a de plus intime et profond dans la condition humaine, toutes les religions exprimeront leur avis, éclaireront le débat en posant leurs arguments, mais aucune ne pourra prétendre modeler la loi à partir de leurs croyances.

Nous serons vigilants, comme lors du débat sur la loi sur le mariage pour tous, face aux pressions d'une frange intégriste de l'Eglise catholique. Faire respecter la laïcité, c'est établir que le religieux n'a aucune autorité naturelle sur le politique.

République universaliste

La laïcité fait partie du legs socialiste à la construction de la République. Pour être à la hauteur de notre héritage historique, **notre responsabilité est de continuer à faire vivre ce principe fondamental, ciment des piliers de liberté, d'égalité et de fraternité dans la République.**

Pour cela, nous proposons que le 9 décembre devienne un jour de fête républicaine consacré à la laïcité et à sa pédagogie. Nous proposons que les enseignants soient formés et accompagnés pour traiter la question du respect de la laïcité dans les comportements du quotidien, qu'ils soient protégés et soutenus dans les situations de conflit.

Pour garantir la bonne application de ces principes, **nous proposons de créer un Défenseur de la laïcité, sur le modèle du Défenseur des droits.** Réhabiliter la République universaliste commence par réhabiliter la laïcité pour ce qu'elle est, ni plus ni moins. Nous, socialistes, entendons y prendre toute notre part.

Olivier Faure, premier secrétaire du Parti socialiste et député de Seine-et-Marne ; **Corinne Narassiguin**, secrétaire nationale à la coordination et numéro 2 du Parti socialiste ; **Jérôme Guedj**, secrétaire national à la laïcité au Parti socialiste, député de l'Essonne.

9 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/politique/retraites-une-note-alarmiste-de-bayrou-souligne-le-besoin-de-reforme-pour-reequilibrer-le-systeme-20221208>

Retraites : une note alarmiste de Bayrou souligne le besoin de réforme pour rééquilibrer le système

Par [Loris Boichot](#)

Publié hier à 17:03, mis à jour il y a 9 heures



François Bayrou, haut-commissaire au Plan. *Jean-Christophe Marmara / Le Figaro*

EXCLUSIF - Une semaine avant la présentation du projet de l'exécutif, le haut-commissaire au Plan alerte sur un «déficit structurel important», dans un document que *Le Figaro* s'est procuré.

Il sonne l'alarme au moment idéal pour l'exécutif. Une semaine avant qu'Élisabeth Borne annonce ses arbitrages sur les retraites, avec l'objectif d'un report progressif de l'âge légal à 65 ans, François Bayrou prépare les esprits à la nécessité d'une réforme. Tout en répliquant à la gauche «Nupes», au Rassemblement national et aux syndicats, opposés à un chantier jugé injustifié. Ainsi qu'au Conseil d'orientation des retraites (COR), sur lequel il base ses travaux mais auquel il reproche indirectement une trop grande «*complexité dans la présentation des données*».

Dans un document de 20 pages paru jeudi, que *Le Figaro* s'est procuré, le haut-commissaire au Plan s'inquiète d'un **«déficit structurel important» du système**. **«Pris globalement, notre système de retraites risque de se voir de plus en plus fragilisé dans son équilibre financier et, en aggravant continuellement notre dette, de peser de plus en plus sur la capacité économique du pays et sur son indépendance»**, écrit-il en introduction.

Dans son viseur : le **besoin de financement public de quelque 30 milliards d'euros par an, afin de couvrir le déficit des régimes spéciaux, des fonctionnaires et des exploitants agricoles**. À cause du déséquilibre actuel, la France s'éloigne de la tradition des ordonnances de 1945, regrette François Bayrou : **«Notre système de retraites n'est plus un système par répartition que pour une part des pensions versées»**.

Tous régimes confondus et **«sans perspective de réformes»**, le haut-commissariat au Plan met en garde contre les **52,5 milliards de déficit annuel (soit 2,1% du PIB), prévus en moyenne sur 25 ans**. Un scénario noir fondé sur les hypothèses retenues par le COR (7% de chômage et 1% de gain annuel de productivité), **alors que «va se dégrader» l'«équilibre démographique entre actifs et retraités»**.

L'allongement des carrières, un «puissant levier»

Pour combler ces déficits, faut-il reporter l'âge légal de départ à 65 ans, comme le souhaite l'exécutif, ou allonger la durée de cotisation ? François Bayrou n'opte pas pour une option plutôt qu'une autre. Mais le haut-commissariat au Plan **défend le principe général d'un allongement progressif de la durée des carrières**. Ce «*serait un puissant levier d'amélioration de l'équilibre financier des régimes des retraites*», peut-on lire dans la note, qui évoque 10 à 20 milliards d'euros à la clé. D'autres pistes sont avancées : la hausse d'un point des cotisations patronales retraites, l'augmentation du nombre d'actifs grâce à 1,5 million d'emplois supplémentaires, et de meilleurs gains de productivité via un taux annuel moyen passé à 1,3%. **En revanche, «on ne peut pas envisager de baisser les pensions», prévient le haut-commissariat au Plan**, qui n'intègre pas non plus à ses plans les hausses d'impôts.

Avec ce discours alarmiste, François Bayrou espère «*éclairer*» l'opinion publique sur cette réforme ultrasensible, dans un contexte de crise énergétique et inflationniste. «*Personne n'est d'accord sur les chiffres. Ils doivent être indiscutables*», insistait ces dernières semaines, en privé, le président du Mouvement démocrate (MoDem), **remonté contre ceux qui «prétendent qu'il n'y a pas besoin de réforme**». Mercredi soir, lors d'un dîner avec les cadres de la majorité à l'Élysée, il a appelé à davantage de «*pédagogie*».

Soucieux d'une «*méthode respectueuse*», le centriste avait alerté en septembre contre le risque de «*passage en force*». Avant d'obtenir d'Emmanuel Macron plusieurs semaines supplémentaires de concertation. Trois mois plus tard, il joue l'allié loyal en appuyant la démarche du chef de l'État.

9 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/vox/monde/douglas-murray-en-matiere-d-immigration-la-vitesse-la-culture-et-le-nombre-sont-determinants-20221208>

Douglas Murray: «En matière d’immigration, la vitesse, la culture et le nombre sont déterminants»

Par [Alexandre Devecchio](#)

Publié hier à 18:49, mis à jour hier à 19:30



Douglas Murray. *Fabien Clairefond*

ENTRETIEN - Selon un récent recensement dans plusieurs grandes villes britanniques, **on peut désormais évoquer une «minorité blanche»: ainsi de Birmingham, Manchester ou Londres.** L’essayiste conservateur anglais analyse cette mutation à l’œuvre et ses conséquences.

LE FIGARO. - Selon un recensement, la part des «Blancs» en Angleterre et au pays de Galles est en forte baisse depuis vingt ans. De même, les chrétiens représentent désormais moins de 50 % du pays, tandis que les musulmans augmentent rapidement. Est-ce un changement dans l’histoire de la Grande-Bretagne?

Douglas MURRAY. - C’est un changement, mais il s’inscrit dans une trajectoire déjà ancienne. Dans les années 1990, **la migration nette moyenne vers le Royaume-Uni était de quelques dizaines de milliers de personnes par an. Dans les années qui ont suivi la victoire des travaillistes au pouvoir en 1997, ce chiffre est passé à des centaines de milliers par an. L’année dernière, il a atteint le chiffre record d’un demi-million.** Bien sûr, ces phénomènes ont un effet et avec le temps, **la population change.** J’ai décrit cela après la publication du dernier recensement, il y a dix ans, et j’ai écrit sur les effets plus larges pour la Grande-Bretagne et notre continent tout entier dans ***L’Étrange Suicide de l’Europe.*** Mais les gens ne savent toujours pas quoi faire en matière d’immigration. C’est la même chose partout dans le monde développé. **Les politiciens sont trop faibles pour faire appliquer la loi, la population change et quiconque dit qu’il n’aime pas cela est dénoncé comme raciste. Je trouve remarquable que nous ayons fait si peu de chemin face à des changements aussi énormes.** Nous avons l’impression d’être coincés dans le même piège, partout et toujours.

N’est-ce pas une évolution logique puisque la Grande-Bretagne est un ancien empire et conserve le Commonwealth?

Pas nécessairement, bien que certaines personnes aiment avancer cet argument, généralement avec délectation. Ils disent «*L’empire contre-attaque*», comme si la citation d’un film de *La Guerre des*

étoiles était suffisamment spirituelle pour repousser une véritable discussion. Je ne vois aucune raison pour expliquer le laxisme de la Grande-Bretagne à l'égard de ses frontières à partir des années 1950. **Avant cela, nous avons eu une population très homogène pendant un millier d'années. Mais une fois que les politiciens ont perdu le contrôle de l'immigration - et dans certains cas l'ont favorisée - ils n'ont jamais pu le reprendre.** Puis deux choses se sont produites en même temps. **Nous avons largement sous-estimé le nombre de personnes qui voulaient venir sur nos côtes et nous avons largement surestimé notre capacité à intégrer ces personnes.**

La mutation démographique actuelle s'accompagne-t-elle de bouleversements culturels et politiques?

Bien sûr. **La migration affecte tout.** Elle affecte les modes de scrutin, les modèles sociétaux, les attitudes, l'harmonie sociale et les décisions que le pays est en mesure de prendre. Par exemple, il est bien connu (depuis une fuite du ministère de la Défense il y a quelques années) qu'il y a certaines questions de politique étrangère dans lesquelles la Grande-Bretagne - comme la France - ne pourra jamais s'impliquer. En raison des populations qui existent aujourd'hui dans notre pays, si le Pakistan entre en révolution par exemple - ce qui pourrait tout à fait arriver - que pourrait ou voudrait faire le gouvernement britannique, compte tenu de la population de notre pays? **Sur un plan national, lorsqu'un film a été projeté dans certains cinémas au début de l'année et a été accusé de blasphémer l'islam, des foules de musulmans en colère ont protesté et le film a été retiré. La police pense que c'est une grande victoire pour la paix. Je pense que c'est une terrible capitulation devant des gens qui ne devraient pas être ici s'ils ne comprennent pas la liberté d'expression.**

Les avantages de la diversité ne sont pas inépuisables. Il y a un stade où vous avez effectivement dilué votre culture à tel point que vous n'êtes plus ce que vous étiez

Douglas Murray

Mais il s'agit aussi de **l'âme d'une nation.** Une telle âme ne se transmet pas du jour au lendemain. Les personnes qui ont grandi dans un pays, qui ont une relation profonde avec ce pays, ont un lien différent de celui de quelqu'un qui est arrivé hier. C'est inévitable. Donc, plus il y a d'immigration, plus votre pays change, plus ses attitudes changent - et cela inclut ses vertus, soit dit en passant. Je suis seulement surpris que les gens soient si réticents à reconnaître cela. Je ne peux que supposer que c'est parce qu'ils souhaitent qu'il n'en soit pas ainsi. **Mais souhaiter qu'une chose soit vraie n'est pas la même chose qu'elle le soit. Nos pays parlent de l'intégration comme s'il s'agissait d'une science bien comprise. En fait, l'intégration est une non-science très instable.**

Le porte-parole du premier ministre Rishi Sunak - lui-même de religion hindoue et d'origine indienne - a déclaré: «De toute évidence, le Royaume-Uni est un pays diversifié, c'est quelque chose qui devrait être salué», «cela inclut la diversité des religions». Certains peuples occidentaux expriment la crainte de voir leur héritage culturel et politique disparaître.

Je ne vois pas pourquoi les gens n'auraient pas le droit de s'inquiéter de leur héritage politique et culturel. Le reste du monde l'est. Si un recensement venait d'être effectué en Inde et qu'il révélait que Delhi, Jaipur, Mumbai et Bangalore avaient désormais des populations indiennes minoritaires, je pense que les Indiens se demanderaient pourquoi. Bien sûr, c'est compliqué. **D'une certaine manière, c'est une bonne chose que notre système soit ouvert et diversifié. Je suis fier qu'une personne d'origine indienne puisse devenir premier ministre au Royaume-Uni, même s'il est impossible d'imaginer qu'un homme blanc d'origine britannique puisse atteindre le même poste en Inde.** Pourtant, comme je l'ai souvent dit, et comme on me l'a reproché à l'infini, **les avantages de la diversité ne sont pas inépuisables. Il y a un stade où vous avez effectivement dilué votre culture à tel point que vous n'êtes plus ce que vous étiez. Ou même reconnaissable.** Certaines personnes s'en réjouissent. Ce n'est pas mon cas, en grande partie parce que j'aime mon pays et ma société, et ce que nous étions, et que **je n'apprécie pas que ce qui s'est passé avec l'immigration se soit produit contre les souhaits clairs, déclarés et répétés à chaque élection, de l'opinion publique.**

Même si les flux migratoires sont maîtrisés à l'avenir, la question de l'intégration se pose dans la plupart des sociétés occidentales. Comment relever ce défi?

Trois choses seulement comptent en matière d'immigration: **la vitesse, la culture et le nombre**. Si la vitesse et le nombre sont trop importants, vous ne pouvez pas y faire face et tous les politiciens transfèrent simplement le problème à leurs successeurs. **La question de la «culture» est difficile. Personnellement, je préférerais que l'immigration provienne de cultures similaires plutôt que de cultures très différentes.** Mais ceux d'entre nous qui avaient ce point de vue ont manifestement perdu, dans la vaste mêlée d'activistes de gauche et d'autres qui ont déclaré publiquement qu'ils aimaient le désordre de l'immigration du XX^e siècle parce que (comme l'a dit un apparatchik travailliste) il *«met le nez de la droite dans la diversité»*. Nous verrons assez rapidement s'ils continuent à apprécier ce spectacle et s'ils pensent toujours que les risques qu'ils ont fait courir à l'avenir de notre société en valaient la peine.

Dernier ouvrage de Douglas Murray traduit en français: «Abattre l'Occident. Comment l'antiracisme est devenu une arme de destruction massive» (Éd. L'Artilleur, août 2022, 432 p., 22€).

9 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/vox/politique/souverainete-de-la-france-pire-qu-un-declin-c-est-une-decadence-20221208>

Souveraineté de la France: «Pire qu'un déclin, c'est une décadence»

Par [Aziliz Le Corre](#)

Publié il y a 4 heures, mis à jour il y a 3 heures



«La question de l'énergie et du nucléaire est un avatar de la politique de la souveraineté impensée chez le macronisme.» *LUDOVIC MARIN / AFP*

FIGAROVOX/ENTRETIEN - L'Institut Thomas More vient de publier une note sur la notion de souveraineté. Selon ses auteurs, ce terme, utilisé à tort et à travers, est devenu le paravent de l'impuissance et de l'immobilisme des politiques françaises.

Sébastien Laye est chef d'entreprise et directeur d'études économiques à l'Institut Thomas More.

Cyrille Dalmont est spécialiste des enjeux éthiques du numérique et directeur d'études à l'Institut Thomas More.

Ensemble ils publient une note à l'Institut Thomas More sur la notion de souveraineté.

FIGAROVOX. - La crise énergétique est-elle le symptôme de la perte de souveraineté française ?

Sébastien LAYE. - Depuis deux ans, Emmanuel Macron, après avoir été le chantre de la mondialisation et de la start-up nation, n'a eu de cesse au contraire de vanter les mérites d'une Europe souveraine. Mais cet emploi *ad libitum* du terme cache une certaine impuissance en la matière. À cet égard, la question de l'énergie et du nucléaire est un avatar de la politique de la souveraineté impensée chez le macronisme.

En février dernier, au lendemain de l'agression russe en Ukraine, Emmanuel Macron disait qu'«*aucun réacteur en état de produire ne doit être fermé*» et annonçait la construction de 14 réacteurs. Du fait de notre dépendance européenne à l'énergie russe, une telle décision paraissait illustrer une vraie politique de souveraineté énergétique, après les atermoiements des années précédentes sur la fermeture de réacteurs nucléaires. Près de dix mois et plusieurs discours après, c'est toujours la loi énergie-climat du 8 novembre 2019, qui fixe l'objectif de réduction de la dépendance de la France au nucléaire («*La diversification du mix-électrique, dans le cadre d'une stratégie de réduction lissée et pilotée des capacités nucléaires existantes, sera poursuivie pour atteindre 50 % de la production en 2035*»), qui constitue le cadre de la politique énergétique française. Rien n'a changé. Une telle inertie illustre bien notre perte de souveraineté énergétique.

Pire qu'un déclin, c'est une décadence. La notion de déclin désigne les éléments matériels de la puissance ; la décadence renvoie aux valeurs, aux nourritures psychiques.

Jean-Sylvestre Montgrenier

La crise sanitaire, et maintenant les pénuries d'antibiotiques et de dolipranes témoignent-elles de la disparition des «écosystèmes de production» en France ?

Sébastien LAYE. - Oui. On désigne par «*écosystème de production*» un ensemble de lieux de production pouvant travailler en coopération ou en relation parce que, par exemple, correspondant à divers éléments complémentaires dans la chaîne de valeurs. Cette approche symbiotique s'oppose à l'hyper-spécialisation qui a caractérisé en France les sites de production eux-mêmes. C'est ainsi que, dans le domaine du médicament, la France s'est retrouvée avec une industrie pharmaceutique de pointe mais incapable de produire des médicaments de base ! Nous avons trop souvent oublié que pour produire *in fine* du complexe, il fallait aussi savoir produire du simple et maintenir cette production simple à proximité.

Dans sa chronique mensuelle au Figaro, Jacques Julliard pointait le déclin français : «Notre déclin, nous l'avons fabriqué de nos propres mains, par démagogie sans doute mais surtout par inintelligence des situations», a-t-il écrit, pointant les «reculades françaises». L'État français a-t-il encore les moyens de sa souveraineté ? Un retour en arrière est-il possible ?

Jean-Sylvestre MONTGRENIER. - Pire qu'un déclin, c'est une décadence. La notion de déclin désigne les éléments matériels de la puissance ; la décadence renvoie aux valeurs, aux nourritures psychiques, à la vision du monde qui conditionne la persévérance dans l'être d'une civilisation. Le grand Julien Freund a montré que la catégorie de décadence était essentielle à la compréhension de l'histoire. Si les différentes nations occidentales sont toutes atteintes par ce mal, ce dont témoignent la démographie et la culture, le cas de la France est particulièrement grave. On peut mettre en cause la classe dirigeante son «*inintelligence des situations*», mais il ne semble pas que la question taraude plus le citoyen. Entre deux matchs de football, on se plaint de son sort. Quant au bien commun... Peu se soucient de l'état des finances publiques, de la confusion entre technocratie étatique et société civile, des dettes qui obèrent l'avenir, de la dissolution de l'idée de peuple. C'est un effondrement sur soi.

Aussi le problème de l'État n'est-il pas celui des moyens. Jamais dans notre histoire les prélèvements et les dépenses publiques n'ont été aussi élevés. L'État est «*la grande fiction à travers laquelle tout le monde s'efforce de vivre aux dépens de tout le monde*». Il faudrait encastrier la solidarité dans le social et concevoir un «*État vrai*» qui surplombe la société, ce qui impliquerait un autre rapport au monde, une autre cosmologie. Non pas un retour au passé mais un recours à l'histoire, pour se projeter dans l'avenir : les racines du futur.

Certes, dans les périodes les plus critiques, il y a place pour une action de redressement, si l'on ouvre les yeux et fait droit à la vérité. Et les idées doivent être incarnées : «*pour agir, il faut être*».

Rien de ce qui s'observe aux États-Unis (GAFAM), en Chine (BATX), ou en Inde, et qui permet l'émergence de géants numériques mondiaux n'est imaginable en Europe.

Cyrille Dalmont

L'échelon européen n'est-il pas un meilleur échelon pour parler de souveraineté ? Notamment en ce qui concerne le numérique, pour peser face aux GAFAM ?

Cyrille DALMONT. - L'Union européenne n'est pas un État. C'est une organisation internationale. Plus intégrée que beaucoup d'autres certes, mais une organisation internationale. La souveraineté réelle appartient à ses vingt-sept États membres. La fonction principale de l'UE, comme pour toute organisation internationale, reste l'élaboration de normes à destination des États ayant ratifié ses traités et plus particulièrement pour ce qui nous intéresse, le droit européen de la concurrence. Or l'ensemble de la structure du droit européen de la concurrence repose sur l'idée que les objectifs

fondamentaux des règles de l'Union consistent à garantir le bon fonctionnement du marché intérieur au profit du consommateur, dans une logique de concurrence pure et parfaite en oubliant complètement l'outil de production et son origine.

Dès lors, rien de ce qui s'observe aux États-Unis (GAFAM), en Chine (BATX), ou en Inde, et qui permet l'émergence de géants numériques mondiaux n'est imaginable en Europe : ultraconcentration, ultracapitalisation, ententes entre entreprises, aides d'États et marchés réservés, permettant d'atteindre les tailles mondiales nécessaires dans des secteurs où la règle est «*the winner takes all*». Pire, puisque les règles de concurrence et la politique commerciale sont devenues des compétences exclusives de l'Union européenne, les États membres ne peuvent plus exercer les attributs de leurs souverainetés dans une multitude de domaines qui leur permettraient de développer ou de protéger des pans entiers de leurs économies.

9 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/quand-certains-ecologistes-revent-en-secret-d-instaurer-une-climatocratie-20221208>

Quand certains écologistes rêvent en secret d'instaurer une « climatocratie »

Par Jean-Paul Oury

Publié il y a 8 heures, mis à jour il y a 5 heures



«On nous vend l'écologisme - une idéologie politique - en lieu et place de l'écologie scientifique.» *Adobe Stock*

FIGAROVOX/TRIBUNE - Interviewé par Léa Salamé, l'ingénieur engagé dans la lutte contre le réchauffement, Jean-Marc Jancovici, a affirmé : **«Je suis favorable à un système communiste: riche ou pauvre, vous auriez droit à 3 à 4 vols par avion dans toute votre vie»**. L'historien, Jean-Paul Oury y voit une dangereuse dérive antidémocratique.

Jean-Paul Oury, docteur en histoire des sciences et technologies, consultant et essayiste. Vient de publier «Greta a ressuscité Einstein» (VA éditions 2022).

Cela fait maintenant des années que les Français se font bernier par des idéologues qui, sous couvert de protection de l'environnement, leur imposent des lubies politiques (de gauche ?). C'est ainsi qu'on nous vend l'écologisme - une idéologie politique - en lieu et place de l'écologie scientifique. À l'issue d'un long processus des militants ont fait tomber la science prométhéenne de son piédestal de telle sorte qu'il est désormais tabou de manipuler le génome, de fissionner l'atome, de diffuser des ondes ou encore de synthétiser des molécules. À la place sont apparues des pseudo-solutions baptisées «made-in Nature» dont on s'aperçoit progressivement qu'elles sont le cheval de Troie de la décroissance. L'agriculture bio ainsi que les énergies renouvelables dans le meilleur des cas signent la fin de la société de l'abondance et dans le pire des cas nous annoncent de graves pénuries à venir. Sous les coups de boutoirs de l'écologisme, on a donc décidé d'enterrer le technosolutionnisme et rares sont les politiques qui osent évoquer la science et la technologie pour résoudre les défis environnementaux. Et pourtant les biotechnologies végétales restent la meilleure option pour produire des semences résistantes au stress hydrique ; l'agriculture dite intelligente est la plus efficace pour gérer les intrants de manière parcimonieuse ; l'énergie nucléaire abondante et décarbonée ne contribue ni à accroître le problème du réchauffement climatique ni celui des pénuries de fourniture d'électricité... Hélas tous ces sujets sont passés à des années-lumière de l'agenda des politiques environnementales sous influence de l'écologisme. Ce monopole d'une idéologie concernant le discours relatif à la Nature va avoir des conséquences politiques terribles comme nous allons le voir.

Interviewé par Léa Salamé, [Jean-Marc Jancovici a affirmé](#) : «*Je suis favorable à un système communiste : riche ou pauvre, vous auriez droit à 3 à 4 vols par avion dans toute votre vie.*» On réalise à quel point politique et science sont désormais mélangées et comment une forme de néoscientisme a entrepris de régenter nos vies. À force de laisser aux idéologues la politique scientifique, on a assisté à un changement de paradigme : de plus en plus de politiques ont instrumentalisé la science pour nous faire croire qu'on pouvait passer de nouvelles lois en son nom.

Ne prenant la peine, ni d'expliquer ce qu'est une modélisation, ni d'expliquer que peut-être il existe d'autres alternatives aux mesures sacrificielles décroissantes... Alors que d'un point de vue politique il semble logique de privilégier la croissance pour optimiser notre capacité d'adaptation aux changements climatiques à venir.

Jean-Paul Oury

C'est ainsi, par exemple, que certains rêvent en secret d'instaurer une «Climatocratie», ou régime politique qui tiendrait sa légitimité de lois tirées directement de la science du climat ; comme si on pouvait déduire les lois qui régissent nos vies des modélisations des climatologues. Et pourtant le mécanisme de récupération politique est simple : il suffit d'affirmer l'existence d'un consensus climato-catastrophiste qui ne retiendrait pour vrais que les scénarios les plus extrêmes, de moraliser le débat sur l'énergie en diabolisant les énergies fossiles, de privilégier la démesure (on n'en fait jamais assez pour le climat), de biaiser l'expérience (on confond météo et climat) ou encore de réduire nos problèmes existentiels au seul changement climatique. Tous ces sophismes sont alors des ruses qui permettent aux idéologues de présenter les solutions sacrificielles comme étant les seules possibles. Politique, média, militant ou technocrate, le climatocrate s'appuie sur [les scénarios catastrophes](#) des modèles climatiques comme des leviers politiques, ou comme des raisons de légiférer aussi, il pense que les ingénieurs et industriels sont moins compétents pour trouver des solutions qui passent, selon lui, davantage par des restrictions, des sacrifices, voire de la décroissance que par un effort dans le domaine de la R&D.

Aussi de plus en plus, on constate que la science des législateurs prend le pas sur celle des ingénieurs : fini les plans Mesmer et les révolutions vertes à la Borlaug ! Vivent les milliards dépensés à perte dans les Green-deal et les F2F de la planification européenne. Les interdictions et les renoncements s'amoncellent pour sceller un peu plus chaque jour le destin de nos démocraties libérales. On se retrouve avec des «[Jancovici](#)» qui pensent pouvoir déduire de nouvelles lois directement des modélisations scientifiques les plus catastrophistes. Ne prenant la peine, ni d'expliquer ce qu'est une modélisation, ni d'expliquer que peut-être il existe d'autres alternatives aux mesures sacrificielles décroissantes... alors que d'un point de vue politique il semble logique de privilégier la croissance pour optimiser notre capacité d'adaptation aux changements climatiques à venir. Pour ne plus se laisser dicter la loi par les Climatocrates, et afin de faire les bons choix, il est grand temps que les Français s'engagent en politique scientifique mais pour cela ils ont besoin d'une offre alternative et d'une politique environnementale qui défende des solutions positives.

Dans une enquête récente la fondation Descartes a mis au jour que 72,2% des sondés déploraient que l'information sur le changement climatique soit traitée par les grands médias «*de façon pas assez constructive et porteuse de solutions*».

Jean-Paul Oury

Dans une enquête récente la fondation Descartes a mis au jour que 72,2% des sondés déploraient que l'information sur le changement climatique soit traitée par les grands médias «*de façon pas assez constructive et porteuse de solutions*». Il n'y a rien d'étonnant à cela puisque comme nous venons de le montrer, pour l'instant c'est l'écologisme qui a le monopole du discours et que son fond de commerce repose sur la diabolisation du technosolutionnisme et l'instrumentalisation de la science

pour imposer des régimes autoritaires de type Climatocratie ou Biodiversitocratie qui ne promettent que sacrifice et décroissance.

Comment adresser les problèmes environnementaux autrement et répondre aux attentes des Français ? Certains ont compris qu'il y avait un véritable besoin sur ces sujets. Sur le plan associatif, c'est le cas notamment de Bertrand Alliot porte-parole de l'association Écologie Action, qui milite pour une écologie positive et débarrassée du catastrophisme ambiant. L'ancien militant de la LPO, converti à l'écologie scientifique se bat contre l'écologisme et démasque l'hypocrisie des militants pastèques. Avec son association il entend, par exemple, changer le récit catastrophiste de la sixième extinction en racontant des histoires positives sur la biodiversité.

Sur le plan politique, une offre est en train de naître au centre avec Loïc Rousselle du parti écologie au centre qui fait le pari de montrer qu'écologie et marché ne sont pas incompatibles. À droite le sénateur [Bruno Retailleau](#) a publié un essai intitulé «*Aurons-nous encore de la lumière en hiver ?*» dans lequel il rappelle que la droite est la plus légitime pour parler d'écologie et veut supprimer les subventions aux énergies renouvelables et augmenter la part du nucléaire à 70%.

Toutefois le chemin semble encore long, aussi, les Français en quête de solutions positives sur l'environnement attendent de pieds fermes cette offre politique alternative... Mais une chose est certaine sans elles ils ont toutes les chances de finir dans les geôles des climatocrates.

Le Figaro Magazine - vendredi 9 décembre 2022

Pierre-André Taguieff “Derrière le « Grand Remplacement », l’inquiétude légitime face à l’immigration incontrôlée”

Dans deux essais complémentaires, qui viennent de paraître, l'historien et philosophe dresse la généalogie des concepts de « Grand Remplacement » et de « déconstruction ». Deux notions, selon lui, contestables et qui se nourrissent en partie l'une de l'autre.

Alexandre Devecchio

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXANDRE DEVECCHIO

Dans votre livre, « Le Grand Remplacement ou la politique du mythe », vous faites la généalogie de ce concept. Pourquoi relève-t-il, selon vous, du mythe politique ?

Esprits Libres

Lorsqu'on explore les origines lointaines du récit catastrophiste du « Grand Remplacement », dans la deuxième moitié du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe, on découvre qu'il ne part pas d'observations ou d'enquêtes mais de fantasmes divers, mis en forme littéraire ou historico-philosophique par des auteurs tels que, en France, Arthur de Gobineau, Jules Soury, Georges Vacher de Lapouge, Édouard Drumont ou Maurice Barrès, suivis par Georges Mauco, Lucien Pemjean, René Martial ou Louis-Ferdinand Céline. Chez ces auteurs, le « péril noir » (ou « brun ») et le « péril jaune » s'entrecroisent souvent avec le « péril juif ». Mais les mêmes sombres perspectives se rencontrent notamment chez des auteurs anglo-saxons, tels que les Américains Madison Grant ou Lothrop Stoddard, ainsi que chez des auteurs allemands du courant « Völkisch ». Tous sont travaillés par la hantise du métissage, annonce d'une disparition de la population de souche, vouée, selon eux, à être remplacée par de « douteux mélanges ethno-raciaux ». C'est donc la peur de la fin d'un monde, par les effets croisés d'une immigration-invasion ou d'un métissage censé produire un irréversible déclin de la civilisation

occidentale et des nations s'y rattachant, qui est le moteur passionnel de leurs prophéties de malheur.

L'objet de ma critique, c'est le processus de mythologisation, qui consiste à interpréter d'une façon biaisée un certain nombre de réalités sociopolitiques de manière à les transformer en illustrations de schémas idéologiques fonctionnant comme des croyances dogmatiques et des modes de diabolisation. Le résultat en est la fabrication, à partir de faits mal interprétés, de figures inquiétantes ou de menaces effrayantes. La mythologisation se marque à l'emploi de majuscules pour désigner ce qui fait peur et doit donc être absolument rejeté : le « Grand Remplacement », le « Grand Déclassement », le « Grand Endoctrinement », etc. Au lieu d'inciter à analyser le réel dans sa complexité, ces formules conjuratoires empêchent de le connaître. Elles prennent place dans une démonologie dont le seul usage politique est d'ordre démagogique. Bref, le « Grand Remplacement » est une notion fourre-tout qui renvoie, en les masquant, à des réalités liées à l'immigration et qui restent à analyser correctement. Dénoncer n'est pas connaître.

Au-delà du caractère polémique de l'expression, n'y a-t-il pas lieu de s'inquiéter des bouleversements démographiques en cours et de l'incapacité des Européens à maîtriser le phénomène migratoire ?

Bien entendu, car ces inquiétudes sont justifiées, contrairement à ce qu'une certaine gauche

intellectuelle s'efforce de nous faire croire, en niant les faits ou en en sous-estimant l'importance ou la gravité. Je souligne dans mon livre la multiplication des microremplacements

observables sur le territoire français. On ne peut qu'être choqué par le mélange d'angélisme, de

moralisme et de mauvaise foi que l'on trouve chez certains démographes médiatiques de

gauche se comportant comme des militants politiques atteints de fanatisme aveugle. Ils incarnent une forme inédite de négationnisme dans le champ où se nouent questions

08/12/2022 19:53 about:blank

about:blank 3/5

démographiques et migratoires. Mais il faut éviter en même temps de sombrer dans le catastrophisme et se garder d'une mythologisation des vrais problèmes.

Vous renvoyez dos à dos la thèse de la « créolisation » et celle du « Grand Remplacement ». Pourtant, seule la seconde thèse suscite la controverse...

L'utopie de la « créolisation du monde » est l'utopie consolante des partisans du cosmopolitisme et des adeptes de la religion du postnational. Disons qu'elle est l'idéologie

dominante parce qu'elle est l'idéologie de la caste dominante, politico-intellectuelle,

dans les sociétés occidentales contemporaines. Et elle rejoint, au moins sur le plan rhétorique, la thématique du nouveau messianisme révolutionnaire internationaliste, qui suppose que l'unification et l'émancipation du genre humain impliquent un métissage généralisé, corps, âmes et cultures. Le mélange et l'hybridation sont érigés en promesse d'un avenir radieux ou en méthode de salut. Il ne faut donc pas s'étonner devant le large consensus, qui va de l'indifférence à l'engagement militant, autour du thème de la créolisation, qui réunit les élites libérales et les milieux néogauchistes. Disons, pour employer un cliché journalistique, que la créolisation n'est pas un thème « clivant », au contraire du « Grand Remplacement ». Le succès du thème du « Grand Remplacement » est-il le signe d'une droitisation de la société ou est-il lié à l'échec de la politique d'immigration et d'intégration ? L'absence d'une politique claire et ferme d'immigration et d'intégration est l'un des principaux facteurs de la droitisation de l'opinion française. C'est dans l'impuissance à contrôler les flux migratoires et dans ses multiples effets négatifs, à commencer par la surdélinquance des étrangers et la communautarisation séparatiste sur des bases ethniques ou religieuses, processus qui inquiètent légitimement les citoyens français, qu'il faut voir les causes de ladite droitisation, laquelle pourrait bien n'être qu'un réflexe républicain et patriotique face à la désagrégation de l'unité nationale.

Dans un autre livre, « Pourquoi déconstruire ? », qui vient également de paraître, vous analysez les différentes théories « déconstructionnistes » dont le but serait de criminaliser l'Occident...

Le déconstructionnisme a une triple origine intellectuelle. En premier lieu, la critique démythificatrice de la civilisation occidentale moderne menée par des penseurs d'extrême gauche plus ou moins marxistes, qui sont passés du tiers-mondisme au postcolonialisme, puis au décolonialisme. En deuxième lieu, une lecture, initiée par Jacques Derrida, des textes du philosophe Martin Heidegger, centrée sur l'idée floue de « déconstruction » de la pensée philosophique européenne, étendue à toutes les notions héritées de la culture occidentale. En troisième lieu, la « théorie » du constructivisme social, selon laquelle tout, y compris la connaissance scientifique, est socialement construit, ce qui conduit certains à faire disparaître le réel ou le donné, mais aussi la vérité, réduite à n'être qu'une construction sociale parmi d'autres, ce qui ouvre la porte au relativisme radical. On en infère le plus souvent que les phénomènes socialement construits étant à la fois contingents et insatisfaisants, il faut

les

éliminer, les transformer ou les reconstruire. La déconstruction-destruction peut ainsi s'inscrire

dans le récit progressiste de l'émancipation du genre humain et de la construction d'un « monde meilleur ».

Prenons l'exemple de la rhétorique néoféministe, qui met la déconstruction au service d'une

utopie messianique - « sauver le monde », disent-elles. Les intellectuelles engagées dans le

féminisme radical tiennent un discours accusatoire que résume le slogan «

L'hétérosexualité

tue », fabriqué sur le modèle de « Fumer tue ». On en trouve des variantes telles que

« L'hétérosexualité est dangereuse » ou « Le capitalisme hétérosexuel tue ». La

criminalisation

de l'hétérosexualité, cet obstacle à « l'émancipation », est le présupposé de

l'argumentation

néoféministe. Pour les activistes néoféministes, il faut donc d'urgence « se libérer de

l'hétérosexualité ». Mais ce grand combat libérateur nécessite de déconstruire la «

binarité de

sexe et de genre » pour faire advenir un « monde postgenre ». Dans l'imaginaire

néorévolutionnaire contemporain, la société sans sexe ni genre remplace la société

sans

classes.

L'idéologie déconstructionniste se réduit à un mot d'ordre : « Déconstruisez ! », qui

peut être

mis à toutes les sauces politico-intellectuelles. Disons qu'elle se prête à divers modes

d'emploi

dans le champ politique, qui tous relèvent du mythe ou de l'utopie, et dont le trait

commun est

une orientation « révolutionnaire » affichée. La cible de la révolution espérée n'est autre

que la

civilisation occidentale, diabolisée, dénoncée et attaquée dans toutes ses composantes

et tous

ses héritages.

Les manifestations les plus spectaculaires de ces idéologies de la déconstruction,

comme la « culture de l'effacement », nourrissent-elles les thèses telles que le « Grand

Remplacement » et plus largement un sentiment de dépossession chez nombre de

Français ?

Les citoyens français les plus conscients perçoivent d'une façon aiguë les menaces qui

pèsent

sur leur culture, prise dans tous ses aspects. La « cancel culture », produit

d'importation venant

principalement des États-Unis, s'attaque à tous les symboles de la civilisation

française, qu'il

s'agisse de grands textes, de grands auteurs ou de monuments. La haine idéologisée

de tout

ce qui est occidental se traduit, en France comme ailleurs, par une volonté de détruire,

d'éradiquer, qui se présente comme une légitime entreprise de purification politique,

intellectuelle et morale, en même temps que comme une punition justifiée pour les

fautes

commises par nos ancêtres, dénoncés comme esclavagistes, colonialistes, racistes et nationalistes. L'Occident est intrinsèquement coupable et mérite de disparaître : tel est le

programme global des nouveaux activistes décoloniaux et écoféministes, ces héritiers du

déconstructionnisme français (la « French Theory ») et du puritanisme anglo-saxon.

Comment

cette guerre culturelle déclarée et menée par des activistes fanatiques, avec les armes de la

08/12/2022 19:53 about:blank

about:blank 5/5

criminalisation et de la culpabilisation, ne pourrait-elle pas déclencher des réactions de défense

chez les citoyens français qui se sentent ainsi mis en accusation ?

Vous reconnaissez que les réactions que l'on stigmatise comme « populistes » ou « identitaires » ont le mérite de nous rappeler que « les humains ne peuvent vivre, sentir,

parler et penser en étant de nulle part ». Dès lors, faut-il nécessairement combattre ces réactions ?

Face à ces réactions, très répandues de haut en bas de l'échelle sociale, qui expriment un

sentiment d'aliénation compréhensible et une légitime exigence d'enracinement ou de continuité historique, il faut éviter à la fois la complaisance démagogique ou paternaliste et la

stigmatisation rituelle paresseuse, de style antiraciste, antinationaliste ou antipopuliste.

La voie

est assurément étroite. C'est pourquoi les gouvernants doivent faire preuve de courage autant

que de lucidité. Le courage est nécessaire pour ne pas se contenter de flatter le peuple ou de

lui faire la leçon tout en le condamnant. Entravés par des impératifs contradictoires, ils ne

cessent de jouer la carte de l'ambiguïté, oscillant entre l'opportunisme du poisson mort qui nage

dans le sens du courant et les promesses intenables de style démagogique. Ils ne peuvent dès

lors que décevoir les citoyens et les faire désespérer de la politique. Ce qui leur fait défaut,

outre le courage, c'est la volonté. Ils la remplacent par des velléités et des postures, pataugeant

ainsi dans le marécage de l'impolitique. Passer de l'impolitique à la politique, c'est commencer

par se montrer capable de prendre des décisions.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXANDRE DEVECCHIO

8 décembre (Atlantico)

<https://atlantico.fr/article/decryptage/la-creolisation-malheureuse-de-la-france-societe-immigration-integration-assimilation-coupe-du-monde-maroc-haine-accueil-valeurs-belgique-debordements-modele-social-fadila-maaroufi>

MÉTISSAGE OCCIDENTAL

La créolisation malheureuse de la France

[Fadila Maaroufi](#)



©STE Des supporters de l'équipe du Maroc sur les Champs-Élysées après la victoire contre l'Espagne.

Les victoires de l'équipe du Maroc à la Coupe du monde de football ont été suivies de scènes de dégradation et de slogans haineux. Qui saurait changer les dynamiques d'un métissage occidental qui se fait dans une forme de haine des sociétés d'accueil ?

Atlantico : Les victoires de l'équipe du Maroc contre l'Espagne en quart de finale de la Coupe du monde de football ont été suivies en France de scènes de dégradations et de slogans haineux, y compris antisémites. Comment expliquer ce phénomène ?

Fadila Maaroufi : Il y a un antisémitisme qui unit la Oumma, il a été renforcé par les fondamentalistes les 30 dernières années aussi bien au Proche-Orient, au Moyen-Orient qu'en Occident au sein de la population musulmane. Les plus fondamentalistes ont pu jouir d'une liberté pour exercer un prosélytisme et une pression sur la communauté musulmane en Europe. **La coupe du monde se passe au Qatar, le pays qui finance les Frères Musulmans, des images de la coupe du monde montrent des drapeaux palestiniens brandis par les musulmans quelles que soient leurs origines de pays du Proche et Moyen-Orient.**

La coupe du monde au Qatar est une vitrine formidable et une occasion de rêve pour eux. C'est le moment idéal d'affirmer leur suprématisme. **Le Qatar, ce pays qui investit le plus au monde dans l'activisme des Frères Musulmans sur le sol européen, accueille chez lui tous ceux contre qui, de manière larvée, il mène une guerre de conquête.**

Nos pays dont la France et la Belgique refusent de voir l'antisémitisme et le suprématisme qui règne au sein de la population musulmane, il y a clairement a **un déni**. On peut l'expliquer par **la vision victimaire que la gauche pose sur les personnes issues de l'immigration et sur les musulmans**. Il suffit de s'intéresser au nombre d'enfants juifs que l'on peut trouver dans les établissements scolaires publics. **À Bruxelles, les enfants juifs ne fréquentent plus les écoles publiques à cause du harcèlement et de la violence qu'ils subissent de la**

part des enfants musulmans. **Pour lutter efficacement contre l'antisémitisme, il faut d'abord admettre qu'il y a un problème chez les enfants musulmans.** Au lieu de faire ce travail, la solution proposée par les directions d'écoles publiques aux Juifs est de quitter leurs établissements et d'inscrire leurs enfants dans les écoles privées juives. Quelle société sommes-nous devenus pour accepter ce genre de dérive ?

Le premier vainqueur de la Coupe du monde est connu, c'est la Palestine!

Le monde arabe s'enthousiasme pour les exploits du Maroc mais montre en même temps, et grâce notamment aux joueurs marocains, une solidarité aussi vibrante qu'inattendue envers les Palestiniens.

Article réservé aux abonnés



Avons nous, au nom d'une volonté de "créolisation heureuse" accepté de transiger sur certaines valeurs françaises ?

L'Etat doit réaffirmer son autorité et défendre ses valeurs de savoir-vivre, de respect de nos lois. Nous avons tout fait pour éviter la guerre après 1945, l'idée était d'avoir des pays qui luttent contre le racisme et l'antisémitisme. Cette idée, tout à fait louable au départ, s'est transformée en monstruosité idéologique, usurpée par les apparatchiks pseudo antiracistes occupés à déstructurer notre société de l'intérieur et à la fracturer. **La paix ne peut exister que si toutes les parties participent au travail patient d'éducation aux valeurs occidentales (tolérance, respect de l'autre etc). Or, on voit qu'un certain nombre de groupes sociaux, religieux et politiques imposent une autre vision du monde qui est opposée à notre modèle occidental. Si cette déstructuration sociale continue, si les valeurs produites par l'Occident tendent à disparaître sous la pression de l'idéologie séparatiste, il me semble que le danger d'une guerre civile n'est pas à écarter.**

Je pense vraiment, que la seule manière d'éviter la guerre civile est de défendre plus que jamais nos belles valeurs : notamment la laïcité. Il faut que les gens comprennent que la laïcité n'est pas uniquement le droit de croire ou de ne pas croire, mais de protéger l'espace public commun contre l'incrustation des idées religieuses agressives. **Il ne suffit pas de créer des cours de laïcité pour les nuls, comme le fait la France, mais de mener un travail explicatif et éducatif auprès des jeunes.** La France et la Belgique n'ont pas à endosser les erreurs du passé colonial, nos pays ont eu cette intelligence de faire un travail critique. **L'histoire doit être racontée dans des établissements scolaires avec une critique de ce qui n'allait pas mais aussi de valoriser l'apport fondamental de la civilisation occidentale au monde. Après tout, c'est en Occident que la critique de l'esclavage a été formulée, c'est chez nous que l'idée de la tolérance et du libéralisme était développée, c'est la culture européenne de la deuxième moitié du XXe siècle qui a produit la critique raisonnée et sans concession de l'oppression des groupes sociaux et ethniques. Souvent, les discours séparatistes anti-occidentaux taisent ces acquis incontestables de la culture européenne, pour mieux la détruire.**

Nous laissons trop les minorités et les opposants au monde occidental noircir notre image, sans contester leurs mensonges et exagérations. L'Occident n'a plus rien à prouver en termes de lutte contre le racisme et d'ouverture sur le monde.

Est-ce un processus volontaire ou bien inconscient dans nos sociétés ?

Je pense que nos pays n'étaient pas conscients au départ des enjeux : une population venue pour travailler et dont on ne connaissait pas la culture, n'était pas envisagée comme pouvant produire des ennemis de

l'intérieur. Les vagues d'immigration des pays européennes sont venues travailler en France et en Belgique avec une religion commune, ils se sont assimilés au pays d'accueil sans difficulté. **Je pense que la France comme la Belgique pensaient que cela se passerait de la même manière pour l'immigration venue des pays musulmans.** Ou plutôt, la question d'intégration ne se posait pas, en l'absence d'expérience négative.

Après la chute du communisme, la gauche européenne, restée orpheline idéologiquement, a cherché de nouveaux damnés de la terre, pour remplacer les anciens. Ils n'ont rien trouvé de mieux, pour assouvir leur narcissisme, que d'enfermer les populations immigrées dans le carcan de leurs cultures, dans leurs visions du monde qui allaient souvent à l'encontre de nos valeurs de la défense des droits humains, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la liberté individuelle.

Les fondamentalistes l'ont compris, et ils ont profité de la situation en retournant nos valeurs contre nous. Nous devons cesser de nous sentir coupables, reprendre confiance et **renvoyer à leurs responsabilités les musulmans.** Il faut neutraliser les associations militantes anti-occidentales (des groupes décoloniaux, des faux antiracistes, des néo-féministes,...) qui détruisent notre paix sociale en mettant de l'huile sur le feu en permanence.

La France, et la Belgique, ont-ils particulièrement raté leurs tentatives d'assimilation comparativement à d'autres pays?

La France, la Belgique ne sont pas les seuls pays d'Europe à avoir raté l'assimilation, d'autres pays en Europe se retrouvent dans les mêmes difficultés. **Certains pays, comme le Danemark ou la Suède ont fini par réagir.** La France et la Belgique sont particulièrement touchées par le militantisme islamiste et sont en danger. Pour des raisons différentes. La France, parce qu'elle est une nation forte avec une histoire des révolutions sociales, des Lumières, elle a su imposer une laïcité et maintenir une identité riche et forte. En tout cas, pour le moment. Elle est attaquée justement parce qu'elle est capable de résister.

La Belgique, et particulièrement Bruxelles, ont été touchées, parce que les Institutions Européennes, l'OTAN s'y trouvent. Se sont des lieux qui permettent à des associations d'obtenir des fonds et d'influencer les politiques des pays de l'Union Européenne, comme le montrent les affiches prosélytes du voile, financées par l'UE. Par ailleurs, les institutions européennes sont en proie aux associations décoloniales, aux associations LGBT qui utilisent l'UE pour imprégner nos pays de leur idéologie : le transactivisme, l'inclusivisme, le neo-féminisme punitif, le faux anti-racisme, le décolonialisme etc. Leur objectif est d'effacer notre histoire en déboulonnant les statues des grandes figures qui ont fait l'histoire de France ou de Belgique, et en la réécrivant à la sauce idéologique post-moderne. Ces associations ne veulent plus que les sciences, les Lumières et donc la Raison soient les fondements de nos sociétés. On voit progressivement s'installer à leur place les croyances et les idéologies.

Il est impératif de combattre ces obscurantistes tant que nous sommes encore en capacité numérique de retourner la situation mais cela risque de devenir de plus en plus compliqué si nos hommes et femmes politiques n'ont pas de vision à long terme pour la Nation et les citoyens.

Qui ou quoi saurait changer les dynamiques d'un métissage occidental qui se fait dans une forme de haine des sociétés d'accueil ?

Les médias doivent jouer leur rôle d'informer les citoyens. Or, là aussi, nous avons des journalistes qui sont imprégnés par l'idéologie woke et qui sont des alliés des islamistes (consciemment ou pas).

Nous avons besoin de travaux d'experts qui ont travaillé depuis plusieurs décennies sur ces questions, mais là encore nos universités sont gangrenées par le wokisme. Il faut protéger les chercheurs et professeurs qui font des analyses critiques des idéologies pernicieuses et dangereuses. Ceux qui connaissent bien l'idéologie des Frères Musulmans, s'aperçoivent que toutes les sphères de la société (éducation, politique, associations, l'armée,...) sont imprégnées par l'idéologie frériste.

Les associations militantes devraient être contrôlées par des experts indépendants, et bien formés, sur leur travail et leurs objectifs.

Par ailleurs, il faut absolument cesser de négocier avec les autorités musulmanes. La religion doit rester dans la sphère privée et personnelle. C'est non-négociable. Lorsque les hommes politiques s'adressent aux représentants musulmans lors de débordements communautaires et des conflits, ils ne font que dévaloriser, discréditer et affaiblir l'autorité de l'État et ses représentants (police, armée,..).

Les services de déradicalisation ne servent à rien, il faut être conscient que la plupart de ces services servent l'agenda frériste. Quand une institution fait appel aux services d'une association de lutte contre les discriminations, ces dernières culpabilisent les personnes non musulmanes en leur disant qu'ils sont racistes et islamophobes et ils victimisent les musulmans qui revendiquent et ou qui veulent imposer leurs normes. On le voit aussi en Belgique sur les revendications des femmes prosélytes avec la question du voile dans l'enseignement supérieur.

8 décembre (Contrepoint)

<https://www.contrepoints.org/2022/12/08/445401-et-si-notre-plus-brillante-industrie-etait-helas-la-fabrique-des-criSES>

8 décembre 2022

Et si notre plus brillante industrie était hélas la fabrique des crises ?

[Nathalie MP Meyer](#)

Qui est encore capable de suivre les circonvolutions embrouillées des raisonnements économiques d'Emmanuel Macron ?



Screenshot 2021-06-07 at 15-45-33 ChangeNOW 2021 Message du Président Emmanuel Macron - YouTube

Ce doit être un effet de la pensée complexe jupitérienne qui veut ça, une pensée complexe dont je suis à l'évidence complètement dépourvue, mais le fait est que selon mon point de vue, les déclarations élyséennes, toujours très enflammées, toujours très littéraires, se succèdent avec une belle cadence sans vraiment coller logiquement les unes aux autres.

Ceci avec le risque non négligeable de voir se poursuivre inlassablement la hausse de la dette et des dépenses publiques françaises que [le FMI](#), après beaucoup d'autres organismes, vient d'épingler dans un énième rapport. Ce risque non négligeable, on est d'autant plus fondé à l'anticiper pour la suite que l'historique de nos comptes publics depuis presque 50 ans n'est que fuite en avant dans les [déficits](#) et la [dette](#) malgré abondance de discours inverses sur leur maîtrise parfaite.

Oh bien sûr, la France n'est pas le seul pays à avoir emprunté la voie du « quoi qu'il en coûte » pour mitiger les effets des restrictions liées au covid puis maintenant les effets de l'inflation. Mais la France en situation « normale » partait d'un niveau nettement plus préoccupant que celui de la plupart des grands pays de l'OCDE. De ce fait, on voit mal comment on pourrait faire, maintenant que tout va plutôt plus mal, ce qui n'a pas été fait avant, quand les trois grandes planètes de la conjoncture mondiale (dollar bas, taux bas, prix du pétrole bas) avaient eu le bon goût de « s'aligner » peu après le début du mandat Hollande et jusqu'à la fin de 2019.

Il n'empêche que sitôt rentré de ses vacances d'été 2022 au Fort de Brégançon, alors que l'inflation [persistait](#) à vouloir rester encore un bon moment parmi nous en dépit de toutes les incantations de Bruno Le Maire à Bercy et de Christine Lagarde à la Banque centrale européenne, le président de la République se mit à [philosopher](#) avec autant de gourmandise que de grandiloquence creuse sur « *la fin de l'abondance, des évidences et de l'insouciance* », ajoutant même – il parlait alors à ses ministres – que nous vivions « *la fin des liquidités sans coût* ». L'affaire semblait donc entendue ; dorénavant, c'est décidé, on va gérer au millimètre.

Et puis on ne va pas se laisser marcher sur les pieds. Les États-Unis sont un grand pays, un pays ami de la France depuis Lafayette, mais ce n'est pas une raison pour qu'ils se lancent dans une politique de subventions étatiques absolument folle (*l'Inflation Reduction Act* ou IRA) pour assurer leur

souveraineté industrielle en même temps que leur transition énergétique au mépris de leur partenaires commerciaux.

Invité la semaine dernière à Washington, Emmanuel Macron se faisait fort au départ d'expliquer à son homologue Joe Biden que ce genre de comportement, c'était ni plus ni moins du protectionnisme, avec tout ce que cela impliquait de renchérissement des produits étrangers (dont les fabricants pourraient trouver intéressant de se transplanter outre-Atlantique pour bénéficier de la manne).

La fin de l'abondance, c'est fini !

Sur ce point, il n'a pas tort. Le problème, c'est que sitôt de retour à Paris, il en tira la conclusion que nous aussi, Européens, devons avoir notre grand plan de soutien des industries du futur – voitures électriques, batteries, technologie quantique, etc. Souveraineté économique européenne oblige. « *Je défends l'idée de subventionner le made in Europe* » a-t-il immédiatement déclaré dans un grand entretien accordé au journal [Le Parisien](#) le 3 décembre dernier.

À entendre ses propos précédents, ce n'était pas absolument évident. La fin de l'abondance, c'est fini, apparemment. Et puis il ne faudrait pas oublier que le *Green New Deal* européen (incluant la [fin de la vente](#) des véhicules thermiques en Europe en 2035 et le plan agricole complètement délirant connu sous le nom de [Farm to Fork](#)) prévoit déjà de consacrer quelque 1000 milliards d'euros de fonds européens sur 10 ans à la transition énergétique verte sous toutes ses formes.

Mais évidemment, pour la France, la porte est étroite. Dans le même entretien Emmanuel Macron assure ne vouloir augmenter ni les impôts, ni la dette. Il annonce même vouloir baisser les impôts ! Mais comment compte-t-il donc s'y prendre ? En réformant les retraites, explique-t-il. Et de fait, toutes choses égales par ailleurs, le déplacement du curseur de l'âge légal de départ en retraite de 62 ans à 64 ou 65 ans permettra mécaniquement à l'État de faire des économies sur le versement des pensions (en réalité, réforme à courte vue, il y a [bien mieux](#) à faire).

Mais surtout, il est question de faire peser sur l'Union européenne, c'est-à-dire sur les partenaires qui le peuvent, le soin de financer ce tout nouveau *Buy European Act* auquel Emmanuel Macron aspire. Il y gagne, croit-il, une stature de grand Européen tout en se déchargeant sur les autres de la mauvaise gestion française. Rien de bien étonnant : depuis qu'il est au pouvoir, il n'a eu de cesse de vouloir [mutualiser](#) au niveau européen tout ce qui constitue une épine dans le pied de la France.

Mais pourquoi s'inquiéter ? La croissance sera bien sûr au rendez-vous pour financer tout cela à point nommé. À toutes fins utiles, un projet typiquement keynésien de grands travaux de transport sous la forme de dix nouveaux RER dans dix grandes villes de France permettra opportunément de donner les apparences d'une activité florissante. Et d'éponger le chômage. On ne sait jamais.

Autrement dit, à voir comment l'on va continuer à dépenser sans le dire, à voir comment la lutte contre l'inflation consiste comme avant à créer des bulles de consommation et de production, c'est à se demander si la plus brillante et la plus durable de nos industries nationales ne serait pas en réalité la fabrique des crises. Pas vraiment la souveraineté qu'on souhaiterait. J'espère de tout cœur me tromper.

8 décembre (Süddeutsche Zeitung)

<https://www.sueddeutsche.de/medien/razzia-reichsbuerger-medien-journalisten-1.5712078>

Razzia gegen Reichsbürger:

Gefährliches Wissen

8. Dezember 2022, 16:58 Uhr



Der Einsatz am Mittwoch in Saaldorf, Thüringen. (Foto: Bodo Schackow/dpa)

Ist es problematisch, wenn Journalisten vorab über eine Aktion wie die Großrazzia in der Reichsbürgerszene informiert sind?

Von [Aurelie von Blazekovic](#) und [Philipp Bovermann](#)

Als am Mittwochmorgen um kurz vor acht Uhr die ersten Eilmeldungen zu einer Großrazzia in der Reichsbürgerszene durchs Land gingen, da wirkte alles gut vorbereitet. Mit üppigen Hintergrundstücken und Exklusivrecherchen berichteten verschiedene Medien, auch [die Süddeutsche Zeitung in Zusammenarbeit mit WDR und NDR](#), über den Polizeieinsatz gegen die Verschwörer, die einen Staatsstreich geplant hatten.

Geübten Medienbeobachtern fiel das natürlich auf. Anfragen an Behörden, gar Recherchen zu Hintergründen der Vorwürfe und der Beschuldigten, dauern wenigstens ein paar Stunden. Die Journalisten hatten offenbar mit Vorlauf gearbeitet, Beamte mussten sie vorab informiert haben. "Diese Razzia war seit mindestens einer Woche ein offenes Geheimnis," schrieb die Linken-Bundestagsabgeordnete Martina Renner am Mittwochmorgen auf Twitter, auf ihrer Webseite fügt sie hinzu, die Razzia wirke "wie eine PR-Aktion."

In einem mittlerweile gelöschten Tweet hatte Georg Heil, der Leiter des ARD-Politikmagazins Kontraste, am Abend vor dem Einsatz getwittert: "Mir schwant, morgen wird es viele ,exklusiv'-Meldungen geben." Wer das als Verdächtiger liest, wird eventuell hellhörig.

"Unverantwortlich", nennt eine Sprecherin des Innenministeriums die Weitergabe von Informationen

Das Bundeskriminalamt teilt auf Anfrage mit, dass es "grundsätzliche keine Informationen mit nicht berechtigten Stellen und Personen" teile. Das Bundesinnenministerium beteuert das ebenfalls. "Die Weitergabe von Informationen an Außenstehende im Vorfeld von Ermittlungsmaßnahmen ist aus unserer Sicht unverantwortlich", fügt eine Sprecherin hinzu. Denn: "Es handelte sich gestern um einen gefährlichen Einsatz, deutlich wird dies allein an der Anzahl der eingesetzten Spezialkräfte. Die Anwesenheit von Medienvertretern vor Ort bei Durchsuchungsmaßnahmen gefährdet nicht nur die Medienvertreter selbst, sondern kann auch die Einsatzkräfte behindern und somit gefährden." Der ermittlungsführende Generalbundesanwalt in Karlsruhe äußerte sich bis Redaktionsschluss nicht.

Zumindest im aktuellen Fall scheint das Wissen der Journalisten dem Erfolg des Einsatzes aber nicht geschadet zu haben. Sämtliche Zielpersonen konnten wie geplant festgesetzt werden.

Martina Renner erwähnt in ihrem Tweet, die Telegram-Nachricht eines Beschuldigten belege, dass dieser Bescheid gewusst habe. Auf Nachfrage der SZ erläutert einer ihrer Mitarbeiter, dass die Linken-Abgeordnete

sich auf eine Nachricht des pensionierten Bundeswehr-Oberst Maximilian Eder bezog, der wenige Minuten vor Beginn der Durchsuchungen bei Telegram gepostet habe: "Es wird sich alles drehen: Die bisherigen Staatsanwälte und Richter sowie zuständigen Leiter der Gesundheitsämter samt Vorgesetzten werden sich bald auf der Anklagebank in Nürnberg 2.0 wiederfinden..." Das sei natürlich in verschiedene Richtungen auslegbar, räumt Renners Mitarbeiter ein. "Wir wissen aber von mindestens einem Fall, bei der es nach Angaben des BKA Anhaltspunkte dafür gibt, dass die Durchsuchte informiert war." Auf Nachfrage hierzu wollte das BKA keine Angaben machen.

Es gibt bisher keine Hinweise darauf, dass Beschuldigte durch Medienvertreter informiert worden sind. Dass Journalisten auf die Razzia vorbereitet waren, muss man auch nicht zwingend als Gefahr deuten. Immerhin ist davon auszugehen, dass investigativ in der Szene recherchierende Journalisten den Ermittlern womöglich in die Quere gekommen wären, hätten sie nichts von dem geplanten Einsatz gewusst, argumentiert Tanjev Schultz, Journalismus-Professor an der Uni Mainz.

Und noch eine Frage ließe sich stellen: Wenn eine so wichtige Aktion ohne Kameras geschähe, ohne die Anwesenheit der demokratischen Öffentlichkeit in Form der Presse, ohne Journalisten, die nötigenfalls Falschinformationen berichtigen - könnte daraus nicht im Nachhinein tatsächlich eine PR-Aktion werden, nämlich eine der Demokratiefeinde, denen der Einsatz galt?

8 décembre (The Economist)

<https://www.economist.com/europe/2022/12/08/why-the-french-are-mangling-their-own-language>

French brand names

Why the French are mangling their own language

Naming a firm is izipizi



Dec 8th 2022 | PARIS

From Louis Vuitton to Hermès, France's luxury brands proudly ooze their quintessential Frenchness. But in many other industries French firms seek to disguise their national origins. Axa, a French insurer, chose a name that means nothing and can be pronounced in all languages. GDF Suez, a French energy firm, renamed itself Engie, a word that apparently "evokes energy...in all cultures". Now a nation forged through a common language, which it doggedly strives to defend, is taking such linguistic mangling to another level.

In recent years the country has succumbed to the meaningless globish beloved of startups the world over. Among its own firms are Mirakl, a French software firm, or Lunchr, which operates a smartcard for meal vouchers (and recently rebranded itself Swile, although to an English ear that sounds like a mixture of swill and bile). A greater delight is France's fondness for brands composed of phonetic misspellings of its own phrases. Kiloutou, which in French sounds like *qui loue tout* or "who hires everything", rents out diggers and mechanical equipment. Kinougarde, a play on *qui nous garde* ("who looks after us"), is a child-care service. Recently the group that owns Buffalo Grill, a restaurant chain which describes itself as "*un steakhouse*", renamed itself Napaqaro, which in French (*nappe à carreaux*) sounds like "checked table-cloth".

The latest trend is to apply this phonetic play to English words, which may themselves be unfamiliar, but become even more so in the French rendering. New French brands include Izipizi, a fashionable chain of spectacles which to the English ear sounds like "easy-peasy". Another is Yomoni, an online investor that sounds like "your money". Then there is Heetch, a ride-hailing service that sounds as if a French person is saying "hitch". It is unclear whether the French grasp the English resonance.

To the guardians of linguistic purity all this is an affront. The Académie Française, established by Cardinal Richelieu in 1635, still rules on which foreign words are acceptable. It currently disapproves, for example, of "millennials" in favour of *enfants du numérique*, or "dry January" to which it prefers *janvier sans alcool*. The Académie does not pronounce, however, on brand names. Unless it is a matter of silk scarves or designer handbags, France's ambition to appear on trend globally will mean the ongoing mutilation of its own language, as well as English—all the more so if the *enfants du numérique* have anything to do with it.

8 décembre (The Economist)

<https://www.economist.com/culture/2022/02/26/a-journalist-joins-his-afghan-friends-odyssey-to-europe>

Refugees and reportage

A journalist joins his Afghan friend's odyssey to Europe

Matthieu Aikins chronicles their journey in “The Naked Don't Fear the Water”



Feb 26th 2022

The Naked Don't Fear the Water. By Matthieu Aikins. *Harper*; 336 pages; \$27.99. *Fitzcarraldo Editions*; £12.99

In the autumn of 2016 two young men were deposited in Moria refugee camp (pictured), a notorious detention centre on the Greek island of Lesbos. They had just braved a dangerous crossing in a dinghy from Turkey, on their way from Afghanistan to Europe. But the pair were not quite what they seemed. One was Afghan; the other was an undercover Canadian journalist, who was accompanying his friend on his perilous journey to a new life.

Both were shocked by the squalor they encountered, the result of a fire that had gutted the camp the previous week. As well as the grim conditions, the men had to contend with souring attitudes towards newcomers across Europe. More than a million migrants and refugees reached the continent by sea in 2015, but, a year on, countries were increasingly putting up fences and closing their borders. With public hostility outstripping sympathy, the road to asylum became more difficult, as the swelling number of detainees at the camp on Lesbos demonstrated.

Matthieu Aikins, a journalist partly of Japanese descent, had been working in Afghanistan for seven years when he agreed to make the trip with Omar, his pseudonymous companion. They had developed a close friendship during assignments on which Omar served as Mr Aikins's fixer-cum-driver. But they came from drastically different worlds. As a child, Mr Aikins played ice hockey in a Canadian suburb; Omar grew up in exile in Iran and Pakistan. From a young age he had shined shoes, picked pistachios and taken construction jobs in the Iranian city of Shiraz to support his parents. His family moved back to Afghanistan soon after the American invasion of 2001.

By the time Omar left Kabul with Mr Aikins in 2016, his mother and father had already fled their war-torn country for a second time. Some of his siblings were already living in Europe; the rest of his close relatives were in Turkey, hoping to go west. His own trip had been delayed after he fell in love. He eventually sold his prized car, a gold Corolla, and steeled himself for the trials ahead.

“The Naked Don't Fear the Water”—the title is a Dari proverb—is a chronicle of the two men's odysseys. Omar entrusts himself to smugglers and risks his life to cross mountains and seas; Mr Aikins, who assumes the name Habib as part of his disguise, is his companion for some, but not all, of the voyage. Unlike his friend, he does not enter Turkey from Iran. Instead, he attempts to fly in from Italy, but is denied entry at a time of heightened tension after an attempted coup. So Mr Aikins travels by bus to Bulgaria before illegally slipping across the Turkish border.

The hazards they share mask the gulf in their circumstances—up to a point. Mr Aikins, who passes as Afghan because of his “black hair” and “wiry beard”, knows that, when push comes to shove, his friend must rely only on his luck, while he can always fall back on his Western citizenship. The question of who has the right to travel across borders looms large in his courageous reporting. So do the dangers some people are obliged and willing to take along the smuggler’s route into Europe. Boys stow away in lorries, families board unseaworthy inflatable boats, men and women cross deserts. As they near their destination, a border guard’s snap decision can determine their future “in a heartbeat”.

Mr Aikins’s wanderings were undertaken as a journalist’s project. Omar’s were not. The author confesses that he initially treated the trip “like another assignment where I was in charge”; but his sense of authority quickly fades. His role turns passive, as he awaits his friend’s decisions and documents their stories and those of the folk they meet. The result is a devastatingly intimate insight into the refugee crisis.

8 décembre (The Economist)

<https://www.economist.com/europe/2022/12/07/german-police-arrest-two-dozen-alleged-conspirators-in-a-hare-brained-plot-to-overthrow-the-government>

The unhappy prince

German police arrest two dozen alleged conspirators in a hare-brained plot to overthrow the government

Investigators say a coup d'état was being planned



Dec 7th 2022 | BERLIN

It could have been an episode of “Babylon Berlin”, a tv drama in which the *Schwarze Reichswehr*, a cabal of far-right military officers, plots a coup against the Weimar Republic to bring back the monarchy. At the crack of dawn on December 7th some 3,000 police and special-forces officers carried out raids in 11 states across Germany to arrest 25 suspected members of a group that was allegedly planning to topple the “deep state” the plotters believe is ruling the country. Even some of the characters involved resembled “Babylon Berlin” ones: there is a prince, a judge and a former commander of a special unit of the armed forces.

The prosecutor’s office said that those arrested “aimed to overthrow the existing state system and replace it with their own form of state of which fundamental features are already prepared.” They know, it went on, that “they can only achieve their aims with military means and violence against representatives of the state. This includes murder.” The plotters were said to be united by a rejection of the federal republic’s liberal-democratic constitution, and made “concrete preparations” for its violent overthrow.

According to the prosecutor the group, formed in 2021, wanted to install as the new head of state and leader of a ruling council “Prince” Heinrich XIII of Reuss, the 71-year-old descendant of a family that ruled its principality in eastern Germany until 1918. The Reuss family is said to have strongly distanced itself from Heinrich XIII because of his reported involvement with the far-right Reichsbürger, or Citizens of the Reich, who espouse anti-Semitism and racism and reject the legitimacy of the federal republic in favour of the German Reich of 1871. Birgit Malsack-Winkemann, a judge in Berlin and former member of parliament of the far-right Alternative for Germany, was, according to the prosecutor, to be justice minister in the planned new Reich. (Ms Malsack-Winkemann left her judgeship following her arrest.) A Russian citizen, whom the prosecutor identifies as “Vitalia B”, was allegedly trying to foster contacts with the Russian government. Prosecutors are now investigating whether an armed group that is said to be part of the conspiracy was planning to storm the Bundestag, Germany’s parliament in Berlin.

Over the past three years Thomas Haldewang, the head of Germany’s domestic-intelligence agency, has frequently called [right-wing extremists](#) the biggest threat to Germany’s democracy. Some commentators have dismissed such people as crackpots on the fringe of society, but Mr Haldewang insists that they are a real and present danger. His service has intensified its monitoring of far-right

groupings such as the Third Way, the National Democratic Party and Die Rechte. It believes that around 34,000 right-wing extremists are at large, of whom it deems 13,500 to be potentially violent. In 2021 right-wing extremists committed 20,201 criminal offences (or 55 a day), including physical attacks on foreigners, a little lower than in the previous year, but still high.

The alleged far-right conspiracy to topple the government may not have come as a surprise to Mr Haldenwang and other security experts who have warned for a while about plots such as a plan in April to kidnap Karl Lauterbach, the minister of health; but most Germans watched the day's events unfold in amazement. Whereas Americans are familiar with the spread of QAnon-style conspiracies, Germans tend to believe that in their country such views were confined to loony loners rather than an organised grouping with an actual plan.

Media attention is focused on Heinrich XIII, who has perhaps channelled his frustration about the German government's refusal to restitute his land and castles in eastern Germany after reunification into violent conspiracy theories. In his tweed jacket and corduroy trousers he cut a somewhat pathetic picture when he was being led away by police officers in handcuffs in the morning hours. Yet such appearances can be deceptive, as prosecutors believe him to be the figurehead of a potentially well-armed and violent group.

8 décembre (NZZ)

<https://www.nzz.ch/meinung/der-andere-blick/reichsbuerger-der-putsch-der-nie-passiert-waere-ld.1715926>

DER ANDERE BLICK

Der Putsch, der nie passiert wäre

Haben Deutschlands Sicherheitsbehörden wirklich die grosse Reichsbürger-Verschwörung vereitelt, oder haben sie womöglich mit Kanonen auf Spatzen geschossen? Der historische Grosseinsatz und die flankierende Medienberichterstattung werfen Fragen auf.

Susanne Gaschke, Berlin

12.2022, 18.41 Uhr



Vermummte Polizisten führen den 71-jährigen Heinrich XIII Prinz Reuss zu einem Polizeifahrzeug. Er gilt als einer der Drahtzieher der Verschwörung

Boris Roessler / dpa

Susanne Gaschke ist Autorin der NZZ in Berlin.

Auch wenn die Aufregung über die mutmassliche «Reichsbürger»-Verschwörung, die deutsche Sicherheitsbehörden aufgedeckt und vereitelt haben, gross ist: Ein Umsturz oder Bürgerkrieg steht in Deutschland wahrlich nicht bevor. Die Wahnvorstellungen einiger sektiererischer Ewiggestriger sind für die überwältigende Mehrheit der Deutschen in keiner Weise nachvollziehbar.

Verfassungsschützer rechnen der gesamten «Reichsbürger»-Szene rund 21 000 Personen zu, das sind 0,025 Prozent der Bevölkerung. Verhaftet oder beschuldigt sind im konkreten Fall 52 Personen. Gute Arbeit der Behörden, möchte man sagen.

Gleichwohl gibt es Punkte, über die man sich Sorgen machen muss, und Fragen, die sich stellen. Punkt eins betrifft die Gefahr, die von radikalisierten Mitgliedern oder Zellen extremistischer Bewegungen ausgeht: Terror ist immer möglich. [Eine offene Gesellschaft, ein demokratisch-zugängliches Regierungsviertel, die Verkehrs- und Energieinfrastruktur für 83 Millionen Menschen](#) lassen sich nicht hundertprozentig schützen.

Gewaltsamer Umsturz mit militärischen Mitteln?

In diesem Zusammenhang ist die Bilanz deutscher Polizeibehörden und Nachrichtendienste durchaus zu würdigen: Weder durch rechtsextremen noch durch islamistischen Terror wurde die Bundesrepublik bisher so schwer getroffen wie beispielsweise die USA, Frankreich, Belgien oder

Grossbritannien. Das wird hoffentlich so bleiben – ohne Exzesse in der Überwachungsgesetzgebung.

Beunruhigend ist allerdings, und dies ist Punkt zwei, [die Beteiligung von aktiven und ehemaligen Soldaten und Polizisten an den Plänen für einen «gewaltsamen Umsturz mit womöglich militärischen Mitteln»](#), wie es der Generalbundesanwalt formuliert. Auch hier gilt: Die überwältigende Mehrheit deutscher Polizisten, Soldaten und Reservisten ist verfassungstreu und dürfte über die Verwirrung ihrer (ehemaligen) Kameraden entsetzt sein. Aber offenbar zieht das Milieu der Sicherheitskräfte auch immer wieder einige autoritäre Antidemokraten an. Solche Leute haben im Staatsdienst nichts zu suchen. Je früher man sie identifiziert und loswird, desto besser. Zugleich stehen die Verteidigungsministerin, die Innenministerin und deren Länderkollegen in der Pflicht, sich vor all die anderen, die aufrechten Wächter des staatlichen Gewaltmonopols zu stellen. Den Generalverdacht, den manche Medien immer wieder schnell gegen Polizei und Bundeswehr formulieren, müssen die Spitzen der Exekutive entschieden zurückweisen.

Die wirre Logik der Verschwörungstheoretiker

Die selbsterklärten Reichsbürger vertreten aberwitzige Positionen, etwa die, dass der deutsche Staat gar nicht existiere, oder aber, dass Deutschland eine «Gesellschaft mit beschränkter Haftung» (GmbH) sei, die ihre Bürger als «Personal» betrachte – was man, so die Logik des Wahnsinns, schon an der Bezeichnung «Personalausweis» erkennen könne.

Die dritte Frage, die man sich entsprechend stellen muss, lautet: Wie kommen erwachsene, anscheinend nicht einmal ungebildete Bürger auf derartige Vorstellungen? Und wie lässt sich der Entstehung solcher [verschwörungstheoretisch verfestigter Weltbilder](#) vorbeugen? Denn dass diese politisch gefährlich werden können, zeigt ein Blick in die USA, wo der ehemalige Präsident Donald Trump [von den Anhängern der QAnon-Gruppe](#) unterstützt wird. Diese versuchen, die repräsentative Demokratie abzuschaffen, und bedienen sich dazu aberwitziger Erzählungen über «satanistische Eliten» und über Politiker, die angeblich das Blut von Kindern trinken.

Radikalisierte Bildungsbürger

Was tun? In Deutschland ist eine reflexhafte Reaktion auf rechtsextreme Umtriebe die Forderung nach mehr politischer Bildung. Aber wären ein Frankfurter Finanzberater, eine Richterin, ein promovierter Jurist und eine Ärztin (allesamt waren sie wohl für das «Kabinett» der neuen Putschregierung vorgesehen) damit zu erreichen gewesen?

Wir haben es mit einem Extremismus zu tun, der dem Augenschein nach gutbürgerlich in der Mitte der Gesellschaft vor sich hin existiert, ohne im Alltag Anstoss zu erregen. Der mutmassliche Rädelsführer Heinrich XIII. Prinz Reuss ist 71 Jahre alt. Womöglich geht es auch um Gewaltphantasien sich ohnmächtig fühlender Rentnerinnen und Rentner – man denke an die 75-Jährige, die im Oktober als Kopf einer Bande entlarvt wurde, die die Entführung des Gesundheitsministers geplant hatte.

Ohne damit einem der 20 Millionen über 65-Jährigen in Deutschland zu nahe treten zu wollen: Vielleicht haben politische Stimmungen, die in den Verschwörungsextremismus führen, heute *auch* etwas mit der Demografie zu tun? Dann ginge es darum, zu abwegigen Meinungen

nicht deshalb zu schweigen, weil es so anstrengend ist, mit denen zu streiten, die sie vertreten: Alle Demokraten wären dazu aufgerufen, diese Anstrengung auf sich zu nehmen.

Viel Presse für den Polizeieinsatz

Schliesslich ist ein vierter Punkt verstörend: Im politischen Berlin war seit Tagen zu hören, es sei «eine grosse Sache im Busch». Manche Medien wussten offensichtlich von den bevorstehenden Razzien und Verhaftungen, denn viele Redaktionen veröffentlichten fast zeitgleich – wie nach einer Sperrfrist – umfangreiche Berichte zu der eigentlich doch ganz neuen Eilmeldung.

Ein Moderator des Parlamentssenders Phoenix gebrauchte die eigenartige Formulierung «Wir sind ganz froh, dass wir nichts vorher davon gehört haben, dann sind die Nachrichten hinterher umso stürmischer». Das klang fast so, als fühlte sich jemand verpflichtet, den Verdacht der breiten Vorabinformation zurückzuweisen.

Warum wäre die organisierte Medienbegleitung der Einsätze ein Problem? Weil sie entweder ein unkalkulierbares Risiko für das Gelingen der ganzen Aktion hätte bedeuten können. Oder aber weil sie anzeigt, dass die Sache doch noch nicht so brandgefährlich war. Im letzteren Fall könnte der Eindruck entstehen, es gehe hier vor allem – oder auch – um eine politische Public-Relations-Übung. Das wäre dann Wasser auf die verschwörungstheoretischen Mühlen, die es zu bekämpfen gilt.

8 décembre (Le Monde)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/12/08/la-reflexion-sur-l-emploi-doit-se-porter-sur-le-taux-d-activite-des-jeunes-et-des-seniors_6153468_3232.html

« La réflexion sur l'emploi doit se porter sur le taux d'activité des jeunes et des seniors »

Tribune

Jean-Hervé Lorenzi, chaire « Transitions démographiques, transitions économiques »

L'économiste Jean-Hervé Lorenzi déplore, dans une tribune au « Monde », une réforme incomplète de l'assurance-chômage. Mettre le paquet sur la formation permettrait d'améliorer les perspectives de carrière et de remédier aux emplois non pourvus.

Publié le 08 décembre 2022 à 07h30 Temps de Lecture 3 min.

L'incitation à reprendre une activité professionnelle est à manier avec précaution, car on a toujours le sentiment d'accuser le chômeur de préférer sa situation à la reprise d'un emploi. Et pourtant en parler n'a rien de condamnable. De même, associer à la conjoncture les modalités d'indemnisation n'est pas une mauvaise idée. Ces deux bases de la réforme proposée au public sont donc légitimes.

Tout est une question de mesure et de mise en œuvre. Mais surtout, **il faut que ces propositions soient associées à de vraies perspectives d'évolution de carrière pour chaque salarié, qu'il soit jeune ou vieux. Cela passe donc forcément par une rupture majeure dans les comportements. Former, former, former, telle doit être la nouvelle devise de la société française si elle veut rebondir.**

Que l'on ne dise pas que le pays ne peut supporter les réformes et que si elles ont lieu, elles ne sont que d'une très faible utilité. Sans les quatre dernières grandes réformes des retraites mises en œuvre, il est vraisemblable que le poids de celles-ci dans le PIB serait de quatre points supérieur, ce qui évidemment poserait un problème générationnel majeur.

Problèmes majeurs tant sur l'offre que sur la demande de travail

Concernant le marché de l'emploi, les réformes engagées depuis 2017 ont à l'évidence joué un rôle dans **la création de plus de 1,4 million d'emplois sur les cinq dernières années.** Dans son étude publiée le 15 novembre, **le groupe Adecco prévoit la création de près de 4,5 millions d'emplois en France sur les douze prochains mois,** particulièrement dans des métiers dits « *en tension* », notamment la restauration et les services technico-commerciaux.

Dans le détail, **43 % des recrutements, soit près de deux millions, se feraient en CDI et 30 % en CDD.** Le reste serait soit des contrats en intérim à temps plein, soit des stages et contrats d'apprentissage. Mais il ne s'agit que d'une prévision, certes prometteuse, mais en fait confrontée à des problèmes majeurs tant sur l'offre que sur la demande de travail.

La proposition du gouvernement ne porte que sur la modification des paramètres de prise en charge du chômage et cela est insuffisant, même si on peut partir de deux constats difficiles à refuser. **Le premier est qu'une partie des demandeurs d'emploi n'accélèrent leurs recherches qu'en fin de période de droit.** Le second est, qu'évidemment, **les chômeurs doivent être d'autant mieux protégés si la conjoncture est défavorable et vice versa.**

Examiner le taux d'activité des jeunes et des seniors

Cela n'a rien d'original puisque en effet, au Canada, l'inscription des demandeurs d'emploi ainsi que leur accès à des jours d'indemnisation dépendent du taux de chômage dans leur région de résidence. En France, une étude de l'Unedic, publiée en 2021, indiquait que ce modèle de calcul des indemnités faciliterait des retours à l'emploi bien plus rapides comme c'est le cas **au Canada, où 40 % des demandeurs d'emploi ne restent au chômage que pendant un mois.** Malheureusement, la situation en France n'est en rien celle-là.

Il nous faut bien comprendre le cœur du problème. Ce n'est pas le taux d'activité des 30-60 ans, qui est tout à fait comparable à celui des autres pays en Europe. C'est aux deux extrémités que des dysfonctionnements énormes surgissent. Ainsi, l'âge moyen d'entrée sur le marché du travail chez les jeunes est de 22 ans, ce qui est supérieur à plusieurs pays d'Europe. Quant aux plus de 60-65 ans, le taux d'activité est de moins de 36 %.

En 2022, la réflexion sur l'emploi doit donc se porter sur le taux d'activité des jeunes et des seniors. Pour améliorer la situation, il nous faut répondre à deux questions : **pourquoi les jeunes refusent-ils de larges pans de l'activité économique ? Et, pourquoi les seniors aspirent-ils à la retraite le plus tôt possible ?** La réponse est largement entre les mains des entreprises et de l'Etat.

La formation tout au long de la vie est majeure

Ce sont bien les entreprises qui définissent la période d'activité moyenne des salariés et c'est bien l'Etat qui est chargé de la formation, depuis longtemps en décalage avec les besoins des entreprises et des individus. Tout le monde s'accorde effectivement à souligner deux difficultés. **Notre formation initiale est très moyenne dans les classements internationaux, et notre formation continue abandonne toute ambition de maintenir les gens en emploi plus longtemps à partir de 50 ans.**

Quant au phénomène des emplois non pourvus, sûrement supérieurs aux 373 100 évoqués, il est révélateur de ce qu'il reste à faire au-delà de l'évolution des paramètres. **Il s'agit évidemment d'abord de créer de meilleures conditions de travail et de rémunération.** Mais cela ne suffit pas. **Il faut améliorer les perspectives de carrière.**

Pour cela, la formation tout au long de la vie est majeure, à l'image du Danemark qui en permanence forme 32 % de sa population active et enregistre chaque année un taux de chômage figurant parmi les plus bas d'Europe. On le voit, la réforme suppose une mobilisation générale bien au-delà d'une simple modification de quelques paramètres.

Jean-Hervé Lorenzi, fondateur du Cercle des Economistes, président des Rencontres économiques d'Aix-en-Provence

8 décembre (Le Monde)

https://www.lemonde.fr/international/article/2022/12/07/la-suede-lance-la-chasse-aux-sans-papiers_6153409_3210.html

La Suède lance la chasse aux sans-papiers

Parmi les mesures envisagées par le gouvernement libéral conservateur, soutenu par l'extrême droite : des contrôles d'identité incluant un prélèvement ADN et l'obligation pour les fonctionnaires de dénoncer les personnes en situation irrégulière.

Par [Anne-Françoise Hivert \(Malmö \(Suède\), correspondante régionale\)](#)

Publié le 07 décembre 2022 à 18h20, mis à jour le 08 décembre 2022 à 07h57



Les membres du nouveau gouvernement suédois devant le Parlement à Stockholm, le 18 octobre 2022. Maria Stenergard (troisième en partant de la droite) est ministre de l'immigration. JONATHAN NACKSTRAND / AFP

Sur son compte Instagram, le 5 décembre, la nouvelle ministre de l'immigration suédoise, Maria Stenergard, pose en chemisier noir, les mains à plat devant elle sur une table, comme pour montrer sa détermination. Sous son portrait, une citation tirée d'une interview qu'elle a donnée le même jour au journal *Expressen* : **« Ceux qui n'ont pas le droit d'être en Suède doivent être expulsés. »** **Dans l'entretien, elle précise que son objectif est d'« éradiquer la société de l'ombre ».**

Pendant la campagne pour les élections législatives, qui ont eu lieu en septembre, **la droite et l'extrême droite ont promis d'intensifier les expulsions d'immigrés clandestins.** Les conservateurs, chrétiens-démocrates et libéraux, qui gouvernent depuis le 18 octobre avec le soutien des **Démocrates de Suède (SD), une formation d'extrême droite**, estiment qu'ils seraient 100 000 dans le pays. Ces chiffres ne sont pas confirmés par la police des frontières, selon laquelle 18 000 personnes faisaient l'objet d'une obligation de quitter le territoire fin 2021, parmi lesquelles environ 10 000 avaient disparu.

« Afin de mieux contrôler qui se trouve en Suède illégalement et de lutter contre le détournement des allocations sociales et le crime organisé », le gouvernement a donc décidé, dans son budget présenté le 8 novembre, de consacrer 415 millions de couronnes (38 millions d'euros) sur trois ans à l'organisation d'un **recensement national**. Le dernier avait eu lieu en 1990, par le biais d'un questionnaire envoyé aux habitants par l'office des statistiques. *Cette fois, « il va falloir aller taper aux portes et chercher les gens, dans certains quartiers »,* a prévenu Richard Jomshof, le président SD de la commission de la justice au Parlement.

Dans la chasse aux clandestins, la coalition gouvernementale veut également accroître les contrôles d'identité et souhaite y ajouter un test ADN. Pour le moment très floue, la proposition a été faite par la leader des chrétiens-démocrates, Ebba Busch, au mois d'août, un mois avant les élections. En plus de photographier les personnes ne pouvant prouver leur identité et de prélever leurs empreintes digitales et un échantillon d'ADN, **M^{me} Busch** avait suggéré d'autoriser les policiers à fouiller le téléphone portable ou l'ordinateur de ceux qui refuseraient de coopérer.

Mais c'est une autre proposition qui a provoqué une levée de boucliers en Suède. **Le gouvernement veut mettre à l'étude l'obligation, pour les employés du secteur public, de dénoncer les sans-papiers avec lesquels ils seraient en contact.** M^{me} Stenergard en défend le principe dans le journal *Expressen*, constatant que *« les autorités et les tribunaux décident, dans le cadre d'une procédure judiciaire, que des personnes n'ont pas de motifs de protection et qu'elles doivent quitter le pays dans un certain délai »*. Mais que *« dans le même temps »* d'autres autorités *« ne fournissent pas les informations nécessaires pour pouvoir faire appliquer cette décision »*.

« Société de délation »

Déjà annoncé dans l'accord de coalition présenté le 14 octobre par les quatre partis de la nouvelle majorité, **le dispositif avait été immédiatement critiqué par une série de professions.** Sur les réseaux sociaux, depuis le 5 décembre, des enseignants, **des médecins et des infirmières, des assistantes sociales et des psychologues s'adressent directement à la ministre de l'immigration. Ils lui font savoir qu'ils refusent de « participer à [sa] société de délation ».**

La présidente du principal syndicat des enseignants Lärarförbundet, Johanna Jaara Astrand, a pour sa part estimé que dénoncer les élèves et leurs familles n'était *« pas compatible avec les devoirs professionnels des enseignants et la Convention internationale des droits de l'enfant »*, transposée dans la loi suédoise en 2020. *« Personne ne doit douter que nous avons toujours à cœur l'intérêt supérieur des enfants et des élèves »*, a-t-elle ajouté.

Membre du Conseil éthique des enseignants, David Lifmark partage son opinion et évoque une mesure qui *« brisera la confiance »* à l'égard de la profession, dont le rôle est *« d'enseigner et non pas de mener la politique migratoire du gouvernement »*. D'ailleurs, remarque-t-il, peu d'enseignants seraient disposés à dénoncer leurs élèves : *« Le choix d'un point de vue moral, n'est pas compliqué, mais si vous risquez de violer la loi, c'est une autre histoire. »*

Les organisations représentant les bibliothécaires, les assistantes sociales, mais aussi les professionnels de la santé ont, elles aussi, fait connaître leur opposition à cette proposition. Responsable auprès de l'association Médecins du monde, qui anime sept centres de soins réservés aux sans-papiers en Suède, **le docteur Klas Ytterbrink-Nordenskiöld juge le dispositif « extrêmement problématique »** et craint que les patients tardent, encore plus qu'aujourd'hui, à venir se faire soigner, avec des risques graves pour leur santé et leur vie. Il dénonce aussi une mesure qui va *« à l'encontre du code de déontologie médicale »* et s'inquiète que certains de ses collègues *« cèdent à cette obligation de peur de se retrouver en porte-à-faux avec une éventuelle loi »*. La ministre, de son côté, évoque de *« possibles exceptions »*, sans en donner le détail.

8 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/vox/monde/mathieu-bock-cote-a-l-universite-de-laval-a-quebec-une-offre-d-emploi-interdite-aux-hommes-blancs-20221202>

Mathieu Bock-Côté: «À l'université Laval, à Québec, une offre d'emploi interdite aux hommes blancs»

Par [Mathieu Bock-Côté](#)

Publié le 02/12/2022 à 19:49, mis à jour le 02/12/2022 à 20:56



Mathieu Bock-Côté. *Le Figaro*

CHRONIQUE - L'inversion de la définition du racisme par la sociologie universitaire est l'une des plus grandes fraudes intellectuelles de notre temps.

Les programmes de discrimination positive nord-américains s'enrobèrent longtemps d'une forme de précaution rhétorique. Ils prétendaient non pas favoriser en soi les individus issus des minorités, mais les favoriser à condition que ceux-ci soient à «compétences égales» avec un individu provenant du groupe majoritaire. Cette pudeur n'est plus de saison, on l'a vu cette semaine au Canada.

Frédéric Bastien est un historien reconnu. Disposant de toutes les qualifications requises, il a récemment pensé se porter candidat à un poste à l'université Laval, à Québec. Il a constaté qu'il n'en avait tout simplement pas le droit. Pourquoi? Mieux vaut citer l'offre d'emploi: «*Seules les personnes candidates possédant les compétences requises ET s'étant auto-identifiées comme membre d'au moins un de ces quatre groupes sous-représentés (femmes, Autochtones, personnes en situation de handicap et personne appartenant aux minorités visibles) seront sélectionnées.*»

Traduisons pour ceux qui ne sont pas familiers avec ce jargon: les hommes blancs ne peuvent tout simplement pas postuler. Leur candidature ne sera plus seulement traitée avec un a priori très négatif et souvent rejetée: elle ne sera pas traitée du tout.

Ces pratiques, connues, sont rarement contestées. Car qui espère malgré tout se faire une place à l'université a tout intérêt à ne jamais les dénoncer, sous peine de devenir un paria. Mais Frédéric Bastien a défié cet interdit et a osé nommer la réalité: en tant qu'homme blanc, il est victime ici d'une discrimination formelle basée sur la race et le sexe. Autrement dit, d'une discrimination raciste et sexiste. Il brise ici un tabou de l'idéologie diversitaire, prétendant que le racisme antiblanc est une impossibilité théorique, comme l'auraient prétendument démontré les sciences sociales. Prétendre le contraire, sans surprise, serait un «marqueur de l'extrême droite». Comme d'habitude.

L'inversion de la définition du racisme par la sociologie universitaire est l'une des plus grandes fraudes intellectuelles de notre temps. Le racisme se référait historiquement à une doctrine visant la discrimination explicite entre les groupes «raciaux», à partir de leur hiérarchisation et de leur essentialisation. La doctrine a changé. La sociologie diversitaire veut plutôt voir aujourd'hui dans la

«suprématie blanche» le principe fondateur de l'Occident. Mais elle se dissimulerait derrière l'universalisme.

Il se dissimulerait aussi derrière l'idéal méritocratique. Il importe dès lors d'attaquer l'universalisme pour révéler le «racisme systémique» occidental, que l'on dépistera dès qu'on apercevra la moindre disparité statistique entre la présence d'un groupe identifié par la bureaucratie diversitaire dans la population et sa représentation dans tel ou tel secteur d'activité. Cette théorie se traduit aujourd'hui dans la doctrine «Équité, diversité et inclusion». La logique du privilège ethnique est institutionnalisée. Quant au commun des mortels qui doute de cette nouvelle définition du racisme, il faudra le rééduquer.

Disons les choses brutalement: on tend aujourd'hui vers un racisme légal dans les sociétés occidentales: il vise les hommes blancs, tout simplement

Mathieu Bock-Côté

Et c'est dans cette perspective qu'agit l'université Laval. Elle entend remplir ses quotas de «racisés» avant d'ouvrir à nouveau certains postes aux «Blancs». L'université s'est cachée derrière les exigences du gouvernement fédéral pour justifier sa politique de discrimination contre les hommes blancs, car il est vrai qu'Ottawa conditionne désormais l'octroi des chaires et des fonds de recherche à une politique de quotas visant une stricte correspondance entre le poids des différents groupes dans la population et leur poids dans le personnel universitaire. Mais sur quelle base élaborer ces statistiques? La composition de la population n'est pas la même à Toronto et à Québec. Le régime diversitaire pousse à une réingénierie intégrale de la vie universitaire. On ajoutera que le savoir lui-même, que ce soit en sociologie, en chimie, en mathématique ou en médecine doit œuvrer à la construction d'une société inclusive. Autrement dit, le savoir est idéologisé.

Pour avoir dénoncé ce racisme officiel, Frédéric Bastien a été pris à partie violemment, et diffamé. Une professeur de science politique à l'université Laval a ainsi dit qu'il était représentatif des «*hommes blancs médiocres*» engendrés par notre société. Jamais l'université n'a pensé la sanctionner. Quel sort lui aurait été réservé si elle avait parlé ainsi d'une autre catégorie de la population? Disons les choses brutalement: on tend aujourd'hui vers un racisme légal dans les sociétés occidentales: il vise les hommes blancs, tout simplement.

Les autres formes de racisme, touchant les minorités, ne sont pas inexistantes, mais résiduelles, légitimement condamnées et combattues moralement et juridiquement. Ce qui nous oblige à le redire: l'antiracisme diversitaire qui fonctionne à l'obsession raciale aboutit à un racisme antiblanc.

8 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/vox/monde/jean-dominique-giuliani-la-cooperation-franco-allemande-de-defense-relancee-20221204>

Jean-Dominique Giuliani: «La coopération franco-allemande de défense relancée»

Par [Jean-dominique Giuliani](#)

Publié le 04/12/2022 à 22:38, mis à jour le 04/12/2022 à 22:38



Jean-Dominique Giuliani. *Fabien Clairefond*

TRIBUNE - Le président de la Fondation Robert Schuman se félicite de l'accord passé entre Dassault et Airbus, qui concrétise le projet de Système de combat aérien du futur.

Bien que l'accord entre Dassault (1) et [Airbus](#) n'annonce que des études communes en vue de créer un système complet d'avion de combat du futur et pas encore un vrai programme industriel, il faut se féliciter que les décisions annoncées par Angela Merkel et Emmanuel Macron en 2017 trouvent enfin une concrétisation dans le projet de Système de combat aérien du futur (Scaf).

Plus préoccupée par ses intérêts industriels que par la dimension opérationnelle d'un système d'armes qui permettra à l'Europe de demeurer au meilleur niveau, la partie allemande avait introduit un troisième partenaire espagnol dans un accord bilatéral: Airbus Espagne.

Elle a fait de même pour le projet de char commun sous la pression d'un Bundestag lui-même actionné par des industriels intéressés. Rheinmetall s'invitait dans un tête-à-tête franco-allemand pourtant déjà réalisé au sein de KNDS, une entreprise commune au français Nexter et à l'allemand Krauss-Maffei Weigmann.

Cette manière d'introduire un troisième partenaire faisant passer des alliances à égalité à des consortiums «deux tiers-un tiers» a beaucoup irrité la partie française et fragilisé la crédibilité allemande dans les programmes de défense communs.

L'abandon par l'Allemagne du projet d'avion de patrouille maritime et celui de la modernisation de l'hélicoptère de combat Tigre au profit d'achats sur étagère de matériels américains constituaient autant de désaveux pour l'Europe de la défense.

Pourtant, l'accord scellé en 2017 présente une caractéristique novatrice, celle de désigner des chefs de file et de laisser ensuite les industriels faire ce qu'ils font le mieux: prendre la responsabilité de délivrer un produit de qualité. Airbus a pris ainsi celle de fournir un drone européen pendant que Dassault assume celle de l'avion de combat futur, qui est le cœur d'un système complexe et complet, qui devrait voir réaliser des drones, un cloud et un nouveau moteur dont Airbus et Safran prendront le leadership. C'est la reconnaissance des qualités de chacun.

C'est rompre avec les erreurs du passé où la règle du «juste retour» conduisait les États à exiger de recevoir en compensation de leur mise initiale l'équivalent en commandes et en investissements. Cette «pesée au trébuchet» a causé beaucoup de tort à nombre de projets communs.

Il faudra aussi plaider encore et toujours pour une préférence européenne pratiquée par tous les grands acteurs mondiaux et qui est une garantie de commandes futures

Jean-Dominique Giuliani

Instruits par l'expérience, Angela Merkel et Emmanuel Macron avaient eu la sagesse de décider que les programmes communs de défense franco-allemande fonctionneraient désormais avec un seul maître d'ouvrage étatique et un seul industriel maître d'œuvre pour obtenir le meilleur de nos meilleures entreprises.

La France et Dassault ont donc eu raison de s'en tenir à ces règles et ils ont obtenu satisfaction, ce qui est de bon augure pour la suite, notamment le programme de char commun. Encore faudra-t-il confirmer dans la durée un engagement stable alors que le Bundestag garde une haute main sceptique sur des projets européens qui ne privilégient pas l'industrie allemande. Il faudra aussi plaider encore et toujours pour une préférence européenne pratiquée par tous les grands acteurs mondiaux et qui est une garantie de commandes futures.

De même, côté français, il conviendra de mieux anticiper les spécificités ou les contraintes allemandes, comme Dassault a su le faire en acceptant de réduire sa part de cet ambitieux projet, tout en préservant ses technologies et les besoins nationaux considérés comme souverains et incontournables, en l'occurrence les exigences de la dissuasion et celles d'une armée opérationnelle.

Mais en attendant, il ne faut pas boudier le plaisir de voir s'imposer la raison et l'évidence. Sans la résistance de l'avionneur français, on prenait le risque de recommencer les erreurs du passé, qui ont coûté si cher à l'hélicoptère NH 90 et à l'Airbus A400M et qui aurait vraisemblablement conduit à l'échec d'un projet si lourd. Sans la volonté allemande de surmonter ses réflexes atlantiques, l'Europe de la défense ne pouvait pas s'engager vers l'indispensable interdépendance au service de nos intérêts communs.

Sans la France et l'Allemagne, peu de projets peuvent vraiment voir le jour en Europe et la construction d'une véritable défense européenne passe par l'établissement d'une base industrielle forte et préférentielle. C'est vraisemblablement le sujet le plus délicat pour le partenaire allemand. La partie française, quant à elle, peut se féliciter d'avoir convaincu son partenaire qu'il valait mieux, pour l'Europe, valoriser ses savoir-faire que de dupliquer ou d'acheter ceux de nos alliés.

(1) Le Groupe Dassault est propriétaire du «*Figaro*».

8 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/maurice-berger-pourquoi-le-manque-de-vocabulaire-est-une-des-sources-de-violence-chez-les-jeunes-20221206>

Maurice Berger : «Pourquoi le manque de vocabulaire est une des sources de violence chez les jeunes»

Par [Maurice Berger](#)

Publié le 06/12/2022 à 12:39, mis à jour le 06/12/2022 à 19:02



Permettre à un enfant d'acquérir un langage qui l'aide à exprimer ses sentiments est essentiel pour éviter qu'il ne devienne violent. *Jeanette Goh / stock.adobe.com*

FIGAROVOX/TRIBUNE - Le pédopsychiatre revient sur les causes profondes de la montée de la violence chez de nombreux jeunes. Selon lui, **il est nécessaire de permettre à un enfant d'acquérir un langage qui l'aide à exprimer ses sentiments pour diminuer le risque qu'il ne devienne violent.**

Maurice Berger est pédopsychiatre, spécialiste de la prise en charge des mineurs violents, et travaille en Centre Éducatif Renforcé. Il a publié, Sur la violence gratuite en France. Adolescents, hyperviolents, témoignages et analyses (L'Artilleur, 2019) et plus récemment Faire face à la violence en France, Le rapport Berger (L'Artilleur, 2021).

Dans *Le Figaro*, le linguiste **Alain Bentolila** indique qu'**«une partie importante des jeunes Français ne possède que quelques centaines de mots, quand il leur en faudrait plusieurs milliers pour tenter d'examiner et d'accepter pacifiquement leurs différences et leurs divergences.** Lorsqu'ils doivent s'adresser à des gens qu'ils ne connaissent pas, avec lesquels ils ne partagent pas les mêmes convictions, les mêmes croyances, la même appartenance, **un vocabulaire exsangue et une organisation approximative des phrases et des discours ne leur donnent pas la moindre chance de relever le défi de l'explication sereine**». Il ajoute que **«leur parole n'est le plus souvent qu'un instrument d'interpellation brutale qui banalise l'insulte et précipite le conflit plus qu'elle ne le diffère**». On pense ici aux injures, menaces et crachats subis par Éric Zemmour, alors journaliste, dans la rue en 2019, dont l'auteur a déclaré : *«J'aurais pas dû l'insulter, mais comment vous voulez parler avec lui, dites-moi ? C'est impossible, c'est peut-être un fils de pute, mais il est super fort.... À part insulter sa mère, vous voulez faire quoi ?»*

Sans langage permettant la relation, l'émotion passe directement par le tonus musculaire, la force corporelle et l'impulsivité. **Permettre à un enfant d'acquérir un langage qui l'aide à exprimer ses sentiments est donc essentiel pour diminuer le risque qu'il ne devienne violent.**

Bien souvent, les enfants violents n'ont pas eu de parents qui jouaient avec eux ou qui leur racontaient des histoires le soir.

Maurice Berger

Mais il ne s'agit pas que d'un problème de richesse de vocabulaire, la question est aussi celle du statut même des mots. Un adolescent au comportement violent m'explique : «on ne sait pas pourquoi, mais quand on parle entre nous, ça finit toujours en embrouilles». La raison, c'est que **toute plaisanterie est prise à un moment au sens littéral et la violence apparaît. Le mot égale la chose, sans ce décalage et ce second degré qui caractérisent l'humour, le mot d'esprit.** Ceci est lié en partie au fait que l'on n'a jamais joué avec ces enfants lorsqu'ils étaient petits, période où se construit le «comme si», le faire semblant. Désolé d'affirmer cela au moment des fêtes de Noël, mais tout jeu qui utilise une source extérieure d'énergie, pile ou prise électrique, n'est pas un jeu au sens psychologique du terme, il n'aide pas au développement de la créativité et du faire semblant, c'est plutôt le contraire.

Acquérir le faire semblant nécessite d'expérimenter un échange plein de vitalité avec une personne réelle, «à toi, à moi», dans le cadre d'un «scénario» non programmé à l'avance, modulable. Donc **l'important, c'est que l'enfant ait un adulte avec qui jouer ainsi, mais souvent une fois le cadeau déballé, il n'a personne en face de lui pour ce genre d'échange.** Dans le jeu (non ruineux) de la tour de cube que l'enfant très petit démolit avec jubilation et que le parent reconstruit répétitivement, l'adulte accompagne spontanément ce moment de diverses expressions : «badaboum ! nooon ! cassé (sur un ton triste)! Pas cassé, debout (sur un ton ferme)». Sinon le jeu n'est qu'une expression de force brute comme lorsque des voitures brûlées sont détruites pour de vrai ; **seul le langage maintient la distance entre jeu et réalité.** Pareil pour le jeu du «coucou-caché» où le parent cache son visage pour de vrai et de faux puisqu'il réapparaît : «parti, perdu, où il est ? Ah, le voilà, pas parti !».

C'est aussi le rôle des histoires, racontées aux enfants, qui mettent des mots sur des émotions fortes et souvent angoissantes, avec des ogres, des jaloux, des personnages prêts à tuer, histoires dont la fin trouve une issue apaisante qui montre que ce récit partagé n'était qu'un jeu avec des idées, des images, et des émotions, et que les héros ne sont que des personnages. Or, bien souvent, les enfants violents n'ont pas eu de parents qui jouaient avec eux ou qui leur racontaient des histoires le soir.

Une France où des adultes proposeraient quelques minutes par jour de moments de jeux partagés avec des enfants, serait une France moins violente.

Maurice Berger

Protides, lipides, glucides sont les aliments de la croissance physique ; le jeu est l'aliment de la croissance psychique, comme le montre l'histoire qui suit. L'équipe de pédopsychiatrie dont j'étais responsable fut sollicitée dans le cadre d'un Programme de Réussite Éducative **pour des enfants de petite section en maternelle dont la violence avait été remarquée dès la rentrée scolaire. Tous présentaient un retard de langage, ils n'émettaient pas un seul mot compréhensible.** Avec l'accord des pères, un groupe hebdomadaire de mères d'origines immigrées, d'enfants, et de professionnelles, a été mis en place pour jouer à trois à des jeux simples (faire rouler une balle de l'un à l'autre au début, par exemple), en les commentant à destination de l'enfant. **Aucune mère ne savait jouer spontanément et il fallait jouer autant avec elles qu'avec leur enfant.** Les enfants devinrent beaucoup moins violents et progressèrent rapidement au niveau du langage. **Aucune mère ne trouva le temps et l'énergie de reproduire ces jeux à domicile, donc l'efficacité était liée au moment de groupe.** Lorsque les crédits attribués au fonctionnement de ce dispositif furent coupés (3000 euros par an), les mères demandèrent à continuer, ce qui fut possible grâce à un autre financement. L'association de prévention belge Yapaka, s'inspirant de cette expérience, tourna 300 séquences d'une minute trente dans lesquelles des pères et des mères jouent avec des enfants d'âges différents, diffusées sur la chaîne TV officielle francophone (RTBF), afin de donner des idées de jeux aux parents. Les Québécois firent ensuite de même, mais évaluèrent le résultat : **seuls les parents des catégories socioprofessionnelles supérieures en profitèrent lorsqu'ils étaient en panne d'idées. L'impact fut nul sur les familles en grandes difficultés éducatives, car ces parents n'avaient pas reçu eux-mêmes des paroles suffisamment «comme si», une étape importante pour leur vie psychique a**

été sauté, et ils avaient besoin d'un étayage dans la réalité avec des professionnels pour pouvoir jouer avec leurs enfants.

En conclusion, rien ne remplace l'échange ludique réel, incluant le corps et la parole, pour que le langage devienne un mode de relation. **Et une France où des adultes proposeraient quelques minutes par jour de moments de jeux partagés, créatifs, sans excitation excessive, la télévision étant éteinte, serait une France moins violente**. Un tel dispositif de prévention nécessiterait des moyens certains, l'implication de beaucoup d'adultes ayant un enfant joueur en eux, **mais serait plus efficace que l'habillage idéologique de la mixité sociale, car on serait alors effectivement « à jeu égal »**.

8 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/cannes-en-responsabilisant-les-parents-on-peut-fixer-une-limite-aux-jeunes-delinquants-20221206>

Cannes : «En responsabilisant les parents, on peut fixer une limite aux jeunes délinquants»

Par [Ronan Planchon](#)

Publié le 06/12/2022 à 17:28, mis à jour le 06/12/2022 à 18:56



David Lisnard à Paris, le 23 novembre. *LUDOVIC MARIN / AFP*

FIGAROVOX/TRIBUNE - La mairie de Cannes a décidé de priver de marché un commerçant après une agression commise par son fils. Pour Laurent Lemasson, cette décision se justifie sur le plan légal et peut, dans une certaine mesure, permettre d'endiguer la violence juvénile.

Laurent Lemasson est docteur en droit public et sciences politiques.

LE FIGARO. - Un commerçant de Cannes a été privé de son emplacement au marché après une agression commise par son fils. La ville indique ne pas s'appuyer sur un article précis du règlement des marchés de la ville, expliquant : «On ne peut tout simplement pas donner le droit d'occuper le domaine public à des personnes à l'origine de troubles à l'ordre public». Quel regard portez-vous sur cette affaire ?

Laurent LEMASSON. - D'un point de vue juridique, il me semble que [la ville de Cannes](#) peut s'appuyer tout simplement sur les articles L.2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques, qui disposent que nul ne peut occuper une dépendance du domaine public sans autorisation et que cette autorisation est temporaire et présente un caractère précaire et révocable. Autrement dit, occuper le domaine public, par exemple pour y exercer une activité économique, n'est pas un droit mais une faveur et une faveur n'est jamais un dû. Elle peut être retirée à tous moments.

Bien sûr on ne peut jamais préjuger de la décision des juridictions – il y a parfois des décisions surprenantes... - mais en l'état actuel du droit on ne voit pas bien quels arguments le père du délinquant pourrait faire valoir auprès du tribunal administratif pour demander l'annulation de la décision de la mairie.

«Outre des tensions sur le marché avec les parents et des menaces qui ont été proférées à l'égard de la municipalité, le fils, auteur du coup porté à la vieille dame, a fait l'objet de plusieurs conseils de discipline et de mesures d'exclusion par différents collèges dans lesquels il est passé. Chacun est responsable de ses enfants mineurs et doit rendre des comptes», a justifié la mairie de Cannes, dirigée par

David Lisnard. Sur le plan juridique, est-on responsable des actes commis par ses enfants mineurs ?

La réponse est oui, mais encore faut-il s'entendre sur ce que signifie, juridiquement, la responsabilité. La responsabilité du fait d'autrui est prévue à l'article 1242 du Code civil, dans lequel on trouve l'alinéa suivant : *«Le père et la mère, en tant qu'ils exercent l'autorité parentale, sont solidairement responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs habitant avec eux.»* Cette responsabilité est une responsabilité civile et elle signifie que les parents sont tenus de réparer les dommages causés par leurs enfants mineurs sur lesquels ils exercent effectivement l'autorité parentale. En revanche, ce n'est pas une responsabilité pénale : les parents ne peuvent pas être punis pour les délits commis par leurs enfants, car l'article 121-2 du Code pénal dispose que *«Nul n'est responsable pénalement que de son propre fait.»* C'est ce que l'on appelle le principe de la personnalisation des peines, principe qui se comprend aisément : il serait injuste d'être puni pour ce qu'on n'a pas fait.

Toutefois les parents peuvent être pénalement sanctionnés s'ils négligent délibérément leurs obligations parentales. C'est ce que prévoit l'article 227-17 du Code pénal, qui dispose que *«Le fait, par le père ou la mère, de se soustraire, sans motif légitime, à ses obligations légales au point de compromettre la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation de son enfant mineur est puni de deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende»* Et cette négligence fautive peut se prouver, par exemple, par le fait que l'enfant commet des délits à répétition. En ce cas on pourrait dire que les parents sont punis directement pour leur négligence et indirectement pour les délits de leurs enfants, auxquels cette négligence a contribué.

C'est évidemment toute l'ambiguïté du discours sur la *«responsabilisation»* des parents de mineurs délinquants. Juridiquement cette responsabilité est civile, pas pénale. Or ce que l'opinion publique demande, semble-t-il, c'est que les parents de mineurs délinquants soient sanctionnés pour ce que font leurs enfants. Que l'on affirme, en quelque sorte, qu'ils sont co-auteurs du délit. Là la voie est très étroite, et d'ailleurs, à ma connaissance, l'article 227-17 du Code pénal n'est jamais appliqué.

Sanctionner les parents de mineurs qui ont commis des actes répréhensibles peut-il permettre d'endiguer en partie la violence dans notre société ?

Il n'existe pas une mesure qui permettrait d'endiguer la montée de la violence, mais il me semble en effet qu'utiliser davantage les outils de la responsabilité civile et la possibilité offerte par l'article 227-17 du Code pénal serait tout à fait pertinent. Le pédopsychiatre Maurice Berger, bien connu pour ses travaux sur les adolescents violents, fait ainsi remarquer *«Il apparaît que seule une mesure matérialisée, c'est-à-dire concrète, a un sens pour beaucoup de ces jeunes et que l'admonestation par la parole ne sert à rien (...) Ils ont besoin d'un interdit d'agir réel et non symbolique, d'une butée pour comprendre que la loi a une existence et pour arrêter de commettre des actes au moment même où cela leur vient à l'esprit.»*

Or l'une des choses qui constitue une butée concrète, compréhensible et efficace, pour beaucoup de ces mineurs délinquants, c'est le tort que leurs actes peuvent causer à leur famille. Les dégâts physiques et psychiques qu'ils ont pu causer à autrui les laissent indifférents, en revanche les ennuis qu'ils provoquent à leurs parents les atteignent réellement. Cela est particulièrement vrai pour ce que le docteur Berger appelle les *«familles à fonctionnement clanique»*, qui sont très souvent originaires du Maghreb, où ce type de fonctionnement est la norme.

L'agression en question, celle d'une personne âgée de 89 ans pour lui voler son sac à main, filmée par une caméra de surveillance, avait été abondamment commentée sur les réseaux sociaux fin août. Ne risque-t-on pas de basculer dans une société à deux vitesses où seuls les actes de délinquance qui provoquent un certain émoi sur les réseaux sociaux sont susceptibles d'être suivis d'une réponse ferme ? La communication d'une mairie, ou d'une institution quelconque, ne risque-t-elle pas de prendre le pas sur la justice ?

Il y a effectivement toujours quelque chose de problématique dans la médiatisation des faits divers et de la réponse à ceux-ci, parce que comme vous le soulignez cela peut contribuer à une justice à deux vitesses, mais aussi à une justice «*pour l'exemple*». Cependant, il me semble que, dans ce cas précis, la médiatisation provient du père du délinquant et non de la mairie. Par ailleurs il est aussi parfois nécessaire d'alerter l'opinion publique sur tel ou tel problème ou dysfonctionnement et cela est particulièrement le rôle de nos représentants élus. Entre médiatisation abusive et médiatisation nécessaire la ligne est fine mais il ne me semble pas que, en l'occurrence, la mairie de Cannes ait franchi cette ligne. Ce qu'il faudrait espérer, maintenant que sa décision a été rendue publique, c'est qu'elle encourage d'autres communes à user des instruments de responsabilisation à leur disposition.

8 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/michele-tribalat-on-est-passe-d-une-immigration-de-travail-a-une-immigration-fondee-sur-des-droits-20221206>

Michèle Tribalat: «On est passé d'une immigration de travail à une immigration fondée sur des droits»

Par [Alexandre Devecchio](#)

Publié le 06/12/2022 à 19:05, mis à jour le 06/12/2022 à 20:07



Michèle Tribalat. *F Clairefond*

ENTRETIEN - «La France a toujours été une terre d'immigration», a déclaré le président de la République. La notion d'immigration est relativement récente, argumente la démographe, qui retrace l'évolution du phénomène migratoire depuis 1850.

LE FIGARO. - Dans un entretien au *Parisien*, Emmanuel Macron a affirmé que «*la France a toujours été une terre d'immigration*», évoquant notamment «*les Polonais, les Italiens, les Espagnols ou encore les Maghrébins dans le secteur agricole ou les Africains dans le BTP*». **Est-ce vrai?**

Michèle TRIBALAT. - **Non, la France n'a pas toujours été un pays d'immigration, comme les recensements, depuis 1851, le montrent clairement.** La notion d'immigré (né étranger à l'étranger) étant relativement récente et déclinée rétrospectivement par l'Insee depuis 1911 seulement, c'est le nombre d'étrangers qui nous renseigne sur le sujet. En 1851, à peine plus de 1 % des habitants sont des étrangers, pour l'essentiel des voisins proches (Belges, Italiens et Espagnols). **La présence étrangère augmente pour atteindre presque 3 % à la fin du XIX^e siècle, mais ce sont toujours surtout nos voisins proches.**

Les vagues d'immigration contemporaines sont-elles comparables à celle des années 1920-1930 ou à celle des Trente Glorieuses?

Comme on part de très bas, la vague migratoire des années 1920 prend une ampleur frappante. Et, là, on connaît l'évolution du nombre d'immigrés. **Leur pourcentage gagne près de 3 points en dix ans: 3,7 % en 1921 ; 6,6 % en 1931.** C'est un niveau que l'on ne retrouvera qu'à la fin des années 1960. **En intensité, la vague migratoire des Trente Glorieuses n'a pas la même amplitude, puisqu'on atteindra un maximum de 7,4 % d'immigrés en 1975 en France métropolitaine.** Cette vague est suivie d'une stagnation de la proportion d'immigrés en France, autour de 7,4 %, pendant le dernier quart du XX^e siècle. **La dernière vague migratoire qui démarre avec le XXI^e siècle est d'intensité comparable à celle des années 1954-1975. En 2021, la France compterait 10,3 % d'immigrés, niveau jamais atteint auparavant.**

Outre la question du nombre, existe-t-il une différence de nature entre ces différentes vagues?

Dans les années 1920, les étrangers sont toujours nos voisins proches, auxquels s'ajoutent les Polonais. En 1931, 71,4 % des étrangers sont, par ordre d'importance, italiens, polonais, espagnols ou belges. **La vague des Trente Glorieuses s'est diversifiée, mais on compte encore 77 %**

d'Européens parmi les immigrés à la fin des années 1960 en France métropolitaine. La stagnation de la part des immigrés qui suit sur le dernier quart du XX^e siècle est trompeuse car elle dissimule une transformation importante des origines. **En 1975, en France métropolitaine, 67 % des immigrés sont encore d'origine européenne. En 1999, ce n'est plus le cas que de 44 % d'entre eux. Cet affaiblissement de la présence européenne se poursuit ensuite. En France, en 2021, les Européens ne représentent plus qu'un tiers des immigrés. Près de la moitié (48 %) sont d'origine africaine: 3,3 millions en France en 2021, contre 642.000 seulement en France métro en 1968.**

Avec la crise de 1929 et **le renvoi d'étrangers**, la population étrangère diminue d'un peu plus de 500.000 entre 1931 et 1936. **Situation impensable aujourd'hui. On est passé d'une immigration de travail, suivie éventuellement de celle de la famille, à une immigration fondée sur des droits. Des droits qui se sont, au fil du temps, élargis et consolidés. Ce n'est pas Giscard d'Estaing, contrairement à la légende, qui a introduit le regroupement familial.** La suspension de l'immigration décrétée en 1974 étant totale, **c'est le Conseil d'État qui contraint l'État à le réintroduire.** Aujourd'hui se pose le problème des **mineurs isolés**, et l'asile est devenu une filière migratoire organisée par une mafia de passeurs.

En 2017, si 80% des jeunes de moins de 18 ans sont d'origine étrangère à La Courneuve (contre 22% en 1968), c'est aussi le cas de 47% des jeunes à Orléans (contre 9,5% en 1968), et près de 37% des jeunes Orléanais sont d'origine africaine ou turque (contre 2% en 1968)

Outre les nouvelles arrivées, quel est le nombre de personnes d'origine étrangère (sur deux générations)? Quelles sont les conséquences en matière démographique?

En combinant les données de recensement et de l'enquête Emploi, **on estime à 21,5 % la proportion d'immigrés et de personnes nées en France d'au moins un parent immigré en 2020.** Près d'un habitant sur dix serait d'origine africaine. L'immigration étrangère a joué un rôle majeur dans la dynamique démographique de ces dernières années. **De 2014 à 2020, la population immigrée a augmenté de 134.000 par an en moyenne, quand celle des natifs ne gagnait que 80.000 personnes par an.** Parmi ces derniers figurent les enfants d'immigrés. **En 2020, 28,7 % des nouveau-nés ont au moins un parent né en dehors de l'UE, soit 10 points de pourcentage de plus en vingt ans.** Par ailleurs, **les concentrations ethniques, autrefois cantonnées en Île-de-France, Paca et Rhône-Alpes, se sont étendues à d'autres régions.** En 2017, si 80 % des jeunes de moins de 18 ans sont d'origine étrangère à La Courneuve (contre 22 % en 1968), c'est aussi le cas de 47 % des jeunes à Orléans (contre 9,5 % en 1968), et près de 37 % des jeunes Orléanais sont d'origine africaine ou turque (contre 2 % en 1968).

Comment expliquez-vous cette impuissance? La France a-t-elle besoin de nouvelles lois?

L'immigration étrangère irrégulière est **difficile à maîtriser parce qu'elle est la conséquence d'une politique migratoire qui n'en est pas une et qui repose essentiellement sur des droits.** Pour faire valoir ces droits, il vous suffit de mettre un pied en Europe. Si vous avez les moyens de payer une traversée même risquée, pourquoi ne pas la tenter? **Ces droits sont protégés par l'interprétation très généreuse qu'en font les cours de justice nationales et européennes.** La France a largement perdu la main de son plein gré. Il n'est pas étonnant que le gouvernement propose la régularisation d'étrangers ayant un emploi **car la migration de travail est le seul espace de souveraineté laissé par l'UE.**

8 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/international/le-liban-face-a-l-effondrement-de-ses-services-publics-20221207>

Le Liban face à l'effondrement de ses services publics

Par [Sibylle Rizk](#)

Publié hier à 17:52, mis à jour hier à 18:04



Deux femmes discutent à côté d'une pancarte sur laquelle on peut lire: «Grève», à l'entrée principale du ministère libanais de l'Éducation, à Beyrouth, le 27 juillet dernier. *Hussein Malla/AP*

ENQUÊTE - Palais de justice à l'abandon, hôpitaux débordés, écoles surpeuplées: l'effondrement du pouvoir d'achat des fonctionnaires, conséquence de la crise financière, plonge dans le chaos les grandes administrations du pays.

À Beyrouth

Il est 17 heures et il fait déjà nuit noire à Beyrouth. L'ascenseur du siège de l'Inspection centrale de la fonction publique est à l'arrêt faute d'électricité, et c'est à la lumière du téléphone portable qu'il faut gravir les escaliers jusqu'au bureau de son directeur, Georges Attieh. La seule fenêtre allumée visible de l'extérieur du bâtiment est la sienne. Il a tendu un câble vers un «générateur» de quartier, l'un de ces innombrables fournisseurs privés d'électricité qui pallient, à prix d'or, la déficience de l'un des services publics les plus fondamentaux: Électricité du Liban ne fournit plus de courant. Le directeur dit financer cet abonnement de sa poche. Son administration a de toute façon à peine de quoi payer le fioul nécessaire pour fournir un peu d'électricité la journée.

«Je dois supplier les fournisseurs d'accepter des paiements tirés sur le compte du Trésor, ils n'acceptent plus que le cash, même en livres libanaises (du fait de la dévaluation de la monnaie nationale et des restrictions sur les retraits en numéraire dans les banques, en cessation de paiements, NDLR). Nous mettons en marche le groupe électrogène deux heures par jour, et tenons un peu plus longtemps grâce à des batteries», explique Georges Attieh. Le quadragénaire, nommé à ce poste il y a quatre ans, a l'ambition de redorer le blason de son administration et d'en faire un agent de la réforme de la fonction publique grâce à ses pouvoirs d'enquête et d'audit. *«Tout le système est devenu obsolète, des procédures aux missions de l'administration, en passant par le recrutement, la formation...»*

En attendant, Georges Attieh, à l'instar de ses pairs, doit faire face aux défis quotidiens de la déliquescence de l'État, dont toutes les fonctions sont grippées. *«Je dispose de huit inspecteurs financiers pour le contrôle de centaines de municipalités, d'administrations et*

d'établissements publics», dit le directeur, en guise d'exemple. «L'organigramme n'a pas évolué depuis 1959.»

Aucun plan de redressement en vue

Les agents publics, dont le pouvoir d'achat s'est effondré, désertent leurs administrations. La grille des salaires mensuels allait de l'équivalent de 1000 à 4000 dollars. Elle est tombée à 30 à 200 dollars, constate Alaric Kamara, expert technique chargé par Expertise France d'accompagner la réforme de la commande publique. Le simple fait de se rendre sur son lieu de travail absorbe tout le salaire des fonctionnaires. *«Pour organiser une réunion il faut tenir compte des impératifs de covoiturage des uns et des autres. Il y a de quoi épuiser les plus motivés»,* explique-t-il.

Plus de trois ans après l'éclatement de la crise économique et financière, aucun plan de redressement n'est en vue. Le préaccord négocié en avril avec le Fonds monétaire international est au point mort, et la vacance à la tête de l'exécutif - le gouvernement est démissionnaire et aucun président n'a été élu pour succéder à Michel Aoun, dont le mandat a échoué le 31 octobre - empêche l'adoption de la moindre loi. Toute perspective de revalorisation salariale ou de réforme de l'administration est reportée sine die. Tout juste une contribution équivalente à deux fois le salaire de base des agents publics a-t-elle été consentie dans le budget pour 2022, entré en vigueur le 15 novembre, soit plus de sept semaines après son vote au Parlement, alors que l'année se termine. Mais rien ne garantit que le Trésor sera en mesure de collecter suffisamment de recettes pour couvrir les dépenses, même si celles-ci sont en chute libre. Elles représentent 1 milliard de dollars, contre 17 avant la crise. Hors service de la dette, elles sont passées de 21% du PIB en 2018, à 6% aujourd'hui.

Emploi parallèle

Ce bonus accordé aux fonctionnaires ne règle rien au problème du cercle vicieux de l'inflation et de la dépréciation monétaire. C'est le sentiment de Lina (le prénom a été modifié), pour qui la mesure est symbolique. *«Je suis entrée dans l'administration, car, en plus d'un bon revenu, je bénéficiais d'une couverture santé généreuse (avant la crise, moins de la moitié de la population bénéficiait d'une protection santé, en l'absence d'assurance-maladie universelle). Aujourd'hui, les montants remboursés par la Sécurité sociale ne valent plus rien. Mon salaire me permet à peine d'acheter des chaussures pour mes enfants.»* Informaticienne trentenaire, elle a opté pour une stratégie d'adaptation qui consiste à exercer un emploi parallèle en télétravail pour une société étrangère. Elle ne consacre plus que l'équivalent d'une à deux journées de travail par semaine à son administration, dont une partie à distance. Et même lorsqu'elle se rend à son bureau, elle est contrainte d'utiliser son ordinateur portable et son propre abonnement à internet. *«Mon mari et moi avons décidé de rester au Liban pour des raisons familiales. Chacun de nous a trouvé une source de rémunération en devises. Tant que je peux continuer ainsi, je ne démissionne pas de mon poste. C'est une façon de continuer de servir mon pays malgré tout, mais pas à n'importe quel prix.»*

Le cumul des emplois est en principe illégal, à l'exception de certaines consultations ou postes d'enseignement, mais c'est désormais un moyen de survie pour les agents publics. Certains font payer directement les usagers pour le moindre service, de la délivrance d'un passeport, d'un permis de conduire à la certification, l'enregistrement d'une transaction, même le paiement d'une taxe... Ce qui a pour effet de faire exploser la «petite corruption». Les autres désertent en masse. Sur la base d'une tentative de comparaison entre les postes effectivement pourvus et l'organigramme des diverses administrations, établissements..., un rapport récent du Conseil de la fonction publique montre à quel point l'État est vidé de ses ressources humaines. Par exemple, hors corps diplomatique, le taux moyen de vacance est de 72%. Un niveau qui varie selon les catégories. Parmi les directeurs généraux, là où l'influence politique est importante, ce qui incite le pouvoir à placer ses hommes, le

taux de vacance n'est «que» de 30%, mais il est de 80% dans les employés de catégorie 3, c'est-à-dire le cœur battant de la fonction publique. Des ratios à prendre avec des pincettes, tant l'appareil statistique est défaillant, et le flou règne concernant la réalité des emplois, répartis entre cadre de la fonction publique, où le recrutement est officiellement gelé depuis des années, salariés, contractuels et même, emplois illicites. Une chose est sûre, le pays est confronté non seulement à la difficulté de procéder à la réforme clé de son administration, mais aussi à la délivrance de services publics de base. *«Les palais de justice, à la limite de l'insalubrité, sont vides. Si les greffiers sont à leur poste une fois par semaine, on en vient à considérer cela comme miraculeux»*, témoigne une avocate dont tous les dossiers sont au point mort du fait de la grève ouverte des magistrats et des auxiliaires de justice.

«Nous payons le prix de l'indifférence»

Une enquête de l'Institut des finances Bassel Fuleihan auprès des administrations et entités publiques montre que plus de la moitié des sondés disent ne pas pouvoir maintenir leur service au-delà d'un horizon d'un an. Le rapport fait état d'une dégradation significative de la qualité des services et de l'augmentation des inégalités dans l'accès aux services de base.

«Le drame, c'est qu'avec la crise, les Libanais sont de plus en plus démunis et se tournent davantage vers le service public par nécessité. Les inscriptions des enfants dans les écoles publiques augmentent, par exemple (alors que le privé représentait, avant la crise, plus de la moitié des effectifs). Les hôpitaux publics sont débordés. La pression sur les institutions concernées augmente alors qu'elles ne se sont absolument pas outillées pour cette demande et qu'elles sont elles-mêmes au bord de la rupture», explique Lamia Moubayed, ancienne directrice de l'Institut des finances et vice-présidente du Comité des Nations unies pour l'administration publique. Les symptômes de cette crise abondent dans l'actualité, à l'instar du décès d'une élève de Tripoli, la capitale du nord du pays, victime de l'écroulement du mur de son école, faute d'entretien. Ou encore l'apparition d'une épidémie mortelle de choléra, qui avait disparu du Liban depuis des décennies, en raison de l'arrêt forcé des quelques usines de traitement des eaux usées d'un réseau d'assainissement inachevé et défectueux malgré les centaines de millions de dollars qui y ont été investis.

«Comme pour tous les problèmes qui explosent à la figure des Libanais aujourd'hui, nous sommes face à une crise structurelle que les autorités libanaises ont préféré cacher sous le tapis pendant des années. Nous payons le prix de l'indifférence, l'incompétence, la logique clientéliste et confessionnelle qui ont miné l'État», se désole Lamia Moubayed. La politisation de l'administration date de la guerre du Liban (1975-1990), rappelle Pierre France, chercheur à l'Orient Institut de Beyrouth. *«Jusque-là, il y avait des nominations à caractère politique et confessionnel, mais pas au détriment de la compétence. C'est dans l'après-guerre que la tendance s'est réellement accélérée jusqu'à faire sauter totalement le verrou technique.»* L'unique fonction des personnes placées ici ou là est d'assurer les intérêts directs des chefs communautaires, pas même de servir une politique publique dont tel ou tel dirigeant serait porteur, constate-t-il. *«Résultat, personne n'a plus de cartographie de l'administration, pas seulement du nombre de fonctionnaires, mais de ses structures et de ses missions, c'est un bateau à la dérive sans cap qui n'intéresse pas le pouvoir.»*

7 décembre (Le Monde)

Aides à la pompe : « Depuis la réélection d'Emmanuel Macron, l'Etat multiplie les mesures anachroniques »

[Chronique](#)

Philippe Escande

Le gouvernement a annoncé le versement d'une « indemnité carburant » de 100 euros pour « à peu près la moitié des ménages » en 2023. Une « mesure anachronique ».

Publié le 07 décembre 2022 à 12h19, mis à jour le 07 décembre 2022 à 16h34 Temps de Lecture 2 min.

En matière d'addictions, la désintoxication est un exercice périlleux. Tout est dans le dosage. Alors on tâtonne au gré des circonstances. C'est la tactique du gouvernement vis-à-vis des carburants. **En annonçant un chèque de 100 euros pour 10 millions d'automobilistes**, ce mercredi 7 décembre, à l'antenne de RTL, la première ministre, Elisabeth Borne, sait qu'elle marche sur des œufs.

En pleine discussion parlementaire sur l'accélération du passage aux énergies renouvelables et au lendemain du sommet des Nations unies sur le réchauffement climatique, **aider ses concitoyens à faire le plein semble pour le moins anachronique, voire absurde. Le geste est en effet désastreux pour les finances publiques, pour la balance commerciale et pour le climat.**

Et, cerise sur le gâteau, **il est profondément inégalitaire**, comme l'avait relevé le candidat Macron, lors de son débat avec Marine Le Pen, à l'occasion de la dernière campagne présidentielle, le 20 avril, alors que celle-ci ambitionnait carrément de baisser la TVA sur l'essence. Pourtant, depuis la réélection du président, l'Etat multiplie les aides.

Dix-huit centimes de remise à la pompe d'avril à août, puis trente centimes de septembre à mi-novembre, et dix centimes jusqu'à fin décembre. Au total, selon le ministre des Comptes publics, Gabriel Attal, **ces différents dispositifs devraient coûter près de 8 milliards d'euros en 2022.** Sans compter, donc, le milliard supplémentaire de la nouvelle mesure annoncée ce jour.

Signal désastreux

Celle-ci sera moins inégalitaire, car ciblée sur les gros rouleurs modestes. **Il n'en reste pas moins que le signal est désastreux au regard des urgences du moment, que ce soit en matière de souveraineté énergétique et économique que du point de vue de l'incitation, alors que les transports, et particulièrement la voiture individuelle, sont en France parmi les premiers responsables des émissions de gaz à effet de serre.**

Mais voilà, si la politique n'était que l'art de prendre des décisions logiques et raisonnables, il n'y aurait plus besoin de politiques. **Traumatisé par l'épisode des « gilets jaunes », le pouvoir a bien conscience de l'importance matérielle et symbolique de la voiture chez ses concitoyens, et principalement chez ceux qui vivent éloignés des villes et de leurs transports.**

Pour plus de 80 % d'entre eux, elle est leur seul moyen de déplacement. Or, la crise énergétique a provoqué un emballement des prix à la pompe. Les prix se sont largement calmés aujourd'hui. Mais la symbolique de l'automobile comme dernier refuge de liberté a suffisamment tétanisé le gouvernement pour qu'il évite de limiter de 130 à 110 kilomètres-heure la vitesse sur les autoroutes. Une mesure d'économie simple et très efficace qui touche peu les déplacements du quotidien.

Sur le plan matériel, l'Etat ne peut être insensible devant la détresse de travailleurs modestes, isolés et dépendant de leur véhicule, mais n'y avait-il pas un meilleur usage des 8 milliards dépensés pour leur venir

en aide ? L'exécutif semble préférer réserver son capital de courage politique à d'autres combats à venir, comme celui des retraites. Il en aura en effet bien besoin.

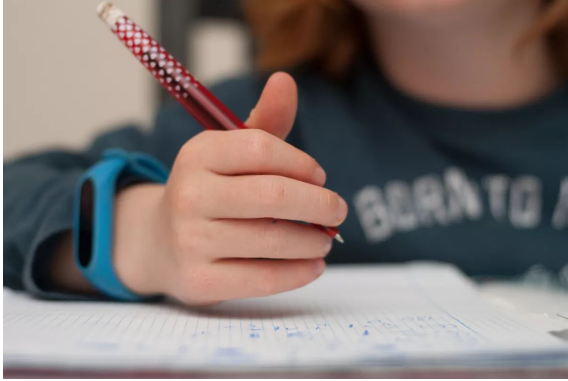
7 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/les-performances-en-orthographe-des-eleves-de-cm2-continuent-a-baisser-20221207>

Les performances en orthographe des élèves de CM2 continuent à baisser

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures, mis à jour il y a 2 heures



C'est l'orthographe grammaticale qui concentre l'essentiel des difficultés. *inmaleon79 / stock.adobe.com*

Selon une enquête du ministère de l'Éducation nationale, le nombre moyen d'erreurs sur une même dictée a presque doublé en 34 ans.

Les performances en orthographe des élèves de fin d'école élémentaire sont toujours en baisse en 2021, mais de façon moins marquée qu'en 2015, selon une étude publiée mardi par le ministère de l'Éducation.

Selon cette enquête sur l'orthographe, menée à quatre reprises depuis 1987 avec la même dictée pour des élèves de CM2, le nombre moyen d'erreurs a augmenté régulièrement, passant en 34 ans de 10,7 erreurs à 19,4, indique l'agence des statistiques du ministère de l'Éducation (Depp).

Entre 1987 et 2007, le nombre de fautes était passé de 10,7 à 14,7 (+4). Puis il s'est établi à 18 en 2015 (+3,3). La baisse constatée des résultats pour chaque période se poursuit donc en 2021, mais de façon moins marquée que sur la période précédente (+1,4).

Difficultés qui concernent l'ensemble des élèves

C'est l'orthographe grammaticale (règles d'accord entre le sujet et le verbe, accords dans le groupe nominal, accords du participe passé) qui concentre l'essentiel des difficultés. Sur ce point cependant, la baisse observée entre 1987 et 2015 ne se poursuit pas en 2021.

À lire aussi *Les conseils du champion du monde d'orthographe pour être le meilleur en français*

Par exemple, l'accord de l'adjectif «inquiets» de la dictée passe de 46,2% de réussite en 1987 à 25,3% en 2021. Mais après une forte baisse jusqu'en 2015, une stabilité est observée en 2021. Les erreurs lexicales, elles, restent les moins fréquentes. Cette baisse des résultats continue par ailleurs de concerner l'ensemble des élèves, quels que soient leur sexe et leur âge.

Les filles sont cependant plus performantes que les garçons: elles font en moyenne 17,7 erreurs contre 21,1 pour les garçons. Mais la différence du nombre d'erreurs entre filles et garçons, qui avait été stable entre 1987 et 2007, puis en hausse entre 2007 et 2015, tend à nouveau à se stabiliser en 2021.

Environnement social

Les différences de performances à la dictée continuent en outre d'être liées à l'environnement social des élèves. Ainsi le groupe composé des élèves d'écoles les moins favorisées fait en moyenne 21,9 erreurs, contre 15,5 dans le quart composé des écoles accueillant les élèves les plus favorisés.

Les deux groupes médians ont, eux, des performances assez proches (environ 19 erreurs), montrant que c'est dans les écoles les plus favorisées et les moins favorisées que le poids de l'origine sociale des élèves est le plus important.

7 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/livres/venger-sa-race-et-son-sexe-decouvrez-le-discours-tres-politique-d-annie-ernaux-a-l-academie-nobel-20221207>

«Venger sa race et son sexe», découvrez le discours très politique d'Annie Ernaux à l'Académie Nobel

Par [Bruno Corty](#)

Publié il y a 50 minutes, mis à jour il y a 17 minutes



Annie Ernaux, mardi 6 décembre, lors de sa conférence de presse à l'Académie Nobel à Stockholm. *TT NEWS AGENCY / REUTERS*

L'auteure française, distinguée par l'Académie Nobel, faisait lecture de son discours mercredi après-midi. Un texte que nous vous livrons *in extenso*.

À Cergy, c'est dans sa cuisine, à la radio, qu'elle a appris qu'elle était Nobel de littérature, la première femme française à le recevoir. Et a promis, dès cette annonce, qu'elle continuerait son combat contre les injustices. Un combat qu'elle évoque dans un discours. [Annie Ernaux](#) y explique sa raison d'écrire et comme toujours son besoin pour elle, «*immigrée de l'intérieur*» telle qu'elle se définit, de porter avec ses mots la revanche des déclassés. Une revanche pour ses parents, ces être «*durs à des tâches qui les ont fait mourir tôt*». D'eux, elle estime avoir «*reçu assez de force et de colère pour avoir le désir et l'ambition de lui faire une place dans la littérature*».

Discours d'Annie Ernaux à l'Académie Nobel

Par où commencer ? Cette question, je me la suis posée des dizaines de fois devant la page blanche. Comme s'il me fallait trouver la phrase, la seule, qui me permettra d'entrer dans l'écriture du livre et lèvera d'un seul coup tous les doutes. Une sorte de clef. Aujourd'hui, pour affronter une situation que, passé la stupeur de l'événement – «est-ce bien à moi que ça arrive ?» – mon imagination me présente avec un effroi grandissant, c'est la même nécessité qui m'envahit. Trouver la phrase qui me donnera la liberté et la fermeté de parler sans trembler, à cette place où vous m'invitez ce soir.

Cette phrase, je n'ai pas besoin de la chercher loin. Elle surgit. Dans toute sa netteté, sa violence. Lapidaire. Irréfragable. Elle a été écrite il y a soixante ans dans mon journal intime. «J'écrirai pour venger ma race.» Elle faisait écho au cri de Rimbaud : «Je suis de race inférieure de toute éternité.» J'avais vingt-deux ans. J'étais étudiante en Lettres dans une faculté de province, parmi des filles et des garçons pour beaucoup issus de la bourgeoisie locale. Je pensais orgueilleusement et naïvement qu'écrire des livres, devenir écrivain, au bout d'une lignée de paysans sans terre, d'ouvriers et de petits commerçants, de gens méprisés pour leurs

manières, leur accent, leur inculture, suffirait à réparer l'injustice sociale de la naissance. Qu'une victoire individuelle effaçait des siècles de domination et de pauvreté, dans une illusion que l'École avait déjà entretenue en moi avec ma réussite scolaire. En quoi ma réalisation personnelle aurait-elle pu racheter quoi que ce soit des humiliations et des offenses subies ? Je ne me posais pas la question. J'avais quelques excuses.

La possibilité de transfigurer le réel

Depuis que je savais lire, les livres étaient mes compagnons, la lecture mon occupation naturelle en dehors de l'école. Ce goût était entretenu par une mère, elle-même grande lectrice de romans entre deux clients de sa boutique, qui me préférait lisant plutôt que cousant et tricotant. La cherté des livres, la suspicion dont ils faisaient l'objet dans mon école religieuse, me les rendaient encore plus désirables. Don Quichotte, Voyages de Gulliver, Jane Eyre, contes de Grimm et d'Andersen, David Copperfield, Autant en emporte le vent, plus tard Les Misérables, Les Raisins de la colère, La Nausée, L'Étranger : c'est le hasard, plus que des prescriptions venues de l'École, qui déterminait mes lectures.

Le choix de faire des études de lettres avait été celui de rester dans la littérature, devenue la valeur supérieure à toutes les autres, un mode de vie même qui me faisait me projeter dans un roman de Flaubert ou de Virginia Woolf et de les vivre littéralement. Une sorte de continent que j'opposais inconsciemment à mon milieu social. Et je ne concevais l'écriture que comme la possibilité de transfigurer le réel.

Ce n'est pas le refus d'un premier roman par deux ou trois éditeurs – roman dont le seul mérite était la recherche d'une forme nouvelle – qui a rabattu mon désir et mon orgueil. Ce sont des situations de la vie où être une femme pesait de tout son poids de différence avec être un homme dans une société où les rôles étaient définis selon les sexes, la contraception interdite et l'interruption de grossesse un crime. En couple avec deux enfants, un métier d'enseignante, et la charge de l'intendance familiale, je m'éloignais de plus en plus chaque jour de l'écriture et de ma promesse de venger ma race. Je ne pouvais lire «La parabole de la loi» dans Le Procès de Kafka sans y voir la figuration de mon destin : mourir sans avoir franchi la porte qui n'était faite que pour moi, le livre que seule je pourrais écrire.

Mais c'était sans compter sur le hasard privé et historique. La mort d'un père qui décède trois jours après mon arrivée chez lui en vacances, un poste de professeur dans des classes dont les élèves sont issus de milieux populaires semblables au mien, des mouvements mondiaux de contestation : autant d'éléments qui me ramenaient par des voies imprévues et sensibles au monde de mes origines, à ma «race», et qui donnaient à mon désir d'écrire un caractère d'urgence secrète et absolue. Il ne s'agissait pas, cette fois, de me livrer à cet illusoire «écrire sur rien» de mes vingt ans, mais de plonger dans l'indicible d'une mémoire refoulée et de mettre au jour la façon d'exister des miens. Écrire afin de comprendre les raisons en moi et hors de moi qui m'avaient éloignée de mes origines.

Les modèles des œuvres admirées

Aucun choix d'écriture ne va de soi. Mais ceux qui, immigrés, ne parlent plus la langue de leurs parents, et ceux, transfuges de classe sociale, n'ont plus tout à fait la même, se pensent et s'expriment avec d'autres mots, tous sont mis devant des obstacles supplémentaires. Un dilemme. Ils ressentent, en effet, la difficulté, voire l'impossibilité d'écrire dans la langue acquise, dominante, qu'ils ont appris à maîtriser et qu'ils admirent dans ses œuvres littéraires, tout ce qui a trait à leur monde d'origine, ce monde premier fait de sensations, de mots qui disent la vie quotidienne, le travail, la place occupée dans la société. Il y a d'un côté

la langue dans laquelle ils ont appris à nommer les choses, avec sa brutalité, avec ses silences, celui, par exemple, du face-à-face entre une mère et un fils, dans le très beau texte d'Albert Camus, Entre oui et non.

De l'autre, les modèles des œuvres admirées, intériorisées, celles qui ont ouvert l'univers premier et auxquelles ils se sentent redevables de leur élévation, qu'ils considèrent même souvent comme leur vraie patrie. Dans la mienne figuraient Flaubert, Proust, Virginia Woolf : au moment de reprendre l'écriture, ils ne m'étaient d'aucun secours. Il me fallait rompre avec le « bien écrire », la belle phrase, celle-là même que j'enseignais à mes élèves, pour extirper, exhiber et comprendre la déchirure qui me traversait. Spontanément, c'est le fracas d'une langue charriant colère et dérision, voire grossièreté, qui m'est venue, une langue de l'excès, insurgée, souvent utilisée par les humiliés et les offensés, comme la seule façon de répondre à la mémoire des mépris, de la honte et de la honte de la honte.

Très vite aussi, il m'a paru évident – au point de ne pouvoir envisager d'autre point de départ – d'ancrer le récit de ma déchirure sociale dans la situation qui avait été la mienne lorsque j'étais étudiante, celle, révoltante, à laquelle l'État français condamnait toujours les femmes, le recours à l'avortement clandestin entre les mains d'une faiseuse d'anges. Et je voulais décrire tout ce qui est arrivé à mon corps de fille, la découverte du plaisir, les règles. Ainsi, dans ce premier livre, publié en 1974, sans que j'en sois alors consciente, se trouvait définie l'aire dans laquelle je placerais mon travail d'écriture, une aire à la fois sociale et féministe. Venger ma race et venger mon sexe ne feraient qu'un désormais.

Comment ne pas s'interroger sur la vie sans le faire aussi sur l'écriture ? Sans se demander si celle-ci conforte ou dérange les représentations admises, intériorisées sur les êtres et les choses ? Est-ce que l'écriture insurgée, par sa violence et sa dérision, ne reflétait pas une attitude de dominée ? Quand le lecteur était un privilégié culturel, il conservait la même position de surplomb et de condescendance par rapport au personnage du livre que dans la vie réelle. C'est donc, à l'origine, pour déjouer ce regard qui, porté sur mon père dont je voulais raconter la vie, aurait été insoutenable et, je le sentais, une trahison, que j'ai adopté, à partir de mon quatrième livre, une écriture neutre, objective, « plate » en ce sens qu'elle ne comportait ni métaphores, ni signes d'émotion. La violence n'était plus exhibée, elle venait des faits eux-mêmes et non de l'écriture. Trouver les mots qui contiennent à la fois la réalité et la sensation procurée par la réalité, allait devenir, jusqu'à aujourd'hui, mon souci constant en écrivant, quel que soit l'objet.

Continuer à dire « je » m'était nécessaire. La première personne – celle par laquelle, dans la plupart des langues, nous existons, dès que nous savons parler, jusqu'à la mort – est souvent considérée, dans son usage littéraire, comme narcissique dès lors qu'elle réfère à l'auteur, qu'il ne s'agit pas d'un « je » présenté comme fictif. Il est bon de rappeler que le « je », jusque-là privilège des nobles racontant des hauts faits d'armes dans des Mémoires, est en France une conquête démocratique du XVIII^e siècle, l'affirmation de l'égalité des individus et du droit à être sujet de leur histoire, ainsi que le revendique Jean-Jacques Rousseau dans ce premier préambule des Confessions : « Et qu'on n'objecte pas que n'étant qu'un homme du peuple, je n'ai rien à dire qui mérite l'attention des lecteurs. [...] Dans quelque obscurité que j'aie pu vivre, si j'ai pensé plus et mieux que les Rois, l'histoire de mon âme est plus intéressante que celle des leurs. »

Ce n'est pas cet orgueil plébéien qui me motivait (encore que...) mais le désir de me servir du « je » – forme à la fois masculine et féminine – comme un outil exploratoire qui capte les sensations, celles que la mémoire a enfouies, celles que le monde autour ne cesse de nous donner, partout et tout le temps. Ce préalable de la sensation est devenu pour moi à la fois le guide et la garantie de l'authenticité de ma recherche. Mais à quelles fins ? Il ne s'agit pas pour moi de raconter l'histoire de ma vie ni de me délivrer de ses secrets mais de déchiffrer une situation vécue, un événement, une relation amoureuse, et dévoiler ainsi quelque chose

que seule l'écriture peut faire exister et passer, peut-être, dans d'autres consciences, d'autres mémoires. Qui pourrait dire que l'amour, la douleur et le deuil, la honte, ne sont pas universels ? Victor Hugo a écrit : «Nul de nous n'a l'honneur d'avoir une vie qui soit à lui.» Mais toutes choses étant vécues inexorablement sur le mode individuel – «c'est à moi que ça arrive» – elles ne peuvent être lues de la même façon, que si le «je» du livre devient, d'une certaine façon, transparent, et que celui du lecteur ou de la lectrice vienne l'occuper. Que ce Je soit en somme transpersonnel.

C'est ainsi que j'ai conçu mon engagement dans l'écriture, lequel ne consiste pas à écrire «pour» une catégorie de lecteurs, mais «depuis» mon expérience de femme et d'immigrée de l'intérieur, depuis ma mémoire désormais de plus en plus longue des années traversées, depuis le présent, sans cesse pourvoyeur d'images et de paroles des autres. Cet engagement comme mise en gage de moi-même dans l'écriture est soutenu par la croyance, devenue certitude, qu'un livre peut contribuer à changer la vie personnelle, à briser la solitude des choses subies et enfouies, à se penser différemment. Quand l'indicible vient au jour, c'est politique.

On le voit aujourd'hui avec la révolte de ces femmes qui ont trouvé les mots pour bouleverser le pouvoir masculin et se sont élevées, comme en Iran, contre sa forme la plus archaïque. Écrivant dans un pays démocratique, je continue de m'interroger, cependant, sur la place occupée par les femmes dans le champ littéraire. Leur légitimité à produire des œuvres n'est pas encore acquise. Il y a dans le monde, y compris dans les sphères intellectuelles occidentales, des hommes pour qui les livres écrits par les femmes n'existent tout simplement pas, ils ne les citent jamais. La reconnaissance de mon travail par l'Académie suédoise constitue un signal d'espérance pour toutes les écrivaines.

Dans la mise au jour de l'indicible social, cette intériorisation des rapports de domination de classe et/ou de race, de sexe également, qui est ressentie seulement par ceux qui en sont l'objet, il y a la possibilité d'une émancipation individuelle mais aussi collective. Déchiffrer le monde réel en le dépouillant des visions et des valeurs dont la langue, toute langue, est porteuse, c'est en déranger l'ordre institué, en bouleverser les hiérarchies.

Mais je ne confonds pas cette action politique de l'écriture littéraire, soumise à sa réception par le lecteur ou la lectrice avec les prises de position que je me sens tenue de prendre par rapport aux événements, aux conflits et aux idées. J'ai grandi dans la génération de l'après-guerre mondiale où il allait de soi que des écrivains et des intellectuels se positionnent par rapport à la politique de la France et s'impliquent dans les luttes sociales. Personne ne peut dire aujourd'hui si les choses auraient tourné autrement sans leur parole et leur engagement. Dans le monde actuel, où la multiplicité des sources d'information, la rapidité du remplacement des images par d'autres, accoutument à une forme d'indifférence, se concentrer sur son art est une tentation. Mais, dans le même temps, il y a en Europe – masquée encore par la violence d'une guerre impérialiste menée par le dictateur à la tête de la Russie – la montée d'une idéologie de repli et de fermeture, qui se répand et gagne continûment du terrain dans des pays jusqu'ici démocratiques. Fondée sur l'exclusion des étrangers et des immigrés, l'abandon des économiquement faibles, sur la surveillance du corps des femmes, elle m'impose, à moi, comme à tous ceux pour qui la valeur d'un être humain est la même, toujours et partout, un devoir d'extrême vigilance.

Une victoire individuelle

En m'accordant la plus haute distinction littéraire qui soit, c'est un travail d'écriture et une recherche personnelle menés dans la solitude et le doute qui se trouvent placés dans une grande lumière. Elle ne m'éblouit pas. Je ne regarde pas l'attribution qui m'a été faite du prix

Nobel comme une victoire individuelle. Ce n'est ni orgueil ni modestie de penser qu'elle est, d'une certaine façon, une victoire collective. J'en partage la fierté avec ceux et celles qui, d'une façon ou d'une autre souhaitent plus de liberté, d'égalité et de dignité pour tous les humains, quels que soient leur sexe et leur genre, leur peau et leur culture. Ceux et celles qui pensent aux générations à venir, à la sauvegarde d'une Terre que l'appétit de profit d'un petit nombre continue de rendre de moins en moins vivable pour l'ensemble des populations.

Si je me retourne sur la promesse faite à vingt ans de venger ma race, je ne saurais dire si je l'ai réalisée. C'est d'elle, de mes ascendants, hommes et femmes durs à des tâches qui les ont fait mourir tôt, que j'ai reçu assez de force et de colère pour avoir le désir et l'ambition de lui faire une place dans la littérature, dans cet ensemble de voix multiples qui, très tôt, m'a accompagnée en me donnant accès à d'autres mondes et d'autres pensées, y compris celle de m'insurger contre elle et de vouloir la modifier. Pour inscrire ma voix de femme et de transfuge sociale dans ce qui se présente toujours comme un lieu d'émancipation, la littérature.

7 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/les-populations-anglaise-et-galloise-de-moins-en-moins-chretiennes-20221129>

Statistiques ethniques : au Royaume-Uni, le déclin de la population blanche et chrétienne

Par [Luc Lenoir](#) et [AFP agence](#)

Publié le 29/11/2022 à 19:17, mis à jour le 01/12/2022 à 17:18



La cérémonie religieuse d'enterrement de la reine Elisabeth II, le 19 septembre 2022 à l'abbaye de Westminster à Londres. *David Levene / POOL / AFP*

Selon un recensement, la part des «blancs» en Angleterre et au pays de Galles est en forte baisse depuis vingt ans. De même, les chrétiens représentent désormais moins de 50% du pays, alors que les musulmans progressent rapidement.

Pour la première fois, moins de la moitié de la population en Angleterre et au Pays de Galles se déclare chrétienne, selon de nouveaux résultats du recensement de 2021 publiés mardi 29 novembre, qui brossent le portrait d'une population de plus en plus multiculturelle.

L'Office for National Statistics (ONS) a mis en ligne des statistiques ethniques et religieuses concernant l'Angleterre et le pays de Galles, l'Écosse et l'Irlande menant des recensements à part. Avec des enseignements impressionnants, d'abord sur les appartenances raciales. Le groupe des «*Anglais, gallois, écossais, nord-irlandais ou britannique*» ne constitue plus que 74,4% de la population, contre 80,5% en 2011, et 87,5% en 2001. Si l'on ajoute les autres groupes que sont les Irlandais, les «*gipsy*» ou les Roms, le total s'élève à 80,5% de l'ensemble des nations anglaise et galloise. En termes absolus, le nombre de «*Blancs*» est passé de 48,2 millions de personnes à 48,7 millions de 2011 à 2021.

Une hausse absolue très timide, et une baisse relative marquée, au profit de plusieurs types de minorités ethniques, en grand dynamisme démographique. D'abord, les Asiatiques, terme qui au Royaume-Uni désigne en premier lieu les populations originaires du sous-continent indien. Ils représentent désormais 9,3% de la population (5,5 millions de personnes) contre 7,5% en 2011. Par ordre d'importance numérique, ce groupe est composé de personnes ayant des origines indiennes, pakistanaïses, «*autres asiatiques*», bangladaïses, chinoises. Ensuite, les populations décrites comme «*noires, noires britanniques, noires galloises, caribéennes ou africaines*». Elles s'élèvent à 4% de l'ensemble, contre 3,3% il y a seulement dix ans, passant de 1,86 million d'individus à 2,4 millions. La répartition géographique accentue certains effets de prépondérance ethnique. Dans de nombreuses grandes villes, on peut désormais évoquer une «*minorité blanche*» : ainsi de Birmingham,

Manchester ou Londres. Dans la capitale, seuls 36,8% des résidents appartenait l'année dernière au groupe des «*Anglais, gallois, écossais, nord-irlandais ou britannique*»; ils constituaient encore 44,9% des Londoniens dix ans auparavant.

Chrétiens en baisse de 21%, musulmans en hausse de 44%

L'autre volet du recensement concerne la religion, avec des évolutions calquées sur les changements ethniques. 94% des répondants ont accepté de donner leur appartenance religieuse. La proportion de la population qui se décrit comme chrétienne (*a priori*, fortement anglicane, mais l'office ne le détaille pas) constitue désormais moins de la moitié du pays, chutant à 46,2%, alors qu'elle était encore de 59,3% en 2011 et même de 71,7% en 2001.

Passant de 33,3 millions de personnes à 27,5 millions, le bloc «*chrétien*» est donc en baisse de 21% sur dix ans seulement. Le second groupe est celui qui se définit comme sans religion, en forte hausse et atteignant 37,2% de la population (25,2% il y a dix ans). Derrière, les musulmans déclarés sont désormais 3,9 millions, contre 2,7 millions en 2011, soit une hausse de 44,4%. Ils constituent 6,5% de l'ensemble de la population, une proportion qui pourrait monter rapidement dans les années à venir, si elles ressemblent à la décennie précédente.

L'archevêque d'York Stephen Cottrell, l'un des deux chefs spirituels de l'Église anglicane, a observé que «*l'ère où beaucoup de gens s'identifiaient automatiquement comme chrétiens est derrière nous*», mais a souhaité se montrer rassurant en soulignant que «*d'autres études montrent que les mêmes gens cherchent vérité et sagesse spirituelles et des valeurs à suivre dans leur vie*».

La professeur Linda Woodhead du Religion Media Centre du King's College de Londres, a fait dans *The Guardian* le lien entre appartenance ethnique et religieuse, en expliquant le déclin chrétien par le fait que «*les gens meurent*». Mais aussi par le manque de transmission du christianisme entre générations, transmission qui survient «*plus efficacement dans l'islam et l'hindouisme*». Les groupes militants comme Humanists UK, en faveur des droits des personnes non-religieuses, ont demandé que cette déchristianisation du pays fasse réagir les pouvoirs publics, soulignant par exemple qu'un tiers des écoles de l'enseignement public sont chrétiennes et que 16% ont des politiques de sélection basées sur la religion.

Downing Street salue la «diversité de religion»

Les controverses sur l'évolution démographique et culturelle du Royaume-Uni sont intenses, comme en France et les débats autour du «*grand remplacement*» défendu par Eric Zemmour lors de la dernière élection présidentielle. Outre-Manche, en 1968 déjà, le politicien Enoch Powell, lors d'une intervention plus tard nommée «*discours des fleuves de sang*», avait défendu l'existence de dangers civilisationnels associés, selon lui, aux perturbations démographiques trop importantes dans la société britannique. L'élus conservateur avait récolté l'opprobre et avait vu sa carrière politique définitivement compromise.

Signe des temps, les évolutions rapportées par l'office des statistiques ont été plutôt saluées par le porte-parole du premier ministre Rishi Sunak - lui-même de religion hindoue et d'origine indienne : «*Évidemment le Royaume-Uni est un pays divers, c'est quelque chose qui doit être bienvenu*», «*cela inclut la diversité de religion*», a-t-il déclaré. Hier mardi, le chef du gouvernement devait recevoir l'aumônier de l'archevêque de Canterbury, Tosin Oladipo, et d'autres invités de la communauté chrétienne pour l'Avent - la période qui précède Noël.

7 décembre (FAZ)

<https://www.faz.net/aktuell/feuilleton/debatten/wissenschaftsorganisationen-fordern-gleichstellung-der-frauen-18502938.html?premium=0x7393922f6587e740e9a8cdca53a9ffe8&GEPC=s5>

GLEICHSTELLUNG IN HOCHSCHULEN:

Bei der Meinungsvielfalt stößt die Diversität an ihre Grenzen

VON [THOMAS THIEL](#)

-AKTUALISIERT AM 02.12.2022-05:52



Die großen deutschen Wissenschaftsinstitutionen fordern die Gleichstellung von Frauen. Wie verträgt sich das mit ihren Diversitätszielen?

Bei der [Hochschulrektorenkonferenz](#) scheint es neulich kräftig gescheppert zu haben. Anlass war eine Tischvorlage zu Karrierewegen von Frauen in der Wissenschaft, die die Vertretung der deutschen Hochschulen auf ihrer Vollversammlung in Jena beschließen wollte. Das Papier forderte, jede zweite Professur mittelfristig mit einer Frau zu besetzen, und das in allen Fächern. Einem Bericht des Wissenschaftsjournalisten Jan-Martin Wiarda zufolge flogen daraufhin die Fetzen. Männer wie Frauen hätten sich beschwert, dass es das Potential dafür einfach nicht gebe und man nicht wisse, woher man all die weiblichen Führungskräfte nehmen solle. Es wurden herabwürdigende Vergleiche gezogen. Der Antrag fiel durch.

Inzwischen ist das Papier in geringfügig veränderter Form veröffentlicht worden. Es knüpft an den Bericht zur Chancengleichheit in der Wissenschaft an, den die Gemeinsame Wissenschaftskonferenz kürzlich vorgelegt hat. Beklagt wird dort einmal mehr, dass der Frauenanteil in der Wissenschaft mit jeder Karrierestufe sinkt. Unter Studenten ist das Geschlechterverhältnis im Referenzjahr 2019 beinahe ausgeglichen. Bei den Promotionen beträgt der Frauenanteil noch 45 Prozent. Bei den Professoren sind es nur noch rund 26 Prozent. Auch in den Führungspositionen sind Frauen nur zu rund einem Viertel vertreten.

Das ist zwar deutlich mehr als noch vor zwanzig Jahren (damals waren es gut neun Prozent bei den Professuren), aber weit entfernt von dem Ziel der Parität, das sich die führenden deutschen Wissenschaftsorganisationen (neben der HRK die Deutsche Forschungsgemeinschaft und [Leopoldina](#)) auf die Fahnen geschrieben haben. Alle drei Institutionen beklagen, der Fortschritt gehe zu langsam voran. Die Hochschulrektorenkonferenz spricht sogar von Stagnation auf den höheren Karrierestufen. Angesichts der konstanten Aufwärtsbewegung in den vergangenen zwanzig Jahren ist das eine zweifelhafte Deutung.

Ein Bekenntnis

Gleichwohl belegen die Papiere eindrücklich, dass der Frauenanteil in den Hochschulen und Wissenschaftsinstitutionen noch nicht das den individuellen Begabungen entsprechende Niveau erreicht hat. Auffällig mehr Frauen scheiden aus der Wissenschaft aus, werden schlechter bezahlt, arbeiten Teilzeit oder in befristeten Verträgen. Auch bei den Preisen zeigt sich eine deutliche

Diskrepanz. Besonders eklatant ist ein Wert aus der Medizin: 64 Prozent der Studenten sind dort weiblich, aber nur einer von 34 leitenden Direktoren und Vorstandsvorsitzenden der deutschen Universitätsmedizin ist nach dem Bericht der Leopoldina eine Frau.

Etwas scheinheilig ist dagegen die Klage, es gehe zu langsam voran. Die HRK wird wissen, dass jedes Jahr nur knapp viertausend Professuren neu besetzt werden. Würde man die Professuren leistungsgerecht und ausgeglichen besetzen, wäre das Gleichstellungsziel, wenn überhaupt, erst in Jahrzehnten erreicht. Wollte man schneller vorankommen, müsste man, wenn männliche Bewerber nicht massiv benachteiligt werden sollen, sehr viele neue Professuren schaffen. Die eigentlich aussagekräftige Zahl ist die Neuberufungsquote, die im HRK-Papier nicht erwähnt wird. Sie liegt nach Angaben des Berichts bei 38,4 Prozent (vor zwanzig Jahren waren es 15,2 Prozent). Dieser Fortschritt wird wohl schon jetzt mit einer Aufweichung der Chancengerechtigkeit erkaufte. 38,9 Prozent weiblichen Berufungen stehen 29,5 Prozent weiblichen Bewerbungen entgegen, heißt: Bei der Berufung sind Frauen wohl überrepräsentiert. Das deutet eine Ungleichbehandlung der männlichen Bewerber an.

Das Wort „fächerübergreifend“ hat die HRK aus der finalen Version ihres Papiers herausgestrichen. Daraus folgt, dass von Frauen bislang bevorzugte Fächer wie Sprachen, Biologie oder Medizin wesentlich mehr für das avisierte Gleichstellungsziel werden tun müssen. Für männliche Bewerber wird es dort schwer werden. Nun könnte man sagen: lange nicht so schwer, wie es für Frauen einmal war. Aber das Papier bekennt sich nicht zum Revanchismus, sondern zur Chancengleichheit.

Ein zentrales Prinzip

Den Papieren der HRK und der Leopoldina ist ein systematischer Widerspruch eingeschrieben. Denn neben der Chancengleichheit verschreiben sie sich auch dem Gleichstellungsziel. Geschlechterparität meint jedoch Ergebnisgleichheit und schließt Chancengleichheit logisch aus. Der Staat, heißt es in Artikel 3 Absatz 2 des Grundgesetzes, fördert die tatsächliche Durchsetzung der Gleichberechtigung und wirkt auf die Beseitigung bestehender Nachteile hin. Das rechtfertigt Fördermaßnahmen wie das Professorinnenprogramm, aber nicht Parität. Verfassungsrechtlich ist das Gleichstellungsprinzip zweifelhaft.

Das Folgeproblem, wie sich die Paritätsforderung zu Diversitätszielen verhält, wird von der HRK und der Leopoldina noch gar nicht behandelt. Die Deutsche Forschungsgemeinschaft ist hier schon einen Schritt weiter. In ihren neuen Diversitätsstandards fordert sie von den Hochschulen die Berücksichtigung von vierzehn Identitätskategorien wie Geschlecht, Alter, Religion oder Gewicht. Die Kriterien können, [wie DFG-Präsidentin Katja Becker in einem Gastbeitrag in dieser Zeitung erklärte](#), in die Vergabe von Fördermitteln einfließen, wie genau, blieb offen. Hier sind auch datenschutzrechtliche Fragen zu klären.

Wie ist das mit wissenschaftlichen Kriterien zu vereinbaren? Die DFG erklärt, das Qualitätsprinzip solle zentral bleiben. Die Leopoldina fügt hinzu, Diversität fördere immer auch die Qualität der Wissenschaft. Empirisch steht das auf dünnem Eis. [Nutzen und Nachteil der Diversität hängen vom Kontext und einer ausgewogenen Komposition ab](#).

An Grenzen

Wollte man neben der Frauenquote in Zukunft alle Identitätskategorien gleichmäßig berücksichtigen, wäre das faktisch kaum zu lösen und bedeutete eine Umstellung vom Leistungs- und Erkenntnis- auf das Herkunftsprinzip. Es wäre dann ehrlicher, zu sagen, dass man mit den Diversitätskriterien nicht wissenschaftliche, sondern sozialpolitische Ziele verfolgt.

Wie die Hochschulen auf den Kurswechsel der DFG reagieren, davon hat die Universität Frankfurt schon ein Beispiel gegeben. In einer Ergebnissadresse distanzierte sich die Hochschule von zwei ihrer Professoren, die es gewagt hatten, die neuen Diversitätsstandards der DFG in dieser Zeitung [als](#)

Aufweichung des Leistungsprinzips zu kritisieren. In der Erklärung der Universität wird aus der Hypothese, dass eine diversere automatisch auch eine bessere Wissenschaft sei, ein Dogma, und jede abweichende Meinung, so geht aus ihr hervor, wird mit öffentlicher Ausgrenzung bestraft. Bei der von der DFG mitadministrierten Exzellenzstrategie wird der Universität ihr Treueschwur sicher nicht schaden. Man kann daraus schließen: Bei der Meinungsvielfalt stößt die Diversität an Grenzen.

Kein Zweifel

Die akademischen Debatten über Geschlechtsidentität und Minderheitenrechte haben die Gleichstellungspolitik trotzdem noch nicht in vollem Umfang erreicht. Wer einer benachteiligten Gruppe eine Quote einräumt, kann sie anderen Gruppen nach identitätspolitischer Denkweise schlecht verweigern. Angesichts der sich sprunghaft vermehrenden Zahl von Identitätsgruppen könnte das nur auf Kosten genuin wissenschaftlicher Kriterien geschehen. Außerdem würde der Frauenförderung selbst der Boden unter den Füßen weggezogen. Mit dem in der Geschlechterforschung dominierenden Genderparadigma, das die Frau als zu überwindendes soziales Konstrukt behandelt, ist Frauenförderung logisch nicht zu vereinbaren. Das trägt der Wissenschaftspolitik den Vorwurf der Doppelmoral ein: Einerseits werden Professuren gefördert, die Geschlechtergrenzen in Abrede stellen; andererseits greift man bei der Frauenförderung auf das gerade verabschiedete „Konstrukt Frau“ wieder zurück.

Tritt das von der Ampelregierung geplante Selbstbestimmungsgesetz in Kraft, bekäme auch diese Taktik Löcher. Jeder Mann und jede Frau könnte dann jährlich sein oder ihr Geschlecht neu definieren, je nach Karriereplan. Dass davon leichtfertig Gebrauch gemacht wird, ist nicht anzunehmen, aber das Praktische wäre, dass man im nächsten Jahr wieder ins vertraute Geschlecht zurückwechseln könnte. Man sollte sich auf diese Dynamik gefasst machen.

Gleichwohl lassen die Berichte keinen Zweifel daran, dass die faktische Emanzipation von Frauen in der Wissenschaft noch nicht erreicht ist. Es wäre nicht ratsam, den weiteren Weg mit Dogmen und Widersprüchen zu pflastern.

7 décembre (Contrepoints)

<https://www.contrepoints.org/2022/12/07/445250-la-greve-un-mal-francais>

La grève : un mal français

Jean Kircher

Cette constance à ennuyer les Français avec les grèves est devenue carrément culturelle.

Publié le 7 décembre 2022

Oui nous sommes les champions du monde : déficit, endettement, heures travaillées, absences au travail, grèves...

Oui cela fait 40 ans que ça dure !

Oui les politiques connaissent le problème mais refusent de le gérer !

À chaque fois nos journalistes télé subventionnés trouvent trois abrutis pour « comprendre » le mouvement de grève et même l'approuver. **L'immense majorité de mécontents est condamnée au silence.**

À chaque fois nos ministres du Travail compatissent avec les usagers **mais il n'est pas question de remettre en question le droit sacré à la grève que les minorités privilégiés de la RATP, SNCF et autres Air France s'appliquent à déclencher de préférence à l'occasion des vacances ou des fêtes.**

Cette constance à emmerder les Français est devenue carrément culturelle.

Quel spectacle ! La France qui gagne !

Mais quel est donc ce mal qui ronge notre pays ?

Depuis Mitterrand, la France est dirigée par des littéraires et non par des économistes. Ainsi seuls 6 % de nos députés sont issus du monde du travail ou de l'entreprise (contre 30 à 40 % en Allemagne). Les réalités économiques sont ignorées hormis pour les dirigeants du CAC40 dont l'entregent avec les politiques issus de la même filière universitaire et donc du même moule de pensée et qui gèrent très bien leurs intérêts. Par exemple en délocalisant leurs usines avec la bénédiction de leurs petits camarades. Avec pour résultat la désindustrialisation du pays.

Les autres, c'est-à-dire les pouilleux n'ont qu'à se débrouiller avec **un Code du travail à sens unique et... les grèves à répétition.**

Les politiques quant à eux se masturbent le cerveau avec l'interdiction de la corrida ou l'autorisation à pouvoir être enterré avec ses animaux de compagnie...

L'essentiel maintenant est le changement climatique dont la planète entière se moque mais que nous petits Français devront régler et payer à nous tout seuls.

Je reviens d'un voyage dans le Burgenland autrichien ou j'ai rencontré un agriculteur exploitant 100 hectares d'ail, d'oignons et d'échalotes bio. Son père était fonctionnaire ! Avec le changement climatique il arrive maintenant à faire deux récoltes par an ! Pour lui il ne s'agit pas de lutter contre le changement climatique mais de faire avec ! C'est ce genre d'entreprise qu'il nous faut redécouvrir en France et non de détruire les bassines ou empêcher la construction d'une autoroute de contournement ou de se coller les mains au sol pour bloquer la circulation.

Nous fonctionnons en mode de satisfaction à un système mais pas en mode de résolution de problèmes. C'est là le problème de la France déconnectée...

Or pour financer tous nos caprices d'enfants gâtés il nous faut une production de richesse ce qui implique des activités ayant un sens. Donc des entreprises qui marchent, des produits à vendre, de la créativité et du courage.

Y a-t-il une issue ?

En l'état actuel j'ai peur que non...

7 décembre (Le Parisien)

<https://www.leparisien.fr/societe/polemique-a-sciences-po-grenoble-la-region-suspend-ses-bourses-pour-les-etudiants-en-echange-international-02-12-2022-STZSHRNZ4FB4NLYWWTZTGGTXYU.php>

Polémique à Sciences-Po Grenoble : la région suspend ses bourses pour les étudiants en échange international

La région avait déjà suspendu ses financements en 2021 en raison de la suspension d'un professeur d'allemand de l'IEP, critiqué pour des propos jugés discriminatoires.



La région Auvergne-Rhône-Alpes dénonce "une dérive idéologique" de la direction de l'IEP de Grenoble. Wikimedia Commons/Photographe IEPG

Par Le Parisien avec AFP

Le 2 décembre 2022 à 20h54

Une nouvelle mesure qui relance le différend entre la région et l'institution. La région Auvergne - Rhône-Alpes va suspendre l'octroi de bourses à la mobilité internationale aux étudiants de l'IEP Grenoble, dans la foulée de l'arrêt de ses financements et de ses coopérations avec l'école suite à [une polémique sur l'islamophobie il y a un an](#).

L'institution a décidé l'« exclusion des étudiants de Science-Po Grenoble du dispositif de bourse à la mobilité internationale », s'indignent les élus communistes et insoumis de la région dans un communiqué vendredi, dénonçant « un choix inacceptable (dont) les premières victimes seront les étudiants ».

« Par cette décision, la région rompt le principe d'égalité entre tous les étudiants pour l'accès à ces bourses », poursuivent-ils, réclamant la « réintégration immédiate » de l'IEP Grenoble dans le dispositif.

Une dérive de la direction jugée « idéologique »

Contactée, la région rappelle avoir, depuis décembre 2021, [suspendu l'ensemble de ses financements et de ses coopérations avec Sciences-po Grenoble](#) « suite à la longue dérive idéologique et communautariste de sa direction ».

« La suspension d'un enseignant accusé d'avoir fait état de la dégradation des conditions d'enseignement dans cet établissement fut un nouveau cap franchi que la région ne peut accepter. Si l'an dernier, ces subventions avaient été maintenues, c'est qu'elles avaient déjà été votées. Cette année, la suspension de l'ensemble des aides entre totalement en vigueur », explique-t-elle.

La direction de Sciences-po Grenoble avait à l'époque regretté une décision « politique » du président de la région, Laurent Wauquiez. La sanction était intervenue après [un arrêté interne de suspension visant Klaus Kinzler](#), un professeur d'allemand de l'établissement, pour « propos diffamatoires ».

Ce dernier avait eu un échange de courriels véhéments avec un autre enseignant à propos d'une journée de débats intitulée « racisme, antisémitisme et islamophobie ». Il avait notamment contesté l'utilisation de ce dernier terme, pas scientifique à ses yeux, tout en exprimant ses réserves sur l'islam.

7 décembre (FAZ)

<https://www.faz.net/aktuell/feuilleton/buecher/rezensionen/belletristik/moritz-bassler-warum-ist-die-gegenwartsliteratur-so-schlecht-18485208.html?GEPC=s5&premium=0x2137c7c402bf1d428853db84cbebf626>

ANALYSE VON MORITZ BASSLER:

Warum ist die Gegenwartsliteratur so schlecht?

VON [JAN WIELE](#)

-AKTUALISIERT AM 04.12.2022-11:49



Druckerzeugnisse können auch unter Druck geraten: durch Kritik und Wissenschaft. Charles Frederick Ulrich malte um 1890 eine Druckerei in Enschede. Bild: Mauritius

Von Fitzek zu Mosebach ist es gar nicht weit: Moritz Baßler baut seine erfrischende Polemik gegen den „Midcult“ des Erzählens zu einem Buch aus, das vielen die Augen öffnen könnte.

In seinem Essay „Masscult & Midcult“ beschrieb der amerikanische Kritiker Dwight Macdonald im Jahr 1962 eine Kunst als Massenware, die sich, beim „Midcult“, dennoch den Anschein von Hochkultur gibt und Bedeutsamkeit prätendiert. Der italienische Schriftsteller und Wissenschaftler Umberto Eco baute den Midcult-Begriff aus, und auch der deutsche Literaturwissenschaftler Moritz Baßler, der sich seit Jahrzehnten mit populärer Kultur beschäftigt und 2002 eine vielbeachtete Monographie zum „deutschen Pop-Roman“ vorgelegt hat, verwendete „Midcult“ schon seit langer Zeit gelegentlich zur Analyse von Literatur. Aber als Baßler dies im Sommer 2021 noch einmal – und vielleicht etwas polemischer – in seinem Essay „Der neue Midcult“ tat, waren die Reaktionen erstaunlich. Sie reichten von großer Anerkennung bis zu starker Ablehnung. Baßler schien einen Nerv getroffen zu haben – womit? Er hatte ein paar Beispiele von „Midcult“ in der Gegenwartsliteratur genannt und zudem kritisiert, dass Midcult-Produzenten und Midcult-Rezipienten „selbstbestätigende Stilgemeinschaften“ bildeten, die sich in ihrer „Bubble“ einschließen und abschotten gegen „informierte Interventionen von außen, etwa aus Kritik und Wissenschaft“.

In Gesprächen zum Thema, auch in diesem Feuilleton, versuchte Baßler seine Polemik etwas abzumildern. [Er sagte etwa, eine Generalkritik an der deutschsprachigen Gegenwartsliteratur liege ihm fern \(F.A.Z. vom 9. Juli 2021\).](#)

Phänomen eines „populären Realismus“

Nun erscheint von Moritz Baßler ein vierhundertseitiges Buch zum Thema, das dieses historisch herleitet, theoretisch unterfüttert, strukturell erweitert zum medienübergreifenden Phänomen eines „populären Realismus“ und an zahlreichen Beispielen der deutschen Gegenwartsliteratur praktisch belegt. Steht Baßler also in einem gewissen Selbstwiderspruch? Ja, aber statt ihn dafür zu kritisieren, sollte man ihm danken für die Ausarbeitung dieses wichtigen Themas und dessen Wendung ins Grundsätzliche. Wer sich zum Beispiel fragt, warum bestimmte Bücher so erfolgreich sind und manche nicht, wer sich fragt, warum bestimmte Bücher mit Preisen bedacht werden und andere nicht, kurz:

wer sich für das Wesen aktueller Literatur und ihrer Rezeption interessiert, sollte dieses Buch lesen. Es ist gut verständlich geschrieben, auch für Menschen, die nicht Literaturwissenschaft studiert haben.

Baßler erklärt zunächst seinen Begriff von Realismus. Dieser bezieht sich nicht auf die Welthaltigkeit, sondern auf die ästhetische Machart des literarischen Textes: nämlich eines „völlig verständlichen“, der leichte und schnelle Lektüre erlaubt und sozusagen „liegestuhltauglich“ ist. Diese Art des Realismus, ruft Baßler in Erinnerung, dominiere heute „beinahe das gesamte Spektrum unserer narrativen Formen, von anspruchslosen Thrillern und Kriminalromanen über die Fantasy-Literatur und den Mainstream des gehobenen Buchmarktes bis hin zu international hochgeschätzten, mit Preisen versehenen Werken“.

Was von diesem Erzählstil überdeckt und ausgeblendet wird, sind Formen, wie sie die literarische Moderne hervorgebracht hat, also deutungsreiche und deutungsoffene Texte (im Extremfall etwa die der Expressionisten und Surrealisten), kurz gesagt: eine Literatur, die sich dezidiert als Kunst versteht.

Texte unter der „Nulllinie der Literatur“

Im analytischen und interpretierenden Teil seines Buches nun legt Baßler auf witzig-polemische Art dar, dass solcherart artistisches Erzählen mittlerweile unter die Räder des Mainstreams geraten sei. In diesem Mainstream erscheinen selbst Texte wie die des Thriller-Bestsellerautors [Sebastian Fitzek](#), die der Kritiker Denis Scheck als „Nulllinie der Literatur“ bezeichnet hat, dann strukturell gar nicht so weit entfernt von, beispielsweise, jenen Martin Mosebachs oder Daniel Kehlmanns.

Gewisse Übertreibungen dienen dabei als gezielte Provokation und schaden der Grundthese nicht – im Gegenteil: Man kann Baßler gar nicht genug loben dafür, dass er auf immer neue Weise die wichtigste Frage angesichts des grassierenden „International Style“ von heute stellt: Warum fallen so viele Schriftsteller hinter die erzählerischen Errungenschaften der Moderne wieder zurück?



Moritz Baßler: „Populärer Realismus“. Vom International Style gegenwärtigen Erzählens. Verlag C. H. Beck, München 2022.408 S., br., 24,- €. :Bild: Verlag

Eine Falle hat Moritz Baßler sich allerdings selbst gestellt: Früh im Buch kommt er darauf zu sprechen, dass die Kritik an der „Kulturindustrie“, wie Adorno und die Frankfurter Schule sie geäußert haben (und aus der wohl auch die Kritik am Midcult hervorging), heute elitär wirken könne und daher überkommen sei – ohnehin gebe es für die Kunst längst keinen Ausweg aus der ökonomischen Sphäre

mehr, und die Nachfrage regle den Markt. Das Ende der Unterscheidung von hoher und niederer Kultur haben ja zudem die Vertreter des Pop in allen Kunstformen jahrzehntlang gepredigt im Sinne Leslie Fiedlers („Cross the border, close the gap“), das ist auch Baßler als großem Pop-Kenner sehr bewusst. Ihm nun dabei zuzusehen, wie er einerseits gegen literarische Flachware und deren flache Rezeption polemisiert, andererseits aber bemüht ist, dabei selbst nicht elitär zu wirken, ist mitunter sehr amüsant.

Immer wieder merkt man ihm auch jetzt die Lust an der Zuspitzung an, wenn er etwa die „zeitlos-bäuerliche Welt eines mythischen Ostens“ sowohl in der Fernsehserie „Im Angesicht des Verbrechens“ als auch in der Literatur von Maja Haderlap ausmacht; wenn er Heinrich Böll in einem Atemzug mit Bernhard Schlink zum Kitschier erklärt, wenn er Karl-Ove Knausgård den „Freifahrtschein zum Midcult“ ausstellt oder trotz inzwischen erfolgter Gegenkritik auf seiner Kritik an der Machart von Olivia Wenzels Roman „1000 Serpentina Angst“ beharrt und diesem eine „prästabilisierte Frame-Harmonie, die man schon bei Eugenie Marlitt oder Karl May findet“, attestiert, die ihn zu einem „superlesbaren Wohlfühltext“ mache. Was Baßler daraus generell ableitet, trifft noch so manchen anderen Gegenwartsroman ins Mark: Was immer sich von selbst verstehe, sei „kein würdiger Gegenstand für Literatur“.

Auch bei der Darstellung populärer Rezeption von Literatur kann sich Baßler den Spott oft nicht verkneifen. Besonders merkt man das an seiner Beschreibung von Fernseh-Literaturkritik unter der Überschrift „Ferrante-Quartette“. Zur Geschichte des „Literarischen Quartetts“ schreibt er nach Erwähnung der „auratischen Figur“ Marcel Reich-Ranicki: „Heute sitzt die Krimi-Autorin [Thea Dorn](#) (bürgerlich Christiane Scherer) einer wechselnden Gruppe von Gästen vor, darunter Autorinnen, Kritikerinnen, Schauspieler und andere Prominente, von deren Präsenz sich das ZDF offenbar ein höheres Interesse des Publikums an Literatur verspricht. In der Sendung vom Dezember 2020 waren eine Comedienne, ein Schauspieler und eine schreibende Tennisspielerin zu Gast.“ Dass Baßler im letzten Teil eine Wendung ins Konstruktive vollzieht und den Midcult mit einem Gegenentwurf in Form des „Kalkülromans“ (Dietmar Dath) konfrontiert, ist aller Ehren wert. Aber die Hauptleistung dieses Buchs ist seine teils sehr triftige Kritik.

Moritz Baßler: „Populärer Realismus“. Vom International Style gegenwärtigen Erzählens. Verlag C. H. Beck, München 2022. 408 S., br., 24,- €.

7 décembre (NZZ)

<https://www.nzz.ch/wirtschaft/karlsruhe-ld.1715498>

Karlsruhe genehmigt deutsche Teilnahme am EU-Wiederaufbaufonds – doch ein Richter gibt geharnischtes Sondervotum ab

Berlin darf sich trotz «gewichtigen Bedenken» der Verfassungsrichter weiterhin am Corona-Wiederaufbaufonds der EU über satte 750 Milliarden Euro beteiligen. Einer der Richter war damit aber gar nicht einverstanden und erhob schwere Vorwürfe gegen seine Kollegen. Von der EU kommen schon neue Ideen für Gemeinschaftsanleihen.

Michael Rasch, Frankfurt

06.12.2022, 13.56 Uhr



Das Bundesverfassungsgericht hat geurteilt: Deutschland darf sich am Corona-Wiederaufbaufonds der EU beteiligen. Arnulf Hettrich / Imago

In Brüssel und einigen vor allem südeuropäischen Hauptstädten dürfte die Erleichterung am Dienstagmorgen gross gewesen sein. Der Zweite Senat des deutschen Bundesverfassungsgerichts hat die [beiden Beschwerden](#) gegen die deutsche Beteiligung am sogenannten Corona-Wiederaufbaufonds der Europäischen Union (EU) zurückgewiesen. Die Bundesrepublik ist der mit Abstand wichtigste Garant für den Fonds.

Karlsruhe sah keine Verletzung der Beschwerdeführer in ihrem Recht auf demokratische Selbstbestimmung. Das [Urteil des Gremiums](#) erging mit 6:1 Stimmen, ein Richter fehlte wegen eines Krankenhausaufenthalts bei der Abstimmung, und der Richter Peter Müller gab ein geharnischtes Sondervotum ab. Die Kläger befürchten durch den Fonds Haftungsrisiken für Deutschland in dreistelliger Milliardenhöhe und sehen einen Verstoss gegen die Regel, wonach EU-Staaten sich nicht gegenseitig aus der Patsche helfen dürfen (No-Bail-out-Klausel).

Corona-Fonds über 750 Milliarden Euro

Der EU-Wiederaufbaufonds stellt laut den Richtern in den roten Roben – trotz «gewichtigen Bedenken» – jedoch keine «offensichtliche» Überschreitung des geltenden Integrationsprogramms der EU dar, er beeinträchtigt nicht die haushaltspolitische Gesamtverantwortung des Bundestages und verletze auch nicht die Verfassungsidentität des Grundgesetzes. Karlsruhe wies darüber hinaus einmal mehr darauf hin, dass seine Rechtsprechung zur EU zurückhaltend und europarechtsfreundlich zu sein habe.

Die Europäische Union hatte nach dem Ausbruch der Corona-Pandemie im Jahr 2020 im Juli einen [Hilfsfonds über 750 Milliarden Euro](#) zu Preisen von 2018 durch einen Eigenmittelbeschluss aufgelegt, den sogenannten Corona-Wiederaufbaufonds. Dies geschah vor allem auf Druck von Frankreich und Italien. Im Jargon der Brüsseler PR-Strategen heisst der Fonds «Next Generation EU» (NGEU), obwohl vor allem die nächste Generation die Schulden wird zurückzahlen müssen.

Deutschland stimmte im März 2021 dem Wiederaufbaufonds in Windeseile zu, nämlich durch die Annahme des Eigenmittelbeschluss-Ratifizierungsgesetzes durch den Bundestag und den Bundesrat. Dagegen gab es mehrere Verfassungsbeschwerden in Karlsruhe, von denen das Gericht stellvertretend zwei zur Verhandlung angenommen hatte. Ende Juli dieses Jahres kam es dann zu einer zweitägigen [mündlichen Verhandlung](#) vor dem Bundesverfassungsgericht, bei der Kläger und Beklagte ihre [Argumente](#) darlegen konnten.

Heftige Kritik des Bundesrechnungshofs

Aus Sicht der Kläger wird das Haushalts- und Finanzsystem der EU durch den Wiederaufbaufonds einem Systemwechsel gleich auf eine völlig neue Grundlage gestellt. Dadurch entwickle sich die Gemeinschaft weiter in eine Transferunion, die nicht von den Verträgen gedeckt sei. Deshalb hätten Bundestag und Bundesrat der Brüsseler Initiative nicht zustimmen dürfen. Der Fonds finanziert sich durch die Ausgabe von EU-Anleihen über den Kapitalmarkt, also durch Fremdkapital beziehungsweise Schulden der EU. Die erhaltenen Gelder reicht Brüssel dann über eigene Programme an die Mitgliedsländer weiter, etwa jeweils die Hälfte als Kredite und als nicht rückzahlbare Geschenke.

Nach Ansicht von Kay Scheller, dem Präsidenten des Bundesrechnungshofes, handelt es sich bei dem Fonds faktisch um eine Vergemeinschaftung von Schulden und Haftung – das sei eine Zäsur.

Die Kläger sehen das genauso. Sie argumentierten darüber hinaus, dass mit dem neuen Vehikel einer bis anhin in dieser Grössenordnung nicht zulässigen Kreditaufnahme durch die EU letztlich Tür und Tor geöffnet werde. Bisher durfte Brüssel nur in kleinem Umfang Fremdkapital aufnehmen. Jetzt erreichten Quantität und Qualität der Mittelaufnahme ein völlig neues Niveau. Durch den Wiederaufbaufonds wird die EU einer der grössten Schuldner in Europa. Die Mitgliedsländer garantieren für die Summe, doch einige Verpflichtungen tauchen in den nationalen Statistiken nicht auf. [Das hat zusätzlich massive Kritik hervorgerufen](#), unter anderem von der Deutschen Bundesbank.

Die Vertreter der Regierungsorgane hatten hingegen in der mündlichen Verhandlung unterstrichen, bei der Schaffung des Wiederaufbaufonds handle es sich um eine politische Massnahme und eine Weiterentwicklung der EU, die mehr oder weniger nicht justiziabel sei. Sehr oft tauchte in ihren Stellungnahmen, die der NZZ vorliegen, der Begriff Solidarität auf. Die Kläger halten jedoch dagegen, dies sei ein Ablenkungsmanöver sei, weil eine völlig neue Form der Finanzierung der EU selbstverständlich an rechtliche Grenzen stossen könne.

Rückzug aus der Ultra-vires-Kontrolle

Die Mehrheit des Zweiten Senats inklusive des für diesen Fall zuständigen Berichterstatters Peter Huber argumentierte, der Eigenmittelbeschluss von Mitte 2020 berechtige die EU zur Aufnahme von Krediten im eigenen Namen. Die Geldaufnahme als «sonstige Einnahmen» komme zudem ausnahmsweise dann in Betracht, wenn die Ermächtigung im Beschluss selbst vorgesehen sei, die Mittel ausschliesslich zweckgebunden für eine Einzelermächtigung seien, die Kreditaufnahme zeitlich befristet und in der Höhe begrenzt sei sowie die Summe der Kredite den Umfang der Eigenmittel nicht überschreite.

Die Verfassungsrichter verwiesen aber auch auf den teilweise zweifelhaften Zusammenhang der vorgesehenen Ausgaben der Gelder mit den Folgen der Pandemie. So müssen die Staaten laut der EU beispielsweise 37 Prozent der Mittel für den Klimaschutz ausgeben. Dies erschien Karlsruhe als «eher fern liegend».

Der Richter Müller gab dagegen in seinem Sondervotum zu Protokoll: «Den Vorhang zu und alle Fragen offen», dies scheine ihm keine geeignete Maxime zum effektiven Schutz des grundrechtsgleichen Rechts auf Demokratie. Dennoch lasse die Senatsmehrheit in ihrer Entscheidung nahezu alle relevanten unionsrechtlichen Fragen unbeantwortet, verweigere den Dialog der europäischen Verfassungsgerichte, nehme eine Verletzung der Integrationsverantwortung in Kauf und deute einen Rückzug des Senats aus der materiellen Ultra-vires-Kontrolle an (ein [Ultra-vires-Akt](#) liegt dann vor, wenn sich EU-Behörden Dinge anmassen, mit denen sie nicht beauftragt worden sind). Daher sehe er sich zu seinem Bedauern ausserstande, diese Entscheidung mitzutragen.

Senat erkennt keinen «offensichtlichen» Rechtsverstoss

Hans-Detlef Horn, Professor für Öffentliches Recht an der Philipps-Universität Marburg und einer der Prozessbevollmächtigten, sieht das Urteil mit einem lachenden und einem weinenden Auge. Das Gericht sei den Beschwerdeführern zwar nicht gefolgt, habe aber sämtliche rechtlichen und ökonomischen Argumentationen der Kläger in die Urteilsbegründung einfließen lassen. Es habe lediglich keinen «offensichtlichen» Rechtsverstoss der EU erkannt.

Ähnlich äusserte sich der Prozessbevollmächtigte der anderen Klägergruppe. Laut Christoph Degenhart, emeritierter Professor für Staats- und Verwaltungsrecht in Leipzig, habe das Gericht die Bedenken der Kläger Ernst genommen und durchaus eine zweifelhafte Rechtsgrundlage erkannt. Auch er verwies darauf, dass der Rechtsverstoss aus Sicht des Senats aber «nicht offensichtlich» war. Das Sondervotum von Peter Müller sei «sehr hart» ausgefallen.

Das Urteil ist insofern bedeutend, als es eine grosse reale Gefahr birgt: Es ermöglicht der EU letztlich den nächsten Schritt in Richtung Transferunion, ohne dass die Bürger in den Mitgliedsländern darüber direkt abstimmen können. Bei der nächsten Krise wird die EU wieder eigene Mittel aufnehmen wollen – und Krise ist in Brüssel fast immer. Erst am Sonntag forderte die Kommissionspräsidentin Ursula von der Leyen, [Europa müsse eine offensive Industriepolitik betreiben](#), wenn es im globalen Wettbewerb um grüne Technologien bestehen wolle – und dazu neue Gemeinschaftsanleihen ausgeben.

7 décembre (FAZ)

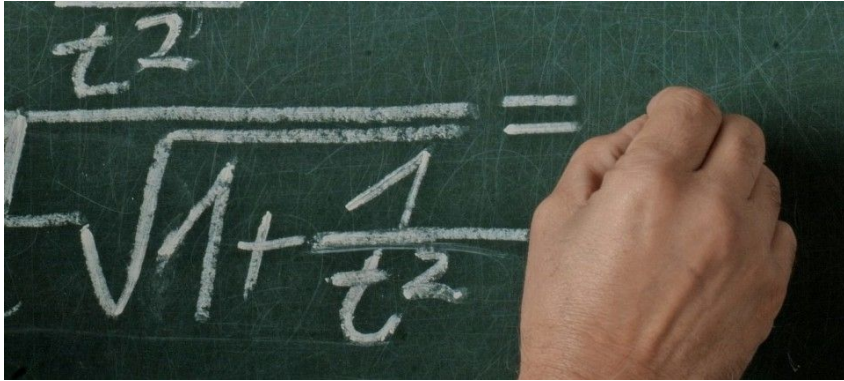
<https://www.faz.net/aktuell/feuilleton/debatten/wokeness-in-grossbritannien-nun-geht-es-der-mathematik-an-den-kragen-18509754.html?GEPC=s5&premium=0x2e6c37627d630d094b7fcd627f72beb3>

WOKENESS IN GROSSBRITANNIE:

Selbst Zahlen sind politisch

VON [GINA THOMAS](#), LONDON

-AKTUALISIERT AM 05.12.2022-06:39



Zu viele Zahlen und Formeln: Die

Studierenden des Netzwerks Plurale Ökonomik kritisieren die Mathematiklastigkeit der VWL. Bild: mauritius images

Damit war leider zu rechnen: An britischen Hochschulen geht es im Namen der Wokeness-Bewegung nun auch der Mathematik an den Kragen.

In den USA ist die Entkolonialisierung der von der „Woke“-Brigade als eurozentrisch, rassistisch und suprematistisch etikettierten **Mathematik** schon länger ein Streitthema. An dortigen Schulen gewinnen pädagogische Reformen an Boden, die das Niveau im Mathematikunterricht im Namen der Gleichheit senken, weil Schüler mit Migrationshintergrund sich mit Algebra und Geometrie schwerer täten. Zudem vermittelten Begriffe wie der pythagoreische Lehrsatz und Pi den Eindruck, die Mathematik sei weitgehend von Europäern entwickelt worden.

Dabei ist Mathematik, wie John Armstrong, Dozent am Londoner King's College, jüngst im „Spectator“ erläuterte, eine „erstaunlich internationale Beschäftigung“: die Zahlen, die wir verwenden, wurden von chinesischen Mathematikern inspiriert, in Indien niedergeschrieben, von persischen und arabischen Mathematikern popularisiert und durch die maurische Besetzung Südspaniens in Europa eingeführt. „Zugegeben, dass die maurische Besetzung eine Form des Kolonialismus war“, stichelte Armstrong, „aber scheinbar nicht die Form des Kolonialismus, an der wir interessiert sein sollten.“

Die in Amerika grassierende Wahrnehmung beginnt nun auch an britischen Fakultäten für Mathematik Fuß zu fassen, wie dieser Tage einer breiteren Öffentlichkeit durch ein von Armstrong koordiniertes Protestschreiben von Mathematikprofessoren bekannt wurde, darunter acht Fellows der 1660 gegründeten Königlichen Gesellschaft zur Förderung von Spitzenleistungen in den Naturwissenschaften. Dem Brief liegt die Sorge vor einer unnötigen Politisierung der Mathematik zugrunde. Anlass dazu geben Richtlinien der Qualitätssicherungsagentur für Hochschulen (Quality Assurance Agency, QAA) für Mathematik, Statistik und Unternehmensforschung (Mathematics, Statistics and Organisational Research, MSOR).

Im Namen von Gleichheit, Vielfalt, Zugänglichkeit

Die jüngsten Empfehlungen fordern eine von den **Studenten** mitbestimmte multikulturelle und entkolonialisierte Sicht auf die Fächer. Studenten müssten auf problematische Fragen in der Entwicklung der ihnen beigebrachten Inhalte aufmerksam gemacht werden, wie etwa darauf, dass

Pioniere der Statistik die Rassenhygiene gefördert hätten und dass Mathematiker mit dem Sklavenhandel, dem Rassismus oder dem Nationalsozialismus verstrickt gewesen seien.



Auch hier wird über den rechten, woken Kurs gestritten: Universität von Cambridge :Bild: dpa

Die Mathematik steht als Ziel für Forderungen nach Gleichheit, Vielfalt, Zugänglichkeit und Inklusivität keineswegs allein da. Ähnliche Feststellungen und Anregungen finden sich in den jüngsten „Benchmark-Statements“ der QAA für fünfundzwanzig Fächer. So wird Informatikern nahegelegt, sich damit zu befassen, wie „Spaltungen und Hierarchien von kolonialem Wert“, was immer das heißen mag, in ihrem Fach vervielfältigt und bekräftigt würden. Wer Näheres erfahren will, wird verlinkt mit „Entkolonialisierung des Lehrplanes“, einer Seite der sich als „treibende Kraft für positiven Wandel“ anpreisenden York University in Kanada. Sie predigt, „dass Wandel und Entkolonialisierung eine Bewusstseinsveränderung erfordern, die Führungskräfte, Akademiker und Studenten auf den Abbau aller beherrschenden Hegemonien oder Hierarchien in der Bildungstheorie und -praxis vorbereitet“.

Es bedarf nur eines flüchtigen Blickes auf die dort empfohlene Lektüre, um zu begreifen, dass hier mitnichten vom gegenseitigen Lernen und Austausch oder von der in diesen Bewertungsberichten beschworenen Stimmenvielfalt die Rede sein kann. Alles ist aus dem gleichen einseitigen, jargonhaften, moralisch ideologisierten Guss.

Die Gefahr der Verdummung

Die Mathematiker heben in ihrem Protestschreiben denn auch hervor, dass die „problematischen Fragen“ aus einer einzigen, den Blick eng verzerrenden Deutungsperspektive betrachtet werden. Sie bemängeln, dass das QAA-Dokument ausschließlich Geschichtsunterricht zu Themen wie Eugenik, Sklavenhandel, **Rassismus** und Nationalsozialismus fordere. Zwar stimmen die Unterzeichner zu, dass, wo immer geeignet, Begriffe verwendet werden sollten, die Verdienste nichtwestlicher Mathematiker wie des Japaners Seki Takakazu angemessen würdigten, aber das sei nicht mit Dekolonialität gemeint.

Bedenklich finden Armstrong und seine Mitunterzeichner auch die Neigung zur Standardisierung des Lehrplanes ohne Rücksicht auf die Forschungsinteressen und Kenntnisse der Akademiker. Sie sehen die akademische Freiheit bei der Lehrplangestaltung dadurch beeinträchtigt und weisen nicht nur auf die Gefahr der Verdummung hin, sondern auch auf die drohende ideologische Vereinnahmung durch aktivistische Akademiker.

Wie weit dieser Prozess fortgeschritten ist, lassen die QAA-Lehrgangsbeschreibungen erkennen. Die Qualitätssicherungsagentur hebt hervor, dass sie selbst keine Aufsichtsfunktion habe, sondern eine gemeinnützige Einrichtung sei, die der englischen Hochschulregulierungsbehörde in beratender Funktion zur Seite steht. Sie wird allerdings von den Hochschulen finanziert und stützt sich bei der Erstellung der „Benchmark-Statements“ jeweils auf ein Gremium von Akademikern, Studenten, Arbeitgebern und Vertretern verschiedener Aufsichtsstellen.

Dass die Mitglieder sich für diese Aufgabe bewerben, setzt ein Engagement voraus, dessen dogmatische Prägung in den politisierten Maßgaben ebenso Niederschlag findet wie in den Auswahlantworten bei den an einigen Universitäten verbindlichen Schulungen zur Gleichheit und Inklusivität, die zum Beispiel verlangen, dass Studierende das Geschlecht als Spektrum anerkennen.

Mit Farbenblindheit geschlagen

Ein weiteres Beispiel ist gerade im Hinblick auf den aktuellen Eklat um die des Rassismus bezichtigte Hofdame signifikant, deren bohrende Fragen nach der eigentlichen Herkunft der schwarzen Wohltätigkeitsarbeiterin Ngozi Fulani bei einem Empfang im Buckingham-Palast tagelang für Schlagzeilen sorgten. In einer unter anderen von der Universität Kent vorgeschriebenen Schulung zu „(Anti-)Rassismus, Fremdenhass und weißem Privileg“ heißt es im Abschnitt Mikroaggression einerseits, Fragen nach der ethnischen Herkunft könnten voraussetzen, dass die Person nicht wirklich britisch sei oder bloß wegen ihres Aussehens nicht wirklich zu ihrem Land gehörten.



Symptom aufgeheizter Debatten: Die als rassistisch kritisierte Unterhaltung einer ehemaligen Hofdame Königin Elisabeths II. mit der Aktivistin Ngozi Fulani (links, Mitte) auf einem Empfang im Buckingham Palace sorgt für öffentliche Diskussionen. :Bild: AFP

Andererseits wird vermeintliche Farbenblindheit als Nichtanerkennung der Tatsache beanstandet, „dass rassische Unterschiede bestehen“. Die Fähigkeit, Farbe zu leugnen, sei „an und für sich ein Privileg“. Farbenblindheit sei „ein unausgesprochenes Geständnis, dass wir in einer Gesellschaft leben, die Farbige anders behandelt und die Lösung für das Überwinden des Vorurteils darin sieht, die Augen zu schließen und Blindheit vorzutäuschen“. Stattdessen solle man „die Farbe anerkennen und sehen und Menschen trotzdem mit Würde und Respekt behandeln“.

Kein Wort für eine altgediente Hofdame einlegen

Fulani hat in diesem Sinne reagiert. Zwar bekundet sie ihren Stolz auf ihre afrikanische und karibische Identität und bekräftigt dies durch ihr ganzes Auftreten. Doch behauptet sie, traumatisiert zu sein durch den Missbrauch, den ihr die Hofdame mit ihren Fragen angetan habe. Im gegenwärtigen Klima kann es sich Buckingham Palace, zumal im Hinblick auf die Rassismus-Vorwürfe der von Fulani in Schutz genommenen Meghan Markle, nicht leisten, auch nur ein Wort für die altgediente Hofdame einzulegen.

An den Hochschulen beanspruchen Studenten das Recht, nicht gekränkt zu werden, wie die Rektorin der Universität Oxford unlängst bedauerte. In Cambridge teilt die Rektorin eines Colleges den Studenten schriftlich mit, dass sie einen Vortrag der sich zur binären Geschlechterordnung bekennenden „Economist“-Journalistin Helen Joyce boykottieren werde, weil deren Ansichten „beleidigend und hassenswert“ seien. Kein Wunder, dass Studenten sich ermutigt fühlten, die wegen ihrer „genderkritischen“ Haltung geschasste Philosophieprofessorin Kathleen Scott durch Trommelprotest zu übertönen.

Die Mentalität, die solchen Initiativen zugrunde liegt, hat die nigerianische Schriftstellerin Chimamanda Ngozi Adichie in der vergangenen Woche in ihrem Beitrag zur diesjährigen Vortragsreihe zu Ehren des BBC-Gründers John Reith aufgegriffen. Sie sprach im Zusammenhang mit dem Recht der freien Rede von einer durch die [Cancel-Kultur](#) verursachten „Epidemie der Selbstzensur“, die dazu führe, dass die Literatur zunehmend durch die ideologische Brille gesehen werde, statt nach literarischen Maßstäben bemessen zu werden. Viele junge Menschen wüchsen jetzt in einer Brutstätte auf, in der ideologische Stämme Ergebenheit gegenüber ihrer Orthodoxie verlangten, mit der Folge, dass sie Angst hätten, Fragen zu stellen, weil es die falschen sein könnten. „Und so üben sie eine vorzügliche Form der Selbstzensur. Selbst wenn sie glauben, dass etwas wahr oder wichtig ist, sagen sie es nicht, weil sie es nicht sagen sollten.“ Adichie warnte, dass das neue, Konsens verlangende System, das seiner eigenen Tyrannei mutwillig blind gegenüber sei, den Tod der Neugier, den Tod der Bildung und den Tod der Kreativität bedeute.

7 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/la-rhetorique-wokiste-est-dangereuse-20221204>

«La rhétorique wokiste est dangereuse»

Par [Dorian Grelier](#)

Publié le 04/12/2022 à 08:00, mis à jour le 04/12/2022 à 14:25



Couverture du *Petit manuel à l'usage des parents d'un enfant woke* (Le Cerf). Le Cerf

ENTRETIEN - Dans son *Petit manuel à l'usage des parents d'un enfant woke* (Le Cerf), Xavier-Laurent Salvador explique comment les promoteurs de cette idéologie font de la langue un instrument politique.

Xavier-Laurent Salvador est agrégé de lettres modernes et maître de conférences en langue et littérature médiévales. Il est par ailleurs le co-fondateur de l'Observatoire du décolonialisme et des idéologies identitaires.

LE FIGARO. - Dans votre livre, vous analysez la diffusion de l'idéologie woke dans l'université française. Qu'est-ce que le «wokisme»?

Xavier-Laurent SALVADOR. - Sous l'appellation «wokisme» se cache le phénomène de pénétration des théories critiques de la race et du genre dans l'université. Et ce, notamment dans des disciplines où ces notions ne devraient pas avoir pignon sur rue, comme les LSHS (Lettres, sciences humaines et sociales), qui concernent la littérature, la linguistique, l'histoire et la géographie, mais aussi les sciences dures.

«Déconstruction», «privilege blanc»... Est-ce grâce à ces mots que ces théories américaines ont pu traverser l'Atlantique, pour être enseignées en France?

Ces expressions simples qualifient des concepts ayant l'air d'être très profonds. Mais en réalité, ces dernières permettent aux chercheurs de s'économiser une pensée trop complexe. Cela aboutit à faire des théories «woke» des clés de lecture pour d'autres disciplines. Or, s'il y a une grille de lecture, c'est qu'il n'y a plus d'objet de recherche. Le terme de «privilege blanc», forgé par Peggy McIntosh aux États-Unis, par exemple, a très certainement sa place en sociologie et mérite d'être approfondi, débattu. Mais le problème réside dans la néologie sémantique, dont certains chercheurs sont à l'origine. Dans leur bouche, devant leurs étudiants, les mots qu'ils utilisent pour parler de ces concepts deviennent creux, tout en se donnant l'apparence d'être savants.

« À partir du moment où le wokisme fournit des mots-clés qui fonctionnent comme des signaux politiques, il crée un clivage entre ceux qui appartiennent à ce clan et ceux qui s'y opposent »

Si les termes que les promoteurs de ces théories diffusent n'ont pas de grille de lecture universelle, peut-on dire qu'ils font de la langue un outil dangereux?

La langue en soi n'est pas dangereuse, c'est la rhétorique qui l'est. Les idéologues «woke» sont les premiers à garnir leurs textes d'illusions argumentatives, de mots savants que le grand public ne comprend pas. Cette rhétorique, qui vise à mimer le discours scientifique, est évidemment dangereuse. C'est le principe-même du sophisme. Et sous couvert de parole savante, il y a en réalité une parole politique qui mène droit sur une pente extrêmement glissante. À partir du moment où le «wokisme» fournit des mots-clés qui fonctionnent comme des signaux politiques, il existe un moyen de créer un clivage entre ceux qui appartiennent à ce clan et ceux qui s'y opposent. On somme, en quelque sorte, les étudiants de se positionner par rapport à une opinion politique. C'est là que se joue cette emprise que je dénonce.

Les institutions, telles les Inspé, où se diffuse le «wokisme», qui promeut l'écriture inclusive notamment, forment les enseignants de demain. Y a-t-il un risque que le français, tel que nous l'avons appris, disparaisse?

L'écriture inclusive, que vous citez en exemple et qui peut sembler anodine, est un signal militant et politique qui instrumentalise l'orthographe parce que des gens ont décidé que la langue leur appartenait. C'est l'objet d'un ouvrage de la linguiste Eliane Viennot, qui dit: «*La langue nous appartient.*» Mais ce «nous» reste à définir. À qui s'oppose-t-il? À ceux qui parlent français, aux universitaires, à la science? Il s'agit en réalité d'une sorte d'anti-Villers-Cotterêts, d'une volonté de réformer la langue de l'État, celle qui concerne les administrations privées et publiques. En somme, ils font de la langue un outil clivant, au service d'une idéologie qui force les individus à se positionner dans le camp du bien ou dans celui des damnés.

« Selon les wokistes, la vision du français s'oppose à la littérature et la poésie. S'ils pouvaient exclure les poètes de la République, ils le feraient sans doute »

Dans votre ouvrage, vous sumez les «post-linguistes» de prendre en compte le fait que la langue ne se résume pas qu'à un procédé d'encodage et de décodage de messages. Pensez-vous que ces derniers ôtent à la langue toute sa poésie?

Depuis Butler, les promoteurs du «wokisme» croient en une espèce de magie de la langue. Ils pensent que ce qu'ils disent va advenir et ce qu'ils pensent peut advenir à partir du moment où ils le formulent. Ils ont en réalité peur de la langue. Ils lui ôtent donc sa capacité à sortir d'un autre régime que le régime politique. En ce sens, leur vision du français s'oppose à la littérature et la poésie. S'ils pouvaient exclure les poètes de la République, ils le feraient sans doute.

Enfin, peut-on encore répliquer, débattre, avec les «wokistes»?

Il est évident que le dialogue est rompu avec ces idéologues, qui ont décidé d'être des acteurs politiques. Avec eux, on ne peut pas lutter car le fondement de leur être repose sur leur adhésion à cette vision dévoyée de la science et de l'idéologie. Il est en revanche indispensable d'en discuter avec les jeunes étudiants, les adultes en devenir qui se questionnent sur la société de demain. C'est vital. On ne peut pas y renoncer. Le grand public, en tant que tiers observateur, doit également être informé pour ne pas renoncer à en parler au sein du débat public. Il est du devoir de la République et de la démocratie d'organiser ce dialogue.

7 décembre (Le Monde)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/12/07/violences-faites-aux-femmes-la-presomption-d-innocence-ne-peut-etre-pietinee-au-nom-d-une-morale-de-l-intime-lorsque-la-justice-a-tranche-ou-n-est-pas-saisie_6153317_3232.html

Violences faites aux femmes : « La présomption d'innocence ne peut être piétinée au nom d'une morale de l'intime lorsque la justice a tranché ou n'est pas saisie »

Tribune

Jérôme Karsenti Avocat

La notion de « présomption de sincérité » des femmes victimes de violences est dangereuse, estime, dans une tribune au « Monde », l'avocat Jérôme Karsenti, pour lequel seul le droit doit prévaloir.

Publié aujourd'hui à 10h00, mis à jour à 10h00 Temps de Lecture 5 min.

Commençons par deux situations factuellement incontestables. Julien Bayou, accusé indirectement de violences psychologiques à l'égard d'une ancienne compagne, est contraint de démissionner de la direction d'EELV en raison de l'émotion suscitée par des « révélations » faites par Sandrine Rousseau. Eric Dupond-Moretti et Alexis Kohler, tous deux mis en examen pour des faits de prise illégale d'intérêts, ne sont pas contraints de démissionner, alors qu'ils exercent des missions régaliennes.

Cette mise en parallèle de situations différentes envoie un message disruptif au fonctionnement de notre démocratie.

D'un côté, une personnalité politique de premier plan mais sans pouvoir sur les destinées du pays, contrainte de tirer les conséquences du **tribunal de l'opinion** qui condamne la manière dont il se serait conduit dans sa vie intime, **sans plainte ni déclaration de la « victime »**. De l'autre, des personnages politiques au cœur de l'exercice du pouvoir épargnés par la pression publique et médiatique, alors même que les fautes commises le sont dans l'exercice de leur mission publique et font l'objet de poursuites de la part de la justice.

Faute d'Etat sans conséquence

Ainsi, les problématiques intimes submergeraient la responsabilité politique, quand la faute publique semble sans aucune conséquence. Faut-il exiger une vie intime exemplaire pour estimer « le politique » digne de sa fonction, alors même qu'aucune mise en cause judiciaire n'est envisagée, tout en considérant que la faute d'Etat commise par un responsable public serait sans aucune conséquence politique ?

En face du principe de la présomption d'innocence émergerait un principe dit de « présomption de sincérité » des femmes victimes de violences, qui s'imposerait aux responsables publics contraints d'en tirer immédiatement les conséquences politiques, quand l'accoutumance aux atteintes à la probité des responsables publics ferait de la présomption d'innocence un bouclier politique.

Cette situation paradoxale repose sur **la revendication de ce nouveau concept** qui questionne sur ses contours exacts et les conséquences qui en découleraient.

La présomption d'innocence est affirmée par les plus grands textes internationaux et nationaux, et son atteinte est sanctionnée par l'article 9-1 du Code civil, qui dispose : « *Lorsqu'une personne est, avant toute condamnation, présentée publiquement comme étant coupable de faits faisant l'objet d'une enquête ou d'une instruction judiciaire (...)* », elle peut obtenir réparation. Elle n'est pas seulement l'affirmation abstraite d'un principe, mais également **un ensemble de règles destinées à protéger un « accusé » contre les**

risques d'arbitraire et à lui permettre l'exercice de ses droits et libertés jusqu'à ce qu'il soit déclaré coupable ou innocent par un tribunal indépendant et impartial.

Faudrait-il garantir juridiquement une présomption de vérité de la parole des femmes en face de la présomption d'innocence ? Mais cette affirmation qu'une parole de femme serait supérieure à toute autre parole de victime rappelle l'époque de la sacralisation de la parole des enfants ayant conduit au drame judiciaire d'Outreau. Le danger de cette **présomption de vérité** n'est plus à démontrer, puisqu'elle sert déjà les policiers mis en cause pour des violences policières et qui s'abritent derrière leur serment pour prétendre dire le vrai.

Pratiques sexistes principalement policières

Les victimes disposent d'un arsenal juridique large pour faire valoir leurs préjudices, et si les femmes victimes n'ont pas suffisamment accès aux tribunaux, c'est avant tout en raison de pratiques sexistes et principalement policières, nullement en raison de droits qui ne seraient pas accordés aux victimes. **Tout avocat sait que, lors d'un procès, la parole des femmes victimes est largement prise en compte et la présomption de sincérité est déjà à l'œuvre, souvent en dépit de l'absence de preuve matérielle.** La parole confisquée des femmes se situe au niveau de la réception des plaintes au commissariat et de la carence des enquêtes, non au stade du procès. On pourrait tout aussi bien souligner que, malgré les garanties processuelles attachées à la présomption d'innocence, **nombre de condamnations sont portées par des préjugés de race et de classe. La justice n'est pas égale pour tous, mais la raison est avant tout culturelle.**

D'ailleurs, si l'on en croit les tenants de cette thèse, la présomption de sincérité s'imposerait hors du champ judiciaire, qui serait un référentiel désuet et inadapté. Fleurissent dans différentes organisations des « **cellules de veille** » instruisant des dossiers à charge et poursuivant leur « enquête » interne et la dénonciation publique, même lorsque la justice a innocenté les auteurs visés par les plaintes et que les faits ne sont pas avérés.

Au demeurant, si Julien Bayou est contraint de quitter ses fonctions quand Eric Dupond-Moretti et Alexis Kohler sont confortés au plus haut niveau de l'Etat, c'est que la réponse à la controverse ne se situe ni du côté de la présomption d'innocence ni du côté d'une prétendue présomption de sincérité, **mais d'un rapport nouveau à l'exercice de la fonction publique.** Certes, le comportement d'un personnage public dans sa sphère privée doit être examiné à l'aune des exigences attendues par la société à l'heure des réseaux sociaux immergés dans notre espace intime. **La violence sexiste ne peut plus être tolérée, mais Julien Bayou est-il le meilleur exemple ?**

Opposition des temps

En réalité, deux temps semblent se heurter, le tout associé à une révolution culturelle, appelons-la par facilité **la « révolution metoo ».** **D'abord le temps court médiatique, qui exige l'immédiateté, seule susceptible de répondre au besoin de parole des victimes.** Ensuite **le temps long de la justice, le seul susceptible de répondre à l'exigence de vérité et de sérénité.** Cette opposition des temps est insoluble, car elle se situe dans deux espaces distincts, mais le caractère conjoncturel des paroles publiques ne saurait se substituer à la sanctuarisation de la justice qui fonde l'Etat de droit.

Il s'agit de rationaliser les hypothèses susceptibles de rendre l'exercice d'une fonction publique incompatible avec des faits judiciairement et médiatiquement reprochés à un responsable public, à un moment où le secret de l'enquête et le secret de l'instruction n'existent factuellement plus. C'est cet équilibre qu'il faut rechercher, et que la tourmente contemporaine qui bouleverse la hiérarchie des importances a bien du mal à trouver. Toute mise en cause d'un homme public doit se résoudre par l'affirmation d'un principe de précaution à l'égard de la fonction et de l'autorité qui sied à son exercice.

La lutte contre les logiques historiques et ancestrales de domination ne saurait conduire à violenter le droit lui-même et la présomption d'innocence. Les avancées doivent se faire davantage par la culture du droit.

Or, il devient inquiétant que l'exemplarité de l'intime soit érigée en dogme public, quand l'exemplarité publique n'est devenue qu'un accessoire de la fonction politique.

L'exigence de probité dans l'exercice des fonctions politiques comme l'exigence d'éthique dans la vie privée sont des impératifs qui imposent le « retrait » dès lors qu'une mise en examen met en péril l'exercice de la fonction publique. **En revanche, la présomption d'innocence ne peut être piétinée au nom d'une morale de l'intime lorsque la justice a tranché ou n'est pas saisie, au risque de nous plonger dans une société de transparence et de surveillance que seules les dictatures appellent de leurs vœux.** Il ne s'agit pas d'opposer la morale au droit, ni Julien Bayou à Eric Dupond-Moretti, mais **le droit est seul garant contre l'arbitraire.** Quand, au nom de la morale, on peut servir l'arbitraire.

Jérôme Karsenti est avocat pénaliste au barreau de Paris. Sa spécialité est la lutte anticorruption et le combat antiraciste.

7 décembre (Le Monde)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/12/06/delphine-batho-le-c-ur-de-la-crise-de-l-ecologie-politique-est-l-absence-de-rupture-avec-le-dogme-de-la-croissance-economique_6153101_3232.html

Delphine Batho, députée Génération écologie : « Le cœur de la crise de l'écologie politique est **l'absence de rupture avec le dogme de la croissance économique** »

Tribune

Delphine Batho

Députée des Deux-Sèvres (Génération Ecologie)

Face à l'état catastrophique de la planète, la jeunesse devrait se tourner vers l'écologie politique. Elle ne le fait pas, car ce courant n'assume pas clairement la rupture avec le dogme de la croissance, regrette, dans une tribune au « Monde », la députée Génération écologie des Deux-Sèvres Delphine Batho.

Publié hier à 05h15, mis à jour hier à 11h20 Temps de Lecture 4 min. [Read in English](#)

Il y va de l'écologie politique comme de cette scène bien connue dans toutes les familles : l'enfant, pour comprendre le monde, demande à ses parents : « *Pourquoi ?* » S'ensuit un dialogue vertigineux, où chaque réponse appelle un nouveau pourquoi, jusqu'à ce que, à force d'impatience et excédé par le caractère abyssal du dialogue, l'adulte laisse éclater son argument d'autorité : « *Parce que c'est comme ça !* » La conversation est close, mais pas le questionnement.

La jeunesse n'est pas conditionnée par l'expérience, qui finit par façonner une résignation à l'état du monde. Parce qu'elle a un regard neuf, elle n'accepte pas de compromis et cherche une réponse radicale, au sens littéral du terme, c'est-à-dire qui s'attaque à la racine du fonctionnement de nos sociétés. Ce rapport dialectique est l'un des moteurs de l'histoire politique : sans cesse une nouvelle génération cherche à dépasser les frontières du possible. C'est un mouvement perpétuel et salutaire.

Les anciennes générations écologistes se retrouvent aujourd'hui sans réponse face aux pourquoi d'une jeunesse qui voit tout s'effondrer à la vitesse inouïe des destructions exponentielles de l'anthropocène. Les leaders écologistes sont dépassés, gênés, déstabilisés.

Polyphonie chaotique

La jeunesse coupe les amarres. Dans les grandes écoles et dans les universités, des jeunes refusent de devenir les futurs cadres de la destruction. A l'échelle mondiale, au collège, au lycée, ils ont fait grève pour le climat. Dans la rue, ils se collent à terre, dans les musées, sur le périphérique parisien, dans les stades, ils crient leur désespérance, sachant qu'on ne veut pas les entendre. Ils quittent leur boulot pour ne plus se sentir comme des souris dans une cage à faire tourner la grande roue de la consommation.

Symptômes des standards de la civilisation productiviste, ces ruptures sont qualifiées de « grande démission », là où il est tellement évident qu'il s'agit, au contraire, d'un nouveau « grand engagement » potentiel.

La jeunesse qui s'engage n'est pas à l'abri des fausses routes. La limite est fine entre radicalité et marginalité, entre désobéissance civile légitime et violences contreproductives, d'autres générations radicales en ont fait l'amer constat. Pour entraîner l'humanité dans son ensemble, la jeunesse a besoin de soutiens et d'expérience. Elle doit trouver son propre chemin, forte du savoir accumulé par des années de lutte.

Elle devrait naturellement se tourner vers l'écologie politique, mais qu'entend-elle ? Une polyphonie chaotique où se mêlent simplisme de l'utopie à bon marché, pragmatisme du changement de chaudière, opinions à l'emporte-pièce sur tout un tas de sujets. Dans un mouvement paradoxal, plus le danger de l'extinction devient évident pour le plus grand nombre, plus le discours de l'écologie politique devient confus, immature, sans grille de lecture. Il ne fournit pas d'outil utile à la lutte. Pis, il l'affaiblit. Car il existe une boucle de rétroaction négative entre la débâcle électorale des écologistes en 2022 et la situation du mouvement social. L'éco-anxiété est aussi politique.

En attendant des jours meilleurs

Oui, la jeunesse se retrouve seule, elle crie, hurle, provoque. Elle secoue la fainéantise politique des formations en place, qui auront du mal à canaliser cette énergie avec la réjouissante perspective d'un score aux élections européennes.

Au lieu d'être une occasion pour les écologistes, la révolte de la jeunesse appuie là où ça fait mal. Elle met crûment en lumière le vide programmatique et organisationnel de « l'entre-soi » écologiste. Des changements de forme, de nouveaux visages, un nouveau logo n'y changeront rien. Le cœur de cette crise de l'écologie politique est l'absence de rupture avec le dogme de la croissance économique.

En dépit des professions de foi de congrès en actes, l'écologie politique française n'a jamais assumé la décroissance. L'identité même de la principale formation écologiste est de revendiquer un programme de gauche avec une vertébration écologiste. Or, la gauche s'est fondée sur l'idée même de croissance, qui est le cœur de son projet économique et social. Jamais il n'a été mis en cause ni même débattu sérieusement, dans le cadre des accords électoraux entre les écologistes et la gauche. Les écologistes limitent leur expression et finalement s'autocensurent. Et, à chaque grand choix, à chaque coup dur dans la vie du pays, l'obsession pour la croissance prend le dessus sur l'enjeu écologique.

Nos amis allemands en ont fait l'expérience au gouvernement en acceptant la réouverture temporaire des centrales à charbon. Chez nous aussi, les mots d'ordre de hausse du pouvoir d'achat et de relance de la consommation se sont imposés au sein de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes). L'attention s'est portée sur le traitement des conséquences de l'inflation au lieu de désigner ses causes, les mêmes que celles des vagues de chaleur. A chaque fois, ces reculades sont présentées comme des concessions à l'urgence en attendant des jours meilleurs. Avec l'accélération du réchauffement climatique et de l'effondrement du vivant, ces jours deviennent des nuits sans fin.

Infuser dans la société

Le stade ultime de la démission est cet incroyable appel à voter utile au premier tour de la présidentielle venant de figures de renom des combats écologistes. Selon leur raisonnement, leur candidat naturel était inutile. La question n'est pas d'instruire un procès en trahison, mais de poser lucidement le constat de la confusion qui règne dans l'univers écologiste. Là où la décroissance n'est pas assumée, les programmes paraissent interchangeables, alors même que les options du candidat de la Nupes, visant une augmentation du produit intérieur brut de 2 % par an, étaient contraires aux objectifs écologistes.

Quand une force de rupture est forte de ses convictions, elle peut traverser des échecs électoraux. Mais elle attire les plus déterminés, celles et ceux qui rompent avec la religion de la croissance. Elle éduque dans le débat électoral, elle influence et infuse dans la société. Elle construit la conscience de la nouvelle classe écologique au moment où le monde bascule dans les incendies et les canicules, où la vie de tous les jours illustre le prix à payer de la dépendance aux énergies fossiles. Il ne peut pas y avoir de chance pour le changement sans une majorité culturelle pour le vouloir.

L'humanité est à son point de bascule, et l'écologie est absente. Les défaites électorales, comme les mauvaises récoltes, sont un coup dur. Mais perdre les semences et les graines, c'est une catastrophe. La distanciation grandissante entre l'écologie politique et la jeunesse est une catastrophe.

L'urgence est d'imaginer un monde harmonieux, tant l'actualité déborde des nuages sombres de la guerre et des totalitarismes en tout genre. Comprendre le potentiel incroyable porté par la jeunesse peut changer la donne politique beaucoup plus rapidement et profondément que les états-majors ne le pensent. **Le moment est venu d'assumer la décroissance comme étendard de l'écologie.**

Delphine Batho est députée des Deux-Sèvres, coordinatrice nationale de Génération écologie, ancienne ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

7 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/conjoncture/l-europe-confrontee-a-une-crise-d-ampleur-de-ses-systemes-de-sante-20221206>

L'Europe confrontée à une crise d'ampleur de ses systèmes de santé

Par [Marie-Cécile Renault](#)

Publié hier à 20:28, mis à jour hier à 21:04



Les systèmes de santé se trouvent tous confrontés au moins à trois révolutions qui les plongent dans une profonde crise. *BASTIEN DOUDAINE/Hans Lucas via AFP*

ANALYSE - Que ce soit en France, au Royaume-Uni ou en Espagne, les réseaux de soins craquent, par défaut de personnel, de financement ou par manque d'organisation, sous le poids des dépenses croissantes.

Mis à rude épreuve durant le Covid, les systèmes de santé européens ont résisté. **Mais la pandémie a mis en lumière des faiblesses préexistantes.** Au-delà de leurs modes d'organisation et de financement différents, ils se trouvent tous confrontés au moins à **trois révolutions** qui les plongent dans une profonde crise.

L'Europe fait tout d'abord face à une **transition démographique majeure liée au vieillissement de sa population**. Non seulement les **générations nombreuses du baby-boom arrivent au grand âge, mais, en plus, l'espérance de vie augmente**. Cette «transition épidémiologique» se traduit par des **patients plus âgés, avec des pathologies chroniques et multiples, en plus grand nombre**. En conséquence, les prises en charge sont de plus en plus **complexes** et **nécessitent la coordination de nombreux acteurs, du sanitaire jusqu'au social**. **«On ne meurt plus de maladie cardiaque à 70 ans, mais d'autres pathologies à 80 ans. Et, entre-temps, on se fait opérer de la cataracte, on subit un pontage, on se fait poser des stents, etc.»**, résume Jean de Kervasdoué, économiste de la santé.

L'autre grande mutation est scientifique, technique et numérique. De **nouveaux médicaments et traitements, aux coûts élevés, apparaissent**. Les progrès bouleversent aussi les façons d'exercer: les besoins en expertise et en compétence s'en trouvent accrus. **La dernière mutation est de nature sociétale.** Internet et les réseaux sociaux permettent aux patients de se renseigner sur leur maladie, leur traitement, et de participer aux choix qui les concernent.

Entre **vieillesse, progrès technique et meilleure information**, les dépenses de santé **augmentent donc naturellement de 4 % par an si on ne les régule pas**. **«Or la santé est un système de rationnement, pas un système d'économie de marché.** Tous les gouvernements du monde s'assoient donc sur le couvercle de la marmite pour l'empêcher

d'exploser, explique Jean de Kervasdoué. *Le rationnement se fait par la limitation de l'offre, du nombre de soignants et de leurs salaires, de l'accès aux innovations.»*

Rationnement

Ce rationnement peut être explicite, comme en **Grande-Bretagne** où le National Health Service (NHS, la deuxième institution la plus vénérée, après la reine Élisabeth) voit les files d'attente s'allonger pour les soins dits «de confort» et calcule les «Qaly» (*quality-adjusted life year*), c'est-à-dire **l'investissement à réaliser pour gagner une année de vie en plus en bonne santé. Le rationnement peut aussi être implicite, comme en France** à travers le numerus clausus, l'implantation régulée des pharmacies, les autorisations d'équipements lourds, type scanners ou IRM, etc.

Dopées par le Covid, les dépenses de santé ont fortement augmenté dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE en 2021. **L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni dépensent une part proche de leur PIB pour la santé, au-dessus des autres pays européens: respectivement 12,8 %, 12,4 % et 11,9 %.** Pour la première fois en 2023, l'enveloppe dédiée à l'hôpital va dépasser dans l'Hexagone... **100 milliards d'euros**, avec un reste à charge pour les ménages en santé le plus faible, **soit 8,9 % en 2021, juste derrière le Luxembourg.**

Épuisement des soignants

Malgré ces efforts financiers, les différents pays sont confrontés à un **épuisement des soignants**. Bien que le nombre de médecins et d'infirmiers ait augmenté au cours des dix dernières années dans presque tous les pays de l'OCDE, **les pénuries de personnel se multiplient dans chaque pays et engendrent partout des fermetures de lits et l'allongement des délais de rendez-vous.**

*«Le modèle public craque car les niveaux de salaires ne sont pas mirobolants et l'engagement du personnel atteint ses limites. Même si on est fonctionnaire impliqué avec une grande conscience professionnelle, il y a un moment où l'effort demandé n'a pas assez de contreparties financières, note Frédéric Bizard, économiste spécialiste des questions de protection sociale et de santé. **La partie privée s'en sort mieux, parce qu'il y a une meilleure rémunération, une meilleure organisation, il y a moins de fuites de la ressource humaine. Donc, quand le secteur public est l'alpha et l'oméga, c'est encore plus violent que dans les pays où coexiste un secteur privé qui permet de modérer ces difficultés.»***

Le directeur général de **l'OMS** a d'ailleurs souligné que cette pénurie de soignants était mondiale, et pas qu'européenne. Il manquera, dans les cinq ans à venir, pas moins de 12 millions de professionnels de santé à travers le monde. **Avec un phénomène de dumping des pays riches vis-à-vis des pays pauvres: les médecins africains sont attirés par l'Europe de l'Est, les médecins d'Europe de l'Est par l'Europe de l'Ouest, les médecins d'Europe de l'Ouest par le Canada...**

Au final, *«des systèmes de santé plus résilients sont indispensables à des économies plus fortes et elles aussi plus résilientes —»,* indique l'OCDE dans son *Panorama de la santé*. L'organisation internationale estime qu'une société en meilleure santé et mieux préparée permettrait d'éviter, en cas de crises, des mesures de confinement strictes et coûteuses. Mais cela suppose d'investir sur la prévention pour conserver les individus en bonne santé le plus longtemps possible, consolider les fondements des systèmes de santé **en s'attaquant aux dépenses inutiles et en augmentant l'efficacité des dépenses.** Et enfin en soutenant les professionnels de santé travaillant en première ligne.

6 décembre (Atlantico)

<https://atlantico.fr/article/decryptage/greve-des-medecins-des-transports-et-cie-peut-on-encore-sauver-le-modele-social-francais-entreprises-dette-budget-gouvernement-reformes-systeme-de-sante-education-nationale-taxes-impots-financement-economie-pierre-bentata-frederic-mas>

MEILLEUR SYSTÈME AU MONDE ?

Grève des médecins, des transports et Cie : peut-on encore sauver le modèle social français ?

La majorité des Français plébiscitent leur modèle social. Mais ils sont nombreux à reconnaître la nécessité de réinventer un système à bout de souffle.

[Pierre Bentata](#) et [Frédéric Mas](#)

Atlantico : Grève des médecins, des transports et autres, notre prétention à détenir le meilleur système social au monde n'a semble-t-il jamais été autant démentie par la réalité. A quel point est-il en bout de course ? Peut-il encore survivre ?

Pierre Bentata : Il y a des revendications complètement compréhensibles, d'autres moins. Ces mouvements sociaux sont liés à l'ensemble des crises qui frappent la France depuis le Covid. La grogne sociale est d'abord liée à ça, mais nous ne pouvons pas parler de crise du modèle. Le système n'a pas bougé, mais les crises successives agissent comme un révélateur. Par exemple, avec un système médical qui suradministre, on se rend compte que cela ne fonctionne pas. Lorsqu'on avait peu d'inflation avec des taux bas, personne ne se souciait vraiment de la fragilité du système.

Frédéric Mas : Le drame de notre système social et politique, c'est qu'il s'appuie sur une conception surannée de l'économie, le corporatisme, qui a eu son heure de gloire entre deux guerres. Le corporatisme prétendait offrir une alternative à la fois au socialisme pur et à l'économie de marché. L'idée est de maintenir le secteur privé sous tutelle publique pour éviter les « débordements » prêtés au capitalisme. Comme l'observe l'économiste Edmund Phelps, « les théoriciens du corporatisme, en transformant les secteurs capitalistes traditionnels en « organisations » patronales (...) et en syndicats (...) accroissent le pouvoir de monopole et nombreux organismes et coalitions, au point que ce pouvoir ne peut plus être infléchi que par un passage en force par l'Etat. » Le corporatisme imagine pour gouverner l'économie comme on gouverne en politique, organisant au sommet des instances supposées représentatives des secteurs et des différents acteurs de la production.

L'Etat social qui s'est imposé en France après-guerre ne fait qu'implémenter ces idées sur le sol national afin de « conduire l'économie (M. Gauchet) à travers les nationalisations, la planification, l'investissement public dans les secteurs d'activité considérés comme essentiels et stratégique, etc. La constitution de monopoles, la cartellisation des réformes économiques par les groupes d'intérêts syndicaux et les technocrates de l'Etat, la dégringolade de la croissance économique ont abouti à la dégénérescence bureaucratique de l'Etat social. Son changement de modèle de financement, qui aujourd'hui repose essentiellement sur la dette publique, témoigne de son évolution parasitaire : il vit désormais sur le dos des générations futures pour payer le mode de vie de ses bénéficiaires actuels, qui sont essentiellement des rentiers. Sur le plan organisationnel, ça

s'est traduit par une centralisation bureaucratique accrue des administrations publiques, qui, aujourd'hui comme dans le système hospitalier, est en train de s'effondrer.

Malheureusement, la France, plutôt que d'engager les réformes économiques nécessaires pour se débarrasser de ce régime d'hyper-réglementation à la fin des années 1980, a préféré au contraire étendre son système de protection sociale et faire comme si l'approfondissement de la mondialisation comme de la concurrence internationale n'existaient pas. Résultat : d'un régime bureaucratique pesant piloté par des technocrates, nous sommes passés à un régime parasitaire, désincitant au travail, à la créativité et à l'innovation, et donc l'appareil redistributif bénéficie aux inactifs et à l'économie administrée au détriment des actifs et des secteurs productifs et créateurs de valeur. L'hyper-réglementation loin d'être un facteur de rationalisation économique, a organisé la dépossession des administrés et la transformation du droit en maquis juridique.

Pourtant, il était dit que nous avons le meilleur système social au monde...

Pierre Bentata : Oui mais cela a été démenti par les faits. **Ce qui me surprend davantage, c'est que l'illusion ait tenu aussi longtemps.** Lorsqu'on regarde les sondages ou les analyses d'experts, aucun pays ne voulait avoir le même modèle que nous, aussi bien dans la gestion des infrastructures que pour les modèles social et scolaire.

Pouvons-nous nous permettre de continuer à être dans le déni de la situation ? Comment expliquer ce déni ?

Pierre Bentata : Les annonces sont insuffisantes dans la prise de conscience de ce problème. On verse davantage de subventions ou d'argent public, mais aucune grande réforme n'est prévue. **A part sur l'écologie, on ne voit aucun grand projet en cours. Mais la population ne semble pas prête à changer de modèle.**

Pourtant, réformer le système est nécessaire car il est coûteux. **Il faudrait une révolution, mais rien ne laisse penser que ce sera le cas dans les années à venir.**

Frédéric Mas : Disons que les bénéficiaires dudit modèle social (et politique) peuvent se permettre le déni plus que les autres, c'est-à-dire les classes protégées (en cdi ou retraitées) plus que les jeunes actifs pour faire court.

Le problème, c'est que notre système social, qui a été consacré par nos institutions politiques de la cinquième république, a créé un marché politique particulièrement malsain. **Une classe politique et technocratique particulièrement démagogique a vendu aux classes moyennes pendant 40 ans de la protection sociale et du pouvoir d'achat contre son accession et son maintien au pouvoir.**

En a résulté la pétrification du paysage politique français et son modèle d'exclusion particulier : une offre politique majoritaire à droite comme à gauche qui s'adresse aux classes protégées (actifs et retraités), qui offre aux outsiders et aux précaires un chômage relativement confortable et l'assistanat comme lot de consolation, le tout financé par la dette et une pression fiscale ahurissante.

Les classes moyennes ont vieilli, et ont rejoint les rangs des retraités. C'est le « grand vieillissement » dont parle Maxime Sbaihi. La concurrence internationale a accéléré la

« démoyennisation » (Cassely, Fourquet), c'est-à-dire le fractionnement de la classe moyenne qui était le socle de la gouvernance de l'Etat social. **La classe politique continue de ne s'adresser qu'aux classes protégées, qui se réduisent de plus en plus aux retraités et aux assistés qui ont tout intérêt à ce que le status quo se maintienne.** La politique intéresse de moins en moins parce qu'elle s'adresse à un public de plus en plus réduit qui verrouille le fonctionnement de notre système totalement nécrosé.

La réélection d'Emmanuel Macron en cela ne fait que suivre l'évolution du modèle social français en Etat bureaucratique dégénéré : il incarne à merveille la technocratie qui prétend piloter l'économie par la planification publique, et dont les soutiens se retrouvent parmi les retraités et les professions protégées de la compétition internationale, que ça soit par la réglementation ou la position sociale. **Il faut vraiment être totalement à côté de la plaque pour considérer ce pur produit du saint-simonisme néokeynésien comme un « libéral ».** Ses intérêts de classe parlent contre lui.

Que faire de radical pour sauver notre modèle de la ruine à laquelle il semble promise ? Est-il encore possible de sauver le modèle social français ? Ou faut-il le changer ou le révolutionner ?

Frédéric Mas : Faut-il vraiment sauver un modèle devenu un parasite sur le dos de la société civile, qui vit aux dépens de ses éléments les plus productifs, le tout pour bénéficier aux bureaucrates, aux rentiers et aux assistés (qu'on ne veut surtout pas aider !) ? Qui détruit de la richesse et des emplois en France, pousse nos éléments les plus créatifs et nos élèves les plus méritants à l'exil, qui subventionne nos concurrents par la pression fiscale sur la production et sélectionne les technocrates les plus incompetents au sommet ?

Non seulement il faudrait que nous changions de logiciel idéologique, et que nous remettions aux vestiaires une bonne fois pour toute **l'idéologie corporatiste** qui imprègne encore notre univers économique national, mais **il faudrait sortir de la mentalité franco-française étatique**, qui, hélas, ne date pas d'hier, et qui, parce qu'elle pétrifie notre pays dans le temps, et en train de nous étouffer lentement mais sûrement. **La réforme des retraites** aujourd'hui n'est qu'une illustration parmi tant d'autres de cet enfermement : **il n'y a aucune volonté de capitalisation.** Pire encore, la menace de l'étatisation totale du secteur n'est pas totalement écartée. **La révolution libérale n'est pas pour demain.**

Quelles peuvent être les solutions pour réformer le système ?

Pierre Bentata : Il faut réformer sans créer de désordre. On est obligé de proposer des solutions qui sont mixtes, à la fois en valorisant les métiers et en n'aggravant pas les déficits. **C'est là où le manque de culture du consensus est problématique en France.** Nous devons accepter des coûts plus élevés pour que le système soit viable.

Quelles sont les actions radicales à mener pour changer le système ?

Pierre Bentata : **L'Etat doit se concentrer sur ses fonctions régaliennes, à savoir la sécurité ou la justice.** Il faut déréglementer le système de santé, avec une autonomie absolue pour l'hôpital. De plus, il faudrait **ouvrir à la concurrence les grosses structures.** Pour la **SNCF**, le coût est trop élevé pour l'Etat. Concernant les impôts, une simplification drastique est nécessaire, avec la

création d'un seul impôt (flat tax). L'Etat doit intervenir uniquement quand le privé ne peut pas faire mieux.

De manière générale, la France reste un pays attractif, duquel les créanciers sont prêts à frapper à la porte. En dépit des augmentations d'impôts et des dépenses sociales.

6 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/societes/les-energies-renouvelables-rapportent-elles-a-l-etat-plus-qu-elles-ne-cootent-20221206>

Les énergies renouvelables rapportent-elles à l'État plus qu'elles ne coûtent ?

Par [Guillaume Guichard](#)

Publié il y a 56 minutes, mis à jour il y a 12 minutes



Le parc éolien de Saint-Nazaire rapportera près de 600 millions d'euros à l'État en 2023. *Adobe Stock.*

LA VÉRIFICATION - «Ultra subventionnées» ou au contraire «rentables» ? Le débat fait rage entre anti et pro éoliens. Qu'en est-il vraiment ?

Les uns les brocardent car elles coûtent trop cher, les autres affirment qu'elles font gagner de l'argent à l'État. Avec la crise énergétique que traverse l'Europe, et la crise électrique que subit la France, les discours déjà antagonistes sur les énergies sont difficiles à suivre. Le débat est d'autant plus féroce que le parlement examine actuellement une loi pour accélérer le développement de l'éolien et du solaire.

«Que ce soit les éoliennes ou les panneaux photovoltaïques, ce sont des énergies qui sont ultra-subventionnées, qui coûtent très cher aux Finances publiques», attaque la députée RN Edwige Diaz. Les renouvelables *«ne coûtent pas, elles rapportent»*, rétorque Michel Giora, délégué général de France Énergie éolienne (FEE), la fédération professionnelle du secteur. Qui dit vrai ?

Entre 2003 et 2021, les énergies renouvelables ont coûté 43 milliards d'euros à l'État et donc aux contribuables, sous forme de subventions et soutiens publics. La France, comme les autres pays développés, a voulu lancer les filières éoliennes et photovoltaïques. Ces dernières étant non rentables à la fin des années 1990 et au début des années 2000, il a été mis en place des mécanismes de subvention et de prix de rachat de l'électricité qu'elles produisaient fixes et garantis sur 20 ans. De quoi convaincre les banquiers d'accorder les financements nécessaires aux développeurs de parcs renouvelables.

De quoi, aussi, stimuler la baisse des coûts en massifiant la production de turbines et de panneaux solaires. Cela a fonctionné - même si la Chine a concentré la fabrication des panneaux solaires. Le coût d'un mégawattheure produit par un panneau solaire a été divisé par sept en 10 ans, celui produit par une éolienne par trois. Aujourd'hui, le prix du mégawattheure d'une centrale solaire est descendu à 58,84 euros l'année dernière, avant de remonter de 10 euros en début d'année à cause de la flambée des coûts des matières premières. L'éolien se situe actuellement à 67,50 euros.

Il en résulte que les prix garantis aux producteurs d'énergies renouvelables ont drastiquement baissé également. Par conséquent, le soutien aux renouvelables coûte de moins en moins cher pour chaque projet nouvellement construit. Aujourd'hui, le prix du mégawattheure d'une centrale solaire est

descendu à 58,84 euros l'année dernière, avant de remonter de 10 euros en début d'année à cause de la flambée des coûts des matières premières. L'éolien se situe actuellement à 67,50 euros.

Ces prix sont très inférieurs au cours de l'électricité depuis le début de la crise. Le mégawattheure livrable en 2023 s'achète actuellement 444 euros. Les renouvelables se retrouvent donc particulièrement compétitives en ce moment et l'État en profite pleinement. En effet, les mécanismes mis en place pour soutenir ces filières prévoient que lorsque le prix sur le marché est supérieur au prix garanti par les contrats sur 20 ans, le producteur éolien ou solaire rembourse la différence à l'État. En clair, le propriétaire d'un parc solaire bénéficiant d'un prix de rachat fixe de 58 euros doit reverser à l'État, s'il vend son électricité 444 euros, pas moins de 386 euros.

Ce système, pensé pour soutenir les éoliennes et le solaire quand les prix de marché, avant crise, oscillaient autour de 40 à 50 euros, permettra à l'État de toucher 30,9 milliards d'euros entre 2022 et 2023, d'après les prévisions de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Dit autrement, les énergies renouvelables rembourseront en deux ans plus de 70% des aides reçues en plus de vingt ans.

Plus de 12 milliards rapportés par l'éolien

Dans le détail, l'éolien terrestre, décrié pour son impact sur les paysages, devrait rapporter à l'État pour la seule année 2023, 12,7 milliards d'euros. Quant au parc éolien en mer de Saint-Nazaire (construit par EDF), ses 80 éoliennes généreront près de 600 millions d'euros à l'État. Le biogaz, produit par les agriculteurs avec les effluents d'élevage et les déchets agricoles, rapportera plus de 700 millions d'euros.

Ces sommes astronomiques servent, souligne Bercy, à financer le bouclier tarifaire. Ce que confirme la CRE. *«Cette importante recette devrait permettre de financer, au moins en partie, les dépenses exceptionnelles liées aux mesures de protection des consommateurs telles qu'annoncées par l'État»*, insiste à CRE.

Taxe sur les surprofits

Les énergies renouvelables rendent l'argent... Mais pas tout l'argent. D'abord, certains producteurs ont décidé de sortir des contrats à prix garantis avec l'État pour profiter directement des prix de marché stratosphériques. Un manque à gagner d'environ 3 milliards d'euros pour l'État, déplore la CRE. L'État a toutefois mis en place une contribution sur les surprofits générés par les prix de l'électricité historiques qui plafonnera les bénéfices de ces producteurs indécents. Ce prélèvement devrait rapporter 11 milliards d'euros à l'État, dont plusieurs milliards financés par l'éolien et le solaire (le reste étant généré par le nucléaire et l'hydroélectricité).

Toutefois, nous ne sommes plus très loin du moment où les renouvelables auront remboursé les sommes dépensées pour les soutenir ces vingt dernières années. Car les prix ne devraient pas retrouver leur niveau normal ces deux-trois prochaines années, ce qui devrait continuer d'assurer de confortables recettes à l'État. Aujourd'hui, le mégawattheure livrable en 2024 s'achète 320 euros, celui pour 2025, à près de 200 euros et celui pour 2026 à 150 euros. Cela ne veut pas dire que les prix seront aussi élevés à cet horizon, mais que les acteurs du marché tablent à ce jour sur des niveaux de prix trois à quatre fois plus élevés à moyen terme.

EN RÉSUMÉ - Les énergies renouvelables n'ont pas encore remboursé à l'État et aux contribuables la totalité des sommes engagées à ce jour pour les soutenir. Mais on s'en rapproche. Ces prochaines années, elles devraient avoir réglé la note et même rapporter plus d'argent à l'État qu'elles ne lui ont coûté. Si et seulement si les prix de l'électricité restent élevés, ce qui est malheureusement le plus probable à moyen terme.

À noter, les énergies étant devenues rentables au regard de la nouvelle donne énergétique, ce sont les entreprises qui se ruent actuellement pour contractualiser à prix fixe sur plusieurs années un approvisionnement directement auprès des producteurs éoliens et solaires.

6 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/40-des-enfants-de-0-a-4-ans-sont-ils-issus-de-l-immigration-20221003>

40% des enfants de 0 à 4 ans sont-ils issus de l'immigration ?

Par [Amaury Coutansais pervinquière](#)

Publié le 03/10/2022 à 14:37, mis à jour le 04/10/2022 à 06:59



Près de 40% des 0 à 4 ans sont issues de l'immigration. Adobe stock.

LA VÉRIFICATION - Pierre Lellouche, ancien ministre, a ajouté que «la plus grande partie de cette population vient d'Afrique Noire et du Maghreb».

La déclaration a fait florès : plus de 140.000 vues sur Twitter. **«40% des enfants de 0 à 4 ans sont immigrés ou d'origine immigrée au dernier recensement»**, a déclaré Pierre Lellouche, ancien secrétaire d'État de François Fillon, sur CNEWS citant un rapport de l'INSEE datant de juillet 2020. **«Il y a une modification en profondeur de la population de ce pays et de la population scolaire avec un poids, évidemment, déterminant de l'Islam, puisque la plus grande partie de cette population vient d'Afrique Noire et du Maghreb»**, a-t-il ajouté. D'où ce chiffre de 40%, qui peut paraître extrêmement élevé, vient-il ?

Le ministre se réfère à une étude publiée le 5 juillet dernier par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), chargé de la production de l'analyse et de la publication des statistiques officielles. Contacté par *Le Figaro*, **l'institut reconnaît que «près de 40% des enfants de 0 à 4 ans ont un lien à l'immigration sur 3 générations»**. En effet, selon l'étude, 39,4% des enfants de 0 à 4 ans ont un lien avec l'immigration sur trois générations. Dans le détail : 0,8% sont immigrés, c'est-à-dire né étranger à l'étranger ; 13,3% ont deux parents immigrés (de deuxième génération donc) ; 11,3% ont un parent immigré (de deuxième génération) ; 1,8% ont quatre grands-parents immigrés (troisième génération) ; enfin, 12,2% ont au moins un grand-parent immigré (troisième génération).

Quant à l'origine des immigrés ou descendants d'immigrés dans cette population infantile, elle est effectivement majoritairement africaine. Ainsi, les descendants d'immigrés de 2^e génération représentent 24,7 % des personnes de 0 à 4 ans, dont 10,9 % sont originaires du Maghreb et 5,6% proviennent du reste de l'Afrique, contre 1,3% pour l'Espagne, l'Italie et le Portugal. Les descendants d'immigrés de 3^e génération représentent, pour leur part, 13,9 % des personnes de 0 à 4 ans, dont 5,3 % sont originaires du Maghreb et 1,5 du reste de l'Afrique, contre 4,5% d'Espagne, d'Italie ou du Portugal.

On notera au passage que, **si les immigrés à proprement parler sont peu nombreux parmi les 0-4 ans (contrairement aux enfants ou petits-enfants d'immigrés), en revanche, ils le sont bien davantage parmi les 30 et 50 ans.** **«Cette singularité s'explique par la surreprésentation des immigrés arrivant en France en âge de travailler et par des retours dans le pays d'origine lors de la**

retraite : la part des immigrés est de l'ordre de 8 % après 80 ans, ne dépasse pas 3 % avant 18 ans, mais atteint 15 % entre 40 et 44 ans», décrypte l'étude. Les immigrés de deuxième génération reproduisent le même schéma, mais avec un décalage : *«les descendants de 2^e génération actuellement âgés de moins de 18 ans sont nés dans les années 2000, tandis que ceux de plus de 60 ans sont enfants des années 1960 et avant, à une époque où les immigrés représentaient 6 % de la population française»*, decode l'INSEE.

Cette part plus importante des immigrés et de leurs descendants s'explique en partie par **un taux de fécondité plus important**. **«En 2016, l'indicateur conjoncturel de fécondité (c'est-à-dire le nombre d'enfant que peut avoir une femme, NDLR) des immigrées est de 2,72 enfants par femme et celui des non immigrées de 1,79 enfant par femme, soit un écart de 0,93 enfant par femme. Cet indice total des femmes, immigrées ou non, est de 1,91 enfant par femme. Sans les immigrées, le niveau de la fécondité en France en 2016 serait donc inférieur de 0,12 enfant par femme (1,91 moins 1,79)»**, indique l'Institut. Néanmoins, selon une étude de 2010, le taux de fécondité des femmes descendantes d'immigrés et non-descendante d'immigrés est similaire (environ 1.85 enfants par femme, NDLR).

En résumé, près de 40% des enfants de 0 à 4 ans ont bien un lien avec l'immigration «sur trois générations», comme l'affirme Pierre Lellouche. De plus, une part significative provient bien d'Afrique noire ou du Maghreb.

6 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/pierre-brochand-ex-dgse-pourquoi-l-immigration-est-l-enjeu-central-et-meme-principal-de-notre-vie-publique-20221206>

Pierre Brochand (ex-DGSE): «Pourquoi l'immigration est l'enjeu central, et même principal, de notre vie publique»

Par Pierre Brochand

Publié il y a 3 heures, mis à jour il y a 16 minutes



«J'estime que, de tous les défis qu'affronte notre pays, **l'immigration est le seul qui menace la paix civile et, à ce titre, j'y vois un préalable à tous les autres**», explique Pierre Brochand. *Antonio Parrinello / REUTERS*

EXCLUSIF - Le 15 novembre, l'ex-patron de la DGSE et ambassadeur a prononcé un discours sur l'immigration à l'Amicale gaulliste du Sénat. Un texte exceptionnel que *Le Figaro* s'est procuré. Pierre Brochand y résume avec brio tous les enjeux que fait peser une immigration incontrôlée et propose des solutions.

Pierre Brochand a été directeur général de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) de 2002 à 2008, ainsi qu'ambassadeur de France, notamment, en Hongrie et en Israël. Il est intervenu lors d'un colloque de la Fondation Res Publica sur le thème: «Pour une véritable politique de l'immigration».

AMICALE GAULLISTE DU SÉNAT

Intervention de Monsieur Pierre Brochand, Ambassadeur de France

15 novembre 2022-Salons de Boffrand de la Présidence du Sénat

Monsieur le Président du Sénat,

Monsieur le Président de l'Amicale gaulliste,

Mesdames et Messieurs les sénateurs,

Je vous remercie de votre invitation. Elle est un grand honneur, pour quelqu'un qui a commencé à servir la France sous le Général de Gaulle et en garde, évidemment, une admiration inconditionnelle.

Vous m'avez demandé de parler **d'immigration** et j'ai suggéré qu'on ajoute « **enjeu central** ». J'aurais pu aussi bien proposer « **enjeu principal** ».

Pour deux raisons :

- D'un côté, j'estime que, **de tous les défis qu'affronte notre pays, l'immigration est le seul qui menace la paix civile et, à ce titre, j'y vois un préalable à tous les autres.**
- D'un autre côté, **l'immigration exerce sur l'ensemble de notre vie collective un impact transversal, que je tiens pour globalement négatif.**

Mais, faute de temps, je négligerai ce second aspect, qui se traduit concrètement par **une tiers-mondisation rampante de la société française** et sa régression continue dans des domaines clés, tels que l'éducation, la productivité, les services publics, la sécurité, la civilité, etc.

En d'autres termes, si tout ce qui va mal en France n'est pas la faute de l'immigration, loin s'en faut, elle y participe dans une mesure, à mon avis, très sous-estimée.

Si tout ce qui va mal en France n'est pas la faute de l'immigration, loin s'en faut, elle y participe dans une mesure, à mon avis, très sous-estimée

Disant cela, je précise aussitôt que **mon sujet n'est pas l'immigration en général, laquelle n'est pas du tout un mal en soi, mais bien l'immigration très particulière que nous subissons depuis 50 ans.**

Qui suis-je pour sonner le tocsin ?

A priori, je n'y étais pas destiné, puisque j'ai suivi un parcours exclusivement extérieur. Mais, avec le temps, je me suis aperçu, non sans angoisse, que les dures leçons, tirées de mes expériences au-dehors, s'avéraient de plus en plus pertinentes au-dedans, dès lors que, par le jeu de l'immigration, ce « dehors » était devenu notre « dedans ».

Quels sont ces enseignements ou ces vérités pas toujours bonnes à dire ?

D'abord, que **le réel du monde n'est ni joli, ni joyeux, et qu'il est suicidaire de l'insulter, car, tel un boomerang, il se venge au centuple.** Ensuite, que, **dans l'action, le pire des péchés est de prendre ses désirs pour des réalités.** Que, si le pire n'est pas toujours sûr, il vaut mieux le prévoir pour le prévenir. **Que les sociétés « multi » sont toutes vouées à se déchirer. Que nous ne sommes pas plus « malins » que les Libanais ou les Yougoslaves, pour faire « vivre ensemble » des gens qui ne le souhaitent pas.**

Et, enfin surtout, que, dans les relations entre groupes humains, personne ne fait de cadeaux à personne, que les conseillers - fussent-ils le *New York Times* ou SOS Méditerranée - ne sont jamais les payeurs et que, **si nous ne prenons pas en charge nos intérêts vitaux, nul ne le fera à notre place.**

Deux indications complémentaires :

D'une part, je ne m'embourberai pas dans les chiffres. **Car, avec près d'un demi-million d'entrées annuelles et un taux de 40% d'enfants de 0 à 4 ans d'origine immigrée, la cause me paraît entendue sur ce plan.**

D'autre part, il est clair qu'à ce niveau-là, nous ne sommes plus dans l'addition de cas individuels - tous singuliers -, mais bien dans la réactivation de puissantes forces collectives, ancrées dans l'Histoire. **Si bien que procéder à des généralisations raisonnables - ce que l'on conspue en général sous le nom d'amalgame - n'a en fait, pour moi, rien de scandaleux.**

Ceci posé, je diviserai mon intervention en trois parties :

- D'où venons-nous ?

- Où en sommes-nous ?

- Où allons-nous ?

Commençons par **tordre le cou au « canard », selon lequel la France aurait toujours été un pays d'immigration. Pendant 1000 ans, des Carolingiens à Napoléon III, rien ne s'est produit**

1. D'où venons-nous, ou, si l'on préfère, de quelle immigration est-il question ?

Commençons par tordre le cou au « canard », selon lequel la France aurait toujours été un pays d'immigration. Pendant 1000 ans, des Carolingiens à Napoléon III, rien ne s'est produit.

Depuis 1850, en revanche, nous avons connu **trois vagues** :

- La première a duré un siècle. D'origine euro-chrétienne, discrète, laborieuse, reconnaissante, régulée par l'économie et le politique, **elle a représenté un modèle indépassable de fusion réussie.**

- La deuxième a commencé dans les années 1970 et n'a fait que s'amplifier depuis. Elle est l'exact contraire de la première.

C'est une **immigration de peuplement irréversible**, qui n'est calibrée ni par l'emploi, ni par le politique, mais engendrée par des droits individuels, soumis au seul juge national ou supranational. Nous sommes, donc, **submergés par des flux en pilotage automatique, « en roue libre », dont les Français n'ont jamais explicitement décidé.**

Mais, surtout, l'écart identitaire qui nous sépare des arrivants n'a aucun équivalent dans notre Histoire.

Tous viennent du « tiers-monde », de sociétés hautement défaillantes, et la majorité est de religion musulmane, ainsi qu'originaires de nos anciennes colonies. De plus, tous sont, comme on le dit aujourd'hui, **« racisés ».**

- La troisième vague a été déclenchée, il y a 10 ans, par le soi-disant « Printemps arabe », dont elle est une des conséquences néfastes. C'est pourquoi **elle a d'abord pris la forme d'une crise d'urgence, rapidement devenue permanente, sous l'impulsion d'un nouveau dévoiement du droit, cette fois le droit d'asile, au besoin conforté par le droit de la mer et celui des mineurs.**

2. Où en sommes-nous ou « l'état des lieux » ?

Comme pour tout phénomène social, je vais, d'abord essayer d'en prendre une photographie, avant d'en dérouler la dynamique.

On n'a pas compris grand-chose à l'immigration actuelle si l'on n'a pas perçu d'emblée qu'elle était virtuellement conflictuelle, que ces conflits n'étaient pas quantitatifs mais qualitatifs - donc insolubles - et **qu'ils s'inscrivaient, in fine, dans le très douloureux retour de bâton anti-occidental, déclenché par la globalisation.**

En feignant d'ignorer ce déterminisme, nous avons été assez fous pour réinjecter chez nous les ingrédients des trois tragédies qui ont causé nos pires malheurs dans le passé :

- **La discorde religieuse, théoriquement enterrée en 1905**

- **L'antagonisme colonial, en principe clos en 1962**

- **Le fléau du racialisme, dont nous pensions être libérés depuis 1945.**

S'agissant du religieux, c'est-à-dire l'islam, aucune « méthode Coué » ne me convaincra que cette confession, entièrement et fraîchement importée par l'immigration, ait pu soudain se transformer en homologue du christianisme, enraciné chez nous il y a quinze siècles et depuis longtemps domestiqué par une laïcité, taillée à sa mesure.

D'une part, en tant que croyance, **l'islam est une religion « à l'ancienne », un bloc d'hétéronomie, un code englobant de pratiques ostensibles, un pavé de certitudes communautaires,** brutalement tombé du ciel dans la mare d'une société post-moderne, qui ne croyant plus à rien, est complètement prise à contrepied par cette effraction foudroyante (il y a aujourd'hui, en France, 25 fois plus de musulmans que dans les années 1960).

D'autre part, en tant que civilisation totale, fière, guerrière, offensive, militante, l'Islam a très mal vécu son humiliation par l'Occident depuis deux siècles. Dès que la globalisation lui en a offert l'opportunité, il s'est réveillé tel un volcan.

De cette éruption, nous connaissons les manifestations : djihadisme, salafisme, islamisme, réislamisation culturelle. Tous symptômes désormais présents sur notre sol, comme autant d'expressions crisogènes de **l'insatisfaction d'un agent historique « anti-stat quo », qui aspire à l'hégémonie là où il est présent, et, quand il y parvient, ne partage pas notre déférence pour les minorités.**

C'est pourquoi, **il faut avoir une « cervelle de colibri » - de Gaulle dixit - pour oublier que musulmans et européens n'ont cessé de se disputer, depuis 13 siècles, le contrôle des rives Nord et Sud de la Méditerranée** et il faut être bien naïf pour ne pas percevoir, dans les courants de population d'aujourd'hui, une résurgence de cette rivalité millénaire, qui, il convient de le rappeler, a toujours mal fini.

Si, pour sa part, l'antagonisme colonial ne s'est pas estompé 60 ans après, c'est que, là aussi, **nous avons été assez stupides pour imaginer, qu'en reconstituant, sous le même toit métropolitain, le face-à-face de gens qui venaient de divorcer outre-mer, on parviendrait à les rabibochoer.** Erreur fatale, car pas **plus que les croyances, certaines mémoires ne sont conciliables.**

Nous avons été assez stupides pour imaginer, qu'en reconstituant, sous le même toit métropolitain, le face-à-face de gens qui venaient de divorcer outre-mer, on parviendrait à les rabibochoer

D'où le fait, jamais vu nulle part, **d'une immigration à tendance victimaire et revendicative, portée autant au ressentiment qu'à l'ingratitude et qui, consciemment ou non, se présente en créancière d'un passé qui ne passe pas.**

Quant au **clivage racial**, il tient à la visibilité des nouveaux venus dans l'espace public, elle aussi sans précédent. Ce qui conduit, hélas, à **instiller dans les esprits, « à notre insu, de notre plein gré », une grille de lecture ethnique des rapports sociaux,** où, par contamination, chacun finit par être jugé sur sa mine. Ce qui conduit aussi, deux fois hélas, à inoculer chez nous **le virus mortel du modèle américain et, pire encore, de son hystérisation wokiste.** Glissement ô combien frauduleux et scandaleux, **puisqu'il donne à penser à nos immigrés qu'ils sont, eux aussi, des descendants d'esclaves.** De là, ce que l'on pourrait appeler le « syndrome Traoré », dont il ne faut surtout pas minimiser les ravages.

Mais, non contents d'avoir ranimé ces **trois incendies mal éteints (religieux, colonial, racial),** nous avons réussi l'exploit d'en allumer **trois nouveaux,** inconnus de notre histoire récente :

- Le premier tient à **l'intrusion incongrue de mœurs communautaires d'un autre temps,** héritées des pays d'origine et perpendiculaires à notre mode de vie : **primauté des liens de sang, système de parenté patrilineaire, contrôle des femmes, surveillance sociale de la sexualité, endogamie, culture de l'honneur et ses corollaires (justice privée, loi du talion, omerta), hypertrophie de l'amour-propre, inaptitude à l'autocritique.** Sans oublier polygamie, excision, voire sorcellerie, etc.

- Autre dissension inouïe : **l'alter nationalisme des arrivants**, qui à la différence de leurs prédécesseurs, **entendent conserver la nationalité juridique et affective de la patrie d'origine, très largement mythifiée**. Avec tous les dégâts que peut causer cette **dissociation rare entre passeport et allégeance**. Souvenons-nous, tous les jours, du coup de tonnerre fondateur que fut le match de football France/Algérie en 2001, tristement révélateur de **l'émergence surréaliste de « français anti-français »**.

- Enfin, « cerise sur le gâteau », **ces communautés venues d'ailleurs n'ont pas seulement des contentieux avec la France, mais aussi entre elles** : maghrébins/sub-sahariens ; algériens/marocains ; turcs/kurdes et arméniens ; afghans, tchéchènes, soudanais, érythréens, somaliens, pakistanais, prêts à en découdre, chacun de leur côté ; roms rejetés par tous. Sans omettre **l'effrayant parachutage d'un antisémitisme de type oriental**. Ainsi, sorte de « cadeau bonus », nous assistons au spectacle peu commun **d'un territoire, transformé en champ clos de toutes les querelles de la planète, qui ne nous concernent pas**.

Voilà pour la photo, pas très réjouissante, je le reconnais. **J'en viens à la « dynamique », qui ne l'est guère davantage**.

Elle se résume à trois théorèmes très simples :

Un. Les courants d'immigration sont cumulatifs. Aux effets de flux s'ajoutent des effets de stock, qui à leur tour, génèrent de nouveaux flux.

Deux. Ces courants obéissent aussi à des effets de seuil. Au-delà d'un certain volume, ils changent de nature et de signe. D'éventuellement positifs, ils passent à négatifs.

Trois. Ce seuil de saturation est d'autant plus vite atteint que le fossé entre société de départ et d'arrivée est profond.

Tentons d'appliquer ces formules dans le concret. Quand un groupe humain projette d'emménager chez un autre, il n'y a que cinq possibilités :

- (1) L'interdiction
- (2) L'absorption
- (3) La négociation
- (4) La séparation
- (5) L'affrontement

L'interdiction est tout simplement la mise en œuvre du « principe de précaution », que l'on invoque, à satiété, dans quasiment tous les domaines. Sauf apparemment celui de l'immigration, où il aurait pourtant consisté à bâtir une digue avant que n'arrive le tsunami. Autant dire qu'un projet aussi volontariste ne nous a même pas traversé l'esprit.

L'absorption ou assimilation, par ralliement asymétrique et sans retour à la culture d'accueil, fut longtemps notre paradigme. Nous l'avons abandonné en rase campagne, par renoncement à nous-mêmes, mais aussi par nécessité, car les volumes que nous avons admis ont très vite excédé ce seuil très exigeant.

C'est pourquoi, nous avons cru pouvoir nous rabattre sur l'option 3.*

La négociation ou l'intégration est, en effet, une position intermédiaire, où chacun fait un pas vers l'autre, mais où **les immigrés gardent leur quant à soi : un pied dedans, un pied dehors**. En bref, un compromis qui n'efface pas les divisions, mais espère les transcender par accord tacite sur une plateforme minimale : **le respect des lois et l'accès à l'emploi**.

Cependant, en pratique, il s'avère que le plus gros des efforts est à la charge du groupe qui reçoit - c'est-à-dire nous -, aussi bien en termes financiers (politique de la ville, protection sociale), que de dérogations à nos principes (discrimination positive, mixité imposée, quotas).

Au final, certes, **les intégrés sont plus nombreux que les assimilés**, car le seuil de tolérance est plus élevé dans leur cas. **Pour autant, ils ne sont pas majoritaires et je crains, surtout, que le contrat implicite, passé avec eux, ne soit qu'un CDD, susceptible de ne pas être renouvelé à échéance, si les circonstances changent et, notamment, si les immigrés et descendants franchissent - ce qui est inéluctable en prolongeant les tendances actuelles - la barre des 50% de la population.**

Le scénario sécessionniste est la pente la plus naturelle d'une société « multi »

Ainsi, ces résultats, pour le moins mitigés et ambigus, ont ouvert un boulevard à l'option 4 : la **séparation**, qui, dans les faits, est la preuve par neuf de l'échec des trois précédentes. **Car, au fond, le scénario sécessionniste est la pente la plus naturelle d'une société « multi ».**

Quand des groupes répugnent à vivre ensemble, ils votent avec leurs pieds, se fuient, se recroquevillent, comme autant de répliques du séisme initial qu'est la migration. **Se constituent, alors, ce qu'on appelle des diasporas, soit des noyaux durs introvertis, formés de populations extra-européennes, ni assimilées, ni intégrées et à tendance non coopérative.**

Ces isolats territoriaux vont inéluctablement développer une double logique de partition et d'accélération.

Partition, par inversion de la pression sociale, dans le sens de la conservation et de la transmission des codes culturels d'origine, **y compris - ce qui est stupéfiant - à travers la réislamisation des jeunes.** Soit une espèce de contre-colonisation, par le bas, qui ne dit pas son nom.

Accélération, car les diasporas, dont le taux d'accroissement naturel est déjà très supérieur à la moyenne nationale, deviennent, à leur tour, génératrices d'immigration par aspiration juridique et aide à l'accueil.

D'où, en fin de compte, deux évolutions effarantes, là encore, jamais observées :

- Une immigration, qui diverge au fil des générations
- Une immigration, qui s'autoproduit en boule de neige

De sorte qu'entre cet « **archipel** » et le reste du pays, s'effondre la confiance sociale, fondement même des sociétés heureuses. **Là où la défiance devient système, ne tarde pas à disparaître l'altruisme au-delà des liens de parenté, c'est-à-dire la solidarité nationale.** À commencer par son navire amiral : **l'État providence, dont la perpétuation exige un minimum d'empathie entre cotisants et bénéficiaires.** L'économiste Milton Friedman avait coutume de dire, à mon avis fort justement, que l'État providence n'était pas compatible avec la libre circulation des individus.

Or, face à ces micro-contre-sociétés, nous sommes comme tétanisés. Nous y repérons, non sans raison, autant **de cocottes-minute**, dont nous redoutons avant tout qu'elles n'exploient en même temps. **Et pour l'éviter, nous sommes prêts à passer du compromis aux compromissions, en surenchérissant sur les concessions déjà consenties pour promouvoir l'intégration.** C'est ce que l'on appelle, par antiphrase, les « **accommodements raisonnables** », lesquels ne sont rien d'autre que des **reniements en matière de liberté d'expression, de justice pénale, d'ordre public, de fraude sociale et de laïcité ou sous forme de clientélisme subventionné.**

Tous ces arrangements au quotidien ont beau se multiplier, **ils ne suffisent pas à acheter la paix sociale** et c'est alors que « ce qui doit arriver arrive » : quand plusieurs pouvoirs sont en concurrence

ouverte, sur un même espace, pour y obtenir le monopole de la violence mais aussi des cœurs et des esprits, c'est le 5e cas de figure qui se réalise.

L'affrontement. Ce que l'on désigne pudiquement par l'expression « violences urbaines » et dont on connaît bien la gamme ascendante.

Au plus bas, **les incivilités courantes qui, parce qu'impunies, incitent à aller plus loin.** Un cran au-dessus, **une surdélinquance, vécue in petto, comme une juste compensation.** Puis, des manifestations de **protestations ou même de célébrations, qui s'achèvent en razzia ou en vandalisme.** Un degré plus haut, **des émeutes qui s'en prennent à tout ce qui incarne la France, y compris pompiers et médecins.** Émeutes qui dégénèrent désormais en **guérillas de basse intensité, sorte d'intifada à la française** ou de « remake » en mineur des guerres coloniales. Avec comme **point culminant de ce continuum, le terrorisme djihadiste, dont notre pays est la principale cible en Europe.**

Au vu de ce bilan, mon sentiment est que, si nous restons les bras croisés, nous allons au-devant de grandes infortunes et de terribles déconvenues.

3- Où allons-nous ? Que faire ?

Il y a deux préconditions à l'action : la transparence statistique et le rejet du discours intimidant.

Si l'on veut s'attaquer à un problème, il est indispensable d'en cerner la dimension réelle. Or l'appareil statistique, centré sur le critère de la nationalité, ne permet pas d'évaluer toutes les répercussions d'un phénomène qui lui échappe largement. C'est pourquoi, il est impératif de nous orienter vers des statistiques et projections dites « ethniques », dont l'interdiction n'est qu'une hypocrisie et une coupable préférence pour l'ignorance, donc le statu quo.

Quant au discours intimidant, c'est l'incroyable prêchi-prêcha que nous servent les médias, les ONG, les « people », et dont la seule finalité est d'organiser l'impuissance publique.

Ces éléments de langage, que l'on nomme à tort « État de droit », ne sont, à mes yeux, que le reflet d'une idéologie qui, à l'instar de toutes les idéologies, n'a rien de sacré. À ceci près qu'elle est dominante depuis 50 ans.

Son dogme central, nous le savons tous, est de faire prévaloir, partout et toujours, les droits individuels et universels d'êtres humains présumés interchangeables, amovibles à volonté, dans un monde sans frontières, où tout serait parfait, sans l'obstacle anachronique de l'État national, « ce pelé, ce galeux d'où vient tout le mal », car seul théoriquement capable de dire non à cette chienlit. Raison pour laquelle on s'est très soigneusement employé à le rééduquer, **en l'amputant de ses bras régaliens** pour le conformer au nouvel idéal : laisser aller, laisser courir, laisser tomber.

Le plus grave est que cette utopie ne se préserve des assauts du réel qu'en usant d'un moyen méprisable : **le chantage. Le chantage au racisme, qui, à coups de fatwas, promet la mort sociale à tous ceux qui s'aviseraient de sortir la tête de la tranchée.** Or, cette doxa, en forme de conte de fées, il ne faut pas craindre de proclamer qu'elle est fausse et incohérente.

Fausse, car, s'il est vrai que les immigrés entrent comme des individus, il est non moins effectif qu'ils s'implantent comme des peuples. Et c'est précisément cette évidence limpide que le narratif officiel nous interdit de voir.

On nous raconte simultanément que l'immigration n'existe pas, qu'elle existe et que c'est une bénédiction, qu'elle a toujours existé et que c'est une fatalité, que l'accueillir est un devoir moral, mais qu'elle va payer nos retraites et pourvoir aux emplois dont les Français ne veulent pas

Incohérente, car ladite doxa ne cesse de se contredire. On nous raconte simultanément que l'immigration n'existe pas, qu'elle existe et que c'est une bénédiction, qu'elle a toujours existé et que c'est une fatalité, que l'accueillir est un devoir moral, mais qu'elle va payer nos retraites et pourvoir aux emplois dont les Français ne veulent pas, que si elle cause la moindre difficulté, c'est parce qu'elle est mal répartie dans l'espace ou que l'on n'y consacre pas assez de moyens budgétaires, car ce n'est qu'un problème de pauvreté, d'urbanisme ou, au pire, d'immigration irrégulière.

Mais, en bout de course, **on finit toujours par se heurter au même argument massue : « ne mettez pas d'huile sur le feu, car vous faites le jeu d'un tel ou d'un tel ».** Argument qui est, sans doute, le plus extravagant de tous, en ce qu'il reconnaît qu'il y a bien un incendie en cours, mais qu'il est préférable de le taire pour des raisons qui n'ont rien à voir.

Rendus à un tel niveau d'absurdité, nous nous retrouvons face à une trifurcation :

- Soit on prend au sérieux ces fariboles et on laisse tout filer : **on roule vers l'abîme, en appuyant sur l'accélérateur,**

- Soit on reste benoîtement dans les clous et on se borne à accompagner le phénomène, en votant, tous les 3 ou 4 ans, des lois qui font semblant de traiter de l'immigration, mais qui, en fait, relèvent de sa gestion administrative et technocratique. **Ce n'est que reculer pour mieux sauter,**

- Soit on réussit à se dépêtrer de notre camisole et à reprendre, en faisant enfin preuve de volonté politique, le volant du camion fou qui roule tout seul depuis 50 ans.

Vous avez deviné que mon choix est évidemment le dernier. Mais plus précisément ?

L'immigration - il est facile de le comprendre - fonctionne comme une pompe qui refoule d'un lieu et aspire vers un autre. **Nous ne pouvons rien, ou presque, pour empêcher le départ. Nous pouvons tout, ou presque, pour décourager l'arrivée.**

D'où 6 grands axes :

1. Envoyer, urbi et orbi, le message que le vent a tourné à 180°, en s'attaquant bille en tête à l'immigration légale, qu'il convient de diviser au moins par 10.
2. Trancher à la même hauteur l'accès à la nationalité, qui doit cesser d'être automatique.
3. Contenir l'immigration irrégulière, en divisant par 20 ou 30 les visas, y compris étudiants, accordés aux pays à risques, en n'acceptant plus aucune demande d'asile sur notre territoire, en abolissant toutes les récompenses à la tricherie (aide médicale d'Etat, hébergement, régularisations, débarquement de navires « sauveteurs »).
4. Atténuer l'attractivité sociale de la France, en supprimant toutes les prestations non contributives aux étrangers, HLM compris, et en limitant à 3 enfants, par famille française, des allocations familiales, revalorisées sans conditions de revenus.
5. Dégonfler les diasporas, en réduisant les types, durées et nombres de titres de séjour et en excluant les renouvellements quasi-automatiques.
6. Muscler notre laïcité « chrétienne » pour l'adapter au défi très différent de l'islam, en ne neutralisant plus seulement l'Etat et l'école, mais aussi l'espace public, les universités et le monde de l'entreprise.

Si ces propositions s'inscrivent dans le cadre du droit existant, tant mieux, sinon il faudra le changer, quel qu'en soit le prix. Car le retournement proposé relevant désormais du salut public, sa férocité n'est que la contrepartie du temps perdu.

Je viens de vous présenter un diagnostic. À savoir que, **si nous persistons dans notre aveuglement, nous allons vers un pays, où, a minima et par implosion lente, la vie ne vaudra plus la peine d'être vécue, ou, a maxima, vers un pays, où, à force d'explosions, on ne pourra plus vivre du tout.**

On peut ne pas partager cette évaluation et, dans ce cas, j'aurais parlé pour ne rien dire. Mais on peut aussi y adhérer et, dans ce cas, les mesures avancées sont notre dernière chance.

J'ai conscience de ce que certains d'entre vous ont pu me trouver excessif, alarmiste, irréaliste, sans nuance, ni générosité, que sais-je encore.

Je vous accorderai volontiers deux autres défauts. **D'une part, mon caractère peut être qualifié d'obstiné, en ce que je n'accepterai jamais d'affirmer qu'il fait nuit en plein jour.** D'autre part, c'est vrai, je suis obsédé, mais mon obsession est uniquement tournée vers la France qui vient, à échéances de 10, 20, 30 ou 40 ans : celle de nos enfants et petits-enfants, **auxquels notre devoir élémentaire est de ne pas léguer un pays chaotique, alors que nous l'avons reçu de nos aînés comme un cadeau magnifique.**

Ultime question, dont je suppose que nous nous la posons tous, de temps à autre : **que ferait le Général de Gaulle, dans le monde si différent d'aujourd'hui ?**

Nul ne le sait, mais je suis personnellement convaincu de deux choses : s'il avait été au pouvoir au cours du dernier demi-siècle, il ne nous aurait jamais mis dans le pétrin que j'ai décrit ce soir et s'il ressuscitait, je redoute qu'il ne me prenne pour un modéré bien timoré.

Merci de m'avoir écouté.

6 décembre (Le Dauphiné libéré)

<https://www.ledauphine.com/education/2022/12/02/isere-sciences-po-grenoble-apres-la-polemique-des-collages-la-region-stoppe-certaines-bourses>

Sciences Po Grenoble

Après la polémique des "collages", la Région stoppe certaines bourses

En 2021, après la polémique à Sciences Po, Laurent Wauquiez avait suspendu l'ensemble de ses coopérations avec l'établissement. Et cette année, les élèves ont été exclus des bourses de mobilité internationale.

Par Ève MOULINIER - 02 déc. 2022 à 17:20 | mis à jour le 02 déc. 2022 à 18:58 - Temps de lecture : 2 min



Photo Le DL /Jean-Benoît VIGNY

Souvenez-vous : en 2021 éclatait la polémique à Sciences Po Grenoble (IEP), qui se soldait par la suspension, par sa hiérarchie, de Klaus Kinzler, l'un des deux enseignants accusés d'islamophobie par un groupe d'étudiants. Peu après, le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez (LR), annonçait le gel de l'ensemble des financements régionaux versés à l'établissement qu'il accusait de soutenir des « pratiques communautaristes ». « Je ne lâcherai pas sur Sciences Po Grenoble. Qu'une institution de notre territoire, qui forme des cadres, ait été capable de laisser jeter en pâture un professeur, avec les conséquences que cela aurait pu avoir, je ne peux pas l'accepter », avait lancé l'élu.

« C'est totalement discriminatoire et injuste » disent les élus insoumis

L'affaire rebondit aujourd'hui, puisque le groupe des Insoumis de la Région nous a fait part d'une décision prise jeudi lors de la commission « Enseignement supérieur » : l'exclusion des étudiants de Sciences Po Grenoble du dispositif de bourse à la mobilité internationale, habituellement proposé par la Région. « Ce choix est inacceptable, les premières victimes seront les étudiants qui, pour bon nombre d'entre eux, ne pourront effectuer leur année à l'étranger, pourtant obligatoire dans leur cursus [...] La Région rompt le principe d'égalité entre tous les étudiants pour l'accès aux bourses », déclarent les Insoumis régionaux.

Et la conseillère LFI, Émilie Marche, de rajouter : « C'est totalement discriminatoire et injuste. En commission, je me suis élevée contre cette décision, et je leur ai rappelé que cela pénalisait les étudiants qui ne sont pas tous des gauchistes, comme ils disent. Mais cela n'a rien changé. »

On a contacté l'exécutif régional, qui nous a confirmé les faits : « **Depuis décembre 2021, la Région a suspendu l'ensemble de ses financements et de ses coopérations avec Sciences Po Grenoble suite à la longue dérive idéologique et communautariste de sa direction. La suspension d'un enseignant accusé d'avoir fait état de la dégradation des conditions d'enseignement dans cet établissement fut un nouveau cap franchi que la Région ne peut accepter.** Si l'an dernier, ces subventions avaient été maintenues, c'est qu'elles avaient déjà été votées. Cette année, la suspension de l'ensemble des aides entre totalement en vigueur ».

6 décembre (Le Parisien)

<https://www.leparisien.fr/societe/polemique-a-sciences-po-grenoble-la-region-suspend-ses-bourses-pour-les-etudiants-en-echange-international-02-12-2022-STZSHRNZ4FB4NLYWWTZTGGTXYU.php>

Polémique à Sciences-Po

Grenoble : la région suspend ses bourses pour les étudiants en échange international

La région avait déjà suspendu ses financements en 2021 en raison de la suspension d'un professeur d'allemand de l'IEP, critiqué pour des propos jugés discriminatoires.



La région Auvergne-Rhône-Alpes dénonce "une dérive idéologique" de la direction de l'IEP de Grenoble. Wikimedia Commons/Photographe IEPG

6

Par Le Parisien avec AFP

Le 2 décembre 2022 à 20h54

Une nouvelle mesure qui relance le différend entre la région et l'institution. La région Auvergne - Rhône-Alpes va suspendre l'octroi de bourses à la mobilité internationale aux étudiants de l'IEP Grenoble, dans la foulée de l'arrêt de ses financements et de ses coopérations avec l'école suite à [une polémique sur l'islamophobie il y a un an](#).

L'institution a décidé l'« exclusion des étudiants de Science-Po Grenoble du dispositif de bourse à la mobilité internationale », s'indignent les élus communistes et insoumis de la région dans un communiqué vendredi, dénonçant « un choix inacceptable (dont) les premières victimes seront les étudiants ».

« Par cette décision, la région rompt le principe d'égalité entre tous les étudiants pour l'accès à ces bourses », poursuivent-ils, réclamant la « réintégration immédiate » de l'IEP Grenoble dans le dispositif.

Une dérive de la direction jugée « idéologique »

Contactée, la région rappelle avoir, depuis décembre 2021, [suspendu l'ensemble de ses financements et de ses coopérations avec Sciences-po Grenoble](#) « suite à la longue dérive idéologique et communautariste de sa direction ».

« La suspension d'un enseignant accusé d'avoir fait état de la dégradation des conditions d'enseignement dans cet établissement fut un nouveau cap franchi que la région ne peut accepter. Si l'an dernier, ces subventions avaient été maintenues, c'est qu'elles avaient déjà été votées. Cette année, la suspension de l'ensemble des aides entre totalement en vigueur », explique-t-elle.

La direction de Sciences-po Grenoble avait à l'époque regretté une décision « politique » du président de la région, Laurent Wauquiez. La sanction était intervenue après [un arrêté interne de suspension visant Klaus Kinzler](#), un professeur d'allemand de l'établissement, pour « propos diffamatoires ».

Ce dernier avait eu un échange de courriels véhéments avec un autre enseignant à propos d'une journée de débats intitulée « racisme, antisémitisme et islamophobie ». Il avait notamment contesté l'utilisation de ce dernier terme, pas scientifique à ses yeux, tout en exprimant ses réserves sur l'islam.

6 décembre (FAZ)

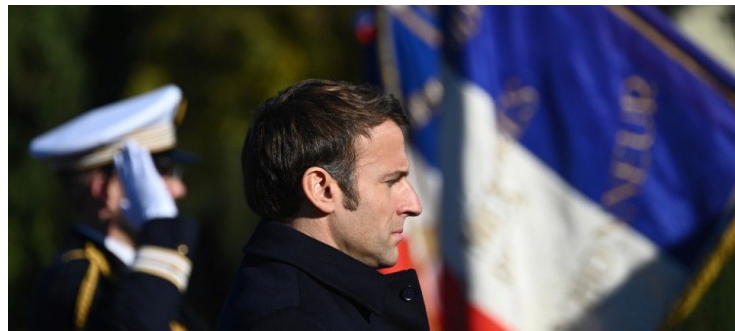
<https://www.faz.net/aktuell/politik/ausland/gedenkstaette-les-milles-macron-erinnert-an-verbrehen-18511857.html>

GEDENKSTÄTTE LES MILLES:

Macron spricht von Verbrechen des französischen Staates

VON [MICHAELA WIEGEL](#), PARIS

-AKTUALISIERT AM 05.12.2022-19:46



Das ehemalige Lager Les Milles war für die Internierten wie eine Hölle. Daran erinnert Frankreichs Präsident Macron während eines Besuchs der Gedenkstätte.

Der Schriftsteller Lion Feuchtwanger hatte sich seinen Aufenthalt in Frankreich anders vorgestellt. „Freiheit, Gleichheit, Brüderlichkeit stand riesig über dem Portal des Bürgermeisteramtes, man hatte uns gefeiert (...), es sei eine Ehre für Frankreich, uns gastlich aufzunehmen, der Präsident der Republik hatte mich empfangen. Jetzt also sperrte man uns ein“, schrieb Feuchtwanger, der vor der nationalsozialistischen Gewaltherrschaft aus Deutschland geflohen war.

Wie zehntausend andere „feindliche Ausländer“ und Juden wurde der Schriftsteller 1940 im Lager Les Milles nahe Aix-en-Provence interniert. Seine Erlebnisse sind als „Bericht aus der Hölle“ in seinem Buch „Der Teufel in Frankreich“ (Aufbau-Verlag) nachzulesen. Am Montag ist Präsident [Emmanuel Macron](#) in das ehemalige Internierungslager an der Ferienautobahn in den Süden gekommen. Er wurde von den „Nazijägern“ Beate und Serge Klarsfeld sowie von Herbert Traube begleitet, einem gebürtigen Wiener und Résistance-Kämpfer, dem es 1942 gelang, aus dem Lager von Milles zu fliehen. Traube engagierte sich in der Fremdenlegion und wurde in Menton an der Riviera heimisch. Der Präsident legte einen Kranz an einem Güterbahnwaggon auf dem Gelände ab und gedachte der mehr als 2000 Juden, die von hier nach Auschwitz deportiert wurden.

Dem Vergessen entrissen

Macron würdigte die Pionierarbeit der Gedenkstätte, die vor zehn Jahren als erstes Projekt im Rahmen der europäischen Kulturhauptstadt Marseille-Provence eröffnet wurde. Der Leiter der Gedenkstätte, Alain Chouraqui, betreibt ehrgeizige Bildungsarbeit, um schon Schüler dafür zu sensibilisieren, wie in einer Demokratie das Bewusstsein für Grundrechtsverletzungen abstumpfen kann. Er organisiert Workshops für Polizisten, Gendarmen, Richter und andere Staatsbeamte, in denen sie über ihre eigene Rolle angesichts von identitärer und nationalistischer Radikalisierung nachdenken.

Damit trägt er auch dem Umstand Rechnung, dass es nicht die nationalsozialistischen Besatzer waren, die der französischen Regierung die Internierung der Ausländer angeordnet hatte. Zu den Lagerhäftlingen zählten viele, die in der deutschen Intellektuellen- und Künstlerszene Rang und Namen hatten: [Golo Mann](#), Franz Hessel, Friedrich Wolf, Maler wie Max Ernst und Hans Bellmer sowie Nobelpreisträger wie der Chemiker Thadeus Reichstein und der Biochemiker Otto Meyerhof. Sie waren nach Frankreich geflüchtet, weil sie sich vom „Mutterland der Menschenrechte“ Schutz vor Verfolgung erhofften.

Als der Krieg ausbrach, wurden aus den Flüchtlingen Staatsfeinde. „Wir nahmen es mit einer Art bitteren Gleichmut, diese Jahre hatten uns die Unbeständigkeit menschlichen Verhaltens sehr anschaulich vor Augen geführt“, schrieb Feuchtwanger. In der kurz zuvor stillgelegten Ziegelfabrik wurden sie eingepfercht und mussten auf Stroh im Ziegelstaub schlafen. Später wurden im Lager Kinder „von einem Jahr an“ eingesperrt, bis sie deportiert worden. „Wir wissen, wie zivilisierte Völker in den Horror abgleiten können“, sagte Chouraqui. „Es forderte 30 Jahre hartnäckigen Kampfes (...) bis das Lager von Milles dem Vergessen entrissen wurde“, sagte Präsident Macron. Das Lager sei „kein Unfall der Geschichte“ gewesen, sondern die Folge der Erosion der demokratischen Werte. Das Lager sei ein Ort „der Verbrechen des französischen Staates“ gewesen, urteilte Macron.

6 décembre (FAZ)

<https://www.faz.net/aktuell/gesellschaft/kriminalitaet/illerkirchberg-politiker-fordern-aufklaerung-der-tat-18513812.html>

REAKTIONEN AUF ILLERKIRCHBERG:

„Diese grausame Tat muss schnellstens aufgeklärt werden“

AKTUALISIERT AM 06.12.2022-12:04



Kerzen und Blumen stehen am Tatort in Illerkirchberg. Bild: dpa

Das fordert der baden-württembergische CDU-Fraktionschef Manuel Hagel nach dem Angriff auf zwei Schülerinnen in Illerkirchberg. Auch andere Politiker drücken ihre Anteilnahme aus und mahnen zur Sachlichkeit.

Nach dem Angriff auf zwei Schülerinnen im baden-württembergischen Illerkirchberg, an dessen Folgen eines der Mädchen gestorben ist, hat der baden-württembergische Innenminister und Vizeregierungschef Thomas Strobl (**CDU**) angekündigt, die Tat restlos aufzuklären. „Diese Tat rührt uns zutiefst, wenn das Leben eines unschuldigen Kindes so brutal ausgelöscht wird“, teilte er mit. „In Gedanken sind wir in diesen schweren Stunden bei den Eltern, der Familie, den Hinterbliebenen der Getöteten sowie bei den Mitschülerinnen und Mitschülern und Freunden des jungen Mädchens.“

Baden-Württembergs Ministerpräsident **Winfried Kretschmann** (Grüne) wendet sich gegen voreilige Schlussfolgerungen nach der Bluttat von Illerkirchberg bei Ulm. **Er könne nur warnen, irgendwelche Zusammenhänge zur Flüchtlingspolitik herzustellen, bevor die Tat wirklich aufgeklärt sei, sagte Kretschmann am Dienstag in Stuttgart. „Wir wissen über die Motive des vermutlichen Täters zum gegenwärtigen Zeitpunkt überhaupt nichts“, sagte er.**

Bundesinnenministerin Nancy Faeser (**SPD**) hat sich am Montagabend auf Twitter zu dem Angriff geäußert. „Die furchtbaren Nachrichten aus **#Illerkirchberg** erschüttern mich. Ich trauere um das getötete Mädchen und hoffe inständig, dass das verletzte Mädchen gesund wird. Meine Gedanken sind in diesen Stunden bei ihren Familien. Die Polizei ermittelt mit Hochdruck alle Hintergründe“, schrieb sie.

Der baden-württembergische CDU-Fraktionschef Manuel Hagel äußerte sich in einem Tweet „fassunglos“ über die Tat. „Meine Gedanken sind bei den Opfern & ihren Angehörigen“, schrieb er. „Diese grausame Tat muss schnellstens aufgeklärt werden!“

„Der Schock über diese brutale Tat sitzt tief“

Gunter Czisch, Oberbürgermeister der nahegelegenen Stadt Ulm, hat sich **in der „Südwest Presse“** geäußert: „Diese furchtbare Tat wühlt uns alle auf. Wir sind entsetzt über das Geschehen, das uns vollkommen unfassbar und sinnlos erscheint. Der Schock über diese brutale Tat sitzt tief. In dieser Lage ist es für alle Seiten unmöglich und auch nicht zumutbar, eine sachliche Diskussion zu führen.“

Die Polizei hat in einer Mitteilung appelliert, nach der Tat „keinen Generalverdacht gegen Fremde, Schutzsuchende oder Asylbewerber allgemein zu hegen oder solchem Verdacht Vorschub oder Unterstützung zu leisten“. Den Polizeibeamten sei bewusst, „dass Ereignisse dieser Art Ängste und Emotionen schüren“.

Tatverdächtig ist ein 27 Jahre alter Mann aus Eritrea. Er hat am Montag nach bisherigen Erkenntnissen zwei Schülerinnen auf der Straße in Illerkirchberg vermutlich mit einem Messer angegriffen. Eine 14-Jährige musste noch am Tatort wiederbelebt werden, bevor sie in eine Klinik gebracht wurde. Dort erlag sie Stunden später ihren Verletzungen.

6 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/jacques-julliard-france-un-declin-delibere-20221204>

Jacques Julliard: «France, un déclin délibéré»

Par [Aziliz Le Corre](#)

Publié le 04/12/2022 à 21:12, mis à jour hier à 09:56

CHRONIQUE - L'historien et essayiste, que les lecteurs du *Figaro* retrouvent chaque premier lundi du mois, s'inquiète du déclin français. Il appelle de ses vœux la naissance d'un nouveau patriotisme qui, dépassant sans les récuser les critères traditionnels de la gauche et de la droite, permettrait la renaissance d'un projet national.

Jacques Julliard est éditorialiste de l'hebdomadaire «Marianne».

Comme aujourd'hui les choses changent, et avec quelle vitesse! Les choses, ou plutôt la perception que nous en avons. Tenez: naguère encore, il était du dernier ridicule de soupirer, s'agissant de la France, que «c'était mieux avant»: c'était là le fait d'un esprit immobile et même rétrograde. Aujourd'hui, qui ne souscrirait au jugement implicite contenu dans le titre du livre brillant de [Franz-Olivier Giesbert](#) *La Belle Époque* (Éditions Gallimard, 20 octobre 2022), qui traite des années Pompidou et Giscard, c'est-à-dire de nos années 1970. En parler comme de la «belle époque», c'est sous-entendre que la nôtre l'est beaucoup moins.

Les reculades françaises

Commençons par le commencement, c'est-à-dire la natalité. C'est la vigueur de cette natalité qui a fait de la France la première puissance européenne à l'époque de Louis XIV, de la Révolution française, de Napoléon I^{er}, de Napoléon III, et encore près de nous de Charles de Gaulle. Las! En 2020, avec 740.000 bébés, la France a enregistré son niveau le plus bas depuis 1945, même si un léger sursaut, dû peut-être au confinement, a été enregistré l'année suivante. En tout cas, l'avantage relatif de la France par rapport aux autres puissances européennes n'a cessé de diminuer. Elle est en train de perdre la bataille des berceaux.

Continuons avec l'éducation, qui est plus que jamais la mère de toutes les batailles. Tout le monde ou presque connaît les classements Pisa (programme international pour le suivi des acquis des élèves) qui mesurent les performances des différents pays. J'ai beau avoir été un très médiocre élève en mathématiques, mon cœur saigne qu'au pays de Blaise Pascal, d'Évariste Galois et d'Henri Poincaré, la France ne soit classée qu'au vingt-troisième rang dans cette discipline reine, loin derrière la plupart des grands pays asiatiques, mais aussi des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la Pologne (enquêtes 2018).

Dans les disciplines littéraires, et notamment l'enseignement du français, les choses ne vont pas mieux. Il est invraisemblable que des «*méthodes de psychologie inacceptables*», telles que la lecture globale, selon le conseil scientifique de l'Éducation nationale, continuent d'être utilisées en cours préparatoire (selon Caroline Beyer dans *Le Figaro* du 2 novembre dernier), alors que depuis des années elles ont fait la preuve de leur nocivité.

Dans mes rêves les plus fous, j'imagine le président de la République me nommant pour une durée limitée d'un mois, - que dis-je? d'une semaine - ministre de l'Éducation nationale, le temps de donner rue de Grenelle et dans ses tentacules un grand coup de balai au royaume de l'incompétence et de l'imposture. Mais non, il a nommé Pap Ndiaye. Comment attendre le redressement de la part d'un homme qui apparemment ne croit guère à l'universalisme républicain, et qui ne s'en cache pas quand il est à l'étranger? Quand donc Emmanuel Macron, beaucoup plus politicien qu'on ne le dit, cessera-t-il

de se servir de la nomination des ministres comme prétexte à «faire des coups» au lieu de nommer des gens compétents et énergiques?

La crise mondiale de l'énergie, qui ne fait que commencer, nous permet de mesurer l'imbécillité à l'état pur que fut le renoncement volontaire à notre avance dans le domaine nucléaire

Jacques Julliard

Dépêchons-nous, mes enfants, dépêchons-nous, comme disait Péguy. Au tour de l'industrie maintenant. Il a fallu que la France, qui était en train de perdre son leadership européen en matière agricole (cette agriculture qui a fait la III^e République) devienne simultanément un pays industriellement sinistré, par le choix de nos élites, nées malines, qui avaient inventé, à la fin du siècle dernier «l'industrie sans usines», le tout-au-tertiaire. **Résultat, la part de l'industrie dans le PNB est passée en un quart de siècle de 20 à 10 %, un score digne du tiers-monde. Le décrochage d'avec nos amis allemands est devenu irrémédiable.**

Des étourneaux malfaisants

J'ai gardé pour la fin - il y aurait tant d'autres secteurs à considérer - le pompon, le chef-d'œuvre absolu de nos écologistes, ces étourneaux malfaisants, à savoir le saccage de notre parc nucléaire, encore un don posthume du général de Gaulle. **La crise mondiale de l'énergie, qui ne fait que commencer, nous permet de mesurer l'imbécillité à l'état pur que fut le renoncement volontaire à notre avance dans ce domaine.** Fessenheim est un nom qui a tout pour devenir le symbole de la sottise des élites. Qu'il me soit permis de saluer ici la mémoire de mon ami très cher, Georges Besse, le concepteur de Pierrelatte, l'un des pères du nucléaire pacifique, l'un de ces grands capitaines d'industrie au service de l'État, à qui on demanda en catastrophe de sauver la régie Renault, autre symbole de l'État entrepreneur qui devrait avoir les faveurs de la gauche. Ce qu'il fit avec son énergie, son patriotisme, son sens de l'État. C'est cet homme exceptionnel que les Brigades rouges à la française (Rouillan, Ménigon et compagnie) assassinèrent lâchement, stupidement, ignoblement.

À quoi il faut ajouter l'incurie d'EDF, incapable d'assurer l'entretien des centrales nucléaires dans un délai raisonnable: actuellement 21 réacteurs - 21 sur 56- sont en réparation.

La fin, vraiment la fin? Pas tout à fait: il manquait la contribution propre d'Emmanuel Macron à ce **masochisme suicidaire**, à savoir la destruction méthodique de l'État, qui commence par la suppression de l'ENA (on ne saura jamais pourquoi), qui continue par celle des grands corps administratifs (diplomatiques, préfectoraux, inspection). Cet appauvrissement délibéré des moyens d'action de l'État s'accompagne d'un recours massif aux cabinets de conseil extérieurs, qui viennent valider l'idée que cet État n'a plus les ressources pour diagnostiquer ses propres insuffisances et pour y porter remède. **En libéral pur égaré dans la politique, l'actuel président de la République pense que «l'État est le problème».** C'est du reste, à ma connaissance, le seul homme politique français à user du terme d'«État profond» propre à la droite populiste américaine.

J'ajoute enfin à ce bilan des abandons de la période récente, la dégradation dans les élites du climat intellectuel et des outils conceptuels dont Mai 68 avait fait une joyeuse ripaille. C'est ainsi que nous avons vu le sexe se dégrader et s'exaspérer en genre, la libération des femmes en féminisme sécessionniste, l'anticolonialisme en nostalgie décoloniale, l'antiracisme en racisme identitaire, l'universalisme en différentialisme, le projet autogestionnaire en individualisme forcené. Les idées meurent aussi en une interminable agonie, et sous prétexte d'extension, se gigantisent et s'affaissent sous leur propre poids. C'est cette dégénérescence que nous vivons.

Si l'on ne voulait qu'une preuve de ce déclin français, c'est dans les échecs de notre politique étrangère qu'il faudrait aller la chercher: dans leurs rapports, les États ne font pas de sentiment et ne respectent que la force. Certes, il faut tenir compte de la maladresse propre d'Emmanuel Macron, de ses fougades et de ses inconséquences. Mais au-delà, la liste de ses déconvenues s'allonge chaque jour. La France a été obligée de quitter le Mali, où elle est remplacée par la Russie, ou plutôt Wagner ; au Liban, après les

rodomontades du président, nous ne comptons plus guère. Le pire affront nous a été infligé par nos chers alliés australiens, mais aussi américains et britanniques, avec l'annulation brutale (15 septembre 2021) de la commande de douze sous-marins par l'Australie à la France au profit des Américains. Agit-on ainsi avec un État que l'on respecte? **Il y a une trentaine d'années, l'Allemagne - qui s'en souvient? - était qualifiée d'«homme malade de l'Europe». Aujourd'hui, c'est la France qui est passible d'un tel qualificatif, et du reste l'Allemagne fait preuve d'une désinvolture croissante à l'égard du prétendu «couple franco-allemand», auquel nous sommes désormais les seuls à nous référer. Que d'humiliations en si peu de temps.**

6 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/immigration-reprendre-le-contrôle-20221205>

«Immigration: reprendre le contrôle»

Publié hier à 20:24, mis à jour hier à 21:51

L'éditorial du *Figaro*, par Vincent Trémolet de Villers, directeur adjoint de la rédaction.

Un peu de sémantique, d'abord. Que signifie «conjuguer fermeté et humanité»? Cela voudrait-il dire que l'application de la loi est inhumaine et que la philanthropie résiderait dans la transgression de cette même loi?

Dans ces simples mots répétés par tous les gouvernements depuis presque un demi-siècle transparait le complexe qui accompagne toute politique d'immigration. Sur la balance morale, l'humanité primera toujours la fermeté.

Les migrants qui depuis vendredi campent devant le Conseil d'État l'ont bien compris. C'est cette institution qui, en 1978, contre l'avis du gouvernement, a considéré comme un principe intangible le fait, pour les étrangers, de mener en France une vie familiale normale. Depuis, c'est le Conseil d'État qui restreint tant qu'il peut le pouvoir de contrôle des politiques sur l'immigration, tandis qu'il étend le plus possible le droit des étrangers. Au Palais-Royal, il arrive que Créon se contemple en Antigone.

La grande majorité de l'opinion veut de la fermeté

Nul, en vérité, ne veut remettre en cause le principe du droit d'asile, mais celui-ci, au départ, concerne les personnes menacées de mort dans leur pays pour des raisons politiques ou religieuses. Dans les faits, la demande d'asile sur le territoire, même refusée, équivaut à une installation, certes illégale, mais que plus personne ne songe concrètement à sanctionner. Les policiers et les magistrats qui s'y essayent butent sur un barrage de décrets, de recours, de dérogations, de jurisprudences toutes établies au nom du primat de l'humanité sur la fermeté. S'installer en France devient un droit pour tous les hommes.

Les éléments de la loi que prépare le gouvernement cèdent à cette mécanique. Gérard Darmanin souhaite supprimer un certain nombre d'obstacles à l'exécution des fameuses obligations de quitter le territoire, mais Olivier Dussopt veut délivrer des titres de séjour provisoire pour les «métiers en tension»: c'est un jeu à somme nulle.

Pourtant, la grande majorité de l'opinion attend du gouvernement qu'il reprenne fermement le contrôle de l'immigration. Et qu'il cesse d'habiller de générosité ses faiblesses et ses renoncements aux conséquences de plus en plus inhumaines.

2 décembre (Le Point)

https://www.lepoint.fr/editos-du-point/le-charme-discret-de-la-demographie-sexuelle-02-12-2022-2500161_32.php

Le charme discret de la démographie sexuelle

ÉDITO. C'est quand les hommes sont en minorité qu'ils ont le plus tendance à jouer les « mauvais garçons ». Pas l'inverse, quoi qu'en dise Alice Coffin...

Par [Peggy Sastre](#)



Les hommes, c'est quand il n'y en a pas beaucoup qu'il peut y avoir des problèmes. © BERTRAND GUAY / AFP

Publié le 02/12/2022 à 09h00

La vérité est consacrée dans l'orthodoxie féministe : plus il y a de femmes dans un groupe, moins elles risquent l'oppression. À l'inverse, dans les collectivités où les hommes sont hégémoniques, ils feraient régner leur loi, leurs propos et leurs agissements de vestiaire. Là-dessus, difficile de faire plus synthétique qu'**Alice Coffin déclarant sur BFMTV que « la concentration d'hommes dans un même lieu de pouvoir induit un climat entièrement propice aux agressions. C'est une réalité ».**

Ce qui vient cependant heurter cette « réalité », c'est que c'est aujourd'hui dans les partis et les cercles politiques les plus féminisés que l'on compte le plus d'affaires de « violences sexistes et sexuelles », au sens très large. Bayou, Bouhafs, Bernalicis, Coquerel, Quatennens... autant d'hommes pointés dans des cénacles ayant la parité à cœur. L'effet secondaire d'ambitions féministes portées haut ? Est-on plus à même de crier aux vilaines manières mâles quand les alentours se dégraissent en testostérone ? **Rien n'est moins sûr. Il se pourrait bien que les environnements les plus féminisés incitent, au contraire, la minorité d'hommes à prendre ses aises niveau « masculinité toxique ».**

En position de force pour dicter ses termes

Chercheur en psychologie et démographie à l'université du Michigan, **Daniel J. Kruger n'y va pas par quatre chemins** : lorsque les hommes se font rares, les « mecs bien » sont encore plus difficiles à débusquer. En cause, le fait que lorsqu'un sexe est minoritaire, il est en position de force pour dicter ses termes et biaiser le marché sexuel vers ses intérêts. Et quels sont les intérêts masculins typiques ? Des opportunités de copulation maximisées, pour parler techniquement.

Sur la base des préférences de plus de 10 000 hommes et femmes issus de trente-six cultures aux quatre coins du monde, Emily Stone, Todd Shackelford et David Buss **ont ainsi montré** que les hommes ont davantage de goût pour les relations sexuelles sans lendemain lorsqu'ils sont en

minorité – soit quand les femmes sont moins en mesure de leur imposer leurs exigences. À l'inverse, moins il y a de femmes dans une population, plus les hommes sont forcés de se livrer une âpre concurrence sur le marché sexo-conjugal, et plus ils sont disposés à s'investir dans une relation. **De même, c'est dans les populations à minorité féminine que les taux de divorce sont les plus faibles et les mariages les plus stables.**

Théorie de l'évolution et sexe-ratio

En d'autres termes, lorsque le sexe-ratio est masculinisé (plus d'hommes que de femmes), les hommes ont tendance à abaisser leurs critères, pour les augmenter (du moins, pour les partenaires à long terme) quand ils sont en déficit et que les femmes tiennent l'avantage numérique – et en récupèrent une compétition intrasexuelle d'autant plus féroce.

C'est d'ailleurs dans le sexe-ratio que se trouve l'un des triomphes de la théorie de l'évolution : source consensuelle de prédictions empiriquement vérifiables sur les stratégies de répartition des mâles et des femelles, la démographie sexuelle revêt une importance cruciale pour la compréhension des conflits entre individus. **La preuve, une nouvelle fois, qu'en ignorant le darwinisme, l'orthodoxie féministe risque de déplorer les effets de causes qui lui sont chères.**

2 décembre (Le Point)

https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sophie-coignard/coignard-apres-total-la-sncf-le-concept-delirant-de-greve-preventive-02-12-2022-2500150_2134.php

Coignard – Après Total, la SNCF : le concept délirant de « grève préventive »

CHRONIQUE. Le blocage des automobilistes par une poignée de grévistes avant négociation était critiquable. Celui des voyageurs SNCF par les contrôleurs est insensé.

Par [Sophie Coignard](#)



Du 2 au 4 décembre, 60 % des TGV et Intercités vont être annulés. © NICOLAS GUYONNET / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

Publié le 02/12/2022 à 06h55

Ils veulent de la « reconnaissance » pour le métier difficile qu'ils exercent. Ils soulignent qu'ils pratiquent un métier pénible, et qu'ils sont la vitrine de la SNCF auprès des voyageurs. Ils seront donc en grève ce vendredi, jusqu'à dimanche. Attention, c'est juste un tour de chauffe ! S'ils n'obtiennent pas ce qu'ils réclament, ils récidiveront pendant les vacances de Noël, afin d'optimiser les effets produits par la loi de l'emm... maximum.

Comment et pourquoi ce mouvement venu de la base, coordonné grâce aux réseaux sociaux à la manière des Gilets jaunes, a-t-il prospéré ? Même les syndicats, qui se sont laissé déborder, ne le savent pas. Peut-être l'exemple des grévistes de Total, qui ont bloqué dépôts et raffineries avant même le début de toute négociation salariale, a-t-il inspiré les ASCT (Agents du service commercial train) qui débraient ce week-end à titre « préventif »...

Les négociations annuelles obligatoires à la SNCF doivent commencer dans moins d'une semaine, tandis qu'une augmentation générale de 5,8 % des salaires pour 2022 a d'ores et déjà été obtenue. La direction de la SNCF a par ailleurs tenté d'enrayer cette grève en proposant notamment une prime de 600 euros par an, partiellement intégrée au salaire. En vain.

Qui va payer ?

En soi, le principe de la grève préventive a quelque chose d'effrayant. La négociation permet en effet de discuter avant d'entreprendre un mouvement social. Nul besoin de donner à titre préalable un avant-goût du cauchemar que représentent des trains qui restent à quai, puisqu'ils ne peuvent prendre le départ sans contrôleur à bord. Commencer par empêcher ses concitoyens de se déplacer, avant d'avoir prononcé le premier mot, constitue donc une étrange conception du dialogue social.

Dans le cas de la SNCF, c'est encore plus insensé que dans celui de Total. Le géant pétrolier réalise des profits colossaux, là où l'entreprise ferroviaire ne parvient à l'équilibre financier que grâce aux multiples subventions versées par l'État. Plus de 18 milliards d'euros par an, dont 3,5 pour équilibrer le régime de retraite des cheminots, 10 pour couvrir le déficit d'exploitation et 5 pour financer les investissements. Sans oublier les dizaines de milliards d'euros d'endettement, dont une partie a été reprise par l'État pour alléger le fardeau.

Selon François Écalle, ancien magistrat à la Cour des comptes qui anime l'excellent site Fipeco, les œuvres sociales de la SNCF s'élèvent par ailleurs à 10 % de la masse salariale, tandis que la pénibilité est déjà prise en compte avec le départ à la retraite à 52 ans pour les agents roulants embauchés avant le 1^{er} janvier 2020, c'est-à-dire la quasi-totalité des effectifs.

Dans ce contexte, exiger des revalorisations salariales substantielles revient à assumer que les contribuables, tous les contribuables, même les plus modestes, paient encore un peu plus. Les voyageurs, eux, assommés par le coût des trajets en train, ne le peuvent plus.

2 décembre (The Conversation)

<https://theconversation.com/les-idees-politiques-des-lumieres-sont-elles-reactionnaires-194934>

Les idées politiques des Lumières sont-elles réactionnaires ?

Published: December 1, 2022 6.23pm CET

[Thibaut Dauphin](#) Docteur en science politique, Université de Bordeaux



Statue de Voltaire taguée, square Honoré-Champion (Paris, VI^e), le 25 juin 2018. [Celette/Wikimedia](#), [CC BY-NC-ND](#)

Dans nos **représentations collectives**, la philosophie des Lumières évoque bien souvent la rupture avec les structures traditionnelles de l'Ancien régime, une révolution dans la politique comme dans les mœurs, animée par des esprits brillants et indociles comme **Voltaire ou Diderot**.

Néanmoins, depuis l'affaire du foulard de Creil en 1989 – qui a provoqué de très vifs débats sur la place des « signes religieux ostentatoires » à l'école, **les idées des Lumières sont remises en cause, amendées ou rejetées, au grand dam des fervents défenseurs de l'universalisme républicain**.

Imaginées il y a environ trois siècles, n'est-il pourtant pas naturel de prendre du recul sur leur contenu, peut-être mal adapté aux débats de notre temps ? À l'inverse, ne risque-t-on pas de briser les liens ténus qui unissent les citoyens français, en jugeant dépassés les quelques principes qui fondent et organisent la vie commune ? Les plus récents débats de société interrogent le statut particulier qu'occupent les idées politiques des Lumières dans la France contemporaine : fondamentalement critiques dans l'esprit comme dans la pratique, elles sont pourtant consacrées comme des piliers inamovibles de la culture nationale.

Les Lumières dépassées ?

Le 20 septembre dernier, le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye fustigeait l'indifférence de l'État français à la couleur de peau, une « belle idée » qui ne permettrait pas de s'attaquer efficacement aux « discriminations et différentes formes de racismes » qui existent en France. Cette déclaration est révélatrice du fossé qui sépare les attitudes à l'égard des questions raciales en France et aux États-Unis, où le ministre était invité à s'exprimer.

Dans un pays si marqué par l'esclavage et les discriminations raciales (près de 20 % des Afro-Américains vivent notamment sous le seuil de pauvreté, [contre 8 % pour les Blancs non hispaniques](#)), il serait sans doute malvenu d'imaginer un État aveugle aux différences, dans la mesure où leur reconnaissance est perçue comme un préalable à la prise en compte de leurs difficultés spécifiques. **À mesure que la société française se diversifie et rencontre des problématiques semblables**, le modèle américain, déjà influent en matière de culture de masse, rencontre un écho particulier.

La laïcité est un autre exemple. Malgré les tentatives innombrables des entrepreneurs politiques pour en asseoir une définition précise, il n'existe aucun consensus dans la littérature scientifique. Différents modèles

de laïcité se disputent en effet la légitimité à organiser les rapports entre l'État, les religions et la société. Parmi eux, le modèle français (qualifié de « laïcité républicaine ») articule la liberté de conscience avec la neutralité des institutions républicaines dont, notamment, l'école. Or l'influence du modèle anglo-saxon (qualifié de « laïcité ouverte ») conteste la nécessité de neutraliser l'espace public, et privilégie l'expression des libertés individuelles.

Une enquête réalisée par l'IFOP et la Fondation Jean Jaurès a mis en lumière les divergences observées entre les jeunes enseignants et leurs collègues plus âgés concernant le port de signes religieux ostensibles. Dans le contexte d'une mondialisation largement influencée par la culture anglo-américaine, **les jeunes générations questionnent de plus en plus le bien-fondé d'un modèle jugé daté, et quelque peu isolé sur le plan international. La laïcité semble en effet Française avant tout, ou au moins d'inspiration française.**

Le cas d'école féministe

Un affrontement similaire avait opposé les féministes dites « universalistes », opposées à la loi sur la parité en politique avec celles qui y étaient favorables. Le camp universaliste affirmait qu'on ne saurait reconnaître les femmes comme une catégorie sociale spécifique, sinon en rompant avec l'universalité de la famille humaine. C'est le mérite qui devait primer, en référence à l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, d'après lequel les citoyens ne peuvent accéder à « toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. »

La loi du 6 juin 2000 a signifié la défaite des universalistes, qui sont parfois perçues comme des éléments réactionnaires du combat contre les discriminations, à l'image des défenseurs d'une laïcité décrite comme « fermée » ou « stricte ».

D'après les chercheurs Pascal Durand et Sarah Sindaco, la pensée réactionnaire peut s'interpréter comme une « orthodoxie de la veille ». Ils estiment en effet que les « néo-réactionnaires » entendent défendre énergiquement l'ordre existant au motif que les conditions de sa reproduction ne seraient plus assurées.

La sauvegarde des idées des Lumières pourrait ainsi constituer un acte surprenamment réactionnaire. Les Lumières seraient-elles dépassées par les plus récentes transformations sociales ?

Des principes au cœur de la République

La France puise une grande partie de ses droits fondamentaux dans une déclaration symbolique proclamée sous le patronage de ces philosophes il y a 233 ans.

L'idéal des Lumières, c'est la critique radicale des religions par Voltaire ou Meslier, la neutralité de l'État par Condorcet ou Clermont-Tonnerre, le souhait que l'individu gagne son autonomie sur les superstitions et les communautés ; l'amour de l'intérêt général et non l'addition des intérêts particuliers par Rousseau ; l'égalité de tous les êtres humains par l'abbé Grégoire ou Olympe de Gouges, et enfin, surtout, le combat vital pour la Raison, et l'espoir que la vérité finira par s'imposer d'elle-même : tout cela enflamme encore l'esprit républicain à la française.

Voltaire était-il antisémite ? Montesquieu raciste ? Rousseau sexiste ? La gravité des accusations entend parfois éteindre toute explication, regardée comme des justifications insoutenables. Le professeur de littérature Laurent Dubreuil, critique, résume ainsi le phénomène :

« L'énoncé de la souffrance doit mettre fin à tout débat et, séance tenante, faire taire qui ne partage point sa conformation. »

Dans la même veine, le retour en force de la pensée magique et des pseudosciences oppose un récit simple et merveilleux aux forces froides du rationalisme, comme la pandémie de Covid-19 l'a malheureusement illustré.

Que faire des Lumières ?

Hier radicales, les idées politiques des Lumières participent aujourd'hui d'un certain ordre des choses, et sont à ce titre critiquables et critiquées.

Mais en garantissant la liberté d'expression et les conditions d'un débat rationnel et apaisé, elles sont paradoxalement la condition d'émergence des idées nouvelles. Matrices de nos libertés, les Lumières mériteront un statut particulier aussi longtemps que leurs valeurs constitueront un idéal à atteindre.

Il faut toutefois rappeler qu'elles ne sauraient être réduites aux interprétations souvent intéressées des deux siècles de République française. Les Lumières sont en effet loin de composer un ensemble homogène. Anticipant les critiques contemporaines, les Lumières « radicales » jugeaient déjà les Lumières « modérées » trop timorées, loin d'avoir les sentiments démocrates et égalitaires, ou l'esprit révolutionnaire que nous leur prêtons presque toujours à tort. La plupart des Lumières condamnaient ainsi l'athéisme, à l'inverse de Diderot ou du baron d'Holbach.

Il peut parfois être embarrassant de prendre les Lumières pour exemples, car leurs idées portent les carences de l'époque. Mais les idées des Lumières peuvent être le terreau d'un modèle français renouvelé, observateur indépendant des sociétés voisines. Le contrat social est une institution fragile ; suivant la formule de Montesquieu, « il n'y faut toucher que d'une main tremblante ».

2 décembre (Le NZZ)

<https://www.nzz.ch/meinung/apocalypse-now-oder-die-neue-angst-vor-der-zukunft-ld.1714930>

Apocalypse now? – oder: Die neue Angst vor der Zukunft

Alles wird besser, demokratischer, fortschrittlicher. Das war einmal. Heute ist das vorherrschende Gefühl, dass wir in zunehmend finsternen Zeiten leben. Doch Pessimismus ist keine Lösung.

Marc Tribelhorn

02.12.2022, 05.30 Uhr



Durch die Software «DALL-E» generiertes Bild

«Nachdenken über das Udenkbare», lautete **Herman Kahns** Leitsatz. **Der Physiker mit einem Intelligenzquotienten von 200** war einst der internationale Superstar der Futurologie. Damals, in der Zeit des Kalten Kriegs, als die Think-Tanks boomten und lustvoll die Technik-Trends in die Zukunft extrapolierten – Raumfahrt, Roboter, Retortenbabys. Und so analysierte Kahn nicht nur mit gelehrter Ernsthaftigkeit die Folgen eines Atomkriegs, sondern **prognostizierte 1967 in seinem Bestseller «Ihr werdet es erleben», welche Segnungen im Jahr 2000 auf die Menschheit zukämen: eine Lebenserwartung von 100 bis 150 Jahren, programmierbare Träume oder auch die Kontrolle über das Klima.**

Kahns Optimismus kannte keine Grenzen. Und in den westlichen Gesellschaften sahen das sehr viele sehr ähnlich. Denn es ging ja fast nur in eine Richtung seit dem Zweiten Weltkrieg, nämlich **aufwärts. Zwar gab es die Angst vor der Atombombe, die Sorge um die «Grenzen des Wachstums», den GAU in Tschernobyl. Doch es dominierte der fröhliche Dreiklang von Wohlstand, Freiheit und Hedonismus.** Und nach dem Mauerfall wurde gar das **Ende der Geschichte** verkündet. Das scheint heute aberwitzig-naiv. Oder mit Karl Valentin: **«Die Zukunft war früher auch besser.»**

Die Aussichten haben sich stark eingetrübt, besonders in den letzten Jahren: eine Weltseuche, Putins Angriffskrieg gegen die Ukraine, seine Drohung mit dem Nuklearschlag, das Erstarken autoritärer Systeme, besonders jenes der Kommunisten in China, die Inflation. Kein Spitzenpolitiker, der nicht der «Zeitenwende» das Wort redet, um uns auf ruppige Zeiten einzustimmen. Und natürlich ist da auch noch der Klimawandel mit seinen Begleiterscheinungen wie Unwettern, Überschwemmungen, Hitzewellen, Dürren, Hungersnöten, Flüchtlingen. Die Abschwächung der Erderwärmung wird an internationalen Konferenzen zum Grossziel erklärt, das dann aber nur mit Minischritten erreicht werden soll, so dass sich mittlerweile auch in der Schweiz extreme Umweltaktivisten auf Autobahnen kleben. Die apokalyptischen Szenarien dieser selbsternannten «Letzten Generation» teilen zum Glück nur wenige. **Aber die Welt erscheint vielen, Jungen wie Alten, inzwischen so volatil und düster wie selten zuvor. Die Wissenschaft spricht bereits von einer «Polykrise», vielschichtig, verflochten, potenziell verheerend.**

Das schlägt sich auch im Sorgenbarometer der Credit Suisse nieder. Am stärksten belasten laut ihm die Umweltproblematik, die Altersvorsorge und die Energiefrage die Schweizerinnen und Schweizer. Fast 20 Prozent der Befragten befürchten schon in den nächsten zwölf Monaten eine Verschlechterung des eigenen Lebensstandards – so viele wie noch nie in den 27 Jahren, seit diese Frage erhoben wird. Das Kommende wird zunehmend als Belastung und als Gefahr wahrgenommen, nicht mehr als Verheissung und als Fortschritt. Oder wer hätte bis vor kurzem gedacht, dass die Wohlstandsschweiz einmal Notfallpläne schmieden müsste, mit denen uns bei einer Strommangellage Laubbläser und Netflix verboten würden?

Die Neigung zum Negativen

Doch auch in solch turbulenten Zeiten finden Denker Aufmerksamkeit, die es ganz anders sehen, nämlich optimistischer: **die Weltgeschichte als langer Steigerungslauf zum Guten. Prominentester Vertreter dieser Beruhigungsthese ist seit Jahren der Harvard-Psychologe Steven Pinker, der nicht nur im Aussehen der deutschen TV-Legende Thomas Gottschalk gleicht, sondern auch im Habitus als Gute-Laune-Onkel.**

Was er verkündet, klingt tatsächlich erbaulich und ist bereits zum Klassiker des Geschichtsoptimismus avanciert: **«Gesundheit, Wohlstand, Bildung, Lebenserwartung, Frieden, Demokratie, Sicherheit – alles entwickelt sich seit langer Zeit zum Besseren, und keiner spricht darüber»**, diktierte er einst dem «Spiegel». Pinker hat den Fortschritt der Menschheit anhand **von hundert Kurvengrafiken dokumentiert, die belegen sollen, dass das Leben für den Grossteil der Weltbevölkerung noch nie so angenehm war wie heute.** Auch weist er auf die sogenannte **Negativitätsdominanz** hin, **die unseren Blick für die erfreulichen Trends einschränke.** So leide der Mensch unter Verlusten mehr, als er sich über Gewinne freue. **Verstärkend kommt dazu, dass die Medien in ihrer Berichterstattung in der Regel weniger auf graduelle Trends fokussieren, sondern auf überraschende Ereignisse. Und diese sind meistens unerfreulich.**

Wer das grosse Ganze betrachtet, also die Welt im Verlauf langer Zeiträume, muss Pinker recht geben. Schon nur die Befreiung von Abermillionen Menschen aus der Armut innert weniger Jahrzehnte ist sensationell. Ebenso die Bekämpfung von Krankheiten auf dem Globus. Und irrten nicht die Schwarzmalerei von früher, die vor einer «Bevölkerungsexplosion» gewarnt hatten, vor einem «nuklearen Holocaust», vor dem «Peak Oil» – also dem baldigen Versiegen des Erdöls und damit des Treibstoffs des Kapitalismus? Oder vor den katastrophalen Folgen des Ozonlochs und des Waldsterbens, die dann doch nicht eintraten? Bedeutet das nicht, dass der erfindungsbegabte Mensch für fast alles eine Lösung findet, politisch und technologisch, auch für den Klimawandel?

Nur, die Vergangenheit ist keine Garantie für die Zukunft. Und die Menschheit ist gegen Regression nicht gefeit. So konstatiert etwa der «Democracy Report 2022», dass die Verbreitung der Demokratie auf dem Planeten wieder auf dem Stand von 1989 sei, die Erfolge der letzten 30 Jahre sind somit verpufft. 70 Prozent der Weltbevölkerung leben laut dem Bericht inzwischen in **Autokratien.** Und selbst Steven Pinker sieht in der ungezügelter Umweltzerstörung eine Gefährdung des bisher Erreichten.

Zudem betrifft der Zukunftspessimismus primär die westlichen Gesellschaften, die viel zu verlieren haben, während in anderen Teilen der Welt durchaus noch Aufbruchstimmung herrscht. Konsens und Motor im Westen war in den

vergangenen Jahrzehnten das Versprechen, dass es die eigenen Kinder einmal besser haben würden. «The best is yet to come» hiess noch Barack Obamas sinniger Wahlslogan seiner zweiten Präsidentschaft. Dieses Aufstiegsmodell ist nun infrage gestellt. Oder wie der deutsche Soziologe Andreas Reckwitz das Problem kürzlich in einem Essay beschrieb: «Ohne den Fortschrittsimperativ und das Fortschrittsversprechen, ohne die Vorstellung, dass die Zukunft besser sein wird als die Gegenwart, so wie auch die Gegenwart bereits besser ist als die Vergangenheit, kann die moderne Gesellschaft bis jetzt nicht existieren.»

Robustheit statt Resignation

Tatsächlich sind in den liberalen Demokratien allenthalben Verluste bei Wohlstand, Sicherheit und Lebensstil sichtbar oder werden zumindest so empfunden. Selbst in der reichen Schweiz geraten die **Staatsfinanzen** aus dem Lot. **Die Sozialsysteme kommen ebenso an ihre Grenzen wie die Infrastrukturen.** Der Mittelstand kann sich ohne Erbschaft kaum noch Wohneigentum leisten. Die Gletscher schmelzen, die Biodiversität nimmt ab. Flugreisen werden zum Mühsal und Sündenfall, Konsum wird zur moralischen Frage. Die Grossbank Credit Suisse muss von Golfstaaten gerettet werden. **Die Reaktionen der desillusionierten Bevölkerung reichen von Resignation oder Rückzug in die heile Kleinfamilie bis zum trotzigen Weitermachen wie bisher – solange man noch kann.** Kein Wunder, ist die Rückbesinnung auf die frivol-unbeschwerten 1990er Jahre derzeit gross, nicht nur in der Mode.

Auch die Politik muss umdenken. Hierzulande lautete bisher das Versprechen von der Sozialdemokratie bis zur SVP: Alles wird besser, alles wird mehr (nur über die Verteilung des «mehr» herrschte Dissens). **Allein die Puritaner der Grünen predigen schon lange Verzicht und «Degrowth». Doch soll das die einzige Lösung sein? Kann es nicht auch einen anderen Fortschritt geben, der sich stärker qualitativ statt quantitativ bemisst?**

Der Zukunftspessimismus bringt uns jedenfalls genauso wenig weiter wie ein naiver Zukunftsoptimismus, der davon ausgeht, die Weltprobleme würden sich dann schon irgendwie in Minne auflösen. Es muss gehandelt werden. Gefragt ist ein **Zukunftspragmatismus**, der die gegenwärtigen Probleme ernst nimmt und nach bestem Wissen und Gewissen Verbesserungen anstrebt, technologisch und politisch. Dass den Wissenschaften eine zentrale Rolle zukommt, ist unbestritten. Sie produzieren zwar auch keine Wahrheiten, aber sie sind die besten Annäherungen, die wir haben. **Und es braucht eine Alternative zum alten Fortschrittsversprechen, gerade im Wissen darum, dass die stabile Welt der letzten Jahrzehnte, in der es stets aufwärtsging, wohl untergegangen ist.**

Der Soziologe Reckwitz rät zu einer Strategie der Resilienz: «Wenn man nicht mehr ohne weiteres voranschreiten kann, dann gilt es, sich gegen die negativen Einschläge zu wappnen, eine institutionelle Widerstandsfähigkeit aufzubauen.» Sein Plädoyer für mehr Robustheit zielt in die richtige Richtung. **Es ist ein Realismus in unsicheren Zeiten. Aber er darf nicht zur konservativen Besitzstandswahrung verkommen.** Es kann in der Politik nicht nur darum gehen, mögliches Unheil zu verhindern, Risiken zu minimieren und Krisen auszuhalten. **Liberale Gesellschaften brauchen Innovation und Wagnis, um vorwärtszukommen.**

Nicht zuletzt, weil die Geschichte der Zukunft vor allem etwas lehrt: Es tritt selten das ein, was für unausweichlich gehalten wurde – im Guten wie im Schlechten.

2 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/philippe-d-iribarne-petits-entrepreneurs-enseignants-medecins-infirmieres-cadres-tous-se-sentent-declasses-20221202>

Philippe d'Iribarne: «Petits entrepreneurs, enseignants, médecins, infirmières, cadres, tous se sentent déclassés»

Par [Alexandre Devecchio](#)

Publié il y a 7 heures, mis à jour il y a 5 heures



Philippe d'Iribarne. *Jean-Luc Bertini pour le Figaro Magazine*

GRAND ENTRETIEN - Dans *Le Grand Déclassement*, le sociologue dissèque le rapport des Français au travail. S'il reconnaît que notre système social, ainsi que l'argent dépensé à profusion au temps du Covid, a favorisé une logique d'assistantat, la «grande démission» de nombreux Français est aussi, selon lui, le fait d'une véritable déchéance sociale, liée à l'évolution managériale du monde du travail.

LE FIGARO MAGAZINE. - La grande démission fait, selon vous, écho à une forme de déclassement. D'où vient le sentiment de déchéance de certains salariés?

Philippe D'IRIBARNE. - Deux facteurs se conjuguent. Pour une bonne partie des salariés, l'écart entre les diplômes qu'ils ont obtenus et le type d'emploi auquel il est possible d'accéder est en cause. Ainsi, il y a quelques décennies, un titulaire d'un master (bac + 5) devenait cadre sans problème, mais ce n'est plus le cas, spécialement pour les masters littéraires. L'écart entre le niveau du poste auquel ils peuvent accéder et ce qu'obtiennent les anciens élèves des grandes écoles se creuse. Dans la fonction publique, on voit des titulaires de diplômes, qui donneraient théoriquement droit à passer des concours de catégorie A mais qui n'ont aucune chance d'être reçus, se rabattre sur des concours de catégorie B ou même C. Or, en France, on est très sensible au rapport entre la position professionnelle et le diplôme obtenu. Quand la carrière n'est pas à la hauteur du diplôme, on se sent déclassé. Joue également, pour beaucoup, le sentiment d'être traité en «exécutant» alors qu'ils se considèrent comme capables d'avoir de vraies responsabilités. Ainsi, beaucoup de cadres autres que les cadres dirigeants trouvent que les décisions d'importance sont prises par les grands chefs et qu'ils n'ont plus guère de marge de manœuvre.

La question du sens au travail est au cœur de votre ouvrage. Comment expliquez-vous cette perte de sens?

Pour donner du sens à leur travail, les Français ont besoin d'y trouver une forme de grandeur. Ils aiment faire une œuvre, qui peut paraître modeste à ceux qui sont étrangers à leur métier, mais est **reconnue** par leurs pairs. Il peut s'agir d'imaginer un nouveau médicament, d'élever l'esprit de ses élèves, de concevoir un beau bouquet, ou de quoi que ce soit qui fasse appel à leur intelligence et à leur créativité. **Appliquer consciencieusement une routine n'est pas leur fort, même s'il s'agit d'accomplir une tâche utile, tâche qui suffit à donner du sens au travail dans bien d'autres pays.**

Or, dans l'entreprise d'aujourd'hui, beaucoup sont amenés à appliquer à la lettre, bêtement ont-ils envie de dire, des procédures standard. Ils ont souvent la conviction que suivre ces procédures ne permet pas de traiter intelligemment chaque situation particulière qu'ils rencontrent, qu'ils feraient beaucoup mieux s'ils étaient libres d'agir. Pour eux, l'expression «faire du chiffre» en rapport avec les objectifs qu'on leur a fixé et qui sont censés donner une juste mesure de ce qu'ils ont réalisé s'oppose à «faire un bon travail». Ce sentiment de perte de sens alimente un rapport strictement instrumental au travail.

Le triomphe de l'idéologie managériale à partir des années 1980 a-t-il représenté un tournant? Cette idéologie est-elle adaptée à la culture française? Est-elle mieux vécue dans les pays anglo-saxons?

À coup sûr, cette idéologie est en cause. Elle conduit à une dévalorisation de celui qui connaît son métier face au manager étranger au travail de ceux qu'il dirige, avec ses finesses, qui ne veut connaître que les procédures et les indicateurs de résultat. Les effets de cette évolution sont d'autant plus ravageurs que les progrès des outils informatiques, la généralisation des logiciels de contrôle, ont donné à ces managers d'un nouveau style un pouvoir beaucoup plus envahissant que celui du supérieur hiérarchique d'antan. **L'amour du métier s'en trouve blessé. La situation est très différente dans les pays anglo-saxons où cette idéologie managériale a pris corps.** L'image des relations d'autorité qui y fait référence est celle de rapports contractuels entre un client (le supérieur) qui passe commande et un fournisseur (le subordonné) qui s'organise librement pour répondre à cette commande et trouve normal que son client vérifie que ce qu'on lui livre y est conforme. **Du coup, le management par objectifs est vécu comme porteur d'un contrat clair.**

Les petits entrepreneurs sont souvent sous-traitants de grandes entreprises qui ne les considèrent guère. [...] De plus, ces entrepreneurs sont à la peine face à la multiplication des contraintes administratives

Philippe d'Iribarne

Selon vous, la question du travail est liée à la question du statut social. Est-ce un héritage de la Révolution française?

Du temps de l'Ancien Régime, la volonté d'être à la hauteur de son rang concernait déjà, au-delà de ceux qui servaient dans l'armée et les titulaires d'une charge, l'ensemble des «gens de métier». La Révolution française, loin de faire disparaître ce souci du rang, en a fait un bien commun de tous les Français. **Tout en s'attaquant à la prééminence du «sang», elle a magnifié une nouvelle aristocratie des «vertus» et des «talents», termes que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen met en avant.** Le monde du travail est un terrain privilégié de la mise en œuvre de ces qualités. Le XIX^e siècle a vu se développer **une «aristocratie ouvrière»** bien distincte des simples ouvriers «sans métier», destinés à devenir les O. S. La catégorie des cadres a pris forme dans les années 1930 en prenant comme modèle l'officier, lequel n'est au service ni d'un patron ni de clients, mais seulement de la patrie pour laquelle il est noble de se dévouer.

On critique souvent l'attachement français au statut comme pure défense de privilèges, mais il faut y voir aussi la volonté d'être à la hauteur d'une vision exigeante d'un métier. Cette manière d'envisager son devoir s'exprime bien dans la bouche de **François Mitterrand**: «*Mon mandat, c'est une noblesse, et je veux en être digne de la manière que je déciderai.*» L'honneur, affirme Montesquieu, ne conduit pas seulement au refus d'être traité d'une manière indigne de la position que l'on occupe dans la société mais aussi à l'exigence de se montrer digne de celle-ci. Ainsi, l'ouvrier professionnel considère que même s'il est confronté à une situation difficile, si son patron n'est pas à la hauteur, si ses collègues ont du mal à coopérer, cela n'est pas une source d'excuse pour mal faire son travail.

La crise du Covid a révélé le malaise des personnels hospitaliers. La fonction publique est-elle particulièrement touchée par ce grand déclassement?

La fonction publique est, depuis longtemps, soumise à une forte pression bureaucratique. **On a beaucoup comparé, à l'occasion de la crise du Covid, les hôpitaux français à leurs homologues allemands. La proportion de «bureaucrates» par rapport au personnel soignant est nettement plus forte en France.** Traditionnellement, les détenteurs d'un pouvoir administratif n'avaient qu'un pouvoir limité face aux membres de corps souvent prestigieux, tels les «grands patrons» à l'hôpital. **L'évolution des pratiques managériales a conduit à un fort transfert de pouvoir au profit de ces organes administratifs.** Dans la haute fonction publique, la volonté du pouvoir politique de briser progressivement les corps - à commencer de nos jours par le corps diplomatique et le corps préfectoral et avec l'intention de poursuivre - favorise une certaine domestication des hauts fonctionnaires, dont la carrière dépend plus encore d'une certaine complaisance, pour ne pas dire servilité, à l'égard du prince. On retrouve la domestication de la noblesse par Louis XIV.

Qu'en est-il des indépendants ou des petits entrepreneurs?

Les petits entrepreneurs sont souvent sous-traitants de grandes entreprises qui ne les considèrent guère. Certes, quelques-uns échappent à cette dépendance en ayant acquis une position forte dans un domaine très pointu sur le marché mondial, mais ils ne forment qu'une minorité. De plus, ces entrepreneurs sont à la peine face à la multiplication des contraintes administratives d'autant plus qu'ils manquent d'un personnel expert dans la gestion de celle-ci, spécialement en matière d'application du droit du travail. Les professions libérales se défendent bec et ongles avec des succès inégaux. Ainsi les médecins libéraux résistent à l'idée de subir des contraintes dans le choix de leur lieu d'installation et défendent mordicus le «paiement à l'acte», signe du fait qu'ils ne sont pas de simples employés de la Sécurité sociale. Pour eux aussi les situations sont très contrastées selon que la reconnaissance dont ils bénéficient les met plus ou moins en position de force.

Au-delà de la France, peut-on parler d'un «grand déclassé» de la classe moyenne occidentale comme l'affirme Christophe Guilluy?

Une grande partie des cadres, cadres moyens et même cadres supérieurs, qui font partie de cette classe moyenne, sont à la peine. Un fossé les sépare maintenant des cadres dirigeants, en termes de rémunération comme de responsabilités. Beaucoup sont privés d'une bonne part de leur pouvoir d'appréciation, tels les directeurs d'agences locales de banques en matière de décisions d'attribution de prêts, que des algorithmes prennent à leur place. Ils se sentent dévalorisés par rapport aux créateurs de start-up, voire aux vedettes du sport et du show-biz. Alors que la catégorie des cadres avait émergé, dans les années 1930, en affirmant sa différence par rapport à celle des employés, les cadres d'aujourd'hui tendent à devenir des employés comme les autres, seulement mieux rémunérés. Il est frappant de voir la désaffection actuelle envers les grandes entreprises de ceux qui sortent des grandes écoles les plus prestigieuses. Les enseignants, autre composante importante de la classe moyenne, sont eux aussi déclassés. Ils étaient vus comme des «maîtres», certes relativement peu payés par rapport à ceux qui, ayant fait des études comparables, travaillaient dans les entreprises, mais respectés par leurs élèves, les parents d'élèves et le corps social en général. C'est de moins en moins le cas. Les universitaires n'ont plus guère à former une élite mais sont voués à distribuer des connaissances élémentaires à des consommateurs aussi exigeants en matière d'obtention de diplômes que peu capables.

En France, où le système de redistribution et de protection social est généreux, n'y a-t-il pas une accoutumance de certains individus à ce que d'aucuns appellent l'assistanat? Cela peut-il aussi expliquer la grande démission?

L'opprobre qui s'attache à la condition d'assisté est mis en question. Cela est bien visible actuellement à gauche dans l'opposition entre d'un côté Fabien Roussel, qui affirme que celle-ci est attachée à la valeur du travail, et de l'autre Jean-Luc Mélenchon, et plus encore Sandrine Rousseau avec son «droit à la paresse». Le slogan de Mai 68 «ne pas perdre sa vie à la gagner» ou encore la dénonciation du «métro, boulot, dodo» qui longtemps n'ont guère été suivis de passages à l'acte, ont acquis du poids dans les esprits. Utiliser à son profit de manière astucieuse la législation existante, par exemple en alternant des périodes d'activité et des périodes de chômage dûment indemnisé, est moins vu comme

un manque condamnable d'esprit civique que comme une preuve de liberté d'esprit et d'intelligence stratégique. Celui qui agit ainsi ne se sent pas «assisté», ni même «exploiteur», mais seulement comme citoyen qui peut dire «c'est mon droit, c'est mon choix», modèle fort valorisé dans le monde contemporain.

La période du Covid et du confinement a-t-elle accentué cette tendance?

L'argent dépensé à profusion au temps du Covid a sans doute développé le sentiment qu'il est légitime d'avoir des revenus sans travailler. Cela a également été à la source d'une transformation des modes de vie, au-delà de la vie de travail. Les théâtres, les cinémas, les organisateurs de conférences se plaignent d'une baisse nette de fréquentation. Celle-ci laisse supposer que, contraints de rester chez eux pendant le Covid, beaucoup y ont pris goût. Ils plébiscitent une dose importante de télétravail et désertent les métiers qui obligent à être hors de chez soi aux moments où il paraît normal d'y être, le soir, le week-end. Les activités porteuses de telles exigences ont spécialement du mal à recruter. Cela durera-t-il? Cela dépendra, sans doute, de la capacité des entreprises à retrouver des modes d'organisation compatibles avec le sens du travail qui habite les Français.

2 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/economie/fraude-sociale-absenteisme-deli-res-culturels-notre-palmares-des-gaspillages-de-l-argent-public-20221202>

Fraude sociale, absentéisme, délires culturels... Notre palmarès des gaspillages de l'argent public

Par [Charles Jaigu](#)

Publié il y a 6 heures, mis à jour il y a 3 heures



L'épidémie d'endettement est mondiale, mais la France y tient l'un des premiers rôles, juste derrière les États-Unis qui, eux, peuvent se le permettre. *François LAFITE / Divergence.*

ENQUÊTE - Alors que l'État se félicite de sa politique du «quoi qu'il en coûte», le FMI vient de mettre en garde la France dont la dette continue de dériver dangereusement. En attendant une hypothétique réforme des retraites, l'association Contribuables associés nous prouve, chiffres et exemples à l'appui, que nous ne sommes pas sortis de la folie dépensière.

Sa majesté a bien voulu m'autoriser à remettre sous ses yeux l'engagement qu'elle a pris avec elle-même de me soutenir dans l'exécution des plans d'économie qui sont en tout temps, et aujourd'hui plus que jamais, d'une nécessité indispensable», écrit Turgot, le nouveau contrôleur général de la nation, à Louis XVI, le jour de sa prise de fonction, le 24 août 1774. Cette phrase bien connue des amateurs de lutte contre les déficits avait été lue lors des conclusions de la commission Attali dont Emmanuel Macron était le rapporteur. C'était en janvier 2008, Nicolas Sarkozy était président de la République, et pas plus en 2008 qu'au début du règne de Louis XVI on ne put redresser la barre des finances publiques. Turgot a échoué à redresser les comptes, et le mécontentement populaire s'est transformé en révolution face à un État perclus de dette et impuissant à lever plus d'impôts. L'une des maximes de Turgot dans son adresse au souverain était la suivante : «Point d'emprunts, parce que tout emprunt diminue toujours le revenu libre ; il nécessite au bout de quelque temps ou la banqueroute, ou l'augmentation d'impositions. Il ne faut, en temps de paix, se permettre d'emprunter que pour liquider des dettes anciennes, ou pour rembourser d'autres emprunts faits à un denier plus onéreux. »

Où sont les Turgot d'aujourd'hui ? Certainement pas au sommet de l'État. Emmanuel Macron n'est plus rapporteur de la commission Attali, il est président de la République, et encore plus dépensier que tous ses prédécesseurs. Aujourd'hui, l'esprit de Turgot s'est déplacé dans la partie très minoritaire de la société française qui a compris que la dette était un sujet vital. On le trouve par exemple chez les 350.000 membres et 34.000 donateurs de l'association des Contribuables associés, dont on se demande s'ils ne forment pas les troupes de réserve du parti politique dont la France a besoin. Les esprits chagrins diront que ces combats contre la bureaucratie, les impôts, le train de vie

de l'État fleurent bon le poujadisme. Eh bien, vive le poujadisme ! Dans le **discret Livre noir des gaspillages**, publié il y a quelques mois par l'association, on trouve une synthèse affûtée des - rapports de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes, augmentée des témoignages de contribuables pointilleux.

Plus il y a de fonctionnaires, plus la France déprime

C'est une œuvre de salubrité publique. Jean-Baptiste Leon, qui est directeur des publications, nous rappelle pour commencer une **promesse non tenue par Emmanuel Macron : supprimer 120.000 postes de fonctionnaires, dont 50.000 dans la fonction publique d'État**. *« Cinq ans plus tard, pour la seule année 2020, la fonction publique a grossi de 33.700 agents, selon l'Insee. Et que font les fonctionnaires quand ils croissent dans la mare de l'argent public ? Ils engendrent des normes et mènent des contrôles, bref ils suradministrent »*, écrit-il. Des exemples ? Il suffit de se baisser pour en attraper à pleines mains. Qu'il s'agisse de la bureaucratie des hôpitaux publics largement médiatisée depuis la pandémie, ou de celle qui cloue les fonctionnaires de police derrière un ordinateur. **La Cour des comptes le dit : le taux d'engagement des policiers sur le terrain a diminué de 40% en 2011 à moins de 37% en 2020, et ce malgré 21% d'augmentation de la masse salariale.**

La dette du monde s'élève à 360% du PIB mondial

Encore un exemple ? Celui du ministère de l'Agriculture, où *« 16.000 ronds-de-cuir répondent présent à l'appel – ils sont 900 en Allemagne – ce qui fait un fonctionnaire pour 20 exploitations »*. On comprend que les agriculteurs deviennent des victimes du formulaire Cerfa bien plus que du réchauffement climatique. Et en voici un dernier : le ministère de la Transition écologique, dont le budget atteint 50 milliards d'euros et salarie 51.000 fonctionnaires, répartis dans d'innombrables agences, qui se multiplient comme des champignons après la pluie.

Il faut dire que l'épidémie d'endettement est mondiale, mais la France y tient l'un des premiers rôles, juste derrière les États-Unis qui, eux, peuvent se le permettre. *« La fausse philosophie de l'endettement a non seulement été validée par les banquiers centraux du monde entier, mais encouragée par eux. La décision américaine de laisser flotter les monnaies en 1971 a eu des conséquences lamentables car elle dispensait les États de suivre une discipline budgétaire, et détournait l'argent des investissements productifs »*, nous dit par **exemple l'ancien patron de la Banque de France, Jacques de Larosière**, qui développe ce point de vue dans *En finir avec le règne de l'illusion financière* (Odile Jacob). **Il estime que ses homologues à Francfort auraient dû augmenter les taux d'intérêt pour tuer dans l'œuf la tentation de l'argent magique. Trop tard ! «La dette de la planète a atteint 300 trillions de dollars, soit 360% du PIB mondial (85 trillions). Ce qui constitue un record absolu en temps de paix. En 1970, la dette globale s'élevait à 100% du PIB. »** Autant dire qu'il faut s'attendre au pire, et pas seulement en France.

Est-ce une raison pour louer le laxisme budgétaire et la dépense débridée ? On pourrait comprendre les thuriféraires de ce populisme étatiste si la préférence pour la dette rendait la France plus heureuse. Mais il n'en est rien. Les sondages indiquent d'année en année que les Français sont les champions du **pessimisme** et qu'ils cultivent mieux que d'autres le sentiment d'être une nation sur le déclin. Il faut dire que pendant des années, la gabegie d'une fonction publique pléthorique et des aides sociales toujours plus généreuses a été encouragée par des emprunts d'argent bon marché – les fameux taux d'intérêt bas dont nous parlions plus haut. Il était bien difficile de résister à la tentation. Les responsables politiques se jetèrent sur cette aubaine qui leur permettait d'éviter les réformes de structures impopulaires. Mieux valait la potion magique de la dette que la potion amère de la réforme.

La pandémie n'a fait qu'augmenter le mal. Depuis deux ans, l'État se félicite de sa politique du « **quoi qu'il en coûte** », et se targue d'avoir réussi à doper la croissance. *«On perd 7,9% de PIB en 2020, et en 2021, on en gagne 7%. Mais cette croissance du PIB de 2021 a été subventionnée par 130 milliards de PGE (prêt garanti par l'État)»*, note la patronne de l'Ifrap, Agnès Verdier-Molinié. Qu'on ne se leurre pas. **Le « quoi qu'il en coûte » n'a pas seulement été payé par l'endettement public, mais aussi par la hausse des impôts, dont le niveau n'aura jamais été aussi élevé depuis les débuts de la V^e République. « Ils sont plus hauts qu'en 2015, après les hausses du quinquennat Hollande », nous apprend Agnès Verdier-Molinié.**

Retraites, chômage, glande

Car si certaines taxes ont été supprimées ou plafonnées (taxe d'habitation, impôt sur les dividendes), d'autres ont été augmentées (taxe foncière) ou inventées (taxes environnementales, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). Ce bilan budgétaire, dont Bruno Le Maire et Emmanuel Macron se félicitent, nous aura mis en contradiction avec la politique de lutte contre l'inflation qui a toujours été le principal objectif des gouvernements depuis trente ans. Et là encore, pas question de remonter les taux d'intérêt pour la juguler. *«Les autorités ont peur de déclencher une crise de la dette et une récession massive, et elles cherchent aussi à diluer la dette grâce à l'inflation»*, commente Agnès Verdier-Molinié. À ce train-là, les amis de Turgot n'ont aucune chance d'être écoutés. *«La charge de la dette est à 30 milliards d'euros par an ; nous prévoyons qu'elle sera de 90 milliards en 2027. Ce sera alors le premier poste budgétaire de l'État»*, ajoute-t-elle.

Il y aurait différents moyens de contrer cette dérive. Le principal est la réforme des retraites, qui coûte 300 milliards d'euros par an. Emmanuel Macron vient de faire savoir qu'il entendait tenir bon sur l'âge de départ à 65 ans, ce qui est une bonne chose. Mais les concessions annoncées par le gouvernement sur les petites retraites vont considérablement en affaiblir la portée. De même, la réforme votée de l'assurance-chômage est bonne sur le principe, mais la réduction de la durée d'indemnisation est soumise à des conditions si difficiles à réunir que sa portée reste théorique. **À ces deux postes, qui pèsent déjà lourd, s'ajoute celui des aides sociales, évalué par l'Ifrap à 120 milliards d'euros. Rappelons le peu d'heures travaillées en France. L'Ifrap a calculé que la France perdait 100 milliards de revenus par an par la combinaison des dispositions légales qui tuent la valeur travail : 35 heures, congés payés, entrée tardive et sortie trop rapide du marché du travail. L'histoire aurait été bien différente si la France s'était contentée de maintenir la retraite à 65 ans telle qu'elle existait en 1980, et la durée de travail hebdomadaire à 40 heures. Mais il fallait « changer la vie ». Le prix en aura été un État surendetté, une industrie entravée par des impôts de production, un chômage endémique.**

Audit après audit... on ne fait rien

On ne peut donc pas s'étonner de l'alerte émise par le FMI il y a dix jours. L'organisme chargé d'assurer la stabilité monétaire au niveau mondial prévoit en effet une croissance de la dette française de 112 % à 118 % du PIB en 2027. La France restera-t-elle encore à l'abri des sanctions venues des marchés ? **«Ce qui a eu lieu en Grande-Bretagne est une alerte. Le niveau de l'endettement anglais est de 90 % du PIB, et pourtant les marchés ont contraint la première ministre à la démission : il suffit d'une situation limite pour que les marchés se durcissent très vite contre la France»**, fait observer l'économiste Philippe Trainar, professeur à la Cnam et corédacteur de la revue *Commentaire*.

Les meilleurs spécialistes de finances publiques dans ce pays ont baissé les bras depuis longtemps. Il y a ceux qui voient le problème dans la très longue durée, comme Jacques de Larosière, cité plus haut. Il y a ceux qui ont vu l'effet pervers inattendu de l'entrée dans la zone euro. **Les partisans de la dette bataillaient contre l'euro et les critères de Maastricht, mais ils n'avaient pas prévu que la**

France allait se servir de l'euro non pas pour réduire la dette mais pour l'augmenter sans être sanctionnée, grâce à une monnaie commune garantie par l'Allemagne. *«La contrainte externe avait joué son rôle en 1983 pour stopper la dérive dépensière du gouvernement socialiste et la difficile discipline budgétaire qui avait plus ou moins tenu jusqu'à l'entrée dans l'euro, mais cette discipline s'est finalement desserrée une fois à l'abri de la zone euro* », observe Gilles Carrez, ancien président LR de la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Retournement inattendu ! La fameuse interdiction d'endettement au-delà de 3% du PIB est peu à peu devenue, après la crise de 2008, un épouvantail qui ne faisait plus peur à personne.

Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir été prévenus. Jamais l'effort d'audit et d'alerte n'a été aussi important. *«Dans les années 1970, la Cour des comptes ne faisait pas de rapport sur la dette, mais sur l'exécution du budget de l'État. Ce sont les fameux critères de Maastricht qui ont contraint la Cour des comptes à une révolution comptable. Cela n'a pas été sans mal. Bercy ne nous donnait pas toujours les informations dont nous avons besoin* », se souvient François Ecalte, ancien auditeur de la Cour des comptes et animateur de l'un des meilleurs sites web sur le sujet (Fipeco.fr).

Pour quelle raison la connaissance de plus en plus fine de la réalité des comptes n'a-t-elle pas modifié notre tendance à la dérive des déficits ? Sans doute parce qu'il y a toujours un expert pour dire que ce n'est pas grave. Sans doute aussi parce que les détenteurs de la dette française ont évité jusqu'à maintenant de ne pas faire vivre à la France ce qu'ils ont imposé à la Grèce en 2010 à l'Italie en 2011, ou à l'Angleterre cette année. **Mais rien ne la met à l'abri pour toujours.** Pas plus la zone euro, que sa réputation de savoir lever l'impôt mieux qu'aucun autre. C'est pourquoi les chasseurs de gabegie servent l'intérêt général. Leur inventaire des gâchis d'argent public ressemble à un musée du facteur Cheval, où toutes les vilenies de l'État obèse se retrouvent alignées les unes à côté des autres, avec leurs ridicules et leurs suffisances.

Hit-parade de la gabegie

Il y a de tout dans la République des fonctionnaires, du plus pittoresque au plus grandiose. Au chapitre du pittoresque, il y a ce TER de 25 kilomètres voulu par la région Aquitaine pour 102 millions d'euros entre Oloron-Sainte-Marie et Bedous, une ligne notoirement peu fréquentée, ou le futur CHU de Nantes dont le coût du chantier a bondi de 250 millions à 1,2 milliard d'euros. On peut citer le fiasco de l'informatisation du système de paye des fonctionnaires en 2010, l'abandon du logiciel Scribe de rédaction des plaintes dans la police nationale, l'échec du projet Louvois de gestion de la solde des militaires. Ou encore cette remarque faite par Jean-Louis Borloo lors d'une conversation avec Christophe Béchu dans le magazine *Horizon* du microparti Renaissance : *« Nous avons engagé 100 millions d'euros pour faire le diagnostic préalable des bâtiments d'État pour la rénovation énergétique, mais en l'absence de suivi, le résultat : zéro. »*

35 heures, décentralisation

Mais ces ratés ne sont rien au regard de choix politiques faits depuis quarante ans. Le programme commun de François Mitterrand, la réforme des 35 heures de Lionel Jospin, la fusion des régions de François Hollande ont été des catastrophes. Et la droite aussi, même si son surmoi de fourmi est plus fort. Un exemple : la création de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (Hadopi) a été voulue par Nicolas Sarkozy. On ne peut pas dire qu'elle ait été très efficace. *«Entre 2011 et 2019, notent les Contribuables associés, le montant total des amendes prononcées a été de 87.000 euros quand ses frais de fonctionnement (47 agents en 2019) s'élevaient à 82 millions d'euros sur la même période, soit 943 euros de dépenses pour un euro empoché. Hadopi aura coûté près d'un milliard d'euros en treize ans pour presque rien.*

Le 1^{er} janvier 2022, cette haute autorité a fusionné avec le CSA pour constituer un nouveau "gendarme des contenus", l'Arcom. »

Dans la catégorie des fausses bonnes idées, on peut citer le regroupement des communes et la fusion des exécutifs régionaux. L'Institut des politiques publiques (IPP) l'a analysé en 2021. Il en ressort un triste bilan. La fusion des communes entraîne le recrutement de nouveaux agents, l'ajustement des salaires sur le mieux disant, et l'augmentation de la fiscalité. L'IPP note que les communes forcées de rejoindre une intercommunalité ont affiché une augmentation annuelle de 14,5% des ressources fiscales disponibles par habitant.

Le mauvais exemple de la région Occitanie

Si une partie de ces ressources provient des dotations supplémentaires accordées par le gouvernement, l'étude relève que l'intercommunalité génère des recettes d'impôts supplémentaires à cause d'une diminution de la concurrence fiscale entre les localités. Et le tableau n'est pas meilleur à l'échelon supérieur. Le cas de la région Occitanie a été montré du doigt par la presse locale et les chambres régionales : son budget a augmenté de 45% depuis la fusion entre Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, générant des frais de déplacements astronomiques, et un nouvel empilement de structures.

Tout cela ne rend pas Alain Lambert très optimiste. Il est l'actuel président du Conseil national d'évaluation des normes, et il bataille pour leur simplification. *« Je dois dire que c'est sans aucun résultat, ou presque »*, nous dit-il. Qu'il soit rassuré, François Bayrou est à la tête d'un nouveau Haut-Commissariat au plandont le coût – 15 millions d'euros – a donné lieu à quelques notes indigestes. Mais Alain Lambert est aussi le cocréateur en 2001, avec le socialiste Didier Migaud, de la loi organique relative aux lois de finances (Lolf) qui a été longtemps célébrée car elle contraignait le législateur à évaluer les lois en fonction de leur coût budgétaire. Las ! Il estime qu'elle a été dénaturée : *« Le contrôle se fait a posteriori, et non a priori, ce qui ne sert plus à rien »*, nous dit-il.

Mais pouvait-il en être autrement ? Quand l'Administration a trop de pouvoir, ce n'est pas d'elle qu'il faut attendre qu'elle limite son pouvoir. En 2007, Nicolas Sarkozy avait annoncé que le Parlement se doterait d'un office d'évaluation et de contrôle à la disposition des élus pour leur donner non - seulement le pouvoir de contrôler la légalité des comptes de la nation, ce que faisait déjà fort bien la Cour des comptes, mais aussi le pouvoir de juger de l'opportunité des dépenses faites par les administrations. Hélas, la Cour des comptes a bataillé contre cette excellente idée. Et le gouvernement n'a pas voulu la contrarier. Philippe Séguin en était le respecté patron et elle allait célébrer son bicentenaire en 2008.

Louis XIV et puis c'est tout

Ce fut une erreur. Les gouvernements étant éphémères, les administrations ne les écoutent que d'une oreille. Le seul contre-pouvoir à leur expansion devrait être le Parlement lui-même. L'ex-député LR François Cornut-Gentile plaide depuis longtemps pour que le Parlement renforce ses moyens d'interpellation des administrations (*Savoir pour pouvoir*, Gallimard). Autant dire qu'il a crié dans le désert. *« Au pays de Montesquieu, on méprise le travail parlementaire »*, résume Agnès Verdier-Molinié. Sans doute parce que le pays de Montesquieu est aussi celui de Louis XIV. ***« C'est malheureusement consubstantiel à la France : quels que soient les gouvernements de droite ou de gauche, ils sont le plus souvent emportés par la dette avec l'assentiment de nombreux économistes et d'une large partie de l'opinion »***, nous disait l'ancien patron de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet. Il semblait, lui aussi, se résigner à cette passion française pour la dette, en se tournant vers l'histoire longue : ***« La légitimité du pouvoir central depuis les Capétiens ne vient pas de l'appartenance à la même tribu ou***

la même langue que ses sujets, mais de sa promesse de protection. Dans les grandes crises, le réflexe de l'État est de privilégier la protection. » C'est donc aux Français de comprendre que la protection, c'est bien, mais la protection intelligente, c'est mieux.

L'inarrêtable fraude sociale

Ce n'est plus un simple refrain électoral, et c'est bien plus qu'un serpent de mer. Mais rien n'y fait et les promesses n'y changent rien.

Il y a la version optimiste, celle de la Cour des comptes qui, dans un rapport rendu en 2020, estime que la fraude aux prestations sociales représente environ 1 milliard d'euros par an. Et puis, la version de Charles Prats, ancien magistrat de la Délégation nationale à la lutte contre la fraude (DNLF), qui la chiffre à près de 52 milliards d'euros annuels. **Le comptage de la Cour des comptes porte seulement sur les fraudes détectées alors que celui du magistrat chiffre la fraude « subie ».** **Le montant de cette fraude est volontairement sous-estimé : l'Administration, à commencer par la sécu, les syndicats, des parlementaires et la plupart des médias affirment que les malversations sont anecdotiques et que les combattre revient à martyriser les pauvres.** À part la Caisse nationale des allocations familiales (255 millions d'euros récupérés en 2020), les autres branches de la sécu (maladie, vieillesse, chômage) traînent les pieds quand il s'agit de pointer les bidouillages dont elles sont victimes.

Résultat, « l'impact des contrôles réalisés demeure faible », admet la Cour des comptes. Le nombre de cartes Vitale frauduleuses, essentiellement localisées à l'étranger, approche les 5,3 millions. D'après Charles Prats, **73,7 millions de personnes bénéficient de prestations sociales dans un pays qui compte 67 millions d'habitants.** Parmi ces pillards, on trouve des Français nés à l'étranger et à qui l'Administration a attribué un numéro de Sécurité sociale sur la base de faux documents. Par exemple, ces 252 assurés sociaux âgés de 128 ans, ce ministre des Affaires étrangères d'un pays de l'hémisphère Sud qui a touché le RSA et la CMU durant dix ans. L'assurance-vieillesse est la plus fraudée à travers des décès non déclarés, de faux trimestres travaillés, les identités bidon de personnes nées à l'étranger, mais il y a aussi les allocations-chômage basées sur des revenus fictifs, qui sont versées à des personnes résidant hors de nos frontières. Et que dire des fraudes détectées sur la prime d'activité, les aides au logement justifiées par de fausses attestations de résidence ou encore des arnaques au RSA... Les fraudeurs utilisent toutes les ficelles imaginables. Déclarations factices de parents isolés permettant de toucher un RSA majoré, création de fausses identités pour cumuler l'obtention de plusieurs RSA. Selon la Cnaf, près de sept fraudeurs sur dix font une fausse déclaration à l'organisme ou mentent par omission sur leur situation personnelle ou professionnelle.

Les conseillers ne sont pas les payeurs

La polémique soulevée par le Sénat avant l'été sur les cabinets de conseil du gouvernement n'est que la partie émergée de l'iceberg.

Manque de lisibilité, manie du « consulting », projets surdimensionnés, la Cour des comptes a épinglé il y a déjà un an une liste de gaspillages locaux au format XXL. Le gisement est profond : selon les données de la comptabilité nationale, les collectivités locales représentaient 50,5% des investissements publics en

2020, dont 34,3% pour le seul bloc communal. Certains élus privilégient le tape-à-l'œil alors que des équipements essentiels (ponts, réseaux d'eau, etc.) se dégradent ou tombent en ruine. Centres aquatiques, stades démesurés, parkings publics inutiles, bibliothèques vides, l'inventaire des projets mal préparés et mal menés n'en finit pas. Parmi les gaspillages listés par les sages de la Rue Cambon, on note d'abord un recours frénétique aux consultants de tout bord. Au mois d'octobre 2021, un rapport de l'Observatoire de l'éthique publique soulignait le poids des « contractuels » dans la dérive financière du gouvernement Castex, le plus cher de la V^e République. Mêmes causes, mêmes effets au

niveau local : au lieu de s'appuyer sur les compétences de leurs administrations, les élus recourent à une externalisation généralisée. Des appels du pied, des appels à l'aide qui jouent pour tous les projets d'investissement, quelle que soit la taille des collectivités. Les résultats ne sont pas forcément à la hauteur des honoraires, et de nombreuses mairies s'y sont laissé prendre. Citons l'exemple du centre nautique de Châteauroux, où le recours massif à des assistants externes a débouché sur un projet pharaonique : 2000 m² d'espace de loisirs, incluant pataugeoire, bassin ludique, espace sportif, espace extérieur et espace bien-être avec hammam et saunas.

La construction du complexe Balsan'éo (350 places en gradins) a duré trois ans et la facture est passée d'une estimation initiale de 29,8 millions à un montant final de 47 millions d'euros. La chambre régionale des comptes a sobrement jugé ce « *coût très substantiel* ».

Projets mégalos, microrecettes

La Cour des comptes et les chambres régionales ne cessent de pointer les dérives des projets locaux mal calibrés.

Comme dans *Le Grand Bain*, on verra bientôt des équipes de natation synchronisée sortir de tous les coins de France, tant les édiles voient grand en matière de piscines. « *Ces nouveaux équipements, dont la localisation est de plus en plus décorrélée de la domiciliation des usagers, sont susceptibles de mettre en péril les équilibres financiers des collectivités* », avertit la Cour des comptes.

Un autre exemple ? Le centre aquatique du Libournais (35 000 m²), baptisé La Calinésie : bassin à huit couloirs, bassin d'échauffement-récupération, gradins de 500 places, salle de contrôle antidopage. Le centre a été calibré pour répondre aux normes des compétitions internationales, alors qu'il n'attire qu'une clientèle locale. Coût pour les contribuables de la communauté d'agglomération du Libournais : 39,4 millions d'euros – le projet était estimé à 28,7 millions d'euros en 2016.

Ces 10 gaspillages hallucinants d'argent public qui ont coûté cher aux contribuables

Mais il ne faut pas oublier les « classiques » de la dépense publique : le stade de foot géant, comme celui de Valenciennes, de 25 172 places assises (dont 16 loges) et flanqué de deux écrans géants de 48 m². En onze ans, il n'a jamais atteint un taux de remplissage permettant d'amortir son prix de 75 millions d'euros.

Enfin, citons la médiathèque construite à Condé-sur-l'Escaut (Nord) en 2014. Coût : 4,7 millions d'euros ; elle accueille seulement 643 lecteurs... Quant au parking de Niort, sa construction a coûté 14 millions d'euros alors que la ville en était déjà bien pourvue. Les 500 places ne trouvent jamais preneurs, les emplacements sont vides, et les recettes insuffisantes. Chaque année, Niort est forcée d'appeler le contribuable à la rescousse en affectant 700.000 euros par an sur son budget principal pour combler ce manque à gagner.

Le spectacle vivant plutôt que les livres ou les vieilles pierres

Dans le budget du ministère de la Culture, les subventions accordées aux spectacles en tout genre se taillent la part du lion. Qu'en dirait André Malraux ?

Le spectacle vivant a eu la vie dure pendant l'épidémie de Covid et il n'a pas été défendu par le ministère de la Culture, qui aurait pu se battre bien mieux pour maintenir les salles ouvertes en respectant les gestes barrières. Mais, en temps normal, il est l'enfant chéri. **Le budget 2022 du ministère de la Culture a progressé de 8,2 %. Un joli coup de pouce, pour un montant total de 4,083 milliards d'euros (hors audiovisuel public). Où va cet argent ? Réponse sans appel : des centaines de millions d'euros sont injectés dans « le spectacle vivant ».** La Cour des comptes invite le ministère de la Culture à se recentrer sur un nombre limité de missions. En quarante ans, **la**

distribution ininterrompue de subventions a provoqué la multiplication de spectacles et d'artistes, tous dépendants des mannes ministérielles. Tout cela a conduit à « *une offre surabondante, donc à un déséquilibre entre création et diffusion* », observe la Cour, en déplorant que le ministère ne se soit pas interrogé sur l'utilité de ce saupoudrage, ruineux pour le contribuable. **Les aides massives distribuées par les 9400 agents du ministère sont d'autant moins nécessaires que celui-ci n'est plus le seul pourvoyeur d'argent frais : les collectivités territoriales représentent désormais une source de financement trois fois supérieure à celle du ministère.** En outre, régions et départements utilisent différents dispositifs pour aider le spectacle vivant : mise à disposition gratuite de dépendances domaniales, aides à l'immobilier, exonérations de loyers, etc. La Cour des comptes pointe du doigt le jeu de chaises musicales joué en permanence Rue de Valois comme l'une des causes du problème. Depuis 2007, huit ministres s'y sont succédé et autant, sinon plus, de directeurs de cabinet et de secrétaires généraux. De quoi transformer l'action du ministère d'André Malraux en politique de Gribouille.

Chèque en blanc pour la transition verte

Déjà 150 milliards versés dans les énergies renouvelables au détriment du nucléaire, mais il y a le reste : voiture électrique, habitat, agriculture...

La surenchère écologique coûte cher aux contribuables. En juin 2021, deux économistes, Jean Tirole (prix Nobel 2014) et Olivier Blanchard, ont remis à l'Élysée un rapport appelant l'État à rationaliser les sommes investies, dont les 30 milliards d'euros que le plan de relance consacre à la « *transition écologique* ». **Ils insistent pour que les subventions soient soumises à une stricte évaluation de leur coût/efficacité. Les 11,5 milliards que l'État va consacrer à la mobilité verte démontrent que ces préconisations sont restées lettre morte.** Grâce à un bonus et à une prime de conversion dont le total peut représenter jusqu'à 11.000 euros pour un particulier (jusqu'à 30 000 euros pour un bus/car et 50.000 euros pour un poids lourd), le gouvernement encourage les Français à acheter des voitures électriques réputées moins polluantes. Or la fabrication de ces véhicules et leur recyclage sont plus nuisibles pour l'environnement que les traditionnels modèles thermiques pourtant condamnés à disparaître à l'horizon 2035. Selon l'agence suédoise pour la recherche et l'environnement, une batterie lithium-ion de 30 kWh générerait environ 5 tonnes de CO₂, celle d'une Tesla dépassant les 17 tonnes. À cette pollution industrielle s'ajoutent les dégâts provoqués par l'extraction des métaux nécessaires à la fabrication des batteries, dont celle du lithium, très énergivore en eau, qui provoque la pollution des sols et le piratage des sources. D'après *National Geographic*, cette ruée vers les métaux rares menace même le salar d'Uyuni bolivien, le plus grand désert de sel au monde. À cette empreinte carbone native s'ajoute le recyclage des batteries. Contrairement au cobalt, utilisé pour les cathodes des piles, le lithium est peu recyclé, bien que chaque véhicule électrique en contienne de 3 à 5 kilos. Dans le meilleur des cas, les batteries lithium-ion seraient recyclées à 50% contre 65% pour les batteries plomb-acide montées sur les voitures à moteur thermique. Enfin, le plan de relance a notamment rehaussé le budget consacré à MaPrimeRénov', distribuée par l'Agence nationale de l'habitat, soit entre 390 millions et 600 millions, selon le nombre de demandes. Le coût/efficacité de cette distribution a été évalué à la louche : les effets des travaux soutenus par cette prime sur la baisse de consommation énergétique des ménages (1,7 TWh par an) ont été estimés de façon théorique. En d'autres termes, l'État paie pour voir, mais le gain énergétique réel obtenu ne pourra être évalué qu'après la livraison des travaux.

Absentéisme : La pédagogie par l'exemple

La faible productivité de la fonction publique touche tous les secteurs, mais l'Éducation nationale reste le mammoth le plus onéreux et le moins efficace.

L'absentéisme dans la fonction publique est un sujet presque tabou. Celui des professeurs dans l'Éducation nationale, plus encore. On déplore leur démotivation, on absout leurs absences pour cause de déprime, fatigue, « burn-out ». Qu'en est-il vraiment ? Une grande part des absences « *provient du fonctionnement même de l'Éducation nationale* », constate la Cour des comptes dans son rapport de décembre 2021 sur la gestion des absences des enseignants. Fermeture avancée des établissements pour cause d'examens, jurys d'examens, sorties et voyages scolaires facultatifs, mais surtout formation continue, dont l'importance n'a cessé de croître : ces carences structurelles représentent les deux tiers des absences, contre un tiers qui sont liées à des problèmes de santé ou familiaux. Parmi elles, on constate que 20% des absences courtes des professeurs des écoles ne sont pas compensées. Dans le secondaire, sur 2,5 millions d'heures d'absence de courte durée, seules 500.000 ont pu être assurées par un remplaçant. Le temps de travail annuel des enseignants varie de 540 à 972 heures, là où le fonctionnaire lambda doit effectuer 1607 heures. Déjà échaudés par la crise sanitaire qui n'a pas amélioré les choses, certains contribuables en viennent, selon la Cour des comptes, à « *engager la responsabilité de l'État devant les tribunaux pour défaut de continuité du service public de l'Éducation* ». Le coût total des absences pour le contribuable s'élève à 4 milliards d'euros par an au total. Il faut oser le dire et le répéter, comme l'a déjà relevé l'Ifrap à plusieurs reprises : « *Si le service public de l'Éducation avait les mêmes salaires et les mêmes régimes de retraite que le privé sous contrat, on économiserait 29 milliards d'euros.* » Et pourtant, les études récentes montrent que seulement 61% des élèves en classe de sixième savent lire et compter correctement, contre 71% dans le privé.

2 décembre (Le Figaro)

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/crise-energetique-la-france-en-berne-20221201>

Crise énergétique: «La France en berne»

Par Le Figaro

Publié hier à 20:06, mis à jour hier à 20:11

L'éditorial du *Figaro*, par Yves Thréard.

Décidément, on n'arrête pas le progrès! Cette formule pleine d'ironie va comme un gant à notre époque. Qui aurait cru qu'au XXI^e siècle la France serait mise à l'arrêt par une pandémie puis plongée dans le noir, faute d'énergie? C'est pourtant la réalité. **On croyait avoir le meilleur système de santé au monde et on a vu qu'il pouvait être vite débordé. On pensait aussi que notre indépendance électrique était garantie grâce à notre industrie nucléaire et on se rend compte qu'il n'en est rien.**

Le sabotage planifié de notre production électrique

À l'instar d'un pays pauvre, la sixième puissance économique mondiale a manqué de masques et s'apprête désormais à vivre au rythme des coupures de courant. S'il fait très froid cet hiver, il faut s'attendre à devoir se passer d'école, de trains, de téléphone pendant quelques heures... Sans parler, bien sûr, de la lumière et du chauffage. Pour faire face, le port du col roulé et de la doudoune est recommandé par les autorités. La probabilité est telle que les préfets viennent de recevoir une circulaire de la première ministre pour leur donner le mode d'emploi des rationnements. Très actifs lors de la crise sanitaire, les cabinets de conseil ont-ils été sollicités pour gérer notre misère énergétique et nous préparer à un Noël austère?

Cette pénurie qui se profile est révoltante. Elle en dit beaucoup sur l'état de notre pays. Ses causes ne sont qu'en partie dues aux tensions nées de la guerre en Ukraine. Elles sont aussi, et surtout, à chercher dans les politiques menées par nos gouvernements successifs. **Depuis des années, la production électrique française est la cible d'un sabotage planifié. Sous la pression intimidante d'un écologisme de combat et pour des raisons bassement électoralistes, notre appareil nucléaire, à la pointe du progrès dans les années 1980, a été négligé.** Résultat, seule la moitié de notre cinquantaine de réacteurs fonctionne à ce jour. On ne forme plus d'ingénieurs pour les entretenir et on s'approvisionne, à prix fort, chez nos voisins. La France est en berne: cette crise énergétique en apporte une nouvelle preuve.

2 décembre (FAZ)

<https://www.faz.net/aktuell/feuilleton/debatten/ist-toxische-weiblichkeit-gefaehrlich-fuer-maenner-oder-frauen-18491604.html?premium>

TOXISCHE WEIBLICHKEIT:

Gefährlich für Männer oder Frauen?

VON SILKE WEBER

-AKTUALISIERT AM 01.12.2022-05:54



Bedeutet „toxische Weiblichkeit“ wirklich nur, dass Männer genauso Frauen zum Opfer fallen wie umgekehrt? Über eine Verhaltensweise, die Frauen in enge, unbequeme Rollen presst – wie Sexismus.

Alle reden von toxischer Männlichkeit – diesem weitverbreiteten Phänomen, das erst in den vergangenen Jahren einen eigenen Namen bekommen hat: Es geht um Männer, die breitbeinig in U-Bahnen und Chefetagen sitzen. Um Männer, die nicht weinen, die dominieren und kontrollieren wollen. Um Männer mit einer – auch gegen sich selbst – rücksichtslosen und missbräuchlichen Natur.

Quasi als direktes Pendant dazu taucht verstärkt der englische Ausdruck „toxic femininity“ auf. Das Internet ist voll davon, und von dort schwappt er auch in den deutschen Sprachgebrauch. Aber was ist das unterstellte toxische Element an Weiblichkeit?

Die Kardashians, Meghan Markle oder Amber Heard wurden etwa als toxisch beschrieben. „The toxic femininity of the Kardashian clan“ titelte zum Beispiel die „Los Angeles Times“. In dem Artikel wird unter anderem auf die übertriebene Weiblichkeit und das unrealistische Körperbild von Kim Kardashian verwiesen.

Und Amber Heard, die zuletzt wegen des Verleumdungsprozesses mit dem Schauspieler Johnny Depp wochenlang in den Schlagzeilen war, musste sich auf Twitter und sonst wo anhören, toxisch zu sein, und gilt manchen als die Verkörperung einer Frau, die lügt, heult und betrügt, die sich zum Opfer stilisiert und dabei alle an der Nase herumführt.

Für andere zeigt sich das giftige Element an Weiblichkeit, wenn Frauen verschärft mit Frauen konkurrieren, sie kleiner machen, statt sich zu solidarisieren. Man denke an den Film „Mean Girls“: Darin navigiert sich eine Teenagerin durch die strenge Hackordnung einer amerikanischen Highschool. Beim Versuch, in der sozialen Hierarchie aufzusteigen, stößt sie auf die Plastics, ein Mädeltrio, das von einem besonders gemeinen Mädchen angeführt wird und alle anderen, insbesondere das neue hübschere Mädchen, unterdrückt.

In einen Kreislauf gezwungen

Die US-amerikanische Bloggerin Tavi Gevinson prägte dafür auch den Begriff „Girl Hate“. Erfüllt eine Frau bestimmte Rollenbilder und männliche Erwartungen scheinbar besser, verurteilen sich die anderen Frauen selbst für ihre „Unzulänglichkeiten“, was in Missgunst und Neid umschlägt und eben in den Drang, diese Frau kleiner zu machen. Das Mean Girl ist eine weitverbreitetes Bild: Courtney Shane aus der Teenagerkomödie „Der zuckersüße Tod“ oder Kathryn Merteuil aus „Cruel Intentions“, deren Intriganz sich mit jedem James-Bond-Bösewicht messen kann, sind typische Mean Girls. Doch im echten Leben findet man diese Verfechterinnen des Patriarchats auch, die sich unter dem gesellschaftlichen Rollendruck gegenseitig schaden und dabei jeden Fortschritt für Frauen verhindern. Sie sind es zwar gewohnt, untereinander scharf zu konkurrieren, aber sie scheuen die direkte Konkurrenz zu den meist mächtigeren Männern, sodass sie die Chancen auf sozialen Aufstieg der Frauen beschneiden.

Die Arbeitspsychologin Nancy Doyle argumentiert in einem Gastbeitrag für „Forbes“, dass jede überspannte Eigenschaft am Arbeitsplatz toxisch sein kann, dass also Frauen, die sogenannte weibliche Eigenschaften wie etwa passive Aggressivität oder ein Auftreten als überfürsorgliche Mutter bei der Arbeit übertreiben, ebenfalls schädlich für andere sein können. Doyle sieht ein Dilemma: Wenn Frauen etwa sehr direkt oder etwas aggressiver auftreten und damit aus ihren zugewiesenen, erwarteten oder unterstellten Rollen ausbrechen, werden sie oft sofort von ihrer Umgebung sanktioniert. Wenn Männer dagegen aus ihrer unterstellten Rolle ausbrechen und beispielsweise mehr Empathie als erwartet zeigen, werden sie gleich als Heldenchefs gepriesen. Damit, so Doyle, werden Frauen praktisch in einen Kreislauf toxischer Weiblichkeit, also übertriebener sogenannter weiblicher Eigenschaften, gezwungen.

Die Suggestion: Frauen sind genauso „schlecht“

Dazu muss man vielleicht den Unterschied zwischen Sexismus und „toxic femininity“ klarstellen. Der Psychologe Devon Price markiert die Differenz in einem Onlinebeitrag so: Sexismus behauptet etwa, eine Frau sei zu gebrechlich oder gefügig, um einen Kontaktsport auszuüben. Toxische Weiblichkeit sage dagegen: Schätzchen, du willst gar keinen Football spielen, mit Helm und Polstern würdest du schrecklich und verschwitzt aussehen. Beide Verhaltensweisen führen dazu, dass Frauen in enge, unbequeme Rollen gepresst werden.

Wenn heute allerdings im Internet, auf Blogs oder in den Kommentarspalten von toxic femininity gesprochen wird, trifft man auf eine überraschende Wendung.

Hannah McCann, Dozentin für Kulturwissenschaften an der University of Melbourne, hat darüber einen Artikel in der Fachzeitschrift „Psychology & Sexuality“ veröffentlicht. Sie stellt darin fest, dass Onlinediskussionen über toxische Weiblichkeit oft antifeministisch sind und neuerdings gerne besonders von Männerrechtlern angeführt werden. Der Begriff werde von ihnen benutzt, um zu zeigen, dass Männer genauso Frauen zum Opfer fallen würden wie umgekehrt. So suggerieren sie, dass Frauen genauso „schlecht“ seien wie Männer. Sie täuschen einen egalitären Ansatz vor und verschieben so den Diskurs.

Sie lügen, weinen, manipulieren

Hannah McCann sieht in dem Begriff daher vor allem einen Backlash, der als Reaktion auf die Diskussion um toxische Männlichkeit zu verstehen ist. Die Männerrechtsbewegung entstand aus Männern, die sich von Feministinnen dämonisiert fühlten. Und diese alte Idee scheint hier wieder hervor, wenn manche Männer glauben, sich gegen den Begriff „toxische Männlichkeit“ verteidigen zu müssen. Männerrechtler stellen daher die Sprache des Feminismus auf den Kopf und werfen ihm „toxische Weiblichkeit“ vor. Manchmal schreiben sie auch einfach gleich „toxischer Feminismus“.

Auf Blogs der neuen Männerrechtler wird die Existenz des Patriarchats geleugnet und als Verschwörungstheorie betrachtet. Frauen wie Meghan Markle, Amber Heard oder auch Jada Smith, Ehefrau von Hollywoodstar Will Smith, gelten ihnen als Archetypen der toxischen Frauen, die lügen, weinen, manipulieren.

Ein altes Märchen wird neu erzählt

Nach dem Skandal bei den Oscars, als Will Smith die Bühne stürmte und den Moderator vor laufenden Kameras schlug, weil der einen Witz über die Glatze seiner Frau Jada Smith gemacht hatte, ließen wütende Männer die Kommentarspalten beben: Sie solle doch eine Perücke aufziehen, Haarausfall sei ja keine Leukämie, toxischer Weiblichkeit wurde die Schuld an dem Skandal gegeben. Nach dieser Logik war Jada Smith eine heimliche Anstifterin. Toxische Weiblichkeit ist demnach dafür verantwortlich, Wut oder Lust bei Männern zu wecken, und daher sind Frauen selbst verantwortlich dafür, wie die Männer reagieren.

Andere Männerrechtler behaupten, Covid-19 hätte bei einigen Feministinnen das Schlimmste zum Vorschein gebracht, weil diese herausstellten, Frauen seien stärker von der Pandemie betroffen als Männer. Und Meghan Markle sei gleich auf diesen Zug aufgesprungen und wird deshalb als „toxic feminist“ getaggt. Auch der Verleumdungsprozess, den Johnny Depp gegen Amber Heard geführt hat, wurde zu einer Plattform für jene Männer, deren Aggression und sexuelle Übergriffigkeit jetzt mehrheitlich als problematisch angesehen werden, die aber nun unter dieser Wahrnehmung „leiden“. Für sie war die schluchzende Amber Heard im Zeugenstand eine manipulative „Hexe“, die ihr Frausein und die MeToo-Debatte zu instrumentalisieren versuchte.

Die französische Feministin und Autorin Mona Chollet zeigt in ihrem Buch „Hexen“, wie die Hexenverfolgungen – quasi ein Krieg gegen Frauen – und deren Auswirkungen bis heute spürbar sind. Schon die klassische und mittelalterliche Medizin und Naturphilosophie interpretierten die weibliche Anatomie als gefährlich, verführerisch und giftig. Der Maler Hans Baldung Grien mischte in seinen Hexenbildern Anziehung mit Angst. Die nackten, erotisierten, aber gefährlichen und korrupten weiblichen Körper spiegelten die Diskurse über das weibliche Böse unter klassischen Humanisten wie konservativen Scholastikern im 16. Jahrhundert wider. Frauen, die unabhängig lebten, liefen zur Zeit der Renaissance Gefahr, verfolgt und verbrannt zu werden.

Und so wird ein altes Märchen in diesen Tagen mit Herzogin Meghan Markle neu erzählt: Sie zerbricht nicht an dem Druck des übermächtigen Königshauses, sie macht sich unabhängig: Für die einen ist das ein selbstbewusster, emanzipatorischer Schritt einer modernen Frau. Die anderen sehen toxische Weiblichkeit am Werk, die den armen Prinz Harry mit in den Konflikt hineinzieht.

2 décembre (FAZ)

https://www.faz.net/aktuell/wirtschaft/warum-bmw-mercedes-und-renault-elektroautos-in-china-fertigen-18488333.html?printPagedArticle=true#pageIndex_2

ELEKTROAUTOS:

Warum BMW, Mercedes und Renault in China fertigen

VON [MARCUS THEURER](#)

-AKTUALISIERT AM 01.12.2022-10:34



Europa will unabhängiger werden von der Großmacht im Osten. Ausgerechnet jetzt beginnen Konzerne wie BMW, Mercedes und Renault dort mit der Produktion von Elektroautos für den europäischen Markt.

Der Dacia Spring ist ein bemerkenswertes Auto. Das rundliche Mini-SUV des rumänischen Herstellers ist eines der meistverkauften [Elektroautos](#) in Europa. Ein Hauptgrund für den Erfolg dürfte sein: Dacia, eine Tochtergesellschaft des französischen Renault-Konzerns, bietet sein Batteriemobil zum Kampfpreis an.

Zwar ist die Reichweite des Autos wegen seines kleinen Akkus bescheiden und die Ausstattung karg. Doch dafür ist der Spring in Deutschland schon für 22.500 Euro zu haben. Nach Abzug des derzeit noch geltenden staatlichen Kaufzuschusses für E-Fahrzeuge kostet er 13.500 Euro, einige Tausend Euro weniger als vergleichbare elektrische Kleinwagen der Konkurrenz.

Der Spring ist aber noch aus einem anderen Grund speziell. Gefertigt wird er seit dem Produktionsstart im vergangenen Jahr nicht wie andere Dacia-Modelle in Rumänien, sondern 6000 Kilometer weiter östlich in China und wird dann für den Export nach Europa verschifft.



In China gefertigt: Dacia Spring :Bild: Dacia

Der Smart wird zum chinesischen Auto

Viel ist diesen Herbst über den Angriff chinesischer Autobauer auf den europäischen Markt berichtet worden. Hersteller von Elektroautos wie BYD, Great Wall und Nio, die in ihrem Heimatmarkt schon erfolgreich sind, drängen mit ihren Produkten nun auch nach Europa. Der Dacia Spring zeigt, dass es in der Autobranche noch eine zweite, bislang wenig beachtete Veränderung gibt: In der neuen Welt der Elektroautos beginnen auch europäische Hersteller ihre Kunden in Europa von [China](#) aus zu beliefern.

Ein weiteres Beispiel für diesen Wandel ist der BMW iX3. Das kompakte Elektro-SUV der bayerischen Traditionsmarke stammt nicht etwa aus Dingolfing oder Regensburg. Es wird für den gesamten Weltmarkt in Shenyang in der Mandschurei montiert. In der Stadt im Nordosten Chinas hat der Autokonzern aus Deutschland im Sommer sein mittlerweile drittes Werk eröffnet.

Nirgendwo auf der Welt baut [BMW](#) so viele Autos wie in Shenyang. Seit 2020 läuft hier auch der iX3 vom Band. Die Hälfte der Produktion ist für China bestimmt, die andere geht in den Export, auch nach Europa. Die nächste Elektroversion des BMW-Kleinwagens Mini wird ebenfalls in China gebaut, auf einer gemeinsam mit dem chinesischen Partner Great Wall genutzten Technikplattform.

Bei [Mercedes](#) wiederum erlebt gerade das Minimobil Smart seine Wiedergeburt – als Elektroauto, das die Schwaben zusammen mit dem chinesischen Großaktionär Geely in dessen Heimatmarkt bauen. Wer also in Deutschland den neuen Smart ordert, bekommt ebenfalls ein Auto aus China. Und aus dem Volkswagen-Management wurden vor einem Jahr Berichte lanciert, wonach VW sein E-Modell ID.6, das bislang nur in China gebaut und verkauft wird, bald auch nach Europa exportieren könnte, was allerdings auf erbitterten Widerstand des mächtigen Betriebsrats in Wolfsburg stoßen würde.

Chinesische Kostenvorteile

Die Entwicklung lässt sich nicht nur mit Beispielen beschreiben, man kann sie auch in Zahlen fassen: Die Unternehmensberatung PWC sagt für die kommenden Jahre einen steilen Anstieg der chinesischen Autoexporte nach Europa voraus. Bis 2025 werde sich das Volumen auf knapp 800.000 Stück rund verdreifachen, der Großteil davon elektrisch.

Es würden dann mehr Autos von China nach Europa exportiert als andersherum. Das wäre eine Umkehrung der Handelsströme, die noch vor wenigen Jahren schwer vorstellbar war. Einerseits, so die Erwartung der Autoanalysten von PWC, werden BYD, Nio und Co. in Europa neue Käufer finden. Andererseits aber werden auch gut 40 Prozent der chinesischen Autoexporte künftig auf Hersteller entfallen, die ihren Sitz in Europa haben.

Das ist nicht ohne Risiko. Die Abhängigkeit der europäischen Hersteller ist jetzt schon groß. Sie wächst weiter, wenn das Land nicht mehr nur der wichtigste Absatzmarkt der Firmen ist, sondern auch ein großer Produktionsstandort für den europäischen Markt wird.

Von einer „immer engeren Umarmung“ der Hersteller durch China spricht Gregor Sebastian, Autoexperte des „Mercator Institute for China Studies“ (Merics) in Berlin. In Zeiten wachsender geopolitischer Spannungen zwischen dem Westen und China könne sich das rächen, warnt er. Hinzu kommen aktuell die andauernden Proteste gegen die strengen Covid-Beschränkungen der Regierung in Peking, unter denen auch deutsche Hersteller leiden.

Vor allem Elektroautos kommen aus China

Eine andere Frage liegt ebenfalls auf der Hand. Wenn China immer stärker zum Autoexportland wird, was bedeutet das dann für die Arbeitsplätze in Europa? Bisher war die aufstrebende Wirtschaftsgroßmacht im Osten für die Arbeiter in den Fabriken in Stuttgart, München oder Wolfsburg keine Bedrohung.

Zwar ist China längst der größte Automarkt der Welt, die Firmen investieren dort seit Langem viel Geld und verdienen glänzend. Analysten schätzen, dass VW vergangenes Jahr zwei Drittel seines Nettogewinns in China erwirtschaftet hat. Der Konzern betreibt dort 40 Fabriken. Gut 70 Prozent der gesamten deutschen Direktinvestitionen in China entfielen zuletzt auf die Autoindustrie.

Aber die vielen Milliarden, die deutsche Unternehmen in chinesische Autofabriken steckten, dienten bisher ausschließlich dazu, die schnell wachsende Nachfrage in dem riesigen Markt zu decken. Jetzt dagegen geht es auch um den Export. Bislang sind die Zahlen zwar überschaubar: 2025 sollen rund 800.000 Autos von China nach Europa geliefert werden, insgesamt wurden in Europa zuletzt rund zehn Millionen Neuwagen im Jahr verkauft.

Allerdings exportieren europäische und chinesische Hersteller von China aus ganz überwiegend keine konventionellen Fahrzeuge mit Verbrennungsmotor, sondern die zukunftssträchtigen Elektroautos – also genau diejenigen Modelle, von deren Herstellung aller Voraussicht nach der langfristige Fortbestand der europäischen Autofabriken abhängt.

„China hat als Produktionsstandort Vorteile auf der Kostenseite und bei der Rohstoffversorgung. Das müssen wir ernst nehmen“, mahnt Hildegard Müller, die Präsidentin des deutschen Autoindustrieverbands VDA. Die deutschen Fabriken müssten sich in einem erbittert geführten Standortwettbewerb um die Fabriken für Elektroautos gegen China und die USA behaupten. Müller fordert deshalb „eine massive Verbesserung der Wettbewerbsfähigkeit“ in Europa: niedrigere Abgaben, neue Handelsabkommen mit anderen Weltregionen, Verträge zur Beschaffung von Rohstoffen, die vor allem für die Herstellung von Batteriezellen für die E-Autos zum Engpassfaktor werden.

Aufholjagd mit Hindernissen

Dass Europas Autobauer ihre Fabriken demnächst reihenweise nach China verschieben, damit rechnet der Gewerkschafter Roman Zitzelsberger nicht. „Aber vor allem bei Kleinwagen sind die Kostenvorteile in China ein wichtiger Faktor“, sagt der Chef der IG Metall in Baden-Württemberg. Als Arbeitnehmervertreter im Aufsichtsrat von Mercedes hat Zitzelsberger selbst den Neustart des Smarts als chinesisches Auto miterlebt.

Aber es geht nicht nur um die Kosten. China hat in Sachen Elektromobilität und digitaler Vernetzung des Autos auch technisch schlicht die Nase vorne. In China gebe es für die deutschen Autobauer viel zu lernen, gibt die VDA-Lobbyistin Müller ganz offen zu. „Wenn europäische Hersteller E-Autos für Europa in China fertigen, unterstützt das auch den schnellen Aufbau der Produktion in Deutschland“, sagt sie.

Der IG-Metall-Mann Zitzelsberger sagt es schonungslos: „Wir haben den Aufbau einer eigenen Batteriezellenindustrie fünf Jahre lang verpennt.“ Chinesische Unternehmen wie CATL, BYD und CALB sind führend in der Herstellung von Stromspeichern, der wichtigsten Komponente von E-Autos. Binnen weniger Jahre sind sie damit zu mächtigen Zulieferern der europäischen Autohersteller aufgestiegen. In Europa dagegen gibt es bislang kaum Fabriken für Batteriezellen. Die stark gestiegenen europäischen Strompreise erschweren die Aufholjagd in der energieintensiven Batteriezellenfertigung nun zusätzlich.

„Aus China für die Welt“

China ist auch dank seiner brachialen Industriepolitik der größte Markt für Elektroautos geworden. Der Absatz wächst weiter mit einer enormen Dynamik. Im dritten Quartal wurde weltweit die Rekordzahl von 2 Millionen E-Fahrzeugen verkauft, allein 1,5 Millionen davon in China. Das Land ist damit ein technologischer Schrittmacher für die Digitalisierung und Elektrifizierung des Autos geworden. Oder wie es der neue VW-China-Chef Ralf Brandstätter in einem Interview mit dem „Handelsblatt“ ausdrückte: zum „Fitnesscenter“ der internationalen Automobilindustrie.

Die VW-Tochtergesellschaft Cariad, die für die markenübergreifende Software-Entwicklung zuständige Konzerneinheit, hat im Frühjahr in Peking ihr erstes Entwicklungszentrum außerhalb Europas eröffnet. Die Techniker dort sollen erklärtermaßen nicht nur Software für den Einbau in chinesische VW-Autos entwickeln, sondern für den Weltmarkt. **Der Auftrag, der zum Start der neuen Niederlassung formuliert wurde, ist eindeutig. Er lautet: „In China für China, aus China für die Welt.“ Es geht für den größten deutschen Autokonzern nicht mehr nur um die Produktion von Autos in China, es geht um Innovationen „made in China“.**